TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 9985 — 44 PAGES — MARDI 8 MARS 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 20 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Après de nouveaux incidents

L'UNIVERSITÉ DE ROME EST FERMÉE

LIRE PAGE 2

Le sort de Concorde se joue jeudi à New-York

L'oiseau en cage ?

Les passions s'échauffent de part et d'autre de l'Atlantique à l'approche de cette date du 10 mars retenue par les autorités du Port de New-York pour prendre leur décision sur l'atterrissage de Concorde. Quand les Américains résolurent, en mars 1971, d'abandonner la construction du S.S.T. (Supersonic Transport), c'était pour des raisons autant écologiques qu'économiques. Que ce « créneau » laissé volontairement vide soit occupé maintenant par la France et la Grande-Bretagne met en colère une large partie de l'opinion américaine.

Aux yeux des franco-anglais, ces vieux arguments ne paraissent plus tenir. D'abord, parce que les Américains n'avaient absolument pas juré qu'ils ne construiraient « jamais » d'avions de transport supersoniques. Surtout, parce que la logique du libre-échange qu'ils brandissent comme un drapeau serait bafouée avec éclat par le refus de Concorde. Ce serait manifester à la face du monde que l'antiprotectionnisme n'est défendu outre-Atlantique que lorsque les intérêts nationaux ne sont pas en jeu.

Les initiés savent bien que de l'American Selling Price au Buy American Act, la route du libre-échange a été semée d'obstacles du côté américain, que, pour des raisons de prétendue sécurité, des produits les plus divers ne peuvent pénétrer outre-Atlantique. Mais si les connaisseurs des arcanes du GATT sont peu nombreux, l'affaire de Concorde remuera, elle, l'opinion dans ses tréfonds. Après les déboires de l'Airbus sur le marché des Etats-Unis, après les difficultés soulevées par Douglas dans ses négociations avec Dassault, on saura, si Concorde n'est pas admis à New-York, que, décidément, les Etats-Unis entendent maintenir, malgré toutes les belles paroles, leur hégémonie absolue sur le transport aérien (les trois grandes compagnies américaines couvrent actuellement 95 % du marché, à l'exclusion des pays de l'Est).

Comme il est facile de se réfugier derrière la protection de l'environnement si l'on veut ainsi préserver les intérêts des compagnies américaines ! Mais que dire alors de la pollution monétaire introduite dans le monde par Washington, qui reçoit les pétrodollars et, au lieu de les recycler dans des investissements, s'en sert pour inonder le marché du court terme ?

Les raisons juridiques qui seraient invoquées pour interdire à Concorde l'accès de New-York auraient-elle plus de poids que les autres ? On comprend fort bien que M. Carter, qui n'est pas personnellement en faveur du supersonique, se réjouisse de trouver une échappatoire dans l'organisation des pouvoirs aux Etats-Unis. Il est vrai que la décision dépend, non de lui, mais du Port de New-York.

Il n'empêche qu'il n'est pas interdit à New-York d'avoir une conception de l'intérêt diplomatique américain. L'ancienne administration était prête, rappelons-le, par la voix de M. Coleman, secrétaire d'Etat aux transports, à se battre contre une « décision à courte vue » du Port de New-York.

Les moyens de pression ne sont pas aussi dérisoires qu'on peut l'imaginer si l'on songe que New-York est de nouveau au bord de la faillite. L'Etat fédéral a refusé récemment, on le sait, de garantir un prêt de 255 millions de dollars si celui-ci n'était pas assorti de certaines conditions. En ne voulant pas jouer de cet argument « sonnant et trébuchant », le gouvernement américain a-t-il voulu signifier une fois de plus sa « neutralité » dans l'affaire ?

En revanche, des menaces de représailles de la France ne pourraient faire basculer la décision. Si des recours judiciaires restent encore possibles, des moyens de rétorsion pourraient aussi bien se retourner contre nous. La « morale commerciale » est le seul argument valable et compris par tous. Cédera-t-elle devant le principe cynique : « Business is business » ?

Douglas pourrait mettre en cause sa coopération avec Dassault sur le Mercure

Alors que la décision des autorités du Port de New-York sur l'autorisation ou le refus d'atterrissage de Concorde est attendue le jeudi 10 mars, les mises en garde se multiplient en France et en Grande-Bretagne à l'adresse des responsables américains.

M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a évoqué sur les antennes d'Europe 1 « la grande déception et la grande surprise » *que causerait en France et en Europe un éventuel refus, que de nombreux observateurs tiennent déjà pour acquis. D'autre part, M. James Callaghan, premier ministre britannique, doit emprunter l'avion supersonique le mercredi 9 mars pour se rendre à Washington en visite officielle et y rencontrer le président Carter.*

Les rapports franco-américains dans le domaine de l'aéronautique se compliquent, aussi, du fait que, devant la reprise des ventes du Boeing-727, notamment aux Etats-Unis, la société Mc Donnell-Douglas envisage de lancer, seule, une version dérivée de son moyen-courrier DC-9 (un concurrent du projet Mercure-200), au moment où la même société américaine négocie avec le groupe français Dassault-Breguet un accord de coopération sur le Mercure. Les relations entre les deux partenaires en sont sensiblement affectées, à un mois de la conclusion éventuelle de ces discussions.

Une nouvelle affaire Caravelle ?

Dans un mois environ, on saura ce qu'il advient du projet de coopération franco-américain pour la construction d'un nouvel avion de transport civil par le groupe privé Dassault-Bréguet et la société McDonnell-Douglas, avec, notamment, la participation de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Les discussions entre les différents associés durent depuis plusieurs mois, et les périodes d'optimisme alternent avec les phases de découragement. L'impression prévaut, aujourd'hui, d'un certain désenchantement dans les relations de part et d'autre de l'Atlantique, comme si chacun des partenaires se préparait à l'échec final. Un échec qui ne déplairait pas aux partisans, en France, d'une autre solution, fondée sur la collaboration plus spécifiquement européenne.

Les difficultés viennent, dit-on, du fait que le constructeur américain a suggéré à Dassault-Bréguet des modifications techniques importantes de son projet de court-moyen-courrier biréacteur Mercure-200, ou A.S.M.R. (Advanced Short to Medium Range), de manière à le transformer en avion capable de relier sans escale la côte atlantique et la côte pacifique des Etats-Unis. De plus, McDonnell-Douglas ne paraît pas aussi convaincu que son partenaire français de l'urgence de ce nouveau programme aéronautique qui devrait voir le jour vers 1980. Le constructeur américain observe que les clients — les compagnies aériennes américaines, notamment, auxquelles la priorité est donnée — ont tendance, actuellement, pour des raisons d'économies, à compléter leur flotte avec des avions déjà en service ou des modèles légèrement améliorés, plutôt qu'à commander des types d'appareils totalement nouveaux et, donc, plus chers.

Boeing et le marché mondial

De cette attitude actuelle des clients, McDonnell-Douglas tire argument pour proposer une autre conception du Mercure-200 et pour modifier le calendrier de réalisation du programme, au risque de retarder, du même coup, l'installation sur cet avion des réacteurs CFM-56 de 10 tonnes de poussée mis au point en coopération par General Electric et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Dans le même temps, le constructeur américain ne s'interdit pas de prospecter le marché pour son seul profit, en offrant — comme il l'a déjà fait à la compagnie Swissair — de produire une version dérivée de son moyen-courrier biréacteur DC-9 ou en présentant les plans d'un nouvel avion, le DCX-200, concurrent de l'Airbus.

A vrai dire, la stratégie de Douglas ne devrait pas surprendre ses partenaires français. Il y a une vingtaine d'années, déjà, Sud-Aviation, qui a donné naissance à la SNIAS, a eu des démêlés, restés célèbres depuis, avec ce même partenaire américain lors d'un projet d'association sur la fabrication de Caravelle et sa commercialisation aux Etats-Unis.

Pour avoir refusé d'écouter les techniciens de Douglas, qui leur conseillaient de modifier Caravelle pour l'adapter aux besoins et aux normes du marché nord-atlantique, les responsables français n'ont réussi à placer aux Etats-Unis qu'une vingtaine d'exemplaires de leur moyen-courrier.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 16.)

M. Soares plaide à Paris l'entrée du Portugal dans le Marché commun

M. Mario Soares, premier ministre portugais, qui déjeune ce lundi 7 mars à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing et rencontre ensuite à Matignon M. Raymond Barre, poursuit sa tournée des neuf capitales dans la Communauté européenne.

Arrivé dimanche à Paris, M. Soares, qui souhaite une réponse politique positive aussi rapide que possible des Neuf, estime que dans le cas contraire la démocratie serait en danger au Portugal. Il compte présenter formellement la candidature de son pays au Marché commun à la fin mars.

M. Soares, qui est accompagné de M. José Medeiros Ferreira, doit quitter Paris pour Bonn mardi matin.

Nous jouons le tout pour le tout

nous déclare le premier ministre

« Le gouvernement portugais joue le tout pour le tout en frappant à la porte de la Communauté européenne. Si l'Europe devait nous repousser, alors ce serait la catastrophe et la démocratie serait de nouveau en péril à Lisbonne. Tel est le véritable enjeu... »

M. Mario Soares, premier ministre du Portugal, entame avec résolution et optimisme, malgré cet avertissement, la seconde partie, la plus difficile, de son périple européen. Il doit s'entretenir ce lundi 7 mars à Paris avec MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre. Puis il se rendra à Bonn, à La Haye, à Luxembourg et à Bruxelles. Au cours de la première phase de son périple européen, à Londres, à Dublin, à Copenhague et à Rome, il a obtenu des assurances et des promesses de soutien à la candidature portugaise au Marché commun européen. Il sait qu'il doit maintenant persuader les cinq autres partenaires, et d'abord les Français.

« Je me suis engagé personnellement à fond dans cette affaire et j'ai tout misé, *dit-il avec force*. Et le parti socialiste aussi, dont le slogan était « l'Europe avec nous ». Nous ne pouvons plus reculer. Nous avons brûlé nos vaisseaux. Je le redis nettement pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté ni de doute : le grand projet national du parti socialiste portugais, c'est l'Europe. Si cette Europe nous rejetait, nous n'aurions pas la possibilité de nous maintenir au pouvoir. Ce serait un échec d'une portée incalculable. Les vieux démons resurgiraient, à l'extrême gauche et à l'extrême droite. Pour l'instant, il y a une quasi-unanimité nationale. L'opposition, le P.S.D. et le C.D.S. nous soutiennent dans notre démarche. Seul le parti communiste est hostile. Je négocie par conséquent avec l'immense majorité des Portugais derrière moi. Mais si nous échouons, ce que je ne veux et ne peux pas croire, les communistes et l'extrême droite retourneraient à leurs vieux rêves. Or nous voulons éviter cela. Nous avons déjà évité un nouveau Prague au Portugal. Nous voulons éviter un autre Santiago...

— Pourquoi commencer cette seconde phase du pèlerinage européen par la France ?

— D'abord, parce que nous sommes très liés, sur tous les plans, à la France. Beaucoup plus qu'on ne l'imagine généralement ici.

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 3.)

FESSENHEIM-1 commence à fournir de l'énergie nucléaire

Le premier réacteur de la centrale nucléaire de Fessenheim (Fessenheim-1) devait commencer à fournir de l'énergie (« diverger ») ce lundi 7 mars, dans la journée. Cette mise en service « technique » intervient en dépit des manifestations d'hostilité avec environ vingt-deux mois de retard sur le calendrier prévu.

Dans quelques semaines, la centrale sera couplée au réseau, c'est-à-dire qu'elle fournira à E.D.F. ses premiers kilowatts-heure. Fessenheim-1 devrait atteindre sa pleine puissance (2 650 MW thermiques, 880 MW d'énergie électrique) dans quelques mois.

La mise en service du second réacteur, Fessenheim-2, est attendue trois mois environ après celle de Fessenheim-1.

Le couplage avec E.D.F.

Fessenheim est la première centrale électronucléaire lancée dans le cadre du grand plan français arrêté au début de l'année 1974 par le gouvernement de M. Messmer. Ce programme ambitieux avait été mis au point quelques mois après les premières hausses importantes du prix du pétrole au lendemain de la guerre du Kippour. Les intentions initiales ont dû être légèrement modifiées, puisqu'on table, aujourd'hui, sur un rythme de construction de centrales nucléaires de 5 000 MW par an, contre 6 000 au départ, et que E.D.F. pense, aujourd'hui, engager la construction de nouvelles centrales au fuel. Le programme nucléaire reste cependant important : en 1985, 25 % de la production d'énergie électrique devrait être d'origine nucléaire, contre 10 % en 1975.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 39.)

Le sous-continent indien ou le rocher de Sisyphe

Des élections générales ont lieu ce lundi 7 mars au Pakistan. La campagne électorale, qui semble avoir été relativement libre, a été marquée par de nombreux incidents entre partisans et adversaires de M. Bhutto : on déplore au moins une vingtaine de morts.

Le développement du monde rural a été l'un des principaux thèmes de la propagande gouvernementale. Malgré sa pauvreté, le Pakistan cherche aussi à se doter d'énergie atomique. Il a commandé à la France une usine de retraitement des déchets nucléaires, marché que M. Kissinger avait, en août dernier, condamné en termes vifs au nom de la lutte contre la dissémination nucléaire. M. Bhutto vient de déclarer à l'hebdomadaire « U.S. News and World Report » que si la France ne lui fournissait pas cette usine, cela « serait un échec, mais pas la fin du monde ». Cette déclaration donne à penser que les pressions exercées par Washington pourraient avoir de l'effet.

Des élections doivent également avoir lieu en Inde du 16 au 20 mars. Comme au Pakistan, les problèmes agricoles tiennent une place importante dans la campagne électorale, de même que la question du contrôle des naissances.

Après une enquête dans le sous-continent, notre envoyé spécial présente divers aspects de la politique sociale et économique de l'Inde, du Pakistan et du Bangladesh.

I. — DÉMOGRAPHIE : contrôler l'incontrôlable

« Le problème le plus grave de notre époque est l'explosion démographique. La pollution de l'atmosphère de l'eau, de la terre, n'est rien en comparaison. Si l'on souhaite réaliser un Etat-providence, alors l'Etat doit avoir un droit de regard sur le nombre d'enfants. Il est du devoir de la communauté nationale de persuader les parents de ne pas mettre au monde plus de trois enfants par famille. »

Le personnage, assez controversé, qui nous tient ces propos, le

De notre envoyé spécial
GÉRARD VIRATELLE

Dr D. N. Paie, est directeur du Plan familial pour l'agglomération de Bombay. Installé dans un des quartiers les plus populeux de la seconde ville de l'Union indienne, son service comporte une clinique, où l'on pratique la stérilisation. « *C'est ce qu'il y a de mieux* », indique une banderole à l'entrée de l'immeuble, précisant le montant des récompenses attribuées au patient : 100 roupies (60 francs) si elle (ou il) a deux enfants, 50 roupies, s'il en a trois, 40, pour un plus grand nombre. « *On ne motive pas, comme autrefois*, souligne le Dr Paie, *on persuade, en utilisant des moyens psychologiques.* »

Les candidats et candidates ne se déplaçant pas spontanément, des camps mobiles opèrent dans les bidonvilles. Chacun pratique une dizaine de stérilisations par jour. Notre interlocuteur, qui revendique « *le record mondial des stérilisations en milieu urbain* », salue avec enthousiasme le changement qui eut lieu en 1975 dans la politique antinataliste indienne, « *grâce à Indira et à Sanjay Gandhi* ». « *Il est intelligent, magnifique* », dit-il du fils du premier ministre, qui avait fait du contrôle des naissances — sur le thème « *deux enfants, c'est assez* » — l'un des cinq points de son programme d'action.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

PEINTURE VERTE

Le parti socialiste le dit avec une rose, M. Stirn avec un coquelicot, le parti communiste avec un arbre, M. d'Ornano avec une forêt, le R.P.R. avec un buisson taillé en croix de Lorraine : bref, tous les partis politiques deviennent verts à l'idée que le cactus écologique pourrait leur rafler des voix aussi précieuses qu'un espace vert dans une masse de béton.

Mais si le vert n'est plus désormais une couleur subsidiaire, c'est sans doute parce qu'on a constaté dans ce pays que notre belle civilisation urbaine manquait de naturel : le ciel et ses étoiles, les oiseaux et les arbres, les saisons et les jours ont disparu derrière le béton, le pointage et le calendrier.

Quant aux urnes, elles nous diront bientôt si les candidats victimes de l'environnement seront ceux dont l'environnement était victime

BERNARD CHAPUIS.

LE FESTIVAL DU FILM D'HUMOUR

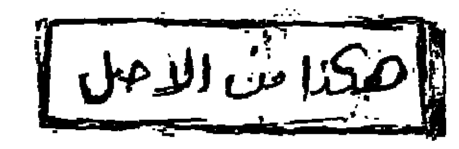
Sans rire décisif

Chamrousse sous le soleil avec la glace qui fond... Drôle d'endroit disait-on pour y planter un festival ; on avait d'abord choisi la neige puis, en 1976, on a pensé à l'humour (Grand Prix « Nous nous sommes tant aimés ») ; cette année, les organisateurs ont pensé qu'ils avaient bien choisi : ainsi naissent les traditions et les Chamroussiens voient là un hommage légitime au jovial intérêt qu'ils prennent à la bonne marche de leur station. Puisse le Festival y contribuer largement et on aura la preuve que, dans la société de consommation, l'art a encore un rôle à jouer.

Festival élitiste ? On l'a dit le dernier jour après le palmarès, quelque part au fond de la salle ; mais pour instituer un Prix du public, encore faudrait-il la place pour l'accueillir plus largement. Alors on a parlé de manipulation du jury, histoire de parler parce que tout le monde était d'accord sur l'attribution des prix : « Brancaleone », de Mario Monicelli (Grand Prix), « Hi Mom », de Brian de Palma (Prix spécial), et, naturellement, de favoritisme quand les critiques ont décerné leur prix à l'un d'entre eux, Philippe Collin, pour « Cinéfollies »... On ne saurait trop se méfier de ses hôtes, gens corrompus par excellence et, dans ce domaine particulier, toujours prêts à rendre hommage au talent d'un confrère.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 27.)



EUROPE

Pologne

APRÈS SES ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES

L'envoyé du Vatican va visiter plusieurs diocèses

De notre correspondant en Europe centrale

Varsovie. — Arrivé vendredi 4 mars à Varsovie, Mgr Poggi, chef du groupe de travail du Vatican pour les contacts permanents avec le gouvernement polonais, a commencé ses entretiens. Pendant la partie officielle de son séjour, prévu pour une durée d'une semaine, le nonce extraordinaire doit rencontrer notamment M. Kakol, secrétaire d'Etat pour les affaires du culte. Il sera ensuite l'hôte des autorités religieuses, avec lesquelles il visitera plusieurs diocèses du pays. Il s'agit de la quatrième mission en Pologne de Mgr Poggi depuis l'instauration de contacts officiels entre Varsovie et le Saint-Siège à l'automne 1974.

Cette visite intervient à un moment où les relations entre l'Eglise et l'Etat sont de nouveau obscurcies par plusieurs affaires délicates. Pendant la crise sociale qui a suivi les événements de juin, la hiérarchie catholique s'est prononcée très clairement et très tôt, par la voix du cardinal Wyszinski, en faveur d'une amnistie. Elle a aussi toléré que des collectes pour la défense des ouvriers soient organisées dans les églises. Les mesures de grâce annoncées au début du mois de février par M. Gierek, le chef du parti, vont dans le sens souhaité par l'Eglise, mais la conférence épiscopale a préféré attendre de voir quel en serait l'effet réel avant de s'en féliciter.

La conférence a, en revanche, pris position en termes peu équivoques, au sujet de la libre activité des milieux catholiques intellectuels. Jouant sur les divisions dans ces milieux, le pouvoir a essayé ces derniers mois d'affaiblir le Club des intellectuels catholiques de Varsovie au profit d'un groupe rival plus docile, en le privant des sources de revenus qu'il retirait de l'exploitation d'une petite entreprise industrielle, Libella. Cette attaque a été interprétée par les membres du Club comme une tentative visant à réduire, voire supprimer, leur indépendance (*le Monde* des 25 janvier et 1er février).

La cent cinquante-sixième conférence épiscopale a déclaré, à ce propos, que « *les activités d'édition de publications et revues catholiques, qui ne sont pas nombreuses en Pologne, ainsi que des activités des milieux catholiques font partie du domaine vital de l'Eglise. La limitation de leurs activités est une limitation des droits aux activités libres de l'Eglise* ». La conférence a autorisé Mgr Dambrovski, secrétaire épiscopal, à engager des pourparlers avec les deux groupes catholiques, en vue d'arriver à une solution leur garantissant une activité sans entraves.

Les « faux sermons » du cardinal

D'une façon plus générale, la conférence s'est fait l'écho des difficultés rencontrées par les évêques dans l'accomplissement de leurs activités pastorales. Elle a souligné qu'elle attendait « *une harmonisation des relations entre l'Eglise et l'Etat, ainsi qu'une compréhension de la mission évangélique de l'Eglise, sa liberté dans l'accomplissement des devoirs religieux et dans la mission conforme aux besoins des fidèles* ».

Le climat des relations entre l'Eglise et l'Etat a été aussi troublé, ces dernières semaines, par l'affaire des faux sermons du cardinal Wyszynski. Ces textes, qui ont circulé au début de l'année à Varsovie, contrefaisaient deux sermons prononcés en 1974 par le primat et publiés récemment sous forme de brochures par une maison d'édition religieuse romaine. Assez grossièrement fabriqués, ils faisaient dire, par exemple, au cardinal : « *Je comprends les communistes, et je dis qu'ils ont raison.* » Ou encore, après avoir supprimé les allusions aux discriminations dont font l'objet les catholiques dans la vie sociale en Pologne, ils mettaient dans la bouche du primat les propos suivants : « *L'épiscopat polonais estime que les autorités font preuve de bonne volonté et comprennent la situation et la position de l'Eglise. Bien que j'aie quelques ennemis, je suis enclin à faire preuve, moi aussi, de compréhension envers les postulats des autorités. Dans ces conditions, j'estime que le plus important est de reconnaître la réalité politique de la société polonaise. Et, pour ce faire, nous n'avons besoin d'aucun envoyé venant de l'extérieur, d'aucun négociateur.* »

De telles déclarations étaient si évidemment contraires aux idées du cardinal que l'agence de presse officielle P.A.P. devait diffuser, le 24 février un démenti reproduit par certains journaux. Cette mise au point « *regrettait profondément cette forme indigne d'attaque* » contre le primat. Mais de quels appuis matériels et politiques ont bénéficié les individus ou les groupes qui s'y sont livrés ?

MANUEL LUCBERT.

Italie

APRÈS DE VIOLENTES BAGARRES

L'université de Rome est provisoirement fermée

De notre correspondant

Rome. — Cocktails Molotov, véhicules incendiés, coups de feu... Pendant trois heures, le samedi 5 mars, des étudiants se sont violemment affrontés aux forces de l'ordre en plein centre de Rome. Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées au cours de ces incidents, qui témoignent du malaise persistant de l'Université et de la détermination avec laquelle certains groupes cherchent à l'exploiter. A la suite des affrontements de samedi, la fermeture provisoire de toutes les facultés de Rome a été décidée par le recteur.

La capitale n'a pas été le seul théâtre de violences. A Milan, le même jour, des extrémistes de gauche ont donné l'assaut à plusieurs établissements scolaires privés. La veille et l'avant-veille, des étudiants « autonomes » et communistes s'affrontaient durement à Turin. Ce lundi 7 mars, l'attention se porte plutôt sur Florence, où les « autonomes » ont décidé de participer massivement à la conférence nationale des travailleurs de la métallurgie. Les organisateurs de cette réunion ne cachent pas leur inquiétude : il est prouvé, depuis les graves incidents du mois dernier à la cité universitaire de Rome, que des étudiants n'hésitent pas à s'en prendre physiquement aux ouvriers.

Tout le monde parle de « *provocation* » à propos de la guérilla urbaine de samedi soir, dans la capitale. Vers 16 heures, quelques milliers d'étudiants, réunis à la cité universitaire, ont voulu gagner le centre de la ville pour protester publiquement contre la condamnation à neuf ans et six mois de prison d'un étudiant gauchiste, Fabrizio Panzieri, accusé du meurtre, en 1975, d'un étudiant grec d'extrême droite.

Les manifestants se sont trouvés nez à nez avec des forces de police très nombreuses, qui fermaient tous les accès du centre. Une heure de négociation ne servit à rien : les étudiants voulaient défiler et les policiers avaient reçu l'ordre formel de les en empêcher. Chacune des deux parties accuse l'autre d'avoir attaqué la première, avant que les étudiants n'envahissent les artères du centre.

Le rôle des « radios libres »

Un bilan précis est impossible à établir, car les « autonomes » emportent leurs blessés, qui ne veulent pas se faire soigner dans les hôpitaux. Les dégâts matériels, en tout cas, sont importants : il y a eu plusieurs débuts d'incendie, des automobiles incendiées, des vitrines brisées. On peut se demander quelle tournure auraient pris les événements si l'assaut contre une armurerie n'avait été repoussé.

Selon l'extrême gauche, les forces de l'ordre ont chargé à plusieurs reprises, sans raison, lançant des grenades lacrymogènes à hauteur d'homme. Le parti communiste est d'un avis oposé. Dans un communiqué, il exprime « *une dure et sévère condamnation pour des actes répétés de violence et de vandalisme* », avant de réclamer une « *riposte, forte et consciente, des forces démocratiques* ».

Les dirigeants communistes sont convaincus, en effet, qu'il existe dans les grandes villes universitaires, et notamment à Rome, des groupes très bien organisés — il les qualifie de « *bandes armées* » — dont le seul but est de « *casser la baraque* ». Le gouvernement démocrate-chrétien doit en être, lui aussi convaincu, puisqu'il a choisi la fermeté. Samedi soir, les responsables de l'ordre public ont noté, comme tout le monde, une nouveauté importante : plusieurs « radios libres » (il y en a des dizaines à Rome) lançaient des appels aux étudiants pour les engager à descendre dans la rue.

ROBERT SOLÉ.

« L'UNITA » : la rencontre de Madrid a été une étape importante d'un processus en cours

De notre correspondant

Rome. — Un premier bilan de la conférence de Madrid a été dressé du côté italien par M. Sergio Segre. Dans un éditorial de *l'Unita*, paru le dimanche 6 mars, le responsable de la section extérieure du P.C.I. emploie avec quelques précautions le terme « eurocommunitse », affirmant qu'il y a encore du chemin à parcourir dans cette direction.

M. Segre écrit : « *Le sommet eurocommuniste de Madrid — comme tous ou presque ont défini la rencontre dans la capitale espagnole des camarades Carrillo, Berlinguer et Marchais — a été un fait politique de grande importance. Et pour cela trois raisons : parce qu'il a eu lieu à Madrid ; parce qu'il a confirmé et développé un processus de convergence que les trois grands partis communistes de l'Occident européen, dans leur élaboration autonome et au-delà des diversités qui caractérisent la situation des pays respectifs, ont enregistré ces dernières années sur des problèmes fondamentaux, politiques et théoriques ; enfin, parce que la conférence de Madrid a demandé l'application intégrale des résolutions d'Helsinki, tant à l'Ouest qu'à l'Est.* »

M. Segre ajoute, d'autre part : « *Madrid n'a été ni un point d'arrivée ni un point de départ. Il a été une étape importante d'un processus en cours depuis quelque temps et bien loin d'être conclu. Un processus qui a pour objectif de donner une réponse positive — avec la contribution d'une pluralité de forces politiques et sociales — à la crise d'aujourd'hui et d'avancer vers le socialisme dans la démocratie et la liberté.* »

Droits de l'homme

NOUS RESPECTONS LE COMBAT DE TOUS LES DISSIDENTS déclare M. de Guiringaud

Invité, dimanche soir 6 mars, au club de la presse à Europe 1, M. de Guiringaud a déclaré, à propos des droits de l'homme dont le président Carter se fait le champion : « *Nous respectons le combat de tous les dissidents dans tous les pays du monde, mais, je le répète, chacun a sa méthode pour aider à ce combat. Nous ne pensons pas que ce soit par des gestes spectaculaires, en nous associant à des manifestations individuelles, que nous puissions faire progresser ce combat.*

» *En ce qui concerne l'Europe, les droits de l'homme ont reçu une définition et une protection dans l'acte final d'Helsinki. C'est sur la base de cet acte final et lorsque l'on évaluera le degré d'application de celui-ci à la conférence de Belgrade, l'été prochain, que nous ferons connaître notre appréciation de ce qui est fait dans tel ou tel pays. De toute manière, nous ne saurions admettre que, dans un pays quelconque, des hommes ou des groupes d'hommes soient inquiétés pour leur défense des droits de l'homme, tels qu'ils sont inscrits dans l'acte final d'Helsinki. Je l'ai dit de la façon la plus claire il y a quelques jours en Pologne, je l'ai dit dans mes conversations avec les dirigeants polonais, je l'ai également dit publiquement, et je le répéterai à chaque fois que cela sera nécessaire.* »

● *Plusieurs mouvements juifs* de France et de Belgique, ainsi que la Ligue internationale contre le racisme (LICA), ont manifesté samedi 5 mars à Cologne. Sous la conduite de M. et Mme Klarsfeld et de M. Maurice Pioro, président de l'Union des déportés juifs de Belgique, ils se sont réunis devant une brasserie où la « Deutsche Volksunion » avait organisé une réunion de soutien à l'ex-colonel de la Luftwaffe Hans Ulrich Rudel. A Strasbourg, plusieurs organisations ont manifesté, dimanche 6 mars, pour protester contre la réunion de Cologne. — (A.F.P.)

Belgique

M. TINDEMANS DÉSIGNE DEUX NOUVEAUX MINISTRES FRANCOPHONES

Bruxelles (*A.F.P.*). — M. Leo Tindemans, premier ministre belge, a désigné deux nouveaux ministres francophones pour établir la parité linguistique entre francophones et néerlandophones, exigée par la Constitution mais rompue par la révocation des deux ministres du Rassemblement wallon (*le Monde* du 5 mars).

Les nouveaux membres du cabinet sont le comte Charles Cornet d'Elzius, sénateur libéral wallon, âgé de cinquante-cinq ans, qui appartient à la droite libérale francophone (il devient ministre adjoint des affaires économiques), et M. Marcel Plasman, député social-chrétien de Nivelle, près de Bruxelles. M. Plasman, âgé de cinquante et un ans, devient ministre des pensions. Il appartient à l'aide syndicaliste du parti social-chrétien.

M. Tindemans doit faire devant la Chambre, le mardi 8 mars, une déclaration qui pourrait être suivie d'un vote de confiance.

EUROPE

Suède

La carte jaune de M. Palme

De notre correspondant

Stockholm. — « *Les Suédois*, disent les quelques chansonniers qui existent à Stockholm, *sont les gens les plus jaloux du monde.* » Il est vrai que le souci d'égalité sociale, surtout devant l'impôt, est devenu ici presque maladif. Ce qui explique le tollé suscité par une émission télévisée sur « la Corruption cachée ». Un grand mot d'ailleurs, car les producteurs de l'émission voulaient seulement attirer l'attention du public sur les petits cadeaux que reçoivent régulièrement les hommes d'affaires, les hommes politiques ou encore les journalistes : stylomines, bouquets de fleurs, boîtes de chocolats. Ils ne sont pas tous aussi anodins, et M. Svensson — le M. Dupont suédois — commence à sourciller lorsqu'on en arrive à la bouteille de whisky. Mais quand il est question des cartes de transport aérien gratuit distribuées chaque année à un certain nombre de personnalités bien choisies par la compagnie aérienne scandinave S.A.S., il se fâche vraiment.

Ces cartes sont de deux couleurs, bleu et jaune. Depuis 1951, les bleues sont distribuées discrètement à l'élite du monde politique et des affaires suédois. Elles permettent à leurs détenteurs — au nombre de trente-deux — de voyager où bon leur semble, quand bon leur semble, dans le monde entier, gratuitement, avec leurs épouses et leurs enfants. Les cartes jaunes sont un peu moins avantageuses. Elles sont données à titre individuel, et ne couvrent qu el'Europe. Quelque deux cents heureux élus en sont titulaires.

« L'intégrité du gouvernement »

Les noms de tous ces « corrompus » ont, dès le lendemain de l'émission, été publiés dans les journaux. Parmi eux figurent des dirigeants sociaux-démocrates, dont M. Palme, mais aussi six membres du nouveau gouvernement de M. Fälldin. Un communiqué officiel affirme toutefois qu'aucun ministre n'a utilisé ces cartes depuis les élections de septembre 1976.

Mercredi 2 mars, M Fälldin a mis les choses au point : « *Les six ministres détenteurs d'une carte passe-partout ont décidé de renvoyer leur titre de transport à la S.A.S. pour qu'aucun doute ne subsiste dans l'opinion sur l'intégrité du gouvernement.* » Le même jour, le leader de l'opposition, M. Olof Palme, annonçait qu'il avait, lui aussi, renvoyé sa carte (elle était jaune, depuis qu'il n'est plus premier ministre).

L'affaire fait grand bruit dans les pays scandinaves. Le 3 mars, le premier ministre danois, M. Anker Jorgensen, s'est débarrassé à son tour de cette carte compromettante.

Dans la presse, les listes de noms se succèdent : combien de conseillers municipaux voyagent gratuitement en métro et en autobus à Stockholm ? Combien voyagent gratuitement en train dans toute la Suède ? Et de surcroît sans que ces avantages figurent dans leur déclaration de revenus. C'est là le point essentiel : les Suédois veulent bien accepter qu'il existe encore certains privilèges, à condition qu'ils soient imposables et imposés.

ALAIN DEBOVE.

Portugal

Les déclarations de M. Mario Soares

(Suite de la première page.)

Nos affinités, nos liens, nos intérêts communs sont très importants. Il y a environ huit cent mille travailleurs portugais en France. Nous avons des projets de coopération économique et industrielle qui impliquent une relance des investissements français chez nous. Dans le nouveau plan routier, la sidérurgie, le complexe portuaire de Sines, les mines de fer du Nord, dans les pyrites de l'Alentejo, l'aluminium de l'Algarve.

» Ensuite, parce que le poids de la France est déterminant dans l'affaire qui nous occupe et parce que la France joue un rôle énorme au Portugal, politiquement et culturellement. Lisbonne est l'une des capitales d'Europe où l'on parle le plus le français. Et ce rôle est ancien. Historiquement, nous avons toujours cherché un contrepoids aux influences et aux pressions de la Castille du côté de la France et aussi de l'Angleterre. En 1972, le Portugal a pu signer un accord préférentiel avec le Marché commun grâce à l'appui de la France. Nous espérons qu'il en sera de même aujourd'hui, alors qu'il s'agit essentiellement d'une décision politique en faveur de mon pays... Et que Paris n'hésitera pas à peser de tout son poids et de tout son prestige...

Le cas de l'Espagne

— *M. Jenkins, président de la Commission européenne, a donné l'impression qu'il souhaitait bien la candidature portugaise à celle de l'Espagne ?*

— Il y a évidemment un problème commun à tous ceux qui frappent à la porte de la Communauté. Mais chaque pays a son rythme, et le nôtre, il me semble, est bien différent de celui de l'Espagne. Nous avons, nous, fait une révolution il y a trois ans. Nous avons une Constitution, un gouvernement responsable devant le Parlement, des syndicats libres, des municipalités élues démocratiquement. En bref, un cadre institutionnel totalement démocratique. Cela ne souffre pas la moindre discussion. Je suis conscient de l'importante contribution qu'une Espagne démocratique pourra apporter à l'Europe, et nous sommes favorables à cette évolution de notre voisine vers un régime réellement démocratique. Nous nous en réjouissons. Mais l'Espagne attend encore ses élections. D'un point de vue strictement politique, elle est très en retard sur nous. Alors, je dis : traitons les cas les uns après les autres, séparément. L'intérêt de cette démarche est évident. Si l'on commence en effet par stabiliser politiquement et économiquement le Portugal, l'évolution démocratique espagnole sera facilitée. Dans le cas contraire...

— *Le gouvernement portugais vient de décider une dévaluation de 15 % de l'escudo, la monnaie nationale. Cette mesure a-t-elle été prise sur les conseils du Fonds monétaire international ?*

— Absolument pas. Nous l'avons prise en toute souveraineté et parce que le moment était approprié. Ce taux de 15 % a été choisi parce qu'il était compatible avec notre plan social.

— *C'est, d'autre part, un véritable plan d'austérité à long terme que les autorités de Lisbonne ont mis au point la semaine dernière.*

— Ces mesures prouvent que nous sommes décidés à aborder avec réalisme les problèmes économiques et financiers de notre pays. Elles visent d'abord à réduire le déficit de la balance des paiements. Ce déficit a été en 1976 de 1 milliard 100 millions de dollars. Il doit être ramené, si tout va bien, à 700 millions de dollars en 1977. Accroître la production, exporter davantage, importer moins : dans un délai de quatre ans nous devrions être en état d'aborder les négociations pour notre entrée dans le Marché commun en meilleure position. En toute hypothèse, nous sommes solvables, ne l'oublions pas. Notre réserve d'or est évaluée à 3 milliards et demi de dollars. Et notre capacité de récupération est intacte. Nous avons un autre grand avantage qui est politique. Les institutions sont en place et nous pouvons compter sur une période de trois années de calme politique. Les tempêtes de la révolution et les agitations liées aux périodes électorales sont maintenant derrière nous.

Un calendrier très souple

M. Mario Soares termine cette nouvelle tournée européenne le dimanche 13 mars. Il compte ensuite, à la fin du mois, présenter formellement la candidature du Portugal à la Communauté. Il se déclare prêt à fournir tous les éclaircissements et tous les compléments d'information que la Commission pourrait souhaiter. « Nous avons, *précise-t-il*, déjà commencé à réviser nos lois commerciales et civiles dans cette perspective de l'adhésion au Marché commun. » *Mais le premier portugais espère que les choses ne traîneront pas et que la Commission donnera son avis avant la fin de l'année, ce qui lui paraît un* « délai raisonnable ». *Les Neuf devront alors répondre par « oui » ou par « non ». Dans l'hypothèse favorable, les négociations proprement dites pourraient s'engager*

« A ce moment-là, *déclare M. Soares*, le calendrier peut être très souple. Nous sommes tout à fait d'accord là-dessus. Dans le cadre du traité préférentiel de 1972, nous avons déjà négocié en 1976 avec la Communauté des protocoles additionnels concernant en particulier l'émigration et les problèmes financiers. Une aide de 200 millions de dollars, puis de 500 millions de dollars, nous a été en conséquence accordée. Selon ces protocoles, nous devons être en mesure d'abolir les barrières douanières en 1985. Voilà notre butoir. Cela veut dire que nous sommes déjà confrontés aux problèmes posés par l'adaptation au Marché commun. Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est le principe d'une approbation politique des Neuf pour l'ouverture de négociations. Rien d'autre. On dira qu'il reste la politique agricole. Mais cette question ne devrait pas soulever de problèmes pour la France. Les Irlandais et les Italiens, pour d'autres raisons, pourraient en principe être plus réservés que la France. Or ils sont, eux, en faveur de notre entrée. Les Italiens estiment en particulier que les produits agricoles de l'Europe du Sud sont d'abord menacés par ceux de l'Europe du Nord.

» Le vin et les produits horticoles ? Ils ne sont pas suffisants pour notre propre consommation et ils ne sont pas réellement compétitifs. La France est déjà le premier consommateur de vin de Porto et de Madère. Et encore une fois la négociation et le calendrier peuvent être extrêmement souples en ce qui concerne la politique agricole.

» Faut-il ajouter que nos ressources ne sont pas méprisables pour l'Europe ? Uranium, wolfram, fer, pyrites, aluminium... Notre tourisme repart de manière spectaculaire. Les rentrées de capitaux des migrants ont retrouvé leur niveau de 1973 et l'ont même dépassé. La question délicate des « retornados », les réfugiés d'Angola et du Mozambique, est pratiquement réglée. Ils sont absorbés. Et nous avons conclu des accords d'émigration avec le Brésil, le Venezuela et le Canada. On compte déjà trois cent mille Portugais en Afrique du Sud. »

M. Soares revient volontiers à la comparaison avec l'Espagne, dont la candidature pourrait être présentée dans la foulée de celle du Portugal. Il admet que l'industrie espagnole est bien plus développée que celle de son pays, mais il ajoute qu'« elle a aussi déjà *des habitudes* ». « Nous sommes, *dit-il*, plus en retard dans ce domaine, mais aussi capables d'une adaptation beaucoup plus rapide... » *Au plan politique, il se félicite naturellement de la conférence eurocommuniste de Madrid.*

« C'est très positif, *dit-il*. Très intéressant. En ce qui me concerne, je n'en tire qu'une conclusion : si les dirigeants communistes français et italiens n'ont pas jugé M. Cunhal assez « démocrate » pour l'inviter à leur rendez-vous de Madrid, alors je dis qu'ils confirment ma propre position. Ils me donnent raison. On murmure que Cunhal a évolué ? Je ne le pense pas, pas du tout. Il veut se rapprocher des socialistes portugais ? Alors, c'est pour les manger... »

» *Le retour de la droite civile et militaire au Portugal? M. Soares ne nie pas qu'il y a des symptômes et que le désenchantement de l'opinion portugaise à l'égard de la révolution est incontestable. Mais* « aujourd'hui, il n'y a pas vraiment de péril, ni à l'extrême gauche, ni à l'extrême droite.

« *Que devient l'ex-général Spinola ?*

— Rien. C'est un citoyen comme les autres. Il écrit des livres. Il se promène dans les rues. Personne ne fait attention à lui... » *Après un silence, M. Soares conclut avec énergie :* « Mais si nous avons des difficultés, si l'inflation galope, si l'on organise chez nous des concerts de casseroles comme au Chili, si nous tombons dans le chaos économique, alors oui il y aura grand péril. Le gouvernement est solide, mais la démocratie est une fleur fragile... »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

● *M. Alvaro Cunhal*, secrétaire général du parti communiste portugais, estime que l'adhésion du Portugal au Marché commun européen serait « *un désastre pour l'économie portugaise* ». M. Cunhal, qui parlait devant plusieurs milliers de militants, réunis à Lisbonne à l'occasion du cinquante-sixième anniversaire de la création du P.C.P., a évoqué une interview que M. Mario Soares avait accordée en 1974 à un quotidien portugais et dans laquelle le dirigeant socialiste se déclarait opposé à l'adhésion du Portugal à la C.E.E. « *Qu'est-ce qui a fait changer M. Mario Soares d'opinion ?* », a demandé M. Alvaro Cunhal, soulignant qu'aujourd'hui la situation s'est encore détériorée et que le Portugal est « *moins que jamais capable de répondre aux exigences des marchés intérieur et extérieur* ». Le secrétaire général du P.C.P. a, da'utre part, sévèrement critiqué les mesures d'ordre économique décidées par le gouvernement et qui, selon lui, vont aggraver la situation des travailleurs et visent à la « récupération capitaliste ». — *(A.F.P.)*

● *Le prix Wateler.* — La fondation Carnegie a attribué son prix de la paix Wateler 1975 au Néerlandais Max Kohnstamm, président de l'Institut universitaire européen de Florence depuis 1973. Ce prix, fondé par le Hollandais J.O.D. Wateler, mort en 1927, couronne une personne ou une institution qui a servi la cause de la paix. Le prix 1975 n'avait pas été encore accordé en raison de difficultés d'ordre technique.

Dans le passé, il a été décerné notamment à M. Jean Monnet, Sir Anthony Eden, Mme Martin Luther King et M. Henry Kissinger. — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Brésil

● TROIS PRISONNIERS POLITIQUES, accusés d'appartenir à l'organisation d'extrême gauche Résistance armée nationaliste, ont envoyé une lettre au président du tribunal militaire de Rio-de-Janeiro pour se plaindre de tortures. Trente-six personnes, dont deux capitaines de l'armée, accusées d'appartenir à la même organisation seraient également détenus. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. IENG SARY, vice-premier ministre du Cambodge, est arrivé vendredi 4 mars à Pékin à la tête d'une délégation gouvernementale de son pays, a indiqué samedi l'agence Chine nouvelle. Il a été accueilli à l'aéroport par MM. Li Hsien-nien, vice-premier ministre chinois, et Huang Hua, ministre des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE PARTI COMMUNISTE AMERICAIN a demandé, samedi 5 mars, au président Jimmy Carter, de recevoir à la Maison Blanche M. Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien, « *pour discuter du respect des droits de l'homme au Chili par la junte de Pinochet* ». Le secrétaire général du P.C. américain, M. Gus Hall, indique également, dans un télégramme envoyé à la Maison Blanche, qu'il a invité M. Corvalan pour une tournée de conférences aux Etats-Unis, et il demande au président Carter de ne pas s'opposer à la délivrance d'un visa d'entrée au leader communiste chilien. — *(A.F.P.)*

● L'AMBASSADE SOVIETIQUE A WASHINGTON a protesté auprès du département d'Etat contre une exposition consacrée aux « *violations des droits de l'homme dans les pays socialistes* », qui s'est ouverte à la bibliothèque du Congrès américain, annonce, lundi 7 mars, l'agence Tass. Dans sa démarche auprès du département d'Etat, l'ambassade d'U.R.S.S. a indiqué que cette exposition est « *en rapport avec la campagne tapageuse soulevée aux Etats-Unis sur les soulevée aux Etats-Unis sur les prétendues violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est* » et qu'elle se présente comme « *une entreprise de provocation antisoviétique* ». Elle a précisé qu'on y distribue une brochure qui contient des « *inventions tendancieuses ayant un caractère antisoviétique* ».

Ethiopie

● SIX CENTS TRAVAILLEURS et responsables de quartiers d'Addis-Abeba et de ses environs ont reçu des armes au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée samedi 5 mars dans la capitale éthiopienne sous la présidence du lieutenant-colonel Atnafu Abate, vice-président du conseil militaire administratif provisoire (Derg). — *(A.F.P.)*

● LES AUTORITES ETHIOPIENNES ont libéré soixante prisonniers détenus pour « diverses raisons » dans la région du Tigre, située au nord du pays, annonce l'agence éthiopienne d'information. Près de la moitié des étudiants de l'université d'Addis-Abeba ont repris les cours vendredi 4 mars après une grève de quarante jours. Ils avaient reçu mardi un ultimatum des responsables de l'Université. On a appris par ailleurs le vendredi 4 mars qu'un responsable de quartier, M. Fikre Sélassié Titebe, a été assassiné mardi à Addis-Abeba. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● M. RAPHAEL BARBOSA, ancien responsable du P.A.I.G.C. (parti africain pour l'indépendance de la Guinée Bissau et les îles du Cap-Vert), arrêté en 1974 par ses compagnons de lutte, a été condamné à mort pour « *trahison* » vendredi 4 mars par le tribunal militaire de Bissau. — *(A.F.P.)*

Inde

● UNE GREVE DE LA FAIM sera observée jeudi 10 mars par tous les détenus politiques indiens, a déclaré vendredi 4 mars un des chefs de l'opposition, M. Narayan, en traitement dans un hôpital de Bombay. Selon le parti d'opposition Janata, les prisonniers politiques sont encore au nombre de 30 000. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LA CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS DU 20 MARS, — la première des cinq consultations populaires qui auront lieu à Madagascar de mars à juin — s'est ouverte officiellement dimanche 6 mars. Elle se déroulera dans les quelque onze mille « *fokontany* » de toute l'île (circonscriptions villageoises dans les campagnes, quartiers dans les communes urbaines). Ces « *collectivités décentralisées* », disposant du pouvoir de délibération, de décision et d'exécution, auront à élire des « *comités exécutifs* ». — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LE DEUXIEME CONGRES DE L'UNION DES ECRIVAINS ET DES JOURNALISTES PALESTINIENS s'est ouvert, vendredi 4 mars, à Tunis, en présence de quelque deux cents participants. Les travaux ont pour thème « *l'indépendance de la volonté palestinienne, seul garant de la poursuite de la lutte* ». Le président Bourguiba a reçu les congressistes et a réaffirmé son « *appui sans réserve ni hésitation* » à la résistance palestinienne « *majeure et vigoureuse* ». — *(Corresp.)*

Vietnam

● LA BANQUE MONDIALE a confirmé, mercredi 2 mars, qu'elle étudiait des demandes de crédit présentées par Hanoï pour l'irrigation du delta du Mékong, le développement de la production du charbon, dans le nord, et de l'électricité dans le sud. Ces projets visent à accroître les exportations, ont déclaré les autorités vietnamiennes aux représentants de la Banque mondiale chargés d'une mission d'enquête en janvier et février. — *(A.F.P.)*

● LE GENERAL GIAP, ministre vietnamien de la défense, se rendra en U.R.S.S. à la mi-mars pour une visite officielle, a annoncé l'agence Tass le vendredi 4 mars. — *(A.F.P.)*

Espagne

Le congrès de l'Alliance populaire a exalté l'œuvre de Franco

De notre correspondant

Madrid. — Le dimanche 6 mars, trois partis politiques ont célébré à Madrid la clôture de leurs congrès. Il s'agit de l'Alliance populaire (néo-franquiste), des cercles Jose-Antonio (phalangistes) et de la Fédération madrilène du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol « rénové »).

Le plus important a été sans nul doute celui de l'Alliance populaire, formée de sept groupes ayant chacun à sa tête un ancien ministre de Franco. Son secrétaire général est M. Manuel Fraga Iribarne, ancien ministre de l'information, que la presse espagnole surnomme « Cyclone Manolo » en raison de ses interventions impétueuses. Le congrès a approuvé la fédération des sept groupes et le programme à l'unanimité des trois mille cinq cents délégués.

Un slogan : « *Réformer ce qui est nécessaire, conserver ce qui est valable.* » Mais si l'on s'en tient aux discours des orateurs il s'agit bien plus de « conserver » que de « réformer ». M. Fraga a déclaré que « *l'Alliance est une force politique qui refuse d'accepter la destruction de l'œuvre gigantesque de ces quarante dernières années et qui veut maintenant administrer cette réussite* », phrase à laquelle les congressistes répondirent, debout, scandant « *Franco, Franco, Franco* », rappelant ainsi les acclamations que soulevaient les apparitions du Caudillo pendant la dictature.

Le secrétaire général devait ajouter : « *Nous proposons un Etat fort, capable de défendre l'ordre, la paix, la loi et les intérêts internationaux de notre patrie. (...) Nous voulons que notre société se modernise sans pour autant la détruire et sans porter atteinte à sa morale traditionnelle.* »

Si le langage de Fraga est « dur », celui utilisé par les jeunesses de l'Alliance peut être qualifié de « brutal ». *El Socialista* (organe national du P.S.O.E.) a publié le texte des menaces reçues au siège de la fédération socialiste de la Rioja et signé par le front des jeunesses de l'Alliance populaire : « *Compte tenu de votre haine contre le christianisme, de votre démocratie qui inspire le dégoût, de votre totalitarisme marxiste que vous tentez de cacher, nous vous avons déclaré la guerre. Vous pouvez vous préparer à recevoir de solides raclées. Bien entendu, nous ferons sauter votre sale terrier.* »

L'Alliance, qui, selon certains sondages d'opinion, peut compter sur un tiers des électeurs, préoccupe sérieusement le gouvernement. Le principal adversaire de l'Alliance populaire est le Centre démocratique, dirigé par deux anciens ministres « libéraux » de Franco : MM. Pio Cabanillas et de Areilza, comte de Motrico, et qui regroupe des libéraux, des chrétiens-démocrates et des sociaux-démocrates. Mais le Centre démocratique ne semble pas posséder la force suffisante pour freiner l'Alliance.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *L'Internationale socialiste* apporte son « *appui absolu* » au parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) de M. Felipe Gonzalez, a déclaré samedi son secrétaire général, M. Bernt Carlson, au cours d'une conférence de presse donnée à Madrid.

● *De violents affrontements* ont opposé samedi soir 5 mars, à Pampelune, manifestants favorables à l'amnistie et forces de l'ordre. Les manifestants, au nombre d'un millier environ, après avoir élevé des barricades dans le centre de la capitale de la Navarre, ont finalement été dispersés par les policiers à coups de matraque et de balles de caoutchouc. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

RÉCUSANT UN RAPPORT AMÉRICAIN SUR LES DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement renonce à l'aide militaire de Washington

Le gouvernement brésilien a fait savoir, le lundi 7 mars, qu'il considérait comme « clos » l'incident diplomatique avec Washington provoqué par l'envoi d'un mémorandum américain sur les droits de l'homme au Brésil. Brasilia ne tiendrait pas à envenimer les choses avec les Etats-Unis, mais il maintiendrait sa décision, annoncée samedi, de mettre un terme à l'aide militaire américaine.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Rien ne va plus entre le Brésil et les Etats-Unis. Après avoir repoussé, le 1er mars, les pressions américaines visant à modifier sa coopération nucléaire avec Bonn, Brasilia a annoncé qu'il récusait l'aide militaire des Etats-Unis fixée pour l'année 1977-1978 à 50 millions de dollars.

Le Brésil n'admet pas qu'une telle assistance soit liée à la façon dont il respecte les droits de l'homme sur son territoire. Le gouvernement Geisel l'a refusé avant même que le Congrès de Washington examine le rapport sur les droits de l'homme au Brésil que vient de lui adresser la Maison Blanche.

Que des raisons humanitaires et morales soient à l'origine de la tension entre les deux pays relève du paradoxe. Personne n'ignore la part prise par les Etats-Unis dans l'élaboration au Brésil d'une doctrine et de méthodes destinées à en finir avec le « communisme » et la « subversion ». En février 1976, l'identité idéologique et politique entre les deux pays était sanctionnée par M. Kissinger lors d'une visite à Brasilia. Le secrétaire d'Etat avait accordé alors un traitement privilégié au Brésil en mettant en place un mécanisme de consultations réciproques et il lui avait décerné un satisfecit moral en affirmant qu'il n'existait pas « *deux autres peuples* » (que l'américain et le brésilien) *plus préoccupés par la dignité et les valeurs fondamentales de la personne humaine* ».

Le ton a bien changé. Et ce n'est pas seulement en raison des initiatives moralisatrices de M. Carter. Comme l'a rappelé l'ambassadeur américain à Brasilia, c'est en juin 1976, sous l'administration Ford, que le département d'Etat a décidé de fournir au Congrès des rapports sur la situation des droits de l'homme dans chacun des quatre-vingts pays qui reçoivent des Etats-Unis une aide militaire.

Le rapport concernant le Brésil doit être débattu à Washington ces jours prochains. Par courtoisie, a précisé l'ambassade, une copie en a été remise le vendredi 4 mars au ministère brésilien des affaires étrangères. Quelques heures après, le ministère retournait le texte à l'ambassade en affirmant qu'il contenait « *des commentaires et des arguments tendancieux et inacceptables* ».

Samedi, le gouvernement brésilien remettait à l'ambassadeur américain, M. John Crimmins, une note indiquant qu'il « *récusait à l'avance une assistance militaire qui dépendrait directement ou indirectement de l'examen préalable par un gouvernement étranger d'affaires qui sont de la compétence exclusive du gouvernement brésilien* ».

Le même jour, l'ambassade américaine répliquait par une autre note expliquant que l'inquiétude au sujet des droits de l'homme ne pouvait être considérée comme une ingérence dans les affaires intérieures des nations. « *Le point de vue du gouvernement américain*, disait la note, *c'est qu'une telle préoccupation transcende les frontières nationales.* »

Le rapport consacré au Brésil abordait de nombreux sujets : les tortures, les arrestations arbitraires, les violences commises contre l'Eglise, les « cassations » de parlementaires, la censure sur la presse, les activités de l'Escadron de la mort, les atteintes aux droits des Indiens. Il a été rédigé à l'aide d'informations transmises par les diplomates américains en poste à Brasilia.

Des résolutions contraires à la politique américaine

A aucun moment depuis 1964, les organisations internationales n'ont été autorisées à se rendre au Brésil pour enquêter sur le sort des « disparus » et des prisonniers politiques. Le gouvernement Geisel a toujours laissé entendre qu'il n'admettrait pas que les *services* de sécurité (c'est-à-dire les tortionnaires) soient mis au rang des accusés. Quant l'opposition a tenté de former une commission parlementaire d'enquête en mars 1975, elle a aussitôt essuyé une fin de non-recevoir et les « durs » de l'armée l'ont accusée d'agir à l'instigation des communistes.

Mais la décision de rompre des lances avec les Etats-Unis est due aussi à la dégradation spectaculaire des relations avec un pays longtemps considéré comme le meilleur allié.

C'est avec l'arrivée à la présidence du général Geisel, le 15 mars 1974, que la diplomatie brésilienne a pris définitivement ses distances à l'égard de l'ancien protecteur. Dès cette année-là, Brasilia établissait des relations diplomatiques avec Pékin. En 1975, il signait un accord de coopération nucléaire avec Bonn. Puis venait la reconnaissance du gouvernement formé par le M.P.L.A. plusieurs mois avant la fin de la guerre en Angola et le vote à l'ONU contre le sionisme, « *considéré comme une forme de racisme* ».

Déjà des limites étaient indiquées à la marge de manœuvre de Brasilia : Washington tolérerait mal que, dans les instances internationales, les Brésiliens fassent délibérément bloc avec d'autres pays pour adopter des résolutions contraires à la politique américaine.

La visite de M. Kissinger a caché pour un temps les divergences entre les deux pays. De l'aveu américain, le mécanisme de consultations réciproques mis en place à l'époque et dont Brasilia était la seule capitale latino-américaine à bénéficier était destiné davantage à flatter l'amour-propre national qu'à établir entre Brasilia et Washington un dialogue de puissance à puissance. D'ailleurs, aussitôt adopté, le mémorandum de février 1976, qui prévoyait des consultations deux fois par an au niveau gouvernemental, a été pratiquement sans effet.

Accentués par la crise économique mondiale, les ressentiments de Brasilia à l'égard des américains ont vite resurgi. Le gouvernement Geisel a ressenti les inconvénients de liens exagérément étroits avec les Etats-Unis. Au cours des dernières années, le commerce bilatéral n'a cessé de se déséquilibrer au détriment du Brésil. En 1975, les Américains ont été responsables avec 1 milliard 800 millions de dollars de plus de la moitié du déficit commercial brésilien. En accumulant les taxes à l'importation, ils ont amené leur principal partenaire en Amérique du Sud à agiter la menace de représailles.

La situation s'est aggravée lorsque le gouvernement Carter a lancé son offensive contre l'accord nucléaire signé entre Bonn et Brasilia. Les Américains sont persuadés que le Brésil peut très bien produire de l'énergie atomique dans des conditions satisfaisantes sans se doter d'une usine de retraitement des combustibles irradiés, l'un des deux points de l'accord visé par le nouveau président. Le 1er mars dernier, le sous-secrétaire d'Etat à l'énergie, M. Warren Christopher, est venu à Brasilia proposer une formule de rechange : les Etats-Unis s'engageraient à fournir au Brésil l'uranium enrichi dont il aura besoin pour alimenter les huit réacteurs nucléaires achetés à l'Allemagne. En échange le gouvernement de Brasilia renoncerait à construire sur son sol les usines d'enrichissement et de retraitement que Washington souhaite internationaliser.

« Pas une grande perte »

Le gouvernement Geisel ne négociera pas un seul point de l'accord. Quelques jours après, il a été amené à braver une fois de plus son « allié » américain. Plusieurs chefs militaires se sont d'ailleurs empressés d'affirmer que l'aide américaine ne serait pas une grande perte. Il s'agit, comme on sait, d'une ouverture de crédits et les responsables des achats de matériel assurent qu'ils y recouraient de moins en moins ces dernières années.

L'armée de l'air a en effet renouvelé complètement son équipement en achetant seize Mirage et quarante-deux chasseurs F-5 dont les derniers exemplaires ont été livrés en 1976. En outre, elle dispose d'une entreprise brésilienne, EMBRAER, qui lui fournit des petits avions d'entraînement. L'armée de terre affirme qu'elle est presque auto-suffisante grâce à l'entreprise de matériel de guerre IMBEL, montée à Saint-Paul. Seule la marine dépend encore des Etats-Unis pour certaines fournitures. L'entraînement d'officiers brésiliens aux Etats-Unis devrait continuer dans la mesure où il est directement pris en charge par le gouvernement. La presse a souligné que 50 millions de dollars représentent de toute façon une somme bien petite par rapport aux 2 milliards de dollars consacrés cette année par le pays à sa défense.

Tandis qeu les militaires interrogés affirment qu'ils se sont efforcés depuis longtemps de diversifier leurs sources d'approvisionnement en matériel de guerre et qu'ils continueront de le faire, les hommes politiques dénoncent cette « *nouvelle ingérence* » américaine dans les affaires de la nation. Même le secrétaire général du parti d'opposition, M. Ramalho, a déclaré apporter son appui au président « e nce moment historique » : un appiu tactique qui fait peu de cas de celui que le président Carter apporte — adroitement ou non — aux démocrates brésiliens.

CHARLES VANHECKE.

Guatemala

● UN MORT ET HUIT BLESSES, dont quatre parmi les forces de l'ordre. Tel est le bilan des incidents qui ont eu lieu le vendredi 4 mars à Quetzaltenango, deuxième ville du Guatemala. — *(A.F.P.)*

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

États-Unis

Quarante-deux citoyens « en direct avec Jimmy »

De notre correspondant

Washington. — Installé à la Maison Blanche depuis six semaines, le président Carter continue à faire campagne. Après s'être entretenu au téléphone pendant deux heures, samedi 5 mars, avec quarante-deux de ses concitoyens, il s'est déclaré *« très satisfait »*. Mais en quoi les quarante-deux personnes, qui ont eu la chance de l'avoir au bout du fil sur les quelque neuf millions qui l'on appelé ont-elles pu l'éclairer davantage que les milliers de lettres reçues à la Maison Blanche chaque semaine ?...

« Ask president Carter » (Demandez le président Carter), l'émission, patronnée par une des grandes chaînes de radio-télévision, a été un exercice de relations publiques dans lequel le président Carter excelle. *« Une expérience unique et historique de communication entre le président et son peuple »*, a dit Walter Cronkite, vieux routier de la télévision, qui présentait le programme. C'était, en effet, la première fois qu'un président répondait en direct aux appels téléphoniques de ses administrés. Mais si l'expérience est assez nouvelle pour M. Cronkite, elle ne l'était pas pour M. Carter, qui avait déjà utilisé cette formule quand il était gouverneur de Georgie.

Très à l'aise, dans le style familier qu'il avait déjà illustré dans la causerie télévisée où il était apparu en cardigan, le président Carter bavarda librement avec ses interlocuteurs, tous très courtois et même déférents. A aucun moment le technicien chargé de couper le programme en cas de remarque grossière ou obscène n'eut à intervenir. La familiarité traditionnelle — souvent superficielle — des rapports humains au Etats-Unis facilitait la tâche du président. M. Carter usa et abusa des *« Hi, Jerry ! Hi, Philipp ! Hi, Cheryl ! »* en réponse à de très conventionnels *« monsieur le Président »*. Seule une petite fille de onze ans se permit un *« Hello Jimmy ! »*. Elle voulait savoir pourquoi Amy, la fille du président, préférait aller à l'école publique.

Aucune des questions, qui allèrent des relations avec Cuba à la pratique du karaté coréen dans l'armée, de la négociation sur Panama jusqu'au prix du café ou aux traitements des membres du Congrès, ne fut vraiment acrimonieuse. Un jeune homme demanda cependant pourquoi « Chip », le fils du président, sa femme et sa fille vivaient à la Maison Blanche *« aux frais du contribuable »*, et pourquoi sa belle-fille avait accouché gratuitement dans un hôpital militaire. Le président répondit qu'il payait de sa poche l'entretien de sa famille, que Chip lui rendait beaucoup de services, et que le médecin de la Maison Blanche s'occupait traditionnellement du président et de sa famille.

Pas d'animosité envers la France

Sur les quelques questions de politique étrangère, le président apporta peu de nouveau à ses déclarations antérieures et à celles de M. Cyrus Vance. Il a confirmé qu'aucune condition préalable n'avait été posée aux négociations avec Cuba, mais il a précisé que la normalisation des relations américano-cubaines dépendait de changements importants dans l'habitude de La Havane. A propos de l'atterrissage de Concorde à New-York, il a indiqué que la décision serait dictée par un souci de protéger l'environnement et non par une animosité quelconque envers le peuple français ou par esprit de compétition avec la France en matière de transport supersonique (1).

Ce *« phone-in »* s'inscrit dans une série de gestes visant à illustrer la simplicité, l'amabilité du nouveau président, décidé à faire oublier la *« présidence impériale »* de ses prédécesseurs. La marche à pied du Capitole à la Maison Blanche, la causerie télévisée en cardigan, la suppression des voitures de service, l'abandon de la sonnerie *Hail to the Chief* (l'équivalent de *Aux Champs*), les entorses au protocole des visites des chefs d'État étrangers, la participation prochaine du président à une discussion municipale et à un pique-nique géant, l'envol de quatre cent cinquante mille lettres pour solliciter l'avis du public en matière de politique énergétique, sont autant d'initiatives qui répondent à l'une des préoccupations politiques majeures du nouveau président : *« Aller au peuple »*, sans passer par l'intermédiaire du Congrès ou de la presse, afin de consolider sa position en vue des affrontements difficiles qui se préparent au Capitole sur son programme.

« Ask president Carter » peut être considéré comme l'excellente performance d'un bon spécialiste de la manipulation des masses : il a voulu donner l'illusion qu'en accédant directement au président on peut modifier les relations de gouvernant à gouverné...

HENRI PIERRE.

(1) M. Carter a expliqué à l'un de ses interlocuteurs qu'il avait fait part au gouverneur de l'Etat de New-York, M. Hugh Carey, de la conversation téléphonique qu'il avait eue à ce sujet vendredi avec M. Valery Giscard d'Estaing. Le président a rappelé qu'il n'avait « aucun contrôle » sur la décision que prendrait le 10 mars l'autorité du port de New-York.

LE PRÉSIDENT A DEMANDÉ A PLUSIEURS GOUVERNEMENTS DE RÉDUIRE LEURS VENTES D'ARMES

Washington (A.F.P.). — Au cours d'une interview publiée samedi 5 mars à Washington avec vingt-deux directeurs de journaux et de stations de radio et le télévision des Etats-Unis, M. Carter a révélé qu'il avait demandé aux gouvernements français, ouest-allemand, soviétique et britannique de se joindre aux Etats-Unis dans un effort concerté pour réduire leurs ventes d'armes. « Ils ont répondu favorablement jusqu'ici, mais nous ne sommes pas encore arrivés à un accord tangible », a dit M. Carter.

Parlant de la situation au Proche-Orient, M. Carter a jugé qu'il est difficile pour un de ces pays, individuellement, de cesser d'acheter des armes. Cela ajoute à la responsabilité des Etats-Unis, principal fournisseur d'armes dans le monde, d'amener tous ces pays, collectivement, à réduire leurs achats d'armement, a dit encore le président.

Pérou

LA VISITE DU PRÉSIDENT VIDELA

L'Argentine va livrer une centrale nucléaire à Lima

A l'issue de la visite que le président argentin Jorge Videla a faite du 3 au 6 mars à Lima, un communiqué officiel a annoncé que l'Argentine allait livrer une centrale nucléaire au Pérou. Le gouvernement péruvien a confirmé, d'autre part, qu'il avait acheté à l'Union soviétique du matériel militaire pour une valeur totale de 250 millions de dollars (1 milliard 125 millions de francs).

De notre correspondant

Lima. — Il ne s'agit pas de former un axe Buenos-Aires-Lima : tant du côté péruvien que du côté argentin c'est ce qui a été répété pendant la visite que le président Videla vient d'effectuer à Lima. On n'en a pas moins mentionné, des deux côtés, la nécessité d'un rééquilibrage au sein du « cône sud ».

A Lima, on attendait avec intérêt l'arrivée du président Videla, qui avait été avancée de quelques mois à la demande des Péruviens. La diplomatie des deux pays a suivi, ces dernières années, une trajectoire sensiblement parallèle. A l'époque des présidents Peron et Velasco, les deux pays s'étaient lancés dans une politique « tiers-mondiste » et non-alignée. Ce qui avait contribué à les isoler au sein d'un continent latino-américain où les régimes conservateurs prenaient progressivement l'avantage. Depuis un an, tant à Buenos-Aires qu'à Lima, on a donné la priorité à l'Amérique latine.

Le Pérou s'inquiète de la situation à sa frontière sud. Si la tension avec le Chili a décru depuis le mois de décembre, elle reste réelle. Pour l'Argentine, le problème est d'équilibrer l'influence croissante du Brésil dans la région. Les deux pays ont entamé une série de rencontres présidentielles. Le général Morales Bermudez a déjà rencontré, outre le président brésilien, deux de ses collègues du pacte andin, tandis que le général Videla rend visite aux chefs d'Etat de plusieurs pays voisins du Brésil.

La politique « tiers-mondiste » n'a pas été totalement abandonnée par Lima. De plus, le président Videla ne dispose que d'une étroite marge de manœuvre. Il doit compter avec les éléments « durs » des forces armées argentines, notamment la marine, partisans d'un rapprochement avec le Brésil, et d'une intégration du pays dans un « cône sud » dont ils partagent les options politiques. En revanche, une liaison plus étroite avec le Pérou renforcerait la position des militaires « libéraux » de Buenos Aires.

THIERRY MALINIAK.

● *Dans un texte commun*, la centrale syndicale communiste C.G.T.P., la plus importante du pays, La C.N.T., de tendance démocrate-chrétienne et différents syndicats, dont ceux des journaliste et des enseignants regrettent la présence du général Videla au Pérou et dénoncent *« la violation réitérée et systématique des droits syndicaux des travailleurs argentins »*. La Fédération nationale des collèges d'avocats du Pérou proteste contre *« les disparitions, les enlèvements, les emprisonnements et assassinats de citoyens argentins »*. Un autre communiqué a mpar ailleurs été remis par le Commando militaire du 3 octobre, un petit groupe clandestin d'officiers radicaux, critique violemment la rencontre entre les chefs d'Etat, qui *« ont tous deux livré le patrimoine national à l'impérialisme et muselé l'expression du peuple. »*



DIPLOMATIE

AU « SOMMET » AFRO-ARABE DU CAIRE

Les textes soumis à la conférence plénière ne précisent pas le montant de l'aide financière des pays pétroliers

De notre correspondant

Le Caire. — Les travaux des ministres des affaires étrangères d'Afrique et du monde arabe se sont terminés le dimanche 6 mars, au Caire, par l'adoption à l'unanimité d'un ensemble de textes sur la coopération politique et économique arabo-africaine, qui donnent satisfaction aux Arabes dans la mesure où l'aide financière de ces derniers aux Africains n'y est pas chiffrée. Ces documents sont soumis à l'approbation des chefs d'Etat arabes et africains, ou de leurs représentants, réunis à partir de ce lundi dans l'austère auditorium de l'ancien parti unique égyptien, le long du Nil, auquel, pour la circonstance, un immense jet d'eau donne des airs de lac Léman.

Un discours du président Sadate devait ouvrir officiellement, ce lundi matin, la première conférence « au sommet » afro-arabe.

Plus de la moitié des nations arabes et africaines seront en principe représentées par leur chef d'Etat, les autres ayant délégué leur premier ministre ou une personnalité de haut rang. Il est étonnant que tant de chefs d'Etat — dont certains, lorsqu'ils s'absentent de chez eux, ont de sérieuses craintes pour l'avenir de leur régime — aient fait le voyage du Caire pour prononcer une allocution et adopter une sorte de charte sur les relations afro-arabes que les secrétaires généraux de la Ligue arabe et de l'O.U.A. auraient très bien pu signer, et sur l'application de laquelle la plupart des dirigeants arabes ou africains n'ont guère d'illusion. Les relations bilatérales continueront vraisemblablement d'être la véritable trame du dialogue afro-arabe, comme cela est déjà le cas pour le dialogue euro-arabe, ne serait-ce que parce que certains gouvernements, comme ceux de Ryad ou de Tripoli, tiennent à conserver leurs « clients » respectifs au sud du Sahara.

Si les Africains ont finalement accepté que le montant de l'assistance arabe ne soit pas fixé, c'est que nombre de promesses d'aide bilatérale ont été prodiguées en secret.

Ryad et Koweït qui, au cours du lustre écoulé, ont consacré au tiers-monde un pourcentage record de leurs revenus, sont considérés comme de véritables « vaches à lait ». Ils en ressentent de l'irritation, comme des touristes assiégés par des mendiants. Leurs délégués au Caire se montrent le moins possible.

Il faura de grandes envolées littéraires, comme celles dont le président-poète du Sénégal a le secret, pour faire un peu oublier que les rapports afro-arabes, jadis marqués par l'esclavage, sont aujourd'hui, sous bien des aspects, une affaire de « gros sous ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Trente-six chefs d'État ont annoncé leur participation

Le Caire. — *Selon les services du protocole égyptien, trente-six chefs d'Etat, sur soixante invités, ont officiellement accepté de participer « au « sommet » du Caire. Vingt-deux d'entre eux étaient déjà arrivés le dimanche 6 mars. Pour les Arabes, outre le président Sadate, sont présents le roi Hussein de Jordanie, les émirs Issa de Bahrein et Khalifa de Qatar, le cheikh Zayed, chef de l'Etat des Emirats arabes unis, les présidents Assad de Syrie, Hamdi du Yémen du Nord, Robaye du Yémen du Sud, Nemeiry du Soudan, Sarkis du Liban, Ould Daddah de Mauritanie et Boumediène d'Algérie. La Palestine étant membre à part entière de la Ligue arabe depuis l'an passé, M. Arafat, président de l'O.L.P., participe au « sommet » avec les mêmes droits que les chefs d'Etat. L'Irak a délégué son vice-président, M. Mohieddine Maarouf, la Tunisie son premier ministre, M. Nouira, et le sultan Qabous d'Oman son conseiller, M. Ben Chehab.*

Pour les Africains, étaient déjà au Caire dimanche soit les présidents Khama du Botswana, Ahidjo, du Cameroun, Kountché du Niger, Lamizana de Haute-Volta, Traore du Mali, Bongo du Gabon, Kaunda de Zambie, Bagaza du Burundi, Senghor du Sénégal, et Malloum du Tchad. Les rois du Lesotho et du Swaziland ont envoyé leur premier ministre, de même que les îles Seychelles (M. Mancham), l'île Maurice (Sir Ramgoolam), et le Centrafrique (M. Patasse). Le Kenya, la Tanzanie et les Comores ont délégué leur vice-président, le Nigeria son ministre des affaires étrangères, le Mozambique et la Gambie leurs ministres du développement. Le président Amin Dada, d'Ouganda, a annoncé son arrivée pour ce lundi matin, avec un « discours urgent » en poche. On compte beaucoup sur l'arrivée impromptue du colonel Kadhafi de Libye pour animer un peu la conférence.

Les nationalistes de Djibouti, de Rhodésie, d'Afrique du Sud et de Namibie ont le statut d'observateurs. Le Front de libération de l'Erythrée est venu à titre officieux, et le ministre éthiopien présent n'est pas parvenu à faire adopter une motion condamnant les mouvements séparatistes. Le Front Polisario du Sahara occidental ne s'est pas manifesté.

Les chefs d'Etats arabes des pays du champ de bataille, Liban compris, et leurs commanditaires pétroliers, devaient conférer, à part, le 6 mars. Mais ce « sommet » restreint ne s'est finalement pas réuni. S'il a lieu, il pourrait se tenir entre le 9 et le 12 mars, c'est-à-dire après la conférence afro-arabe et avant la réunion, au Caire, du Conseil national palestinien.

J.-P. P.-H.

ASIE

Le sous-continent indien ou le rocher de Sisyphe

(Suite de la première page.)

La nouvelle politique démographique s'exprime cependant avec plus de nuances. Elle a évolué depuis sa présentation, le 16 avril 1976, par le Dr Karan Singh, ministre de la santé et du plan familial ; elle laisse aux gouvernements régionaux le soin de décider si la stérilisation doit être rendue ou non obligatoire. « *Nous pensons,* indiquait alors le ministre, *que là où l'Assemblée législative d'un Etat décide en toute liberté qu'il est nécessaire de faire voter une législation permettant la stérilisation obligatoire, elle est libre de le faire ; nous conseillons aux Etats, dans ce cas, de fixer la limite à trois enfants, et de l'appliquer uniformément à tous les citoyens résidant dans cet Etat, sans distinction de caste, de religion ou de communauté* ».

Plusieurs Etats — le Pendjab, le Maharastra et l'Haryana — s'engagèrent dans cette voie. Leurs *Assemblées votèrent des loi* rendant la stérilisation obligatoire. Aucun, toutefois, n'alla jusqu'à assumer les risques politiques que *représentait leur* application. *Le* Maharashtra, par exemple, qui est aussi peuplé que la France, a prévu que dans un couple ayant trois enfants ou plus (sauf si ces enfants sont du même sexe) le père ou la mère devra être stérilisé. « *Les praticiens,* précise le texte, *seront invités à stériliser les couples entrant dans cette catégorie, même sans leur consentement.* »

Si nulle part de telles dispositions n'ont été mises en pratique, la campagne nationale sans précédent (l'Etat a fait appel à une agence de publicité) lancée dans la foulée de l'état d'urgence, au cours du second trimestre 1975 (1), et assortie çà et là de mesures d'intimidation, a *tout de même* « persuadé » de se faire stériliser des millions de pauvres, attirés par une médiocre indemnité. Des méthodes coercitives sont d'autre part employées à l'égard des fonctionnaires, qui, en principe, se verront supprimer, dès octobre 1977, s'ils ont plus de trois enfants, les avantages dont ils disposent (logement, transports gratuits). De grands établissements privés imposent depuis longtemps la limitation des naissances à leur personnel afin de réduire leurs charges sociales.

Comment, dès lors, être surpris que New-Delhi ait célébré comme une performance nationale le fait que six millions de stérilisations (vasectomies ou tubectomies) ont été réalisées au cours des *neuf* derniers mois de 1976 ! Ce chiffre est sans doute exagéré, les Etats régionaux ayant intérêt à gonfler leurs résultats pour s'attirer les bonnes grâces du gouvernement central. Notable en milieu urbain, le « succès » de la campagne l'a été beaucoup moins dans les régions rurales, où une *famille* nombreuse où les garçons prédominent demeure le seul moyen dont disposent les paysans d'assurer leurs vieux jours (2).

Certains propriétaires terriens, craignant de manquer de main-d'œuvre à bon compte, se sont montrés de surcroît hostiles à cette campagne qui, parfois, a suscité une véritable psychose et des réactions désastreuses. Des cas de stérilisation forcée ont entraîné des troubles graves et des dizaines de victimes. L'opposition a *exploité ces « bavures » et condamné la politique gouvernementale.* Afin d'apaiser les musulmans et les chrétiens — les deux communautés les plus prolifiques — mais aussi les hindous orthodoxes, les autorités ont dû, à diverses reprises, dénoncer l'attitude de propagandistes trop zélés, et faire quelque peu machine arrière.

Agir sur les causes de la fécondité

Au début de 1977, le gouvernement indien tira argument du fait que l'objectif de 4,3 millions de stérilisations pour l'année 1976 avait été largement dépassé pour encourager les services de la santé à concentrer leurs efforts sur les autres méthodes (3). En fait, la *politique annoncée en avril 1976* — qui, elle, demeure en vigueur — tenait déjà compte des *réactions défavorables que susciterait le recours à des pratiques radicales.* Elle entend s'attaquer aux facteurs socio-culturels, principale cause de la fécondité. Le nombre d'enfants diminue en effet au fur et à mesure que le niveau de vie et d'éducation s'améliore, et les cadres indiens n'ont généralement pas plus de deux ou trois enfants. La coutume des mariages précoces est « découragée ». L'âge minimum de nuptialité a été relevé de quinze à dix-huit ans pour les filles, et de dix-huit à vingt et un ans pour les garçons.

Mais peut-on limiter les naissances sans de profondes transformations des mœurs et de l'économie agraire, dans un pays où l'enfant est vénéré ? N'est-ce pas parce que ces conditions n'ont pas été remplies que l'Inde a eu recours à des méthodes *heurtant* la morale, et les milieux confessionnels ? Les progrès de la production de biens alimentaires, du pouvoir d'achat, de l'éducation, n'ont pas été suffisants pour modifier, comme dans les pays développés, les attitudes traditionnelles devant la natalité.

« *Le plan familial dans notre pays,* tente d'expliquer Mme Gandhi sur de grands placards publicitaires, *est une part essentielle de l'ensemble de notre stratégie visant à accroître le bien-être.* ». En fait, la majorité des familles admettent la nécessité de mettre au monde moins d'enfants, pour peu que des « compensations » économiques et sociales leur soient offertes. La « demande » existe pour une maîtrise de la natalité, même dans les campagnes, surtout de la part des femmes, mieux à même que les hommes de mesurer le « poids » d'une nombreuse progéniture. Aussi est-ce à elles que s'adresse, principalement, le programme à long terme d'avril 1976.

L'objectif est de ramener le taux de natalité de 37 ‰ en 1975-76, à 25 ‰ d'ici à 1984. Un point par an ! Tâche impossible aux yeux de certains spécialistes, qui font valoir que cela supposerait que cinquante millions de couples en âge de procréer, ayant trois enfants ou plus, recourent en permanence à une méthode de contraception. On en comptait quinze millions seulement en 1975.

Le taux de croissance de la population a progressé de 21,6 %, entre 1951 et 1961, à 24,8 %, *entre 1961 et 1971.* C'est cette accélération que l'Inde veut inverser. Or, ainsi que le note un médecin, le Dr. Banerji, « *en dépit des énormes investissements, de la volonté affirmée des planificateurs et de dirigeants politiques, du recours à des moyens discutables, d'un point de vue moral (les camps de vasectomie), le programme antérieur de contrôle des naissances n'est pas parvenu à réduire, par le passé, le taux de natalité* ». Celui-ci, qui était de 40 ‰ pour la période 1941-1951, est passé à 41 ‰ pour 1961-1971 ! (4).

Du moins ce programme incitatif, qui existe depuis vingt-cinq ans, a-t-il permis de mettre en place une importante infrastructure (centres de planning familial, médecins, assistantes, agents recruteurs...). Quel Indien (et surtout Indienne) n'en a pas vu le symbole, un triangle rouge renversé !

S'attaquer à la liberté de procréer

Ces services ont fourni un « soutien logistique » à l'entreprise. Mais, si les résultats de celle-ci apparaissent négligeables avec le recul du point de vue démographique, ils sont catastrophiques, de toute évidence, du point de vue politique.

En 1975 et 1976, les responsables indiens ont estimé que l'état d'urgence créait les conditions « favorables » à l'emploi de méthodes draconiennes. L'Etat, ayant mis en sommeil les libertés fondamentales, pensait pouvoir s'attaquer aussi à la liberté de procréer. Le plan familial était devenu une grande affaire nationale, traitée, disait-on « *sur un pied de guerre* ». Mais, dès le début de 1977, les excès commis au cours d'opérations de stérilisation forcée — scandaleuses mais marginales au regard des millions pratiquées sans incident — se faisaient sentir dans les milieux populaires et chez les musulmans, la clientèle traditionnelle du Congrès.

Ces conséquences politiques *furent plus manifestes* encore lorsque, les élections étant annoncées, les partis de l'opposition purent exprimer leurs points de vue. Des communistes orthodoxes aux conservateurs, ils déclenchèrent l'offensive contre la politique antinataliste, en vue de « récupérer » les voix de ceux qu'elle mécontenta. Dans un souci d'apaisement, le gouvernement assura alors, en février dernier, bien que le contrôle des naissances demeurât une priorité, qu'il ne serait plus appliqué de façon autoritaire.

Donné à la veille des élections, un tel coup de frein ne peut pas ne pas paraître un peu suspect. La classe dirigeante appréhende de plus en plus d'avoir à nourrir, loger, habiller et employer, sinon diriger un milliard d'êtres humains en l'an 2000. Si le ministre indien de la santé et du planning familial reconnaît que « *le seul combat doit être mené contre la pauvreté et non contre les gens* » (5), il déclare aussi que « *après tout, si nous, les Indiens, avons la capacité technique de construire une bombe atomique, pourquoi ne pourrions-nous pas faire une percée dans la production d'une pilule qui soit sûre, moins chère et plus efficace* ».

Au Bangladesh, le problème de la population a été déclaré « priorité n° 1 ». Le général Ziaur Rahman, au pouvoir depuis novembre 1975, s'est révélé à cet égard plus « ouvert » que ses prédécesseurs aux conseils des Occidentaux, pas toujours désintéressés. « *Si nous ne faisons rien,* a-t-il dit, *peu de choses pourront être réalisées dans d'autres domaines.* » La campagne, qui en est encore à ses débuts, a pour objectif de rendre stériles, d'ici à 1980, 12 % des quinze millions de couples en âge de procréer.

Un gros effort financier et technique est entrepris pour mettre en place une infrastructure comparable à celle que possède l'Inde. « *On a créé de toutes pièces un service pour satisfaire une demande potentielle* », nous explique un *fonctionnaire.* Il est vrai que l'effort financier est presque entièrement supporté par la Banque mondiale, le Fonds des Nations unies pour le plan familial, l'U.S. Aid — qui fournit tous les *contraceptifs* — et divers pays industrialisés (Grande-Bretagne, *Canada*, Australie, Allemagne fédérale, Norvège, Suède). Sur le terrain, quelques camps mobiles sont animés par l'Association pour la stérilisation volontaire, soutenue par l'organisme américain du même nom, qui reçoit ses fonds du Congrès de Washington. Nous avons pu visiter l'un de ces camps. Toutes les « clientes » étaient des femmes dans le plus grand dénuement (elles reçoivent un sari et une quinzaine de roupies). « *Les hommes ne viennent pas, ils ne sont pas prêts* », nous a répondu l'un des médecins responsables.

Si l'on constate une prise de conscience de l'ampleur du problème démographique, la volonté d'imposer, à l'échelle nationale, fût-ce de façon moins brutale qu'en Inde, un programme rigoureux de contrôle des naissances se manifeste à peine, sauf à l'égard des fonctionnaires. Aussi bien est-il peu probable que le taux d'accroissement de la population puisse être ramené rapidement, comme Dacca le voudrait, *de 3 % à 2 % ! Le* taux de natalité demeure l'un des plus forts au monde (46 ‰), et la mortalité (16 ‰), encore élevée, est appelée à baisser. C'est avec un bel enthousiasme que quelques milliers de vasectomies sont opérées par des organismes privés, mais le service public capable d'appliquer un vaste programme n'est pas encore en place. Enfin, la société bengalaise, avant *tout* rurale et islamique, est parmi les plus attachées aux traditions. Personnalité au sentiment religieux très *affiché,* le ministre du plan familial déclare à ses interlocuteurs masculins : « *Vous voudriez que vos enfants connaissent le Coran, donc qu'ils soient éduqués. En conséquence, vous devez en avoir moins, pour que tous puissent aller à l'école. On ne veut pas réduire le nombre de gens, mais assurer le mieux vivre à tous.* »

Allah décide

Au Pakistan, il existe une *administration* et un programme de plan familial (des « visiteuses » sont supposées se rendre plusieurs fois par an dans chaque famille). Mais, comme le fait remarquer un observateur : « « *Les motivateurs ne sont pas motivés et ne vont pas dans les villages.* » Les paysannes ne viennent pas dans les centres de P.F., car ceux-ci se trouvent dans les bourgs éloignés, et il faut... garder les enfants. Là encore, on constate que les épouses éprouvent le sentiment qu'elles ont assez d'enfants. Mais, pour les maris, c'est encore Allah qui décide : la famille, nombreuse et solidaire, gardant généralement un caractère très traditionnel, offre une garantie à ceux de ses membres qui ne travaillent pas. L'U.S. Aid et l'Allemagne fédérale ont bien financé un programme destiné à rendre pilules et condoms « *aussi accessibles que le thé ou l'aspirine* », mais il n'a eu aucun effet sur le taux de natalité (50 ‰), alors que celui de la mortalité avoisine 16 ‰. La progression est donc parmi les *plus* élevées au monde. Si le gouvernements de M. Bhutto, qui affiche en d'autres domaines des velléités réformistes, ne porte pas plus d'intérêt au contrôle des naissances, c'est sans doute que, au regard de celle de l'Inde adverse — surtout depuis la perte du Bangladesh, — la population est un facteur supplémentaire de rivalité. Quant à l'opposition, formée, pour l'essentiel, de mouvements réactionnaires et islamiques, elle est résolument hostile à toute politique antinataliste.

Il est vrai que les problèmes alimentaires ne se posent pas au Pakistan en des termes aussi aigus que dans les deux autres pays.

GÉRARD VIRATELLE.

Prochain article :

CÉRÉALES : LES LIMITES DE LA RÉVOLUTION VERTE

(1) *Le Monde* du 14-15 mars 1976, et du 24 novembre 1976, et *le Monde diplomatique* de mai 1976.

(2) Cf. « The myth of population control », par Mahmood Mamdani, *Monthly Review Press,* 116 West 14th Street, New York 1011.

(3) Des différentes méthodes, la stérilisation (tubectomie ou vasectomie) était, même avant le lancement de la récente campagne, la plus pratiquée ; viennent ensuite : les contraceptifs conventionnels (condoms, agents *spermicides*), le stérilet — qui a perdu de sa popularité — et la pilule.

(4) Deux ouvrages collectifs, écrits par des spécialistes indiens, font le tour de la question : *Population in India's development* (Ed. Vikas, New-Delhi) et *Economic and political weekly* (août 1976, Bombay). Voir également *la Question démographique dans le sous-continent indien,* par J.-C. Chesnais et J. Vallin, in revue *Tiers-Monde,* juillet-septembre 1976 (Ed. PUF).

(5) *Population, Poverty and the Future of India. New-Delhi.* Le sociologue indien, M. Mahmood Mamdani, estime que la fécondité n'est pas la cause mais la conséquence de la pauvreté et que celle-ci est le résultat de l'exploitation humaine (voir la note (2). Il démontre même que « *le bénéfice augmente au fur et à mesure que les familles s'agrandissent* (Ec. and Political Weekly, août 1976).

ASIE

Chine

Des mutations dans les organes d'information n'ont guère modifié le style de propagande

De notre correspondant

Pékin. — De nouveaux responsables sont en train de prendre la direction des principaux moyens d'information et de propagande à Pékin. Un nouveau directeur a été nommé au *Quotidien du peuple*, M. Hu Chi-wei, qui est un ancien de la maison, puisqu'il y exerçait déjà des fonctions de directeur adjoint avant la révolution culturelle. Il remplace M. Lu Ying, à qui sont reprochées ses sympathies pour les dirigeants déchus du *« groupe de Changai »*, et qui serait invité à faire son autocritique.

La revue mensuelle du parti, *le Drapeau rouge*, qui était dirigée par M. Yao Wen-yuan, a également un nouveau directeur : M. Wang Shu, ancien ambassadeur de la République populaire en Allemagne fédérale. Un autre ambassadeur, M. Tseng Tao, qui est sur le point de quitter Paris, entrerait à la direction de l'agence Chine nouvelle. Le directeur actuel de l'agence officielle chinoise, M. Chu Mu-chih, qui avait été critiqué l'été dernier lors de la campagne contre *« le vent révisionniste de droite »*, et qui avait reparu aussitôt après la chute de la *« bande des quatre »* — aurait, pour sa part, des responsabilités élargis, s'étendant à l'ensemble des moyens d'information. De nouvelles nominations sont également signalés à la radio et à la télévision.

Le Quotidien du peuple a fait allusion, le 4 mars, à cette réorganisation en écrivant que *« le comité central, ayant à sa tête le président Hua, avait récupéré les pouvoirs dans les départements et les unités où ils avait été récupérée par les membres de la bande des quatre, en particuliers le contrôle des moyens de propagande »*. Cette reprise en main a commencé par le sommet : le chef du département des relations internationales du comité central, M. eKng Piao, paraît avoir, depuis un certain temps, hérité de l'ensemble des responsabilités sur le secteur de la propagande, autrefois xeercées par M. Kang Sheng, et qui, lorsque ce dernier tomba malade puis mourut, à la fin de 1975, étalent revenues *de facto*, à M. Yao Wen-yuan. C'est en effet M. Keng Piao qui, au mois de novembre 1976, présenta, lors d'une conférence nationale des responsables de la thèmes précise sur lesquels devait être axée la campagne de critique et de dénonciation contre la « bande des quatre ».

Hormis quelques différences de *Quotidien du peuple* et à la télévision, cette réorganisation ne s'est pas encore accompagnée d'un renouvellement des techniques de propagande. Un exemple en est actuellement donné par la relance du mouvement Prende modèle sur le camarade Lei Feng, fondé sur l'exemple d'abnégatoin offert par un jeune soldat de l'A.P.L., et inauguré il y a quatorze ans. Exception faite des références à la « bande des quatre », *accusée d'avoir « saboté le Mouvement d'étude de Lei Feng »* lorsqu'elle était au pouvoir, les textes actuellement publiés — y compris un éditorial conojoint, samedi, des organes du parti et de l'armée — rappellent fort ceux que l'on avait pu lire sur le même thème ces dernières années, et notammen à la même époque l'an passé.

Certes, l'orientation générale est différente — par exemple en ce qui concerne la politique de développement économique, — mais l'arsenal de l'appareil de propagande reste, pour l'essentiel, le même. D'autant plus, pourrait-on dire, que le retour aux traditions est à l'honneur, les « Quatre » étant censés les avoir trahies. C'est à ce titre que la mémoire et les écrits de Mao Tse-toung continuent à occuper une place considérable dans la presse, le nom de l'ancien président étant constamment cité pour identifier ce qui est juste, « *correct* », conforme aux intérêts de la révolution, du peuple et de la patrie. Et si le nom de M. Hua Kuo-feng est de plus en plus fréquemment mentionné, ce n'est jamais pour le présenter comme un innovateur, mais, au contraire, comme un fidèle continuateur de l'œuvre du Grand Timonier ». *Le Quotidien du peuple* observait il y a peu que, si M. Hua Kuo-feng était aujourd'hui le successeur du président Mao, c'était non seulement parce que ce dernier l'avait choisi, mais aussi *« parce que le parti, l'armée, le peuple tout entier et la cause de la révolution prolétarienne avaient besoin de lui »*.

ALAIN JACOB.

Une historienne américaine va publier les « souvenirs » de la « camarade Chiang Ching »

De notre correspondant

New-York. — La biographie de la veuve de Mao Tsé-toung, intitulée *Camarade Chiang Ching, souvenirs de sa vie et de son histoire*, qui paraîtra le mois prochain chez Little, Brown & Co se fonde, pour l'essentiel, sur soixante heures d'interviews que Mme Chiang Ching avait accordées, durant l'été 1972, à Mme Roxane witke, professeur d'histoire à l'université de l'Etat de New-York, à Binghamton. Ces interviews s'étalent déroulées en deux phases. La première patrie officielle, eut lieu à Pékin (Mao Tse-toung et Ctau En-lai étalent au courant), la deuxième à Conton, en secret.

Les révélations contenues dans le livre, d'une lecture passionnante, ont été condamnées d'avance dans la presse chinoise où Mme Chiang Ching a été accusée d'avoir « *trahi des secrets importants du parti et de l'Etat* ». L'un des enregistrements avait avait été revu et corrigé par Chou En-lai lui-même, qui voulait s'assurer « *de son exactitude et de sa discrétion* ». Mme Chiang Ching confia à Mme Witke qu'« *elle n'avait encore jamais évoqué son passé devant un étranger* ». Elle s'étendit beaucoup plus sur les efforts qu'elle avait déployés trente années durant en tant que militante, puis dirigeante communiste, que sur sa vie conjugale.

Mme Chiang Ching parle longuement des changements intervenus dans le rôle des femmes depuis l'avènement du communisme. « *Les femmes*, dit-elle *jouèrent un rôle de premier plan dans tous les combats révolutionnaires qui se sont succédé... Lorsque, en 1952, je visitai un district rural, je trouvai les hommes en train de jouer et de gaspiller leur temps dans les maisons de thé, tandis que les femmes faisaient tout le travail.* » Depuis lors, les choses auraient, selon elle, beaucoup changé. Les femmes sont autorisées à labourer ; elle occupent des postes importants dans l'industrie, l'agriculture, l'éducation et même la défense. Mais, ajoute-t-elle, « *il y a des ombres au tableau* ». En ce qui concerne la réforme agraire et la réforme du mariage, « *beaucoup reste à faire* », dit-elle. Et d'ajouter : « *Il ne faut pas confondre l'idéal et la réalité.* » Les anciennes coutumes sont particulièrement tenances dans les campagnes, mais selon Mme Chiang Ching, une société socialiste ne peut pas permettre la survivance des mariages arrangés par les parents ni les noces coûteuses.

C'est dans le domaine du cinéma, du théâtre, et de la littérature et des arts que Mme Chiang Ching a exercé la plus grande influence et s'est fait, par conséquent, le plus grand nombre d'ennemis. Le but d'une œuvre d'art, d'après elle, est non pas de délasser et de divertir, mais d'éduquer le prolétariat, non pas de raconter une histoire d'amour, mais d'enseigner la lutte des classes. Elle s'employa à détruire les conventions de l'Opéra de Pékin : « *Vous chantez*, avait-elle dit à une cantatrice, *pour les ouvriers, les soldats, les paysans : la vanité personnelle n'a que faire sur une scène révolutionnaire.* »

LOUIS WIZNITZER.

Philippines

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES REBELLES MUSULMANS SONT AJOURNÉES « SINE DIE »

Manille (A.F.P.). — Les négociations ouvertes en Libye entre des représentants du gouvernement philippin et les rebelles musulmans du sud de l'archipel (dont certains dirigeants vivent à Tripoli) sont suspendues et reportées à une date ultérieure, a déclaré le président Marcos, le samedi 5 mars. M. Barbero, chef de la délégation philippine, a été rappelé « en consultation » à Manille.

La première phase des négociations, en décembre 1976, avait abouti à un accord de cessez-le-feu dans les îles où est implanté le Front Moro de libération nationale. Mais cet accord n'a guère été respecté. Le représentant de M. Marcos avait également accepté le principe de la création d'une région autonome musulmane. Mais le gouvernement de Manille a prévu d'organiser, le 17 mars, un référendum dans treize provinces du sud de l'archipel pour savoir lesquelles souhaitent faire partie de la région autonome. Selon les autorités philippines, les rebelles refusent cette consultation.

AFRIQUE

Algérie

M. Rabah Bitat est élu président de l'Assemblée nationale

De notre correspondant

Alger. — L'Assemblée populaire nationale élue le 25 février a tenu sa séance inaugurale, le samedi 5 mars, en présence du président Boumediène. Les correspondants étrangers n'ont pas été autorisés à assister à la cérémonie. Les deux cent soixante et un député ont élu président par acclamation M. Rabah Bitat, ministre d'Etat chargé des transports, l'un des « chefs historiques » de la révolution algérienne.

On laisse entendre dans les milieux bien informés que le remaniement ministériel attendu aux alentours du 15 mars pourrait être ajourné.

Discret, secret, homme d'appareil, M. Rabah Bitat est né le 19 décembre 1925 dans une modeste famille paysanne de la région de Constantine. Il adhère au P.P.A. (Parti du peuple algérien) à l'âge de quinze ans, puis en 1947, au M.T.L.D. (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) que dirige Messali Hadj. Il participe un an plus tard à la mise en place de l'O.S. (Organisation spéciale), chargée de préparer une action armée, et qui devait être démantelée par la police française. Son engagement dans ce mouvement clandestin lui vaut d'être condamné par contumace à dix ans de prison pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Il se cache dans les Aurès puis, toujours recherché, gagne la région d'Oran avant de revenir à Alger. Le M.T.L.D. est alors déchiré par le conflit qui oppose les « Centralistes », conduits par M. Ben Khedda aux partisans de Messali Hadj. Prônant l'action directe depuis 1950, M. Bitat participe, en mars 1954, à la fondation du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) avec Didouche Mourad, Larbi Ben M'Hidi, Ben Boulaïd et Mohamed Boudiaf. En juin 1954, lorsque se produit l'éclatement du M.T.L.D., il participe à la conférence des « vingt-deux », qui décide de passer à l'action directe. La conférence charge les cinq fondateurs du CRUA, auxquels s'est joint — Krim Belkacem, d'organiser le soulèvement du 1er novembre. Ce sont eux qui signent l'acte de naissance du F.L.N.

Arrêté en mars 1955, M. Bitat connaît plusieurs prisons françaises. Il fait à trois reprises la grève de la faim pour obtenir le régime politique, qui lui sera accordé après sa nomination, en 1958, comme ministre d'Etat du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne). Deux ans plus tard il rejoint au château de Turquant MM. Ben Bella, Boudiaf, Khider et Aït Ahmed, qui avait été arrêtés en octobre 1956. Libéré en 1962, il gagne Tripoli, où il soutient l'état-major, dirigé par le colonel Boumediène, contre M. Ben Khedda, président du G.P.R.A. qui veut destituer ce dernier. Rentré à Alger, il est nommé responsable du F.L.N. et membre du bureau politique.

Hostile aux méthodes de M. Ben Bella, il refuse d'être nommé vice-président du gouvernement, et, pour éviter d'être arrêté, se réfugie en France. On le retrouve en 1965 aux côtés du président Boumediène, qui lui confie le ministère des transports.

PAUL BALTA.

Ouganda

LE MARÉCHAL AMIN INVITE LES ÉTATS-UNIS A ROUVRIR LEUR AMBASSADE

Le maréchal Amin a déclaré dimanche 6 mars à Kampala que les Etats-Unis « *pourraient, s'ils le désiraient, rouvrir leur ambassade* », fermée en 1973. « *Malheureusement*, a-t-il ajouté, *le président Carter ne comprend ni l'Ouganda, ni l'Afrique, tout comme M. Young, représentant américain à l'ONU.* »

Il a toutefois assuré que M. Carter deviendrait un jour « *un de ses meilleurs amis* », et démenti les informations selon lesquelles des Cubains serviraient comme conseillers militaires en Ouganda. « *Les Cubains n'ont ici que trois diplomates* », a-t-il dit. La veille, le président Ougandais avait confirmé son intention de participer à la conférence au sommet des pays du Commonwealth, à Londres, en juin prochain.

D'autre part, selon le *Standard* de Nairobi, les cadavres de six comédiens ougandais qui devaient jouer une pièce ayant pour thème les persécutions religieuses en Ouganda au siècle dernier ont été retrouvés à Kalaei, à 40 km de Kampala. — *(Reuter, A.F.P., A.P.)*

PROCHE-ORIENT

M. Sadate affirme que l'O.L.P. « est prête à faire la paix avec Israël »

Le président Carter reçoit M. Rabin

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, est arrivé dimanche 6 mars à Washington pour une visite officielle de deux jours. Il devait rencontrer ce lundi matin le président Carter et le secrétaire d'Etat, M. Vance. La visite de Rabin sera suivie, le mois prochain, de celles du président Sadate et du roi Hussein de Jordanie. M. Carter rencontrera en mai le président Assad lors de son voyage en Europe.

Avant son départ de Tel-Aviv, M. Rabin avait déclaré qu'aucune décision d'importance ne serait prise au cours de ses entretiens avec les dirigeants américains. Il a cependant ajouté que les conversations de Washington contribueront à l'amélioration des relations israélo-américaines. A ce propos, il a laissé entendre qu'il existait peut-être une possibilité de sauver le contrat de vente de vingt-quatre chasseurs Kfir à l'Equateur.

● A NEW-YORK, l'hebdomadaire *Time* publie une interview du président Sadate dans laquelle ce dernier affirme que l'O.L.P. est « *prête à faire la paix avec Israël* » et à « *accepter la création d'un mini-Etat palestinien sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza* ».

M. Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie de l'O.L.P., a, pour sa part, déclaré dans une interview à *Newsweek* que, si les Palestiniens étaient prêts à accepter un « *mini-Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza* », ils n'étaient pas prêts à renoncer à leur objectif final : l'édification d'un Etat démocratique sur l'ensemble du territoire palestinien. « *Nous sommes cependant prêts à transiger*, a-t-il dit, *à accepter que cet objectif soit réalisé par étapes.* » Le dirigeant palestinien a ajouté que l'O.L.P. était favorable à l'établissement d'un éventuel lien entre la Jordanie et le mini-Etat palestinien, mais pas avant que cet Etat ne soit effectivement créé.

● AU CAIRE, M. Georges Habache, chef du F.P.L.P., s'est prononcé, en revanche, dans une interview à l'agence Reuter, contre la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza. « *Si un tel Etat palestinien voit le jour*, a-t-il dit, *Israël imposera de telles conditions qu'il aura inévitablement un gouvernement fantoche.* » Dans ce cas, a-t-il ajouté, le F.P.L.P. et les trois autres groupes du front du refus (le F.P.L.P.-commandement général, le Front de libération arabe et le Front populaire de lutte nationale) quitteront l'O.L.P. et poursuivront la guerre contre l'Etat d'Israël. A ce propos, M. Habache a prédit une nouvelle vague de « *détournements d'avions et d'autres actes de violence* », tout en précisant que son organisation ne s'attaquerait pas à des objectifs non-israéliens. « *Mais je sais*, a-t-il ajouté, *que certaines organisations palestiniennes mèneront des opérations distinctes.* » — (A.F.P., A.P., Reuter.)

Aux États-Unis

Une organisation juive non sioniste reconnaît le droit des Palestiniens à l'autodétermination

De notre correspondant

New-York. — Une conférence, organisée dans le Maryland sous l'égide d'une organisation juive aussi nouvelle que modeste (elle compte mille deux cents membres répartis en douze « chapitres » à travers le pays) et appelée « Breira » (1), a provoqué de violentes réactions des principales organisations juives américaines. Breira, qui comprend des socialistes, des modérés et des conservateurs, avait organisé sa conférence sur les thèmes suivants :

1) Comment assurer la sécurité d'Israël et, en même temps, le respect des droits du peuple palestinien ?

2) Comment provoquer des transformations sociales et économiques dans la société israélienne par le biais de la réforme fiscale et de la redistribution du revenu ?

3) Comment abolir le monopole exercé par les groupes « orthodoxes » sur la vie religieuse et civile en Israël ?

Les participants à la conférence ont estimé que l'O.L.P. devait éliminer de sa charte la clause qui exige le démantèlement de l'Etat israélien. Ils ont affirmé qu'Israël ne pouvait faire la paix avec ses voisins qu'en acceptant la reconnaissance des frontières de 1967, et que l'Etat hébreu devait immédiatement reconnaître le droit des Palestiniens à l'autodétermination et négocier avec des représentants du peuple palestinien, y compris des membres de l'O.L.P.

Au cours de leur séjour aux Etats-Unis, en novembre dernier, deux émissaires de l'O.L.P., MM. Sabri Jiriès et Issam Sartawi, avaient eu des entretiens privés avec plusieurs personnalités juives, parmi lesquelles deux membres de Breira. Depuis lors, cette organisation est attaquée par des associations juives telles que le Conseil communautaire juif du Grand Washington, la Conférence des présidents des principales organisations juives et l'Organisation sioniste des Etats-Unis.

LOUIS WIZNITZER.

(1) « Breira », « alternative » par opposition à « ain breira » « pas d'alternative », qui avait été un des slogans du mouvement sioniste.

Liban

Une trêve précaire s'est instaurée dans le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Une trêve règne depuis vendredi 4 mars au Sud-Liban. Elle devrait se prolonger au moins tant que durera, le « sommet » arabo-africain du Caire. En marge de ces assises, le président libanais Elias Sarkis devait en effet tenter de conclure avec les principaux chefs d'Etat arabes intéressés un compromis sur le problème du Sud. Le cessez-le-feu fait suite aux nombreuses démarches du président Sarkis auprès des dirigeants de la droite libanaise, dont les forces contrôlent le chapelet de villages frontaliers s'étendant au nord d'Israël.

Les Palestino-progressistes contestent cependant la prise de Bent-Jbeil, principale localité de la région (*le Monde* du 1er mars).

La trêve dans le Sud paraît cependant précaire. En effet, la force arabe de dissuasion demeure toujours interdite dans cette zone, et il existe peu de chances que les Israéliens acceptent l'installation de forces de l'O.N.U. près de leur frontière.

Les événements du Sud ont aggravé les problèmes sociaux et économiques du Liban en provoquant l'exode de dizaines de milliers d'habitants : 120 000, selon des estimations du président du conseil chiite, communauté à laquelle appartient la quasi-totalité de ces nouveaux réfugiés. Certains de ceux-ci ont essayé samedi d'occuper des hôtels à Beyrouth, mais en ont été délogés par la force arabe de dissuasion. D'autres se sont installés dans les appartements vides ou en construction dans les quartiers ouest de la capitale.

LUCIEN GEORGE.



OUTRE-MER

POINT DE VUE

Djibouti ou l'illusion de la réconciliation

Par GEORGES BROUSSINE (*)

LES conclusions auxquelles est parvenue la « table ronde » sur l'organisation de l'indépendance de Djibouti qui s'est ouverte à Paris le 28 février ont-elles beaucoup de chances d'être mises en route ? Son objectif essentiel était d'établir l'unité d'une population divisée en deux ethnies, les Issas et les Afars. Car il est vrai que l'existence même du Territoire en tant qu'Etat indépendant dépend de la capacité et de la volonté des deux parties de la population de vivre ensemble en bonne intelligence. Cette capacité et cette volonté existent-elles, ou, tout au moins, commencent-elles d'apparaître ?

Le haut commissaire le croit ou, en tout cas, s'efforce de le faire croire. Dans ce but, il met en vedette toutes les indications susceptibles de justifier sa thèse, c'est-à-dire de démontrer que les Afars et les Issas veulent et peuvent vivre ensemble, et de sous-estimer toutes celles qui tendent à démontrer le contraire.

C'est ainsi, par exemple, qu'à ses yeux, une manifestation organisée il y a quelque temps à Tadjourah, en pays afar, a été un succès, puisque le chef du gouvernement actuel, M. Kamil, un Afar d'ailleurs, mais contesté par les partis qui prétendent représenter cette ethnie, a pu circuler sans être molesté dans les rues du village et réunir autour de lui quelques centaines de manifestants invités pour la circonstance sous la seule protection de cent quarante-six gendarmes. D'autres sources en revanche, dont l'une au moins est particulièrement digne de confiance, dès lors qu'elle assume de hautes responsabilités, considèrent au contraire que cette démonstration a été un échec. Sur les quelque mille onze cents invités, deux cent cinquante à trois cents seulement, d'ailleurs liés à l'administration, se sont déplacés. Des manifestants venus sans doute en partie de Djibouti ont troublé la réunion. Quelques coups de feu ont même été tirés et un gendarme a été blessé à un œil. Quant au service d'ordre, s'il comprenait bien deux escadrons de gendarmerie, comme le dit le haut commissaire, il était renforcé par sept unités de l'armée française qui occupaient d'une manière très visible les collines environnantes et dont la présence a dû avoir un effet dissuasif.

L'équilibre de la région

En outre, et surtout, aucun des partis qui représentent les Afars n'a accepté de participer à la « table ronde » de Paris, à l'exception du président, écarté le 22 décembre dernier, du plus important d'entre eux : l'UNI. Peut-être ont-ils tort de se tenir à l'écart d'une réunion au cours de laquelle ils auraient pu faire entendre leur point de vue. Mais ils refusent de cautionner, par leur présence, une politique qui consacre à leurs yeux la prédominance des Issas et, au-delà, de la Somalie sur le Territoire. Ils estiment, en outre, que cette politique menace l'équilibre déjà si fragile de la région, ainsi que les intérêts vitaux du seul Etat sur lequel ils comptent pour les protéger : l'Ethiopie.

Quoi qu'il en soit trop de sièges restent vides autour de la « table ronde » de Paris pour que l'on puisse en espérer une réconciliation générale. Pourtant, si tout conduit à penser que le haut commissaire, agissant sur instruction du secrétaire d'Etat, paraît avoir perdu son pari sur l'unité, il ne renonce pas, faisant preuve d'un courage et d'une obstination sans doute respectables, mais, probablement dangereux. Car, en réalité, s'il est vrai que quelques Afars ont accepté, pour une raison ou pour une autre de coopérer avec les Issas, le contraire étant également perceptible, tout se passe comme si le fossé entre les deux ethnies s'était encore creusé plus profondément que jamais, rendant irréalisable le dernier projet du haut commissaire : la constitution d'un parti unique sur le Territoire, dont le signe serait l'UPI.

Deux fronts se sont, en effet, constitués. Le front des Issas, soutenu ou animé par la Somalie, et dans lequel on retrouve la L.P.A.I. et le F.L.C.S., encore clandestin à Djibouti ; le front des Afars constitué par le parti de M. Aref : l'UNI, le M.P.L., d'inspiration marxiste, mais avant tout consacré à la défense des Afars, et le M.L.D., dont le siège était en Ethiopie. Or, si la Somalie met tout son espoir dans le front des Issas, l'Ethiopie appuie sans réserve ou inspire celui des Afars. Or l'Ethiopie et la Somalie sont pratiquement en guerre. Mogadiscio revendique l'Ogaden et entretien une guérilla en Ethiopie avec l'appuie des tribus Issas qui se trouvent dans ce pays. Quant au gouvernement d'Addis-Abeba, malgré la crise qu'il traverse, il poursuit à Djibouti le même objectif que le Négus : préserver son seul accès vers le monde extérieur.

La France a bien tenté de concilier les intérêts et les aspirations des deux voisins de Djibouti. Elle a échoué et, après avoir assuré la garantie des intérêts éthiopiens, elle se rapproche de la Somalie, ce qui provoque une vive irritation à Addis-Abeba.

Tout cela, les divisions intérieures du Territoire largement entretenues par le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie, crée une situation explosive sur laquelle on ne voit pas comment la « table ronde » de Paris pourrait avoir la moindre influence. Or si le pari du haut commissaire sur l'unité nationale du Territoire est perdu, comme on peut le craindre, les conclusions de la « table ronde » ne déboucheront au mieux que sur des décisions inapplicables, au pire sur un désastre dans lequel la France serait entraînée, alors qu'aucun de ses intérêts nationaux n'est en jeu.

Il est vrai que le référendum sur l'indépendance pour le 24 avril est acquis. Mais comment organiser dans ce climat des élections qui s'imposent pour remplacer une Chambre des députés élue en 1973 et qui n'a plus la moindre représentativité ? Et surtout, comment peut-on imaginer l'instauration d'une coopération militaire entre la France et le jeune Etat ?

Guerre ou guérilla

Certes, compte tenu du nouvel équilibre ethnique, la Somalie ne cherchera pas à annexer Djibouti par la force dans le cadre de son aspiration à la grande Somalie, à laquelle elle n'a pas renoncé. Un référendum suffira pour que Mogadiscio l'emporte. Mais la réaction de l'Ethiopie, dans ce cas, est inévitable. Ce sera ou bien la guerre ouverte, ou bien l'organisation d'une guérilla.

Liée par un accord de défense, l'armée française serait tenue de défendre le Territoire et de s'engager dans un conflit de type colonial. L'état-major de Djibouti est parfaitement conscient du drame qui menace.

Le haut commissaire, en revanche, envisage l'avenir d'un cœur plus léger. Il croit au caractère dissuasif, vis-à-vis de l'Ethiopie de la présence militaire française à Djibouti. Mais si le pire venait à se produire, alors, dit-il, il ne s'agirait pas d'une guerre coloniale, mais d'une entreprise de défense. Il pense bien sûr que la décomposition apparente de l'Etat éthiopien limite le risque. Ce n'est pas l'avis de certains spécialistes qui sont persuadés que les dirigeants d'Addis-Abeba sont prêts à tout abandonner au moins provisoirement : l'Ogaden, l'Erythrée, les confins soudanais pour éviter l'encerclement et l'asphyxie que représenteraient la fermeture ou même le contrôle par une puissance ennemie ou à tout le moins inamicale, de Djibouti.

Sans doute le pire ne survient pas toujours et le haut niveau de vie dont bénéficie une partie de la population de Djibouti, par rapport à la Somalie, comme à l'Ethiopie, peut être un facteur d'unité. Mais seule une minorité profite de la « consommation ».

On peut se demander si la France n'aurait pas eu intérêt à accepter de confier l'ensemble du problème à l'O.U.A., comme le proposaient M. Aref et l'Ethiopie, ou encore d'organiser une conférence à laquelle tous les intéressés, y compris les voisins du Territoire, les riverains de la mer Rouge, et, pourquoi pas, les grandes puissances, auraient pris part.

En fait, qu'il s'agisse de la population du Territoire, des rapports conflictuels entre Addis et Mogadiscio, des nations qui bordent la mer Rouge et de celles qui empruntent le détroit de Bab-el-Mandeb, tout le monde, en réalité, a intérêt à la neutralité garantie, sur le plan international, de Djibouti et de son territoire. Neutralité qui ne pouvait être mieux assurée que par les Nations unies. Certes, il paraît bien tard pour effectuer un changement de cap de cet ordre. Le rapport de l'inspecteur général envoyé récemment en mission par M. Barre peut-il contribuer à une nouvelle appréciation de la réalité ? On ne sait. Mais ce qui est certain, c'est que, si rien de nouveau n'intervient, Djibouti risque fort d'être le détonateur d'un conflit qui mettra à feu et à sang la corne de l'Afrique.

Enfin, dans le cadre d'une politique qui proclame « l'Afrique aux Africains », pourquoi ne pas confier aux Africains le soin d'assumer des responsabilités qui ne sont plus, selon eux, du ressort de la France ?

★ Journaliste, directeur de la Politique ce matin.

Si demain vous êtes hospitalisé ! Comment toucher

ATTENTION ! offre valable jusqu'au 14 mars 1977

5000,00 F par mois net d'impôts + 2500 F pendant votre convalescence.

Longuages

Voici ce que vous offre la Garantie Familiale Hospitalisation:

— 5.000 F par mois si vous êtes hospitalisé dans un hôpital ou une clinique privée.	+	2.500 F pendant votre convalescence.
— 3.000 F si votre épouse est hospitalisée dans un hôpital ou une clinique privée.	+	1.500 F pendant sa convalescence.
— 2.250 F si l'un de vos enfants est hospitalisé dans un hôpital ou une clinique privée.	+	1.125 F pendant sa convalescence.

L'hospitalisation c'est un vrai risque pour tout le monde

La preuve : comptez 6 personnes dans votre entourage, statistiquement au moins une personne sur les 6 sera hospitalisée cette année ! Ce qui veut dire que chaque jour environ 22000 personnes sont admises dans un hôpital ou une clinique.

D'ailleurs regardez autour de vous, dans votre famille, parmi vos amis, combien sont hospitalisés, vont l'être ou l'ont été ? Il faut se rendre à l'évidence, l'hospitalisation est un vrai risque, même pour vous, votre femme ou vos enfants.

Cependant, il ne faut pas dramatiser, dans la majorité des cas l'hospitalisation peut n'être qu'un mauvais moment à passer, qu'on oublierait vite si ce n'était son aspect financier !

Vous êtes à la Sécurité Sociale et peut-être même à la Caisse des Cadres ou à une mutuelle.

Vous croyez être complètement garanti et en réalité c'est faux !

Parlons chiffres :

L'hospitalisation entraîne forcément des dépenses lourdes et imprévisibles, êtes-vous sûr que vous pourrez les payer ?
Tout d'abord, il y a les frais médicaux et les frais de traitement qui ne sont couverts que partiellement par les régimes sociaux : honoraires de spécialistes, examens le laboratoires, etc... Il reste toujours quelque chose à votre charge.

Ensuite, il y a tout ce qu'une hospitalisation entraîne comme frais annexes : les fameux frais annexes qui, eux, ne sont jamais pris en charge par la Sécurité Sociale. Citons, par exemple, la chambre particulière, la location d'un téléviseur, une aide familiale pour aider ou remplacer la mère au foyer etc... Etes-vous sûr que vous pourrez faire face à tous ces frais sans entammer vos économies ?
Avec la Garantie Familiale Hospitalisation tous ces problèmes sont réglés puisqu'en cas d'hospitalisation de vous même, de votre épouse ou de l'un de vos enfants, vous recevrez directement, net d'impôts et régulièrement, de l'argent frais, sous forme d'indemnités journalières et ce, pendant toute la durée de l'hospitalisation.

La Garantie Familiale Hospitalisation vous couvre indépendamment de la sécurité sociale et de votre mutuelle ou de toutes autres assurances.

En réalité, vous savez bien que la Sécurité Sociale et votre mutuelle ne vous remboursent pas la totalité des frais de soins et de traitements et qu'il reste toujours une partie des dépenses à votre charge.
En effet, ni la Sécurité Sociale, ni votre mutuelle ne prendront en compte tous les frais annexes qu'entraîne obligatoirement une hospitalisation. Et quand il s'agit d'une hospitalisation, ces dépenses sont énormes !
Comment les payer ?
Bien sûr, vous avez quelques économies, mais les économies c'est pour votre retraite. Alors quoi ?
C'est pour répondre à ce problème que nous avons crée la Garantie Familiale Hospitalisation qui va vous verser de l'argent frais aussi longtemps que durera votre hospitalisation et pendant 1 an au maximum.
Cet argent, vous le dépensez comme bon vous semble, on ne vous demande pas de justificatifs. Il est à vous. Vous en disposez librement.

Vous êtes garanti par contrat de recevoir :

— 5.000 F. par mois si vous êtes hospitalisé.
— 3.000 F. par mois si votre épouse est hospitalisée.
— 2.250 F. par mois si l'un de vos enfants est hospitalisé.

Dès le 4 ème jour de votre hospitalisation vous recevez 167 F. par jour (5.000 F. par mois) et pendant 1 an au maximum.
Cela peut représenter jusqu'à 60.000 F. si par malheur votre hospitalisation devait durer 1 an (cela arrive !).
Dans le cas de votre épouse, l'indemnité est fixée à 100 F. par jour (3.000 F. par mois) et 75 F. pour vos enfants (2.250 F. par mois).
Cet argent frais est totalement exonéré d'impôts.
Il vous est payé directement sans aucune déduction ni retenue.

Dès que vous rentrez à l'hôpital, vous nous le signalez et, nous vous prenons en charge

Dès que vous êtes hospitalisé, il suffit de nous envoyer, par simple courrier, votre bulletin d'entrée délivré par l'établissement.
Aussitôt, nous vous prenons en charge.
Si votre hospitalisation est de courte durée (moins de 15 jours) nous vous réglons dès votre sortie.
Si elle est plus longue, nous vous payons une provision tout de suite puis des règlements périodiques.
Vous ne manquerez jamais d'argent.

Dès que vous sortez de l'hôpital, nous continuons à payer pendant votre convalescence à domicile.

Quand on sort d'un hôpital, on n'est pas encore complètement guéri : on est en convalescence.
Etre en convalescence, cela veut dire que l'on ne travaille pas encore, que les soins continuent, que les traitements continuent, en bref que les frais continuent de s'accumuler.
La Garantie Familiale ne vous laisse pas tomber, elle continue de vous payer 50 % de l'indemnité que vous avez perçue pendant votre hospitalisation et ce, pendant une durée égale à celle-ci et au maximum pendant 30 jours.

La Garantie Familiale Hospitalisation vous couvre dans tous les pays du monde, dans tous les hôpitaux, dans toutes les cliniques du monde.

Dans tous les pays du monde, la Garan- Familiale Hospitalisation vous couvre de la même façon dans tous les hôpitaux ou les cliniques privées.

De plus notre Compagnie possédant des filiales à travers le monde vous trouverez sur place un représentant de la Garantie Familiale Hospitalisation qui vous assistera et vous paiera vos indemnités si vous le désirez, dans la monnaie du pays dans lequel vous êtes hospitalisé.

Inscrivez-vous aujourd'hui même, sans engagement définitif, vous pouvez être hospitalisé dès demain.

L'accident et la maladie ne préviennent jamais.
Personne n'est à l'abri.

Souvenez-vous des statistiques et n'attendez pas d'être hospitalisé pour prévoir.

Retournez-nous, dès aujourd'hui, votre demande d'adhésion. Dès réception, c'est-à-dire demain, nous vous inscrivons et nous préparons votre police d'Assurance Familiale Hospitalisation que vous recevrez dans quelques jours.

Vous pourrez lire votre police attentivement, l'étudier, demander conseil à votre assureur. Vous verrez : il n'y a ni piège, ni clause ambigue. Tout est clair, précis, écrit dans un langage compréhensible.

Si après réflexion, cela ne vous intéresse pas, vous n'êtes pas engagé.
La Garantie Familiale Hospitalisation tient ce qu'elle promet.. Inscrivez-vous, vous et votre famille, tout de suite.

Questions / Réponses

1) Toucherai-je vos indemnités même si je bénéficie de la sécurité sociale et d'une mutuelle ?
Bien entendu, même si vous bénéficiez de la Sécurité Sociale, d'une mutuelle ou d'une autre assurance personnelle, nous vous paierons quand même la totalité de vos indemnités.

2) Combien toucherai-je si je suis hospitalisé ?
5.000 F par mois (167 F par jour) pendant toute votre hospitalisation et pendant 1 an maximum. Soit jusqu'à 60.000 F.

3) Combien toucherai-je si mon épouse ou l'un de mes enfants est hospitalisé ?
Pour votre épouse, 3.000 F par mois (100 F par jour), pour votre enfant 2.250 F par mois (75 F par jour) et ce, pendant toute leur hospitalisation et durant 1 an au maximum soit respectivement 36.000 F et 27.000 F.

4) Et pendant la convalescence a domicile est-il prévu quelque chose ?
Oui. A la sortie de l'hôpital et pendant la convalescence nous continuons à vous payer la moitié de l'indemnité pendant une période égale à celle de l'hospitalisation. (soit 2.500 F par mois dans votre cas).

5) La garantie couvre-t-elle aussi bien l'accident que la maladie ?
Oui. La Garantie couvre tous les cas d'hospitalisation sauf les exclusions normales prévues dans tous les contrats d'assurance. Par exemple : faits de guerre, toxicomanie, grossesse, avortement, fausse couche, tentative de suicide, troubles mentaux, et maladies pré-existantes.

6) En vous adressant ma demande d'adhésion suis-je engagé ?
Non, bien sûr, pas avant d'avoir signé et retourné votre contrat, à la compagnie accompagné de la première prime Vous avez 15 jours de réflexion.

7) Après signature, pourrai-je résilier ma police ?
Oui. Chaque année, par simple préavis d'un mois avant la date d'échéance.

8) Pourquoi dois-je souscrire dès maintenant ?
Parce que tout peut arriver. Tout peut vous arriver. Parce que plus tôt vous souscrirez, plus tôt vous serez couvert : vous et votre famille. La décision que vous avez à prendre est importante. N'ayez pas la négligence de la repousser.

Ce que vous avez à payer... et ce que vous recevez

	Vous payez par mois	Vous recevez par mois	
		Pendant votre hospitalisation	Pendant votre convalescence
Souscripteur 19-60 ans	72 F	5.000 F	2.500 F
Conjoint 19-60 ans	38 F	3.000 F	1.500 F
Enfant célibataire de — de 19 ans	23 F	2.250 F	1.125 F

Lettre ouverte à ceux qui ne désirent pas adhérer à la Garantie Familiale Hospitalisation.

New hampshire insurance company

Monsieur, Madame,

Certains d'entre vous qui auront lu notre proposition ne souscriront pas à la Garantie Familiale Hospitalisation ou négligeront de le faire.
En tant que Responsable du Département Hospitalisation, je suis particulièrement bien placée pour constater combien nos assurés ou leur famille sont soulagés d'une partie importante de leurs soucis financiers, lorsqu'ils sont obligés de « faire jouer » les garanties de leur contrat Hospitalisation.
Il m'est donc difficile de comprendre l'attitude d'un chef de famille responsable lorsqu'il refuse de bénéficier d'une garantie dont il a tant besoin. Il m'est encore plus difficile d'admettre que c'est la négligence qui est la cause principale de la non assurance. Pour un problème aussi grave vous devez consacrer un peu de temps pour réfléchir sérieusement à ce sujet.
Je vous propose ceci :
Retournez-nous votre demande d'adhésion aujourd'hui même ou avant le 14 Mars vous recevrez aussitôt votre dossier et sans engagement pendant 15 jours, vous aurez le loisir de l'étudier et de prendre sagement votre décision.
Mais si vous ne faites pas ce simple geste avant le 14 Mars, il sera trop tard et vous ne pourrez plus changer d'avis. Alors, postez aujourd'hui même votre demande d'adhésion et restez maître de votre décision. Merci.

Madame,
J. TREDLER
Responsable du Département Hospitalisation.

DA2.3.77

La New Hampshire Insurance cy est la première à avoir créé la Garantie Hospitalisation depuis 5 ans déjà.

Notre Compagnie, fondée aux Etats-Unis en 1869, installée en France depuis 1936, est la première à avoir créé la Garantie Hospitalisation.
Depuis 5 ans, des milliers et des milliers de chefs de famille nous font confiance.
La Garantie Familiale Hospitalisation est une assurance moderne de forme et de conception. Pour être vraiment efficace elle doit reposer sur une organisation d'assistance et un service international que nous sommes les seuls à posséder.

La Compagnie d'Assurance NEW-HAMPSHIRE
24, Av. de la Grande-Armée 75017 - PARIS - Tél. 755-72-20

Assurez-vous dès aujourd'hui c'est simple

1) remplissez la demande d'adhésion
2) Découpez-la suivant les pointillés
3) Adressez-la sous enveloppe timbrée à la compagnie d'assurance New Hampshire, 24 avenue de la Grande Armée 75017 Paris
4) Vous n'êtes pas engagé :
— Vous recevrez votre police pour étude pendant 15 jours
— Si vous confirmez votre adhésion vous la signez et vous êtes assuré.

N'envoyez pas d'argent maintenant

offre valable jusqu'au 14 mars 1977

DEMANDE D'ADHESION

Postez aujourd'hui même ce bulletin complété à :
COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW HAMPSHIRE
Entreprise privée régie par le décret du 14 juin 1938
Capital social 5 640 640 $ • RC PARIS 57 B 334
24, avenue de la Grande Armée, 75017 PARIS - TÉL : 755.72.20

01006

SOUSCRIPTEUR
Veuillez me faire parvenir mon contrat Garantie Familiale Hospitalisation
M ☐ Nom ______ Prénom ______
Mme ☐ N° ______ Rue ______
Mlle ☐ Ville ______ Code Postal ______
02 ▽ Profession ______
005 0003 037

Membres de la famille à assurer (âge limite : 60 ans)

▽		NOM et PRENOMS	Date de naissance			
			Sexe	Jour	Mois	An
001		Souscripteur				
002		Conjoint				
003		Enfant				
004		Enfant				
005		Enfant				

Veuillez répondre à chacune des questions suivantes (qui s'adressent à la fois à vous-même et à chaque membre de votre famille figurant sur cette demande d'adhésion). Articles 21 et 22 de la Loi du 13 juillet 1930.

	OUI	NON
1. Avez-vous actuellement des troubles de santé ou de constitution (maladie - accident - infirmité) ?	☐	☐
2. Avez-vous suivi un traitement pour des troubles de la tension artérielle, maladies cardio-vasculaires, diabète, cancer, arthrite ou tuberculose ?	☐	☐
3. Un contrat d'assurance-vie vous a-t-il été refusé, ou à l'un des membres de votre famille ? A-t-il été annulé ? Une surprime a-t-elle été exigée ? La demande de renouvellement en a-t-elle été rejetée ?	☐	☐

Pour chaque réponse OUI, veuillez inscrire le nom et le prénom de la personne concernée, précisez la nature et la date de la maladie, de l'accident ou de l'infirmité. Précisez également si la guérison est complète.

Je déclare sur l'honneur que les réponses données ci-dessus sont à ma connaissance exactes et complètes. J'ai bien noté que le contrat ne couvre pas les affections contractées antérieuremnt à la prise d'effet.
Lu et approuvé. Date :
Signature du souscripteur :

DANS LES DÉPARTEMENTS QUI N'ONT PAS ENFANTÉ DE MÉTROPOLES

Bien que 33 millions 300 000 Français et Françaises soient appelés à élire, les 13 et 20 mars, quelque 475 000 conseillers municipaux dans 36 383 communes de métropole et 192 communes d'outre-mer, l'opinion concentre son attention sur les 221 villes de plus de 30 000 habitants, où le mode de scrutin favorise, voire impose, une politisation d'autant plus marquée que la bataille électorale oppose dans la plupart des cas deux coalitions, la majorité et la gauche.

Selon des statistiques établies en 1975, dix millions de personnes vivaient dans une commune de plus de 100 000 habitants, dix millions dans une commune de moins de 1 000 habitants et la moitié de la population résidait dans une des 35 627 communes de moins de 10 000 habitants. Ainsi, à côté de la France urbanisée, industrialisée des grandes cités et des banlieues, il y a celle des villages et des bourgs, des villes modestes. La France rurale : plus de 16 000 maires exercent la profession d'agriculteur. Moins bruyante, mais pas toujours plus tranquille, cette France-là vit parfois aussi intensément que l'autre le renouvellement de ses édiles.

Quatorze départements qui n'ont pas de villes de plus de 30 000 habitants l'illustrent bien. Ce sont les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence, l'Ardèche, l'Ariège, l'Aveyron, la Creuse, le Gers, le Jura, les Landes, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, la Meuse, la Haute-Saône. Quatorze départements où les électeurs sont rois : ils peuvent rayer les noms des candidats qui ne leur plaisent pas, et obtenir par ce biais et la possibilité du panachage des listes entre les deux tours, des municipalités représentatives des clivages de la population.

A travers les exemples examinés ci-dessous, de Briançon (Hautes-Alpes), Figeac (Lot) et Millau (Aveyron), il apparaît que la bataille électorale est dans ces villes aussi animée qu'ailleurs. Avec, peut-être, une personnalisation plus marquée qui a toutefois de plus en plus de mal à s'exprimer hors du carcan de la bipolarisation. De là à parler du crépuscule des notables et des listes « apolitiques » il y a un pas que l'exemple de la Haute-Loire invite, contrairement à celui de Briançon, à ne pas franchir trop vite. Notre correspondant François Morison y a observé un « souci d'apolitisme évident » qu'il illustre par la présence de M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S. et secrétaire d'Etat, sur la liste « apolitique » de son adversaire de 1971, M. Marcel Guillaumond, maire sortant d'Yssingeaux et suppléant du sénateur Chazelle (P.S.).

Le panachage organisé, dernier rempart contre la bipolarisation, se fonde sur des rapprochements qui ignorent les clivages politiques nationaux. Souvent, l'apolitisme affiché masque, plus ou moins bien, d'autres ambitions. Ainsi à Lons-le-Saunier (Jura), le maire sortant, M. Feit, député R.I., est concurrencé non seulement par une liste de gauche, mais aussi par une autre, sans étiquette, conduite par M. Welter, ancien président départemental du C.D.S. et ancien premier adjoint, qui a démissionné de ces deux postes à la suite d'un arbitrage national des partis de la majorité lui ayant donné tort dans ses prétentions de répartition des sièges à l'intérieur d'une liste unique de la majorité.

Cahors (20 903 habitants) est le type même de la ville où les arrangements d'antan ne sont plus possibles. M. Maurice Faure, maire, député (M.R.G.), président du conseil général, aura en face de lui une liste de la majorité présidentielle conduite par son premier adjoint, le docteur Gayet (R.I.), alors qu'en 1971 ils avaient été élus ensemble contre l'union de la gauche.

BRIANÇON : la mémoire de la ville

De notre envoyé spécial

Briançon. — Plus jeune loup giscardien que notable, M. Dijoud, qui appartient à une vieille famille des Hautes-Alpes (et ici, plus qu'ailleurs, cela compte), s'est, en quelques années, constitué une belle carte de visite : député depuis mars 1967, conseiller général d'Embrun depuis 1968, maire de Briançon depuis 1971 (sa liste obtient dix-sept élus contre six à la gauche) et membre du gouvernement depuis avril 1973.

Solidement implanté, M. Dijoud pouvait espérer régner en paix sur un fief où M. Giscard d'Estaing avait obtenu, en 1974, au second tour des présidentielles, 58,4 % des voix contre 41,5 % à M. Mitterrand, score que la gauche locale a rarement atteint depuis 1967. Il pouvait même se permettre, ses arrières ainsi assurés, de sillonner la Provence, de guerroyer à Toulon contre le R.P.R. (au prix, il est vrai, d'un cinglant rappel à l'ordre du premier ministre), de prôner le dialogue avec les socialistes, voire de « flirter » avec le maire de Marseille : n'a-t-on pas prétendu qu'il viserait sa succession ?

Un « intrus »

Comment, dans ces conditions, M. Dijoud, même s'il affiche à son égard l'indifférence, ne serait-il pas agacé par l'arrivée sur ses terres d'un socialiste autogestionnaire — « un gauchiste » dit-il.

Cet intrus vient de la plaine, après avoir suivi l'itinéraire suivant :

Mars 1965. Un énarque de trente-cinq ans, M. Robert de Caumont, directeur du cabinet de M. Maurice Herzog, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, s'oppose, aux municipales, à un notable solidement établi, M. Jean-Marie Louvel, maire de Caen, sénateur M.R.P., ancien ministre de la IVe République. Technocrate saisi par la démocratie locale — il sera l'un des fondateurs des GAM (groupes d'action municipale) — il échoue, mais obtient le ballottage désiré. Trois mois plus tard, il lance le mouvement Caen-Demain, dont il sera le seul élu aux cantonales de 1967. Aux municipales de 1971, la liste GAM l'emporte à Hérouville-Saint-Clair, ville nouvelle de la banlieue de Caen dont M. de Caumont a parrainé la naissance alors qu'il était sous-préfet. « *La droite y est définitivement battue* », affirme-t-il, mais il est le seul vaincu de sa liste... L'homme suscite, en effet, des inimitiés et des sympathies également tranchées. Aux cantonales de 1973, il est, sortant P.S.U., battu par un communiste.

Mars 1977, M. de Caumont, quarante-sept ans, fonctionnaire en disponibilité, secrétaire du collectif national des GAM, membre du comité directeur du parti socialiste, anime, à Briançon, la campagne municipale contre cet autre énarque qu'est M. Paul Dijoud, trente-huit ans, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés. Pourquoi Briançon ? M. de Caumont a trouvé ici deux points de chute.

« *Depuis sa création, en décembre 1975,* précise M. Alain Chamerlat, *le GAM de Briançon, qui compte quarante-cinq membres, est intervenu activement pour informer les habitants, défendre leur cadre de vie et permettre une élaboration aussi démocratique que possible des différents documents d'urbanisme.* » De son côté, la section du parti socialiste (trente-cinq militants) a reconnu le rôle joué par le GAM. « *Il milite dans une perspective socialiste,* constate le secrétaire de la section, M. Raymond Cirio, *accepte l'union de la gauche et a déjà fait beaucoup pour montrer que l'autogestion n'est pas un projet utopique.* »

Les positions des deux mouvements se rejoignant au plan municipal, il était normal que l'union se fît sur un pied d'égalité et sur le nom de M. de Caumont, membre du GAM et du parti socialiste, candidat désigné pour conduire une liste d'union de la gauche.

Grincements à gauche

Ce choix devait toutefois provoquer quelques grincements de dents du côté de la vieille garde socialiste, personnifiée par M. Paul Blein, ancien maire, de 1957 à 1964, conseiller général de Briançon-Sud (il a été réélu en 1976 avec la bénédiction du maire), président de la commission départementale, qui conduisait la liste d'union en 1971. Un socialiste tel que M. Dijoud les aime et qui, aujourd'hui, se retrouve sur la touche.

Certes, la mise à l'écart de M. Blein, et de sa « clientèle », correspond, au sein du P.S., à une clarification politique. Mais pour beaucoup, à Briançon, M. de Caumont et ses amis ont commis là une faute tactique majeure, voire même une sorte de suicide électoral.

Choix également contesté par la section locale du P.C. (environ 250 membres), qui réclame l'application loyale de l'accord national entre partis de gauche et revendique par conséquent, chiffres à l'appui, la tête de la liste d'union. Son candidat, M. Jean Chapuis, médecin à la station climatique, fait observer que le seul élu de gauche à la mairie à avoir régulièrement voté contre M. Dijoud, était le conseiller communiste, M. Albert Bourges, aujourd'hui décédé, et qui, en 1971, avait obtenu le même nombre de voix que M. Dijoud.

Chacun restant sur ses positions, deux listes distinctes ont été déposées, dont une liste GAM-P.S., « Briançon demain », qualifiée de « *liste de diversion* » par les communistes, qui vont jusqu'à évoquer « *les vieilles manœuvres du style troisième force* ». Les socialistes, eux, déplorent que le P.C. persiste à ignorer leur audience actuelle et à ne pas tenir compte des « réalités locales », tel « *le réflexe anti-communiste de l'électorat* », qu'ils constatent en le regrettant.

Tandis que le P.C. mène une action politique classique contre un ministre qui, « *en tant que tel, est directement responsable des coups portés au pouvoir d'achat et à l'emploi des travailleurs* », « Briançon demain » fait « *une campagne pas comme les autres* » sur le thème : « *Prenez votre avenir en main, informez-vous, exprimez-vous, participez* ».

Un dossier diffusé à deux mille neuf cents exemplaires (Briançon comptait neuf mille deux cent trente habitants en 1975) présente une charte locale qui dénonce « *la gestion autocratique du maire sortant* » et « *la mainmise des spéculateurs et des promoteurs immobiliers sur l'aménagement urbain et touristique* ». « *M. Dijoud sous-traite son mandat de maire à des promoteurs privés* », résume M. de Caumont.

Face à cette activité militante qui ne parvient pas à rompre l'atmosphère de splendide indifférence qui règne dans la ville, M. Dijoud a tout d'abord décidé d'interdire l'accès des salles municipales aux forces en présence et ce jusqu'aux élections « *afin de maintenir une stricte égalité* ». Profitant de l'enquête publique relative au POS, le ministre a multiplié les contacts au sein de comités de quartier. « *C'est la tournée des popotes* », a ironisé le P.C. Mais, surtout, M. Dijoud, reprenant la devise de la ville — « Le passé répond de l'avenir » — insiste sur l'effort « *sans précédent* » engagé depuis six ans par sa municipalité. A la tête d'une liste d'union pour l'avenir, « *essentiellement apolitique*, appuie-t-il, *et rajeunie* », il entend faire de Briançon « *une cité exemplaire* ». Une brochure abondamment illustrée et diffusée présente les vingt actions engagées « *pour vivre mieux à Briançon* ».

Pour de nombreux Briançonnais, l'atout principal de M. Dijoud est son appartenance au gouvernement, même si certains préféreraient « *qu'il se montre un peu plus, quitte à en faire un peu moins* ». C'est ici qu'intervient la mémoire de la ville.

Le train Petsche

A Briançon, il ne faut pas attendre longtemps, dans une conversation, pour entendre prononcer le nom de Maurice Petsche, député de la cité en 1925, constamment réélu et ministre des finances de 1949 à 1951. Celui que les journalistes de l'époque appelaient « *le multimillionnaire* » ou « *le malin financier* », celui que Françoise Giroud décrivait comme « *un homme d'argent avec un cœur d'or* », avait choisi les Hautes-Alpes et fit ce qu'il fallait pour être adopté. Ce département déshérité avait aussi élu en 1924 le baron Maurice de Rothschild, qui devait devenir sénateur et dont on raconte qu'il faisait distribuer, lors des campagnes électorales, des billets de mille francs coupés en deux... la seconde moitié n'étant remise qu'à l'issue du second tour. A Briançon, on se souvient et on prend encore « le train Petsche » pour monter à Paris.

Les bons souvenirs et trois dictons de la région « A Gap, tout sur le dos ; à Embrun, tout dans le ventre ; à Briançon, tout dans la poche » éclairent la pratique du clientalisme et l'habitude de l'assistanat. Comme le dit une électrice à propos de M. Dijoud : « *Quand on a une vache à lait, on la garde.* » « *Avant,* confirme M. Robert Garraud, ancien député U.N.R., ancien maire de Besançon, *la vache à lait, c'était la banque ; aujourd'hui, c'est l'Etat.* »

M. de Caumont s'élève avec vigueur contre l'image du ministre pourvoyeur de la manne céleste. Il explique : « *M. Dijoud n'a pas arrosé Briançon. Les subventions accordées ne dépassent pas la moyenne régionale. Mais il a investi en endettant à mort la commune, compromettant ainsi son avenir. En six ans, la dette a triplé. Ainsi la manne qui s'abat sur nous, c'est de l'impôt différé.* »

« *Le GAM ne représente rien ; la liste GAM-P.S. n'aura aucun élu* », affirme M. Dijoud. C'est faire bien peu de cas de la grande inconnue de ce scrutin : la présence, par rapport à 1971, de plus de 2 000 nouveaux électeurs sur les 4 896 inscrits.

Inaugurant les nouveaux locaux de l'école municipale de musique, M. Dijoud a constaté : « *Briançon est devenue une ville musicale.* » Lui épargnera-t-elle la première fausse note de sa carrière ? Réponse le 13 mars.

PATRICK FRANCÈS.

FIGEAC : le renfort vient de Souillac

De notre envoyée spéciale

Figeac. — Bien que sa population soit deux fois moins importante que celle de Cahors, chef-lieu du département, Figeac constitue le point de mire des élections municipales dans le Lot. La gauche, minoritaire dans le conseil municipal sortant où elle dispose de huit sièges sur vingt-trois, est sur la défensive. La majorité, qui, au fil des récents scrutins, a vu ses électeurs l'abandonner, attaque. La stratégie électorale échappe, ici, à la règle qui veut que ce soit la minorité qui parte à l'assaut. Cet aspect de la compétition n'est pourtant pas aussi insolite qu'il y paraît.

Après avoir succédé en 1947 à un maire communiste, Georges Juskiewenski a dominé la vie locale jusqu'à son décès survenu en 1974. A la tête de coalitions rassemblant des socialistes, des radicaux et des personnalités dont « *le cœur battait pour le centre gauche* », il l'avait emporté en 1953, 1959 et 1965. Député radical, il avait voté la motion de censure, en 1967, ce qui lui avait valu aux élections législatives une riposte immédiate des gaullistes lotois encouragés par un illustre conseiller municipal de Cajarc, Georges Pompidou, alors premier ministre.

Attaqué par M. Bernard Pons député U.D.R., sur sa droite, et, sur sa gauche, par un représentant du parti communiste et par un candidat de la Fédération de la gauche socialiste et démocrate, Georges Juskiewenski, député sortant, se retire entre les deux tours, plutôt que d'accepter de rejoindre la F.G.D.S.

Cette dernière lui oppose l'année suivante un jeune journaliste, M. Martin Malvy. Petit-fils d'un ministre de la troisième République, ancien député du Lot, M. Malvy se voit distancé par M. Bernard Pons de moins de quatre mille voix au second tour. Ce qui apparaissait au départ comme un « *baroud d'honneur* », a donné au « jeune loup » socialiste quelques espoirs que son succès aux élections cantonales de mars 1970, dans le canton de Vayrac, a renforcés.

Candidat à Figeac aux élections municipales de mars 1971, il est élu au second tour avec six de ses colistiers socialistes sur une liste d'union de la gauche, constituée au lendemain du premier tour. Georges Juskiewenski conserve son fauteuil de maire, au terme d'une campagne pendant laquelle il avait reçu le soutien de la majorité et du député de la circonscription, M. Pons.

Devancée à Figeac en la personne de M. Pons, au second tour des élections législatives de mars 1973, la majorité l'est encore aux élections cantonales la même année et en 1974 où, au second tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand recueille 52,7 % des suffrages exprimés. Les électeurs confirment leur préférence pour la gauche quelques mois plus tard en assurant la victoire, dès le premier tour d'une élection municipale provoquée par le décès de Georges Juskiewenski, des deux représentants socialistes qui devancent d'un millier de voix les candidats soutenus par la majorité.

Une situation économique inquiétante

Le successeur de « Juskie » comme les Figeacois l'appelaient, M. Bernard Fontanges, ancien directeur de caisse d'épargne, laisse, après deux ans, passés dans le fauteuil de maire, la tête de liste à M. Bernard Pons, qui a ainsi cédé à la pression amicale de conseillers municipaux sortants de la majorité. Elu conseiller municipal de Souillac avec une minorité de ses amis, en mars 1971, l'ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture convient que la bataille sera rude. « *Bien décidé à gagner* », il assume l'héritage de la municipalité sortante dont huit membres figurent sur sa liste. Accusé de « dépolitiser » le scrutin par son adversaire socialiste, M. Pons réplique que « *le choix ne se fait pas en fonction des étiquettes politiques ; les électeurs se déterminent en fonction de la réponse à la seule question qui se pose : quels sont les hommes capables de bien gérer ?* » Aussi ne s'est-il pas adressé aux formations politiques pour constituer sa liste, seuls trois R.P.R. et un radical figurent sur la liste de l'équipe « *pour Figeac* ».

Sept des huit conseillers sortants socialistes se représentent sur la liste d'union de la gauche baptisée « Pour l'expansion de Figeac » et qui comprend sept autres représentants du P.S., six communistes, six « divers gauche » et un P.S.U. L'opposition reproche à la majorité « *de n'avoir rien fait pour sortir Figeac de sa situation de ville de mono-industrie* ». M. Pons, qui conteste ce grief, reconnaît toutefois que la situation est inquiétante, d'autant que la seule usine (Ratier, enteprise sous-taitante de matériel aéronautique) connaît des difficultés. « *La crise est grave, j'ai limité des dégâts,* dit-il — évoquant les quelque cent cinquante récentes suppressions d'emplois, — *mais la crise conjoncturelle de l'aéronautique n'est pas réglée et celle structurelle de l'entreprise non plus.* »

Revanche entre les deux protagonistes des élections législatives ? L'un et l'autre se refusent à envisager ainsi le scrutin. Ne serait-ce pas plutôt une avant-première du scrutin de 1978 ? M. Pons prévient : « *Que je gagne ou que je perde, je continuerai à me battre.* » Quant à son adversaire, il assure : « *A mes yeux, c'est le mandat de maire qui est le plus important.* »

ANNE CHAUSSEBOURG.

MILLAU : les adversaires ne prennent pas de gants

De notre correspondant

Millau. — Après le décès du docteur Jean Gabriac, député (R.P.R.), maire depuis 1971, et la décision de son jeune et éphémère successeur, M. Jean-Louis Esperce (sans étiquette), de ne pas se représenter pour des raisons personnelles, l'élection municipale de Millau est marqué par les remous que provoque la personnalité d'un candidat, M. Manuel Diaz, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche.

Ce dernier, élu en 1971 sur la liste du docteur Gabriac, puis démissionnaire en 1972, n'est pas tenu en haute estime par les socialistes millavois qui lui reprochent son « arrivisme politique » fondé sur sa fortune personnelle et ses relations dans les milieux de la majorité. M. Diaz le leur rend bien : « *Les positions locales de cette nouvelle gauche sont très loin de l'idée que je me fais d'un parti démocratique* », dit-il.

Le divorce a été consommé à la faveur de l'élection cantonale de Millau-Est au mois de mars 1976 où M. Diaz s'est maintenu au second tour contre le sortant socialiste, M. Jean-Louis Coulon, légèrement mieux placé, qui n'a conservé son siège que d'extrême justesse (2 652 voix contre 2 442).

Ayant considéré depuis que « *toute collaboration entre radicaux et socialistes n'est plus envisageable sur le plan local* », M. Diaz, qui a donné, en décembre 1976, sa démission de président de la fédération départementale, conduit, avec l'aval de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche et député de l'Aveyron, la liste « Millau d'abord » qui se propose de rejeter le « sectarisme politique » pour se consacrer à la solution impérieuse des graves problèmes de la ville.

C'est au contraire sur le terrain politique que se situe la liste d'union de la gauche « Vivre à Millau », réduite en conséquence au parti socialiste et au parti communiste et conduite par M. Gérard Deruy (P.S.), conseiller général de Millau-Ouest qui fut pendant six ans le seul conseiller municipal d'opposition dans la municipalité Gabriac.

« *L'intérêt de la ville,* dit M. Deruy, *c'est que son peuple garde la parole en donnant mandat à une équipe politique ayant choisi le socialisme comme principe moteur pour organiser ensemble notre façon de vivre à Millau.* »

Quant aux conseillers sortants, quelques-uns ont été gagnés aux vue de M. Diaz ; d'autres, notamment les R.P.R., ont rejoint la liste « Union pour Millau », formée par un jeune avocat, Me Vincens (sans étiquette), qui rassemble, « sans esprit de parti », les représentants de formations écartées en 1971 par la suprématie de l'U.D.R.

Se refusant à laisser la mairie à M. Deruy « *dont l'action au conseil général s'est révélée fortement négative* », Me Vincens a refusé de se rallier à l'entreprise de M. Diaz, parce que celui-ci, estime-t-il, n'a pas la confiance d'une part importante de l'opinion millavoise et parce que son exclusive contre le R.P.R. a été un obstacle à la réconciliation.

La valeur des hommes

Pour le deuxième tour, c'est même un rassemblement des Millavois que préconise Me Vincens : « *Nous voulons des communistes au conseil municipal,* dit-il, *ce qui compte, c'est la valeur des hommes dans le seul intérêt de Millau.* »

Telle sont les données d'une élection dont les Millavois sont conscients qu'elle est extrêmement importante pour l'avenir de leur ville fortement touchée par la crise de l'emploi et toujours traumatisée par l'affaire du Larzac.

Pour l'union de la gauche, l'expansion économique de Millau reste étroitement liée au refus de l'extension du camp militaire. Un des « 103 » paysans du Larzac figure sur sa liste : M. Léon Maillé (non-inscrit), élu conseiller municipal à l'élection partielle du 5 décembre 1976.

Les autres listes ne sont pas unanimes sur ce point, mais il se trouve que M. Diaz déclare son opposition à l'extension du camp « *sans démagogie et par des voies légales* », et, que, de son côté, Me Vincens, a été le défenseur des paysans inculpés dans l'affaire du commando du 28 juin 1976.

Politiquement, l'union de la gauche paraît avoir le vent en poupe et peut espérer faire mieux qu'en 1971 (32,3 % des exprimés avec une tête de liste communiste). M. Diaz, lui, promet six cents emplois. Cent par an. Ce sont des choses qui comptent !

Des oppositions que suscite M. Diaz certaines sont tenaces (et pas seulement à gauche : celles d'une partie du R.P.R. lui ont peut-être fait perdre l'élection cantonale de mars 1976) et beaucoup sont plus nuancées : pas seulement au centre...

Ainsi, à l'encontre des socialistes, le parti communiste, qui regrette l'absence d'accord entre les trois formations signataires du programme commun, considèrent que, jusqu'à preuve du contraire, le leader des radicaux de gauche est, à la lettre, un homme de gauche.

Aussi bien ignore-t-on quelles surprises peuvent réserver les tractations en vue du second tour entre le camp des politiques et celui des gestionnaires.

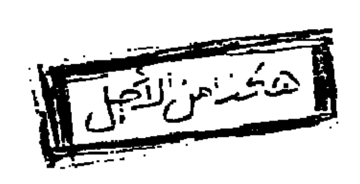
YVON MAYNADIER.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Société Internationale d'Etudes et d'Interventions (S.I.E.I.) contre Institut de Formation Industrielle Commerciale et Administrative (I.F.I.C.A.)

Jugement du 11 octobre 1976 par la Première Chambre du Tribunal de Commerce de Paris... Le Tribunal, jugeant en premier ressort, statuant par jugement contradictoire, déclare la S.I.E.I. bien fondée en sa demande dirigée contre I.F.I.C.A. Condamne I.F.I.C.A. à lui verser la somme de dommages et intérêts, 1 F, et à régler le coût de la publication d'un extrait du présent jugement par la demanderesse, dont 1 à Lyon, 1 à Versailles et 1 à Paris, le coût de chaque insertion ne devant pas dépasser 1.500 F et au surplus lesdits dépens du chef de la S.I.E.I. liquidés à 196,32 F, et ce non compris l'enregistrement et les droits assimilés, taxés en marge, ni les frais de timbre de l'expédition, auxquels elle est également condamnée.

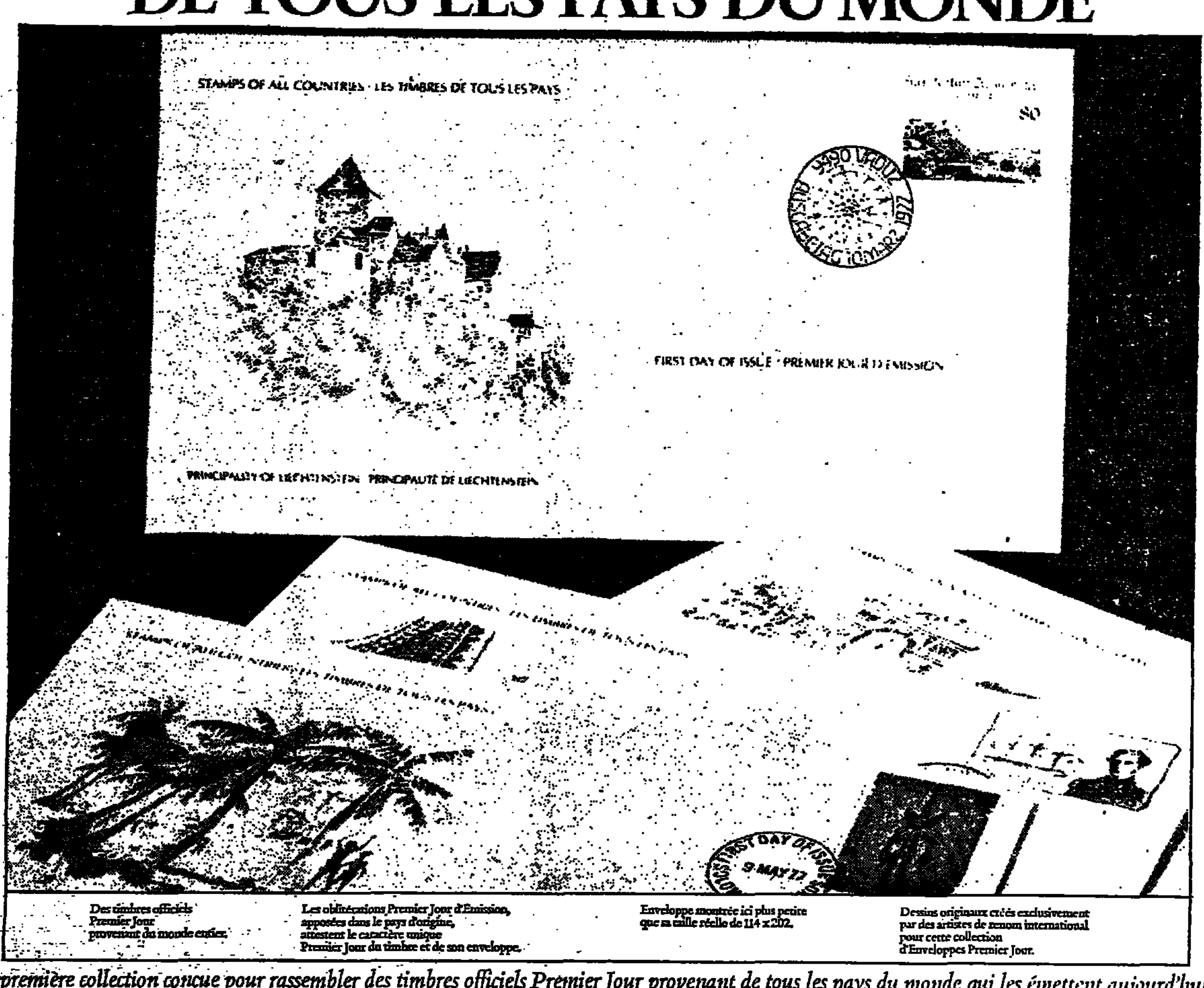
Pour extrait : Me Jacques MIRISCH, avocat à la Cour de Paris.



L'Association Internationale Des Receveurs de la Poste présente :

La collection définitive d'Enveloppes Premier Jour

LES ENVELOPPES PREMIER JOUR DE TOUS LES PAYS DU MONDE



Des timbres officiels Premier Jour provenant du monde entier.

Les oblitérations Premier Jour d'Émission, apposées dans le pays d'origine, attestent le caractère unique Premier Jour du timbre et de son enveloppe.

Enveloppe montrée ici plus petite que sa taille réelle de 114 x 202.

Dessins originaux créés exclusivement par des artistes de renom international pour cette collection d'Enveloppes Premier Jour.

La première collection conçue pour rassembler des timbres officiels Premier Jour provenant de tous les pays du monde qui les émettent aujourd'hui.

Une édition à tirage strictement limité
Disponible en cette seule occasion
et uniquement par souscription
Date de clôture des souscriptions :
le 5 avril 1977, minuit
Limite : une collection par souscripteur

La fascination que l'on éprouve à collectionner des timbres est sans limite. Voici plus d'un siècle, un collectionneur français décida de se constituer une collection complète de tous les timbres existants. Près de soixante ans plus tard, sa collection avait atteint une valeur de plus de 8 millions de francs. Et pourtant, elle restait incomplète.

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES RECEVEURS DE LA POSTE, dont le siège est à Genève, est une organisation qui groupe les receveurs de la poste de plus de cent pays du monde. Pour satisfaire les collectionneurs, l'Association s'est fixée le but très ambitieux de créer la collection *internationale* la plus complète possible d'Enveloppes Premier Jour jamais émise : "La Collection d'Enveloppes Premier Jour de tous les pays du monde".

Cela constituera, sans aucun doute, une collection unique d'Enveloppes Premier Jour. En effet, c'est la première collection de ce genre créée dans le but de présenter un timbre officiel Premier Jour *de chacun des pays du monde les émettant.*

Cette collection sera émise une seule fois, dans une édition à tirage strictement limité. Elle est disponible exclusivement par souscription, avec une limite impérative d'une seule collection par personne. La date mondiale de clôture des souscriptions est fixée au 5 avril 1977, minuit. Au-delà de cette date, la collection ne sera plus jamais disponible.

De remarquables Enveloppes Premier Jour de tous les pays du monde

Ces Enveloppes Premier Jour parviendront aux collectionneurs de tous les coins du monde. Le timbre de chaque pays sera une œuvre importante, créée par le pays émetteur en hommage à son héritage national. Il sera choisi par l'Association Internationale des Receveurs de la Poste comme *le seul timbre contemporain* illustrant au mieux le caractère et l'esprit de la nation, qu'il représentera dans la collection. De plus, chaque timbre sera oblitéré officiellement dans son *pays d'origine*, au bureau de poste officiellement désigné pour la première émission et portera ainsi l'oblitération Premier Jour qui fait de l'Enveloppe une authentique pièce de collection.

En ce moment même, des représentants officiels de l'Association Internationale des Receveurs de la Poste travaillent à mettre au point dans différents pays les accords qui permettront aux souscripteurs d'acquérir cette collection remarquable.

En fait, il serait pratiquement impossible à un collectionneur isolé de se constituer seul une telle collection. C'est la collection internationale d'Enveloppes Premier Jour la plus représentative et la plus impressionnante *jamais* émise. C'est une collection qui apportera à son propriétaire de grandes joies ainsi qu'une compréhension profonde de l'histoire et de la culture de nombreuses nations dans le monde.

Des dessins originaux, spécialement conçus pour cette collection

Comme les collectionneurs avertis le savent bien, les oblitérations Premier Jour qui seront apposées sur ces enveloppes sont extrêmement importantes. En effet ce sont elles qui, universellement, attestent le caractère officiel Premier Jour d'Emission du timbre et de son enveloppe.

De plus, chaque enveloppe présentera un dessin original créé exclusivement pour cette collection par un artiste éminent.

Des artistes de nombreux pays sont en ce moment même invités à créer ces œuvres inédites. Pour chaque dessin l'artiste interprétera selon sa vision personnelle le thème du timbre présenté sur l'enveloppe. Ainsi cette composition complètera et rehaussera la beauté du timbre.

D'autre part, au dos de chaque enveloppe se trouvera "un Certificat d'Authenticité" prouvant que le timbre qu'elle porte est une Émission officielle Premier Jour et que l'Enveloppe complète est elle-même une émission officielle de l'Association Internationale des Receveurs de la Poste.

Afin de protéger et de mettre en valeur la collection complète de 210 Enveloppes Premier Jour, chaque souscripteur recevra sans majoration de prix deux albums de présentation assortis réalisés spécialement pour cette collection, le premier album devant leur parvenir dans les six mois suivant le premier envoi. Chaque Enveloppe sera accompagnée d'une documentation spécialement rédigée comportant une description du pays présenté, ainsi qu'une information faisant autorité sur le timbre et le dessin de l'enveloppe.

Une édition à tirage strictement limité

Il n'y aura qu'une seule édition de cette collection. Cette édition à tirage strictement limité sera disponible exclusivement par souscription avec une limite impérative d'une seule collection par personne. *Le nombre total* de chaque enveloppe émise sera donc limité pour toujours au nombre exact de souscripteurs ayant répondu avant la date de clôture, auquel s'ajouteront quelques collections réservées aux présentations officielles. *Par conséquent, chaque souscripteur fera l'acquisition d'une collection rare qui ne sera jamais offerte à nouveau.*

Cette collection internationale d'Enveloppes Premier Jour est une des entreprises les plus importantes et les plus significatives dans toute l'histoire de la philatélie. Chaque souscripteur sera fasciné par ces enveloppes provenant des endroits les plus reculés du monde. La satisfaction que lui procurera une collection aussi complète sera totale. Il s'y ajoutera le plaisir d'en partager la beauté avec sa famille et ses amis et celui d'enrichir ses connaissances tout au long des années à venir.

Un plan pratique de paiement mensuel

Les souscripteurs recevront leurs Enveloppes Premier Jour au rythme de trois par mois à partir de mai 1977. Le prix de chaque enveloppe est de 35 F TTC soit 105 F TTC par envoi. Le prix hors taxes est garanti constant pendant la durée de l'émission de cette collection.

Aucun paiement n'est demandé au moment de la souscription. Chaque souscripteur recevra une facture avant chaque envoi mensuel de trois enveloppes lorsqu'elles seront prêtes à être expédiées.

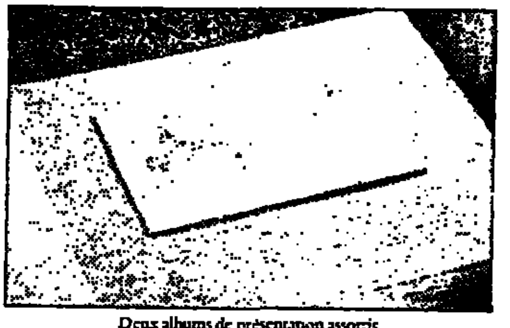
Date limite : le 5 avril 1977, minuit

La Philatélie Franklin, une division du Médaillier, est seule autorisée en France par l'Association Internationale des Receveurs de la Poste à recevoir les souscriptions.

La date mondiale de clôture pour cette collection est fixée au 5 avril 1977, minuit. Tous les titres de souscription doivent être postés avant cette date pour pouvoir être acceptés. Les souscriptions seront alors définitivement closes.

L'Association Internationale des Receveurs de la Poste

L'Association Internationale des Receveurs de la Poste, qui siège à Genève, est une organisation internationale dont les membres appartiennent à plus de cent nations différentes.



Deux albums de présentation assortis réalisés spécialement pour cette collection

TITRE PERSONNEL DE SOUSCRIPTION

Date limite : le 5 avril 1977, minuit, le cachet de la poste faisant foi

Veuillez enregistrer ma souscription pour *la collection d'Enveloppes Premier Jour de tous les pays du monde*, la première collection jamais émise constituée de timbres Premier Jour de tous les pays du monde qui en émettent actuellement.

Je note que la collection complète comprendra un timbre Premier Jour de chaque pays émettant de tels timbres dans le monde (210 en tout), sous réserve qu'aucune restriction nationale ou internationale intervenant pendant la durée de la collection ne l'interdise.

Au cas où d'autres pays n'émettant pas actuellement de timbres Premier Jour, en émettraient pendant le cours de la collection, l'offre de les acquérir me sera faite, sous réserve qu'aucune restriction ne s'y oppose.

Je note que mes enveloppes me seront envoyées au rythme de trois par mois à partir de mai 1977, au prix de 35 F TTC par enveloppe soit 105 F TTC pour chaque envoi mensuel. Le prix hors taxes de chaque enveloppe est garanti constant. D'autre part, un ensemble de deux albums assortis pour présenter toutes les enveloppes, me sera envoyé sans majoration de prix. Le premier album me parviendra dans les six mois suivant le premier envoi.

Je n'envoie aucun paiement maintenant. La facture me parviendra lorsque les enveloppes seront prêtes à m'être expédiées.

J'ai également noté que je peux annuler ma souscription à tout moment à condition de faire connaître par écrit ma décision 30 jours à l'avance.

M.
Mme ____________________
Mlle MAJUSCULES SVP

Prénom ____________________

Adresse ____________________ MAJUSCULES SVP

____

Code Postal |_|_|_|_|_|

Ville ____________________

Signature ____________________

Offre unique valable en France métropolitaine, Corse et Principauté de Monaco

PHILATÉLIE FRANKLIN (une division Le Médaillier) 64 rue du Faubourg St Denis 75010 Paris

Limite : une seule collection par souscripteur — UC/LM

POLITIQUE — *La préparation des élections municipales*

LYON : la ville n'est plus majoritaire dans sa communauté urbaine

Lyon. — Habituée à dicter sa loi à ses voisins, Lyon ne sera plus, le 26 mars, dans cette position dominatrice. Pour des raisons démographiques (462 646 habitants en 1975 contre 535 000 en 1968), Lyon va perdre la majorité au conseil de la communauté urbaine (Courly), la ville ne représentant plus en 1975 que 40,8 % de la population de la communauté.

Toutefois, les élus lyonnais et les autres listes « apolitiques » ou « majorité » de l'agglomération conserveront sans doute le dernier mot, et un renversement de tendance à la Courly est peu probable. Il n'en reste pas moins que les membres de la communauté urbaine devront tenir compte de la progression probable de la gauche dans les communes de la banlieue, liée à une forte poussée démographique. Si la gauche l'emporte à Villeurbanne, à Saint-Priest, à Rillieux et à Meyzieu, elle peut obtenir 36 sièges sur les 90 de la Courly.

Toutefois, pour atteindre le seuil du pouvoir communautaire (46 sièges) dont disposait la ville de Lyon à elle seule, l'union de la gauche aurait besoin non seulement de deux arrondissements lyonnais dans lesquels elle est bien placée (8e et 9e), mais encore d'un secteur supplémentaire, le 7e, par exemple, où ses chances paraissent incertaines.

De notre correspondant

Alors que l'accord a été signé relativement facilement à Lyon même, c'est dans la périphérie est que les discussions entre P.S. et P.C. ont été les plus sévères. L'affaire de Villeurbanne, où communistes et socialistes se sont séparés sur le problème de la tête de liste a rendu chacun des partis très susceptible dans les autres villes où la gauche paraît assurée de l'emporter. Les accrochages les plus vifs ont eu lieu à Meyzieu et à Vaulx-en-Velin, mais l'union a pu se réaliser au dernier moment à Meyzieu (*passé de dix mille à vingt mille habitants en sept ans*), la présence de M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., devenu en 1973 député socialiste du Rhône, ne semble pas avoir été étrangère à l'intransigeance des communistes.

D'après les résultats des élections législatives de 1973 et des élections cantonales de 1976 les voix de la gauche se répartissent à 40 % pour le P.C.F. et 60 % pour le P.S. Mais le P.S., au vu des résultats des élections cantonales de 1976, estimait qu'il a une influence double de celle du P.C. et il s'en est tenu là. La liste d'union comprend donc 18 socialistes et 9 communistes.

A Vaux-en-Velin, les négociations ont également été très tendues. Le maire communiste sortant, M. Robert Massy, a cédé sa place en tête de liste à M. Jean Capiévic, secrétaire de la fédération communiste du Rhône. Il s'agit pour lui d'un « exil doré » lié à l'arrivée, en 1976, dans la région lyonnaise, de M. Jean Colpin, membre du bureau politique du P.C.F. La venue d'un dirigeant national semble liée au fait que les options de la fédération du Rhône n'étaient pas en harmonie totale avec la ligne nationale. Le départ du maire sortant a, *semble-t-il, créé* un malaise parmi les militants communistes.

La liste d'union comporte en *définitive 22 communistes et 11* socialistes.

A Vénissieux, troisième commune du Rhône (70 000 habitants), la ville la plus ouvrière du département, le maire sortant, M. Marcel Houël, député communiste, est solidement implanté. Les socialistes sont à ses côtés depuis 1971. Ceux-ci ont finalement accepté les 7 places qu'ils avaient déjà dans le précédent conseil, tandis que 3 radicaux de gauche font leur entrée. Le P.C. conserve 27 sièges.

Enfin à Bron (45 000 habitants), l'union de la gauche est là aussi une tradition. Le maire, M. André Sousi, socialiste, a renforcé sa position depuis 1971, notamment grâce à l'élection de Jean Poperen comme député. En 1971 le P.S. et le P.C.F. avaient chacun 12 sièges, et le P.C.F. disposait de 3 adjoints sur six, dont le premier. En 1977 les socialistes repartent avec 16 sièges et les communistes 14, le M.R.G. en ayant 2, tandis qu'une personnalité sera choisie par tous.

Mais l'expérience de la gestion commune est jugée « *globalement positive* », malgré une alerte sérieuse en 1973 au sujet du projet de restructuration du centre ville, projet repoussé par la population, puis par le P.C.F., qui en était l'initiateur, et enfin abandonné par toute la municipalité sous la pression conjointe de la population et des communistes.

YVES LEERS.

VICHY : des radicaux à toutes les sources.

Le trait commun des trois listes qui briguent la municipalité de Vichy est d'accueillir des radicaux. Quatre figurent sur la liste de la majorité présidentielle conduite par le maire sortant, M. Jacques Lacarin (R.I.) ; six autres radicaux figurent sur une liste « apolitique » déposée au dernier moment avant la clôture du délai d'inscription et conduite par M. Jean Brière ; cinq autres membres du comité radical de Vichy figurent, comme radicaux de gauche il est vrai, sur la lutte d'union de la gauche de M. Jean-Michel Belorgey (P.S.).

Paradoxalement, l'un des radicaux vichyssois qui restent à l'écart de la consultation est M. Gabriel Péronnet, président du parti, député de l'Allier, qui avait été candidat en 1971. Il n'a pas voulu « semer la division » chez ses compatriotes et favoriser « l'opposition socialo-communiste ». *Cette absence méritait d'être compensée par une présence radicale diversifiée.*

BOUCHES-DU-RHONE

AIX-EN-PROVENCE. — Outre une liste « apolitique » de rapatriés, trois listes ont été constituées. Celle de la majorité sera conduite par M. Joissains ; rad., M. Félix Ciccolini, maire sortant, sénateur socialiste qui, en décembre 1976, avait été autorisé à constituer une liste homogène, se représente à la tête d'une liste regroupant des socialistes, des radicaux de gauche et des « personnalités ». M. Philippe Sevin, président du GAM, conduira une liste intitulée Pour l'union de la gauche, qui comprend seize membres du GAM, seize communistes et neuf « personnalités », dont sept socialistes. Ces derniers ont été exclus par le secrétariat de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Enfin, la liste homosexuelle, dont la présence était annoncée, n'a pas été déposée. — *(Corresp.)*

NORD

MONS - EN - BARŒUL. — M. Marc Wolf, membre du bureau de la fédération du Nord du parti socialiste, nous signale que la liste d'union de la gauche qu'il conduit à Mons-en-Barœul, ville de vingt-neuf mille habitants, dans la banlieue lilloise, comprend autant de femmes que d'hommes. Le P.S. présente huit femmes sur les quinze sièges qui lui reviennent et le P.C.F. cinq, soit au total treize femmes pour une liste de vingt-sept candidats.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BAYONNE. — Pour la première fois, des représentants du courant nationaliste basque figurent ès qualités sur la liste de la gauche, ainsi que dans une autre commune du département, Hasparren. A Bayonne, tandis que le P.C. accordait au P.S.U. deux des seize sièges dont il disposait sur cette liste, le P.S. en a, en effet, cédé le même nombre, sur dix-sept, à l'Ehas (Euskal herriko alderdi sozialista). Constitué en 1974, ce parti regroupe des militants socialistes des trois provinces basques françaises et des quatre provinces basques espagnoles ; en mai 1974, il avait appelé à voter pour M. Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle.

VAL-DE-MARNE

CRETEIL. — M. Laurent Cathala, conseiller général socialiste, qui conduit la liste de son parti (23 P.S., 7 M.R.G., 7 personnalités), a déclaré samedi 5 mars : « *M. Michel Germa (P.C.F.), président du conseil général, prétend conduire une liste d'union de la gauche à Créteil. La liste qu'il propose aux suffrage des Cristolliens ne comprend ni le parti socialiste ni le Mouvement des radicaux de gauche. Il est vain aujourd'hui d'essayer de masquer le désaccord entre le P.S. et le P.C.F. par des précautions de style et de présentation ou en se plaçant au-dessus des partis, comme le fait Michel Germa. Celui-ci conduit une liste communiste et P.S.U. Il ne peut en aucun cas, pas plus d'ailleurs que nous, prétendre rassembler toute la gauche.*

» *Cette présentation erronée de la situation de la gauche à Créteil, de la part de celui qui dirige une majorité de gauche au conseil général, pourrait compromettre la solidarité de gestion de l'assemblée départementale.* »

VAL-D'OISE

SAINT-GRATIEN. — M. Claude Neuschwander, ancien P.-D.G de Lip, sera candidat à Saint-Gratien sur la « liste socialiste pour l'union de la gauche » que présente le P.S.

BRETAGNE : l'U.D.B. (autonomistes) s'associe aux partis de gauche

De notre correspondant

Saint-Malo. — « *Nous ne sommes pas le biniou de l'union de la gauche, mais un partenaire à part entière.* » Lasse de revendiquer sans cesse un statut de véritable parti politique, l'Union démocratique bretonne (U.D.B.) a décidé de participer aux listes d'union de la gauche dans plus de quatre-vingts communes de Bretagne. Ainsi, les électeurs de neuf communes de plus de trente mille habitants se classeront à gauche lorsqu'ils voteront « breton ».

Si à Rezé (Loire-Atlantique) l'U.D.B. n'a pu faire entendre sa voix, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), faute d'un accord entre les partis « hexagonaux », elle fait liste commune avec le parti communiste.

C'est un tournant important dans l'histoire de ce parti autonomiste. Créé en 1964, l'U.D.B. a eu jusqu'à présent pour principal mérite, explique M. Ronan Leprohon, professeur d'histoire à l'université de Bretagne occidentale (Brest) et membre du bureau politique du mouvement, d'enlever à la revendication bretonne sa couleur droitière. « *On peut maintenant être autonomiste breton sans être traité de réactionnaire* », souligne-t-il.

Depuis le 1er janvier, l'U.D.B. a distribué à des milliers d'exemplaires une nouvelle charte moins « intellectualiste » que l'ancienne. « *L'U.D.B., peut-on y lire, est un parti rassemblant les Bretons et amis de la Bretagne conscients de la vocation nationale de la Bretagne et convaincus de la nécessité de construire le socialisme dans leur pays. Elle fonde son action sur la lutte des classes.* »

Si l'on en croit les dirigeants de l'U.D.B., les adhésions sont depuis cette charte cinq fois plus nombreuses que par le passé. Il y a actuellement mille deux cents militants « *dignes des militants du P.C.* ». Les dirigeants ajoutent : « *Parti marginal, situé entre les gauchistes et les partis installés, l'U.D.B. se servait jusqu'à présent des élections comme d'une tribune. Aujourd'hui elle veut des élus.* » Les dernières élections cantonales ont en partie provoqué un changement de stratégie. L'U.D.B. y a obtenu jusqu'à 17 % des voix dans le canton de Huelgoat (Finistère).

Les partis « hexagonaux » de gauche n'ont pas dédaigné un tel apport. A Brest et à Rennes, les partenaires de l'union de la gauche ont accepté sans grandes difficultés deux représentants de l'U.D.B. A Brest, un poste d'adjoint a même été promis à M. Leprohon.

A Nantes, après avoir envisagé de présenter une liste homogène conduite par le chanteur bretonnant Gilles Servat, l'U.D.B. a passé un compromis avec la gauche en tenant compte des accords intervenus dans vingt communes du département : elle a un représentant sur la liste de la gauche unie à Nantes

Tout n'est pas résolu pour autant entre les nouveaux alliés. « *Il est entièrement exclu pour l'U.D.B. de signer le programme commun, qui ne tient pas compte des idées régionalistes* », déclarent les autonomistes en notant qu'à Nantes M. Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., maire de Lille, a évoqué la suppression du corps préfectoral.

La présence d'autonomistes dans les conseils municipaux de gauche préparera l'étape suivante : la publication avant les élections législatives d'un « *plan démocratique breton* » détaillant les exigences des autonomistes en cas de formation d'un gouvernement de gauche.

ANDRÉ MEURY.

LE MAIRE DE NIMES : les communes ne peuvent résoudre le problème de l'emploi.

M. Jourdan, député du Gard (P.C.), maire de Nîmes, nous écrit notamment, au sujet de la situation électorale dans sa ville et de l'article de notre correspondant consacré à la candidature de M. Grollemund, l'un de « ceux qui partent à l'assaut » (thème général de notre page du 25 février) :

« *La situation de l'emploi est grave à Nîmes, mais elle ne l'est pas moins dans le bassin minier des Cévennes, menacé de fermeture, ou dans la sidérurgie lorraine.*

» *Outre l'industrialisation indispensable, des mesures sociales telles que l'abaissement de l'âge du droit à la retraite ou la réduction de la semaine de travail sans diminution de salaire seraient entre autres de nature à favoriser la création d'emplois nouveaux. Mais il n'est pas au pouvoir des communes d'apporter une solution à ces problèmes.*

» *Prétendre le contraire n'est guère sérieux. De même qu'il n'est guère sérieux d'attribuer à une « active propagande politique » l'insuffisante industrialisation de Nîmes. (...) Un mot enfin concernant M. Grollemund, chef de file de la majorité présidentielle à Nîmes.*

» *Cet ancien préfet, devenu l'un des « patrons » du trust Peugeot-Citroën, aura quelques difficultés à faire croire à son « apolitisme ». Il faut que la politique qu'il représente soit bien impopulaire pour qu'il n'ose s'en réclamer ouvertement.* »

CORRESPONDANCE

Le SAC existe toujours

M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC (Service d'action civique), nous prie de publier la mise au point suivante:

Je tiens à vous faire savoir que le Service d'action civique n'a jamais été dissous, officiellement ou officieusement, au début du septennat de Georges Pompidou, contrairement à ce qu'affirme votre article. Ses adhérents sont tout simplement des militants inconditionnels de la France, décidés à lutter contre la subversion marxiste qui menace notre pays, son indépendance, ses libertés, ses institutions démocratiques. Ils n'ont rien à voir avec les méthodes que dénonce légitimement le professeur Lépine en les imputant à tort et sans preuves à notre mouvement.

L'insinuation gratuite et calomnieuse relève indiscutablement de méthodes antidémocratiques.

M. Debizet se réfère à un appel de note paru dans le Monde *du 2 mars 1977, à la suite de la dénonciation par M. Lépine, candidat soutenu par M. d'Ornano dans le seizième arrondissement, des méthodes de colleurs d'affiches « très étroitement inspirées* de celles du SAC ». *Nous écrivions en effet que le SAC avait été dissous, ce qui était inexact. En 1969, Georges Pompidou avait manifesté l'intention de dissoudre le SAC, mais il y avait renoncé, redoutant qu'il ne se transforme en organisme clandestin. Son secrétaire général, M. Paul Comiti, proche de M. Pompidou, donnait sa démission et était remplacé par M. Debizet (*le Monde *du 31 janvier 1970).*

(PUBLICITÉ)



Holiday Inn® HOTEL

QUELQUES CLES POUR UNE REUSSITE EXEMPLAIRE

Ou comment devenir en quinze ans le N°1 mondial de l'hôtellerie

Un demi-siècle de léthargie. C'est le spectacle qu'a offert l'hôtellerie française depuis la fin de la première Guerre Mondiale jusqu'au milieu des Années Soixante. Pour ne prendre qu'un exemple, le dernier hôtel construit à Paris, datait de 1935. Il était grand temps de se renouveler ! C'est ce que l'on fit à partir des Années Soixante. Encore fallait-il savoir quoi créer ! Il fallait abandonner les falbalas, se débarrasser du superflu. Offrir un visage souriant mais sans servilité, être confortable sans ostentation, fonctionnel mais surtout chaleureux. En fait, offrir plusieurs visages non pas contradictoires mais complémentaires, pouvoir accueillir et satisfaire l'homme d'affaires comme le charter de touristes, la famille en vacances comme le congrès de 500 personnes. Telle était l'équation de la réussite. Une chaîne hôtelière est parvenue à la résoudre dans le monde entier : HOLIDAY INN.

le secret d'une réussite mondiale

1.700 hôtels. 276.000 chambres. 290.000 personnes hébergées chaque nuit. Quel que soit le chiffre que l'on considère, HOLIDAY INN c'est un monde... Et pourtant, cet empire colossal est vieux d'à peine un quart de siècle !

L'épopée a commencé en 1951. Par un coup de colère. Cette année-là, Kemmons Wilson, un Américain bien tranquille, voyageait avec sa famille. Tous les hôtels dans lesquels ils descendaient étaient soit trop chers, soit inconfortables, soit les deux. Dans tous, il fallait payer des suppléments pour les enfants.

Au lieu de se lamenter, K. Wilson allait réagir à l'américaine. Dès son retour à Memphis, il lance la construction d'un hôtel selon ses goûts : grand (120 chambres), confortable mais avec des prix de chambres raisonnables et, surtout, sans suppléments pour les enfants. HOLIDAY INN était né. Le succès est foudroyant. La suite ressemble à une marche triomphale. 50 hôtels en 1958, 500 en 1964, 1.000 en 1968.

Aujourd'hui, HOLIDAY INN est la plus importante chaîne hôtelière du monde. Elle totalise plus de chambres que ses trois principales concurrentes réunies. Et l'expansion continue. Tous les ans aux quatre coins du monde, s'ouvrent de nouveaux HOLIDAY INN.

Tous les directeurs d'Hôtels - que l'on appelle "Innkeepers", reçoivent une formation commune dans l'Université HOLIDAY INN de Memphis où ils suivent régulièrement des stages destinés à les informer des derniers perfectionnements.

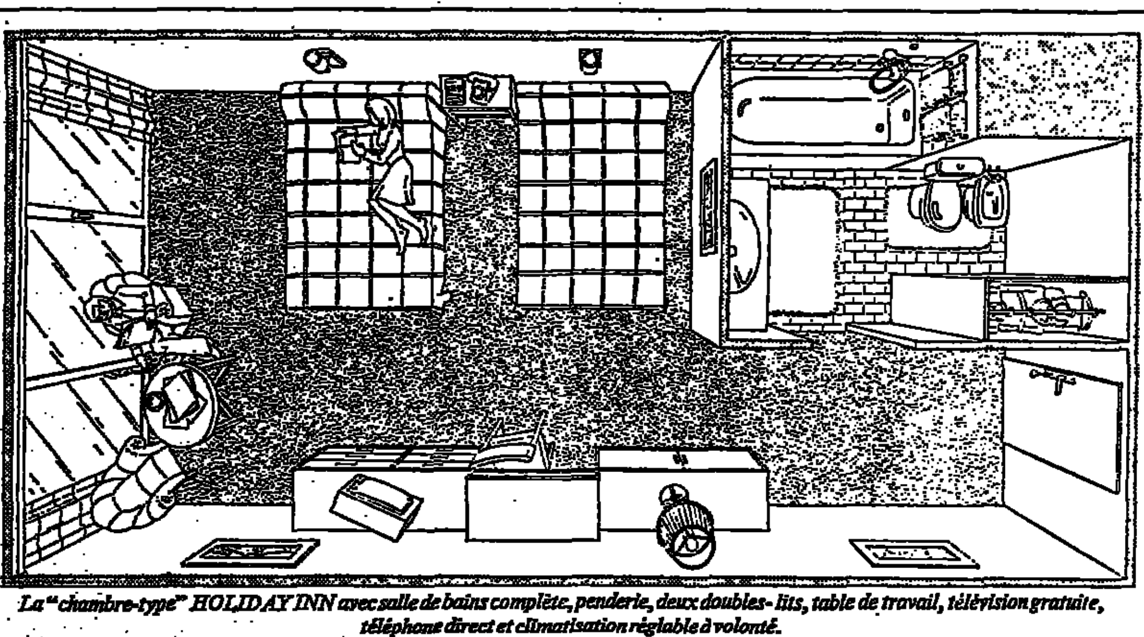
Et c'est aussi grâce à eux qu'HOLIDAY INN a réussi à inventer ce dont avaient le plus besoin les gens qui voyagent : une hospitalité des temps modernes...

des hôtels pour travailler confortablement

A en croire les statistiques officielles, dans notre pays, les hommes d'affaires ne représentent que dix pour cent des clients de l'hôtellerie. Mais quels clients ! Ils assurent en effet près de 40 % des nuits ! C'est en pensant à eux que HOLIDAY INN a voulu des chambres suffisamment vastes et bien fournies en tables et fauteuils pour pouvoir servir, au besoin, de confortables bureaux. Et qu'il a été décidé de brancher le téléphone directement sur le réseau extérieur. Mais cela ne suffisait pas.

Notre société de communication a un besoin croissant de débats, conférences, stages de formation, recyclages... Elle doit de plus en plus réunir les gens et les faire travailler en commun.
Dans la seule année 1975, il s'est tenu, en France, 43.132 réunions internationales. Elles ont rassemblé 7.200.000 participants. Cette clientèle de séminaires et congrès augmente d'environ dix pour cent par an. Cela a conduit les responsables de la chaîne à doter leurs hôtels d'une infrastructure spécifique. Les installations pour les groupes de travail sont prévues partout. Elles vont de la petite salle où une demi-douzaine de personnes peuvent discuter à leur aise les clauses d'un contrat, ou définir une stratégie commerciale, à la grande salle de congrès qui peut accueillir plusieurs centaines de participants. Dans les deux cas, toutes les possibilités de secrétariat, de traduction et de télex peuvent être fournies ainsi qu'un équipement audiovisuel de base.

Ajoutez à cela qu'HOLIDAY INN a tout prévu pour le confort individuel de son hôte. Dans sa chambre spacieuse, il trouvera une ligne directe de téléphone, une climatisation qu'il règlera lui-même à volonté, une télévision et, le plus souvent, un mini-bar et un distributeur de glaçons. Et s'il désire se détendre entre deux réunions de travail, rien ne l'empêche de piquer une tête dans la piscine de l'hôtel.



La "chambre-type" HOLIDAY INN avec salle de bains complète, penderie, deux doubles-lits, table de travail, télévision gratuite, téléphone direct et climatisation réglable à volonté.

Nombre de chambres: 300.000 — 200.000 — 100.000

Holiday Inn — 1re chaîne mondiale; 2e chaîne mondiale; 3e chaîne mondiale; 4e chaîne mondiale

tourisme familial : des conditions très avantageuses

Il se peut que votre société ait des contrats à signer ou des chantiers à surveiller à Lille, Lyon ou Strasbourg.
Un hôtel HOLIDAY INN vous y accueillera.

Mais il se peut aussi que votre femme et vos enfants aient envie de découvrir Avignon ou la Guadeloupe.

Il est alors temps de vous souvenir, ou de découvrir, que les HOLIDAY INN ne sont pas seulement des hôtels pour hommes d'affaires, qui aiment travailler dans le calme et le confort.

Le tourisme, et singulièrement le tourisme familial, y sont eux aussi à l'honneur.

Selon la volonté du fondateur de la chaîne, lui-même père de famille nombreuse, les enfants y sont toujours considérés comme des clients très privilégiés.

S'ils partagent la chambre de leurs parents (le plus souvent meublée de deux doubles-lits auxquels on peut ajouter un lit d'enfant), ils sont logés gratuitement.

Rappelez-vous aussi que la quasi totalité des HOLIDAY INN est équipée d'une piscine ultra moderne gratuite (couverte comme à Lille ou Strasbourg, ou en plein air comme à Avignon ou la Guadeloupe), souvent complétée d'un Sauna et d'un gymnase. Chacune comporte un "petit bain" à l'intention des enfants.

De nombreux hôtels organisent également à l'intention des familles, et selon la saison, des formules de "forfaits week-ends" qui permettent de profiter de tous les avantages d'un HOLIDAY INN à des conditions encore plus intéressantes.

Etapes idéales, situées aux points-clés de la route des vacances; quand ce n'est pas au cœur même d'une région touristique, les HOLIDAY INN de France et de l'étranger justifient plus que jamais leur nom.

Holidex pour réserver dans le monde entier

HOLIDAY INN met au service de ses hôtes le plus grand système de communication par ordinateur privé existant au monde. C'est le système "HOLIDEX".
Cet immense réseau relie par satellite et câbles sous-marins les 1.700 hôtels de la chaîne à la centrale d'ordinateurs de Memphis.
Où que vous soyez, vous pouvez, grâce à lui, réserver sur le champ votre logement à Los Angeles, à Londres, à Francfort, ou à Tokyo.
Et ceci, bien entendu, gratuitement.
Réservation centrale à Paris : Tél. : 686.50.87. Télex : 204696.
(ou par votre agent de voyage).

Holiday Inn en France

AVIGNON
• Sur la N 7, près de l'Autoroute du Sud et à 5 minutes du Centre Ville.
• 104 chambres à deux lits avec air conditionné, TV, radio, téléphone direct et salle de bains complète.
• Grande piscine en plein air (chauffée). Restaurant "Western Grill" Bar-discothèque "Les Dalton".
• Salles de réunions et de banquets jusqu'à 300 personnes.
Tél. : (90) 82.99.10 - Télex : 431 994.

LILLE / AÉROPORT / LESQUIN
• En face de l'Aéroport de Lesquin.
• Sur l'Autoroute A1 Paris-Lille (sortie Lesquin).
• 120 chambres avec air conditionné, TV, téléphone direct et salle de bains complète.
• Piscine couverte chauffée, sauna, Grill "La Flamme" et restaurant "Angus"
• Salles de réunions et de banquets de 10 à 400 personnes.
Tél. : (20) 97.92.02 - Télex : 120 051

LILLE / MARCQ
• Sur l'Autoroute A1 entre Lille et Gand (sortie Marcq-en-Barœul).
• 125 chambres avec air conditionné, TV, radio, téléphone direct et salle de bains complète.
• Piscine couverte chauffée, sauna, Grill "La Braise", cafétéria (11 h - 15 h), Tea room (15 h - 18 h) Coffee-Shop (19 h - 22 h)
• Salles de réunions et de banquets de 10 à 600 personnes.
Tél. : (20) 72.17.30 - Télex : 120 785

LYON
• Sur l'Autoroute du Sud, à 9 km au Nord de Lyon (sortie "La Garde").
• 204 chambres avec air conditionné, salle de bains, TV, radio, téléphone direct.
• Piscine couverte et sauna, Grill-Restaurant et Cafétéria self-service.
• Salles de réunions et de banquets de 5 à 300 personnes.
Tél. : (78) 35.70.20 - Télex : 900 006

PARIS / ORLY
• A Rungis, à 9 km de Paris par l'Autoroute du Sud et à 1 km de l'Aéroport d'Orly (navette gratuite. Orly Sud Porte H. Orly Ouest Porte G).
• 170 chambres insonorisées et climatisées, avec salle de bains complète, TV, radio, téléphone direct et mini-bar.
• Piscine en plein air (chauffée), Restaurant "Western Grill", bar-discothèque "Les Dalton".
• Salles de réunions et de banquets de 6 à 300 personnes.
Tél. : 687.26.66 - Télex : 204 679

PARIS / PORTE DE VERSAILLES
• En face du Parc des Expositions de la Porte de Versailles (69, boulevard Victor) à 5 minutes de la "Rive Gauche" et à 8 minutes de l'Aéroport d'Orly.
• 91 chambres climatisées et insonorisées avec salle de bains complète, TV couleur, téléphone direct.
• Deux Restaurants "Le Tennessee" et "Le Memphis" (Coffee-Shop).
• Salles de réunions (jusqu'à 50 personnes).
Tél. : 533.74.63 - Télex : 260 844

PARIS / ROISSY - Ch. de Gaulle
• Dans le village de Roissy-en-France, à 2 km de l'Aéroport Charles de Gaulle (navette gratuite Porte 22) et, à 15 minutes de Paris par l'Autoroute du Nord.
• 124 chambres climatisées et insonorisées avec salle de bains complète, TV, téléphone direct.
• Restaurant "Western Grill", Bar-discothèque "Les Dalton".
• Salles de réunions et de banquets de 6 à 300 personnes.
Tél. : 985.96.11 - Télex : 695 143

STRASBOURG
• Place de Bordeaux, en face du Palais des Congrès et à 1500 mètres du Conseil de l'Europe.
• 176 chambres climatisées avec salle de bains complète, TV, radio, téléphone direct et mini-bar.
• Restaurant "Western Grill", bar-discothèque "Les Dalton".
• Piscine couverte, sauna, gymnase
• Salles de réunions et de banquets de 6 à 600 personnes.
Tél. : (88) 32.49.12 - Télex : 890 515.

LA GUADELOUPE
• Sur la plage de Gosier, à 5 min. de Pointe-à-Pitre, et à 7 min. de l'Aéroport.
• 156 chambres avec air conditionné, salle de bains, TV, téléphone direct.
• 2 plages privées, piscine d'eau douce, courts de tennis, sports nautiques, sauna, films et spectacles folkloriques.
• 2 restaurants, snack-bar sur la plage, bar américain avec discothèque ou orchestre.
Tél. : 84.15.00 - Télex : 0298 36 GL.

LEM

POLITIQUE

La préparation

LA « BATAILLE » POUR LA MAIRIE DE PARIS

Tribune du 13 mars

LE DILEMME ÉCOLOGIQUE

par CLAUDE BOURDET (*)

UN des aspects des plus curieux des prochaines élections municipales, notamment dans la région parisienne, réside dans la présence de nombreuses listes dites « écologiques », et dans le nombre de voix appréciable que, d'après les sondages, elles vont recueillir. Il y a là un rappel utile, pour la gauche comme pour la droite, de la sensibilité croissante de la population à l'égard d'un problème trop négligé et qui a jusqu'ici surtout fait l'objet de vœux pieux. Les écologistes se défendent d'être « partisans », soulignent le plus souvent qu'ils ne sont ni de gauche ni de droite. Ils estiment qu'ils prendront à peu près également des voix à droite et à gauche et n'avantageront donc aucun des camps en présence. Ils entendent d'ailleurs, semble-t-il, maintenir leurs listes au second tour s'ils recueillent suffisamment de voix, et n'entendent, en tout cas, appeler à voter ni pour la droite ni pour la gauche s'ils se retirent.

Je trouve que leurs arguments ne sont pas convaincants et que leur attitude procède d'un raisonnement incomplet. D'une manière générale, l'expérience d'un long passé a montré qu'il est toujours dangereux de dire : *« Je ne fais pas de politique »* ; cela revient presque toujours à faire, inconsciemment, la politique de l'ordre établi. Dans le cas présent, à supposer même que les voix écologiques proviennent à peu près également de la gauche et de la droite, il est clair que, dans une élection où la gauche se présente unie et où les sondages la donnent souvent comme gagnante par un faible pourcentage, le prélèvement de quelques pour cents sur les voix de la gauche, même s'ils sont également prélevés à droite, suffira souvent à empêcher la gauche d'avoir 51 % au premier tour, et de profiter ainsi dans les meilleures conditions de la division de la droite.

Mais d'un autre côté, je ne crois pas qu'il soit vrai que les voix écologiques viennent également de tous les horizons. Les sondages sont assez nets à ce sujet, et c'est logique : il s'agit là d'une attitude de protestation contre les fautes d'un pouvoir qui est au moins depuis vingt ans un pouvoir de droite. D'autre part, de nombreux leaders et candidats du mouvement écologiste viennent de la gauche et de l'extrême gauche, et c'est d'ailleurs probablement ce qui explique une certaine mauvaise humeur de leur part contre cette gauche dont, à les en croire, l'écologie a presque autant à se plaindre que de la droite. Certains de leurs reproches sont fondés, mais cela justifie-t-il une attitude à la Ponce Pilate ? Sans leurs listes, la plus grande partie des électeurs sensibles au drame de l'environnement auraient voté à gauche, d'autant plus que le P.S.U., qui n'a cessé, lui aussi, de mener une bataille cohérente pour l'environnement, se présente sur les listes de la gauche.

Il faut donc, tout agacement et ressentiment mis à part, raisonner en termes politiques. Le fond du problème est celui-ci : la gauche a tardé à prendre conscience des problèmes écologiques. Mais, une fois au pouvoir, que ce soit à l'échelon municipal ou national, elle *peut* s'efforcer de remédier aux abus actuels. Ce n'est pas certain, mais la possibilité existe, parce que son pouvoir n'est pas lié au profit capitaliste. Pour la droite, quelles que soient les promesses et les tentatives de récupération, un tel effort est *pratiquement impossible*. Que l'on en juge : il suffit d'examiner la cause des fautes contre l'environnement commises, par exemple dans la région parisienne, depuis la guerre (comme je l'ai fait dans le livre *A qui appartient Paris ?* (1), résultat de douze ans de présence à l'assemblée municipale parisienne).

Citons quelques-uns des abus les plus criants, qui contribuent à étouffer Paris, à y rendre la vie épuisante, intenable : par exemple la déportation vers les banlieues des familles à salaires modestes, ses retraités, etc. pour faire place aux immeubles de grand standing construits par les promoteurs amis du pouvoir ; la construction d'hérésies urbanistiques comme la tour Maine-Montparnasse, source fatale d'embouteillages dans un quartier déjà encombré ; le sacrifice de toute opération rationnelle, créatrice de verdure et d'équilibre, lors de la rénovation dite « concertée » (concertée avec les spéculateurs) dans le secteur Italie et à Belleville ; l'opération similaire du « Front de Seine » dans le quinzième arrondissement ; l'abandon de fait de l'excellente règle « H. = L », selon laquelle on devait laisser (essentiellement pour les espaces verts) une distance non bâtie au pied de chaque tour, égale à sa hauteur.

Citons aussi la surdensification du quartier de la Défense, à la suite du doublement, en 1969, du coefficient d'utilisation du sol par un ministre de la construction et de l'équipement qui venait de quitter la direction d'une grande banque et qui y retourna depuis ; la politique d'urbanisme filiforme le long des autoroutes de dégagement en banlieue, mise en œuvre sous l'influence du même ministre, et qui oblige les nouveaux habitants à utiliser leurs voitures pour venir à Paris, contrairement à la politique des « villes nouvelles », reliées par fer et mieux équilibrées en logements et emplois. En général, toute la politique de la circulation parisienne applique, comme un urbaniste américain le soulignait en 1970 dans *l'Express*, des solutions reconnues erronées à New-York vingt ans plus tôt et privilégie *« les autoroutes urbaines et parkings intérieurs, qui mènent inéluctablement à la saturation »*. Il est naturel que la droite privilégie la circulation privée aux dépends des transports en commun — mais c'est ainsi que l'on aboutit au non-sens qui frappe également toutes les classes.

On pourrait continuer longtemps sur ce thème : espaces verts privés peu à peu grignotés, parce qu'un pouvoir protégeant les financiers de la construction privée ne trouve jamais d'argent pour les racheter ; abberration monstrueuse de La Villette, là où l'on aurait pu combiner heureusement de nombreuses habitations sociales et un parc de verdure ; grignotage, de 1965 à 1970, de 1 900 hectares d'espaces verts en région parisienne, l'équivalent du bois de Boulogne et du bois de Vincennes, à la suite des innombrables dérogations obtenues par des spéculateurs bien en cours, qui font de l'urbanisme anarchique en bordure de forêt (chiffre cité par *le Monde*, daté 2 mars 1972).

Il n'y a pas un seul de ces crimes contre la santé de nos concitoyens qui ne soit la conséquence inéluctable de la recherche du profit maximum par un certain nombre de grandes sociétés qui ont, depuis 1958, leurs entrées directes à tous les échelons du gouvernement et de l'administration. L'intervention du pouvoir financier dans les affaires publiques est inévitable dans notre genre de société. *Mais il y a des freinages possibles, des limites à ne pas dépasser.* Jamais, depuis le Second Empire, notre pays n'avait connu à un pareil degré le gouvernement « par les banques et pour les banques ». Si les écologistes, d'une manière ou d'une autre, consolident ce régime par leur tactique aux élections municipales, ils auront bien mal servi la cause qu'ils défendent.

(*) Candidat de la gauche (P.S.U.) dans le 14e arrondissement.

(1) Ed. du Seuil.

Mme BERTRAND (P.C.) : les écologistes ne sont pas dénués d'arrière-pensées politiques

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., note dans l'hebdomadaire central de son parti, *France nouvelle*, daté 7 mars :

« L'écologie n'est pas une philosophie. C'est une partie de la biologie qui a pour objet l'étude des rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel. Par extension, les écologistes luttent pour le respect des êtres vivants dans leur milieu naturel. Il y a des écologistes communistes et de toutes autres tendances.

» Nous ne pensons pas, pour autant, que l'ensemble des candidats écologistes soient dénués d'arrière-pensées politiques surtout lorsqu'ils se déclarent apolitiques.

» On ne peut pas en effet mettre sur le même plan — et sur le banc de l'accusation — la gauche et la droite. On ne peut parler écologie en faisant abstraction du régime politique dans lequel on vit et de la responsabilité des trusts en la matière.

» Agir ainsi, c'est dédouaner les vrais pollueurs, les monopoles et dans une certaine mesure faire leur jeu... »

Le candidat giscardien veut réserver la voie sur berge aux promeneurs et aux cyclistes, le dimanche

M. Michel d'Ornano s'est rendu, dimanche 6 mars, à bord de la péniche *l'Arche Paris-vert*, amarrée près du pont de Bir-Hakeim, dans le 15e arrondissement. Cette péniche naviguera au cours de la semaine sur les canaux parisiens dans les 4e, 10e, 12e et 19e arrondissements, afin de présenter le programme écologique des listes Protection et Renouveau de Paris, que patronne le ministre de l'industrie. M. d'Ornano, qui était accompagné de sa fille et de son fils, a indiqué que, s'il est élu maire, *« il réservera la voie sur berge chaque dimanche et jour de fête, de 10 heures à 17 heures, aux promeneurs et aux cyclistes »*.

De jeunes supporters du ministre de l'industrie ont parcouru les rues de la capitale à bicyclette, vêtus de blousons blancs sur lesquels était écrit : *« J'aime Paris, je vote Michel d'Ornano »*. Ils sont partis du Trocadéro pour gagner les Invalides, l'Etoile et les Champs-Elysées, le Champ-de-Mars (où ils ont procédé à une opération de nettoyage et ramassé les papiers) et le square de Clignancourt, dans le 18e arrondissement.

M. d'Ornano a déclaré : *« Pourquoi ne pas retrouver la capacité de création et d'imagination de l'époque qui a inventé la colonne Morris, les fontaines Wallace et les lampadaires parisiens ? Pourquoi multiplier les équipements publicitaires, laids et inefficaces, dans les rues de la capitale, alors que tant de jeunes architectes sont prêts à proposer un nouveau mobilier urbain ? C'est un nouvel état d'esprit qu'il faut créer à Paris. »*

Il a aussi noté : *« Je n'ai qu'une seule préoccupation : m'occuper de Paris. (...) Il est regrettable que, de tous côtés, on cherche à masquer le vrai débat pour la capitale en le politisant. Les élections des 13 et 20 mars prochains sont municipales. (...) Ma volonté est claire. Il faut battre l'opposition socialo-communiste, et je suis le seul capable de le faire. Tous les sondages le prouvent. »*

La fête des jeunes communistes, square de Choisy

Guitare, tambour et politique sous un chapiteau

Il y avait du monde samedi 5 mars après-midi, square de Choisy, dans le treizième arrondissement de Paris. Beaucoup de promeneurs, profitant du soleil printanier, et des dizaines de garçons et de filles, la chevelure exubérante et le « jean » de rigueur, pressés de rejoindre le chapiteau où avait lieu la fête organisée par les jeunes communistes de la capitale.

Au programme — municipales obligent, — la troupe du Théâtre des Deux-Portes, menacé d'expulsion par le préfet de Paris. Sur la scène, dans la lumière bleutée, les chanteurs Yvan Dautin et Djamel Allam. Dans les travées, une jeunesse sans complexe, secouée par le rythme des guitares et des tambours.

La politique a repris quelques instants ses droits lorsque M. Jean-Charles Eleb, secrétaire de la fédération des jeunes communistes de Paris, a brocardé les écologistes, qui *« défendent moins la chlorophylle qu'ils ne dispensent le chloroforme »*. La voix enrouée, M. Henri Fiszbin, *« chef de file des candidats communistes »*, a qualifié pour la énième fois MM. Chirac et d'Ornano de *« faux frères ennemis »*.

Cette plate-forme, à dominante nettement « jeunes », revendique pêle-mêle *« l'implantation de cinémas à des prix accessibles »*, la construction de logements sociaux *« pour les jeunes travailleurs et travailleuses célibataires »* et des emplacements pour le stationnement des deux-roues. La fête s'est achevée par un bal, preuve, selon un militant à l'allure de Gavroche, que *« les municipales c'est pas triste »*. — R. L. G.

● *La commission exécutive de la C.G.T.* a publié, samedi 5 mars, une déclaration qui indique notamment : *« La C.G.T. contribuera de son mieux, lors des élections municipales, à ce que les travailleurs soutiennent de leur vote massif les listes d'union de la gauche partout où l'unité a été réalisée sur la base du programme commun. »*

Danielle, Anouk, Françoise et les autres

Les hommes semblent bien constituer l'exception, le samedi matin, dans la rue Wurtz, où les femmes font leur marché et vont chercher leurs enfants à l'école. A l'entrée de la cité H.L.M. Dreyer, ce sont aussi des femmes qui assurent une animation de quartier du parti communiste : M. Serge Boucheny, sénateur communiste de Paris, est bien minoritaire. Françoise et Dominique, qui tiennent le micro depuis le début de la matinée, sont priées de s'arrêter par deux policiers en civil : *« Vous faites trop de bruit, ça dérange les gens ! »*

« Candidate dans le 13e arrondissement, Danielle Sommier est là pour répondre à nos questions. » Les questions, il y en a. Un monsieur s'approche : *« Vous avez un programme municipal ? »* Petite agitation : on a des tracts, des motions de soutien, *l'Humanité-Dimanche*, mais le programme a disparu. Andrée, qui *« habite juste au-dessus »*, sauve la situation et le rapporte au monsieur qui *« veut s'informer »*. Une dame chuchote à sa voisine : *« Qui c'est, Danielle Sommier ? »* La candidate a entendu et propose de signer la motion. La dame n'hésite pas, sa voisine non plus. L'une et l'autre se veulent encourageantes : *« Ne vous inquiétez pas, ça marchera »*, *« C'est bien que ce soient des femmes et des jeunes qui se lancent »*. Jeune et femme, c'est le cas de Danielle Sommier, trente et un ans, qui fait ses premières armes de candidate dans le 13e arrondissement, où elle habite et travaille.

Sa présence sur une liste d'union de la gauche, où deux des quatre candidats présentés par le P.C.F. sont des femmes (l'autre, Mme Andrée Delbos, est conseillère sortante), n'est pas, à ses yeux, *« un gadget »*. *« Les femmes communistes*, affirme-t-elle, *les électeurs les ont vues à l'œuvre. »* O.S. à l'Association des ouvrières d'instruments de précision, elle déclare : *« Je me dis qu'on ne résoudra pas les problèmes des femmes en dehors des problèmes globaux. Un changement de société résoudra pas mal de choses. » « Ce qu'il faut, c'est leur donner des responsabilités »*, assure Françoise, qui souligne qu'il n'y a qu'un seul homme pour trois femmes au bureau de sa cellule.

« Les difficultés des femmes, explique Anouk, géographe-urbaniste, *c'est la solitude et l'argent. On sait que des femmes font le lien entre leur vie et la politique... mais pas toutes, il y a encore des efforts à faire. »*

Pour Danielle, il n'y a pas de doute, cet effort, le P.C. le fait.

A. Ch.

LA C.F.T. APPELLE A L'ABSTENTION AU PREMIER TOUR

La Confédération française du travail (C.F.T.), syndicat indépendant, invite *« tous les travailleurs et travailleuses de ce pays, dans un geste commun de révolte »*, à ne pas voter au premier tour des élections municipales.

Cet appel a éé lancé par le secrétaire général de cette organisation, M. Blanc, au cours d'un meeting parisien à la Mutualité. Après avoir condamné le programme commun, M. Blanc a critiqué le *« spectacle pitoyable de querelles de chiffonniers »* au sein de la majorité.

M. PAUL LAURENT : un ouvrier peut devenir maire.

M. Paul Laurent, député de Paris, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré dimanche : *« Un ouvrier métallurgiste peut arriver au poste de maire de Paris, si la gauche l'emporte. Notre candidat à la mairie, M. Henri Fiszbin, est le mieux placé. »*

Au cours d'une conférence de presse, consacrée au « mal de vivre des salariés de Paris », présidée par M. Laurent, M. Fiszbin a déclaré que sur les deux millions de salariés parisiens six cent mille gagnent moins de 2 000 F par mois et deux cent mille moins de 1 600 F. Il a ajouté que parmi ces deux cent mille salariés figurent la moitié des ouvriers spécialisés et des manœuvres de la métallurgie, le tiers des salariés du commerce, vingt mille agents de la S.N.C.F., treize mille des P.T.T. et soixante mille fonctionnaires.

A propos d'un article de l' « International Hérald Tribune »

M. PONIATOWSKI DÉNONCE L'ACTION DES SERVICES ÉTRANGERS

Après les vives critiques émises à son encontre dans un article publié le 1er mars par l' « International Herald Tribune » (« le Monde » du 3 mars), M. Michel Poniatowski a, au cours d'une interview à France-Inter, le 6 mars, estimé être victime de l'action de services spéciaux étrangers. Il a précisé qu'une enquête était ouverte à ce sujet.

Rappelant notamment les affaires Abou Daoud, Broglie et Vathaire-Dassault, l'auteur de l'article incriminé soulignait qu'il *s'agissait d'« une série de* scandales et de gaffes qui auraient coûté à des hommes moins importants leur carrière politique ».

Sur ce point, le ministre de l'intérieur a déclaré : « Ce qui m'a frappé dans cet article c'est l'excès de la critique, l'excès de l'attaque et, fait dans un journal étranger, naturellement on est tout de suite conduit à se poser des questions. » Puis il a ajouté : « J'ai cherché, et vous savez que, comme responsable des services du contre-espionnage en France, j'ai été conduit à faire un certain nombre d'actions contre différents services spéciaux étrangers, et encore tout récemment. »

« Je crois que cet article est lié à certaines actions que j'ai conduites dans ce domaine, a ajouté le ministre, et une enquête est ouverte pour voir quel est le lien qui pourrait éventuellement exister avec tel ou tel service spécial. »

Comme on lui demandait s'il pensait être victime de « services d'espionnage étrangers », M. Poniatowski a répondu : « Oui, mais c'est absolument classique. Les services étrangers, très souvent, attaquent les hommes politiques étrangers d'un autre pays à travers les campagnes de presse... » Invité à préciser s'il s'agissait de la C.I.A., le ministre s'est contenté de déclarer : « Je n'en sais rien du tout. Une enquête est en cours. »

MM. Poniatowski et d'Ornano ont des points de vue sensiblement différents sur la question des désistements

Le candidat giscardien à la mairie de Paris, M. Michel d'Ornano, est-il tout à fait d'accord avec le premier dirigeant de son parti, M. Michel Poniatowski, sur la question des désistements au sein de la majorité ? Il ne semble pas. Quand on demande au premier ce que feront les responsables de celles de ses listes qui auront été devancées, le 13 mars, par celles que soutient M. Chirac, il invoque la nécessité d'un arbitrage du premier ministre et fait état de sa détermination à vaincre l'opposition. Quand on interroge le second sur la signification de ces propos, il explique très clairement qu'en fait M. d'Ornano « a voulu dire » qu'il se désisterait. M. Poniatowski interprète même la référence au premier ministre de façon restrictive, puisqu'il estime que le candidat giscardien entend ainsi « rendre compte » des résultats au chef du gouvernement et « voir avec lui » la décision qu'il doit prendre.

M. d'Ornano, qui se refusait encore dimanche à prononcer le mot de « désistement », devra sans doute dire si, oui ou non, le ministre d'État traduit correctement ses intentions. Ce qui n'est pas certain. On peut en effet fort bien concevoir que le chef de file giscardien, lorsqu'il souligne que sa conduite au second tour sera guidée par sa volonté de battre la gauche, est en fait décidé à demander le maintien de ses listes dans de nombreux cas, même si elles arrivent derrière celles de l'ancien premier ministre. L'insistance avec laquelle il cite les sondages qui le placent en meilleure position que M. Chirac, en cas de face à face avec l'opposition, vient à l'appui de cette interprétation. — N. J. B.

M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, était, dimanche 26 mars, l'invité d'Inter-Presse, émission diffusée de 12 heures à 13 heures sur France-Inter. Interrogé sur les relations de son parti avec celui de M. Chirac, il a déclaré : « *La Fédération nationale des républicains indépendants a été créée en 1962. Nous avons vécu très longtemps avec l'U.D.R., maintenant le R.P.R. Nous avons l'habitude de travailler ensemble. Nous n'avons jamais eu de difficultés fondamentales. Ils sont une partie importante de la majorité et je souhaite que l'union de la majorité s'exprime à travers eux comme à travers les autres formations.* »

Le ministre de l'intérieur a poursuivi, évoquant les élections municipales à Paris : « *Ce sont des primaires de fait. Le problème n'est plus là : puisque nous sommes devant une situation de fait, qui est ce qu'elle est, il nous faut regarder autre chose. (...) La charge de maire de Paris est considérable. (...) M. Michel d'Ornano a raison de dire qu'il s'y consacrera tout entier et qu'il quittera ses fonctions de député et de ministre de même que ses responsabilités politiques.* »

A propos des déclarations de M. d'Ornano sur la nécessité d'un arbitrage du premier ministre pour décider des désistements entre formations de la majorité, au second tour, M. Poniatowski a souligné : « *Je crois que M. d'Ornano a voulu simplement dire qu'ayant été désigné par le premier ministre il viendrait lui rendre compte des résultats et voir avec lui la décision qu'il doit prendre.* [Celle-ci] *me semble d'ailleurs évidente : là où les candidats de la liste d'Ornano sont en tête, ceux du R.P.R. doivent se retirer, et vice-versa.* »

Le ministre d'État a ajouté : « *Je crois que, dans une majorité pluraliste, l'existence de primaires est une chose qui se conçoit et se justifie très souvent. D'ailleurs, les républicains indépendants ont souvent proposé ce système au cours des dernières années. Certes, les primaires ne doivent pas être systématiques. Il en est qui sont inutiles : quand il a un très bon candidat, il est inutile de le combattre par des primaires. Sinon, elles sont souhaitables. Je dirai même : pour que la majorité représente quelque chose de vivant, d'évoluant, il est bon que ses différentes formations puissent défendre leurs idées à l'occasion des élections. Mais sans se combattre avec violence.* »

Le ministre de l'intérieur a ensuite présenté de la façon suivante le bilan de la préparation des élections municipales par la gauche : « « *Parmi les deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants, il y en avait vingt-six qui étaient gérées par des socialistes, des centristes et des modérés. Dans ces vingt-six villes désormais, les listes ne sont plus que des listes associant socialistes et communistes. Les socialistes ont offert deux cent soixante-trois sièges de conseillers municipaux au parti communiste. En échange, le parti communiste n'a offert que soixante-dix-huit sièges de conseillers municipaux à des socialistes dans dix villes qu'ils détenaient jusqu'à présent seuls...* »

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE : il faudra en revenir à l'arbitrage

M. Michel d'Ornano a évoqué, lui aussi, la question des désistements au sein de la majorité. Dans une interview publiée le 6 mars par le *Journal du dimanche*, on lit notamment : « *Il y a à Paris une situation de désordre qui est préjudiciable à la majorité. On ne se trouve pas devant une situation de primaires organisées par les instances de la majorité. Il n'appartient donc pas à tel ou tel candidat de définir pour l'autre les règles de la majorité, qui relèvent d'une concertation entre toutes les formations. Depuis que la Ve République existe, quelles qu'aient été les composantes de la majorité qui furent au pouvoir, il y a toujours eu des instances de concertation et d'arbitrage : il faut y revenir et respecter leurs décisions, ce que, pour ma part, j'ai toujours fait.* »

Le candidat giscardien à la mairie de la capitale ajoute : « *J'ai toujours tenu le même langage ; j'ai toujours répété la même chose ; j'ai toujours dit que mon souci prioritaire était la victoire de la majorité sur l'opposition. Par conséquent, au second tour, chacun peut compter que je ferai ce qu'il faudra pour que l'opposition soit battue partout où elle présentera un danger.* »

Au micro d'Antenne 2, M. d'Ornano a tenu, dimanche soir, le même langage, affirmant : « *La priorité est de vaincre l'opposition (...). Mais il faudra bien que l'on en revienne à l'union, qu'on en revienne à l'arbitrage.* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a déclaré mercredi 2 mars à Aurillac :

« *Il serait souhaitable que les élections législatives se déroulent au plus tôt afin que la France puisse ouvrir une nouvelle page de son histoire. (...) Les partis signataires du programme commun vont remporter une grande victoire aux élections municipales, dont la droite ne nie plus la signification politique. Il faut donc que ce succès, voulu par les électeurs, se traduisent aussi par un changement de majorité à l'Assemblée nationale.* »

M. Chirac se défend de vouloir ouvrir une crise politique après les scrutins des 13 et 20 mars

M. Jacques Chirac a donné, lundi après-midi 7 mars, la dernière conférence de presse consacrée à son programme municipal, sur le thème « Paris, capitale internationale », avant de présider au Palais des Sports de la porte de Versailles une grande réunion publique, en présence des cent neuf candidats des listes « Union pour *Paris* ». En multipliant les visites de quartiers, les réunions d'arrondissements, les déclarations à la radio et à la télévision, l'ancien premier ministre veut donner à la dernière semaine de campagne électorale un surcroît d'intensité. Il veut aussi rendre plus simples et plus claires quelques-unes de ses propositions et de ses attitudes afin de dénoncer les procès d'intention qui, dit-il, lui sont faits.

Ainsi M. Chirac s'élève-t-il avec force contre les rumeurs selon lesquelles son éventuel échec à la mairie de Paris entraînerait *le* groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale à renverser le gouvernement lors de la session qui s'ouvrira le 2 avril. M. Chirac a été formel, samedi 5 mars, au micro de R.T.L. : il n'est pas question d'ouvrir une crise politique tant que le gouvernement respecte les principes auxquels les gaullistes sont attachés. Néanmoins, le président du R.P.R. réunira le 24 mars, aussitôt après l'élection du maire de Paris, le conseil politique de son mouvement, qui examinera le problème de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, dont le projet doit venir en discussion au cours de la session de printemps. Les députés gaullistes étudieront aussi cette question pendant leurs « journées parlementaires », du 29 au 31 mars, aux Baux-de-Provence.

M. Chirac insiste aussi de plus en plus sur sa proposition de « pacte majoritaire » comportant un engagement de désistement automatique pour le deuxième tour en faveur de la liste de la majorité arrivée en tête au premier, et le rassemblement des voix de la majorité pour assurer ensuite l'élection du maire ; point de vue que partage maintenant M. Poniatowski. Alors que M. d'Ornano a annoncé qu'avant toute décision il s'en remettrait à l'arbitrage de M. Raymond Barre, le président du R.P.R. souligne que seule la règle démocratique doit s'appliquer, que « le seul souverain est *le* peuple », et il dénonce les « combinaisons d'états-majors » et même les « truquages » éventuels. M. Chirac, dans cette attitude, a reçu le renfort de M. Olivier Guichard, ministre de la justice, alors que M. Raymond Barre répugne une fois de plus à s'engager dans le contentieux municipal, comme l'y invite le ministre de l'industrie.

Dans ses thèmes de campagne, M. Chirac concentre toujours ses attaques contre les candidats du programme commun et plus particulièrement contre M. Sarre, présenté comme un socialiste de tendance « marxiste et révolutionnaire ». En revanche, l'ancien premier ministre multiplie les amabilités envers les candidats écologistes, promettant qu'il les consultera dès le lendemain de l'élection du maire et qu'il leur demandera de désigner leur propre représentants dans les commissions d'arrondissements.

A. P.

Rédacteur en chef du « Journal inattendu », de R.T.L., samedi 5 mars, M. Chirac a notamment déclaré à propos des désistements pour le second tour :

« *Nous sommes dans une démocratie et la seule loi est celle que décide le peuple. Les élections primaires ont été voulues par le président de la République. Mais il doit y avoir des règles : c'est le pluralisme organisé. Cela implique la loyauté et l'absence de polémique entre les formations de la majorité ; la neutralité du gouvernement, qui est soutenu par l'ensemble de la majorité ; le désistement des candidats que le peuple a moins bien placés. Aucun arbitrage ne peut se substituer à l'arbitrage des électeurs. Les désistements doivent être automatiques et solennels. Chaque fois qu'une liste de M. d'Ornano aura une voix de plus que la liste Union pour Paris, cette dernière se désistera et ses membres feront campagne pour la liste de M. d'Ornano. En revanche, lorsque la liste Union pour Paris aura une voix de plus, il sera normal que la liste de M. d'Ornano se retire pour elle. C'est la règle démocratique que d'y obéir. Je n'ai jamais vu que le préfet arbitre entre des listes après le premier tour.*

» *Pour l'élection du maire, il ne faut pas que le vote des Parisiens soit l'objet de discussions de couloirs. Si les listes de M. d'Ornano ont un conseiller de plus que les listes d'Union pour Paris, il faut que M. d'Ornano soit élu maire avec toutes les voix de la majorité. De même, si le contraire se produit, je me présenterai au poste de maire, et je devrai recueillir toutes les voix de la majorité. Il n'appartient pas aux partis politiques de truquer ce résultat. J'attends une réponse claire à ce pacte que j'ai proposé.*

Interrogé sur une éventuelle crise politique, M. Chirac a répondu :

« *Cette question ne se pose pas. Il appartient au président de la République, et à lui seul, de déterminer s'il doit y avoir des élections anticipées. Il n'a jamais été dans nos intentions — c'est un procès qu'on nous fait — d'ouvrir une crise politique. Il n'en est pas question. Nous continuerons à soutenir le gouvernement tant que les principes auxquels nous sommes attachés seront respectés. Ce ne sont pas les polémiques et les péripéties d'une campagne électorale municipale qui pourront modifier ce comportement.* »

D'un arrondissement l'autre

Après avoir passé toute la journée du vendredi 4 mars mars dans le quinzième arrondissement, accompagné des colistiers de Mme de Hauteclocque, à parcourir le secteur où Mme Giroud, secrétaire d'État à la culture se présente au nom de M. d'Ornano, M. Chirac s'est rendu dimanche dans le seizième arrondissement. Alors que ce secteur est représenté par des conseillers centristes et giscardiens, le R.P.R. y présente une liste conduite par le professeur Jean Frécal sur laquelle figurent deux conseillers sortants, MM. Listambert (Centre républicain) et Joyeux (apolitique). M. Chirac a parcouru successivement trois rues commerçantes au milieu d'une foule nombreuse de ménagères et de curieux. S'attardant dans les boutiques et aux étals des marchés, le visiteur a reçu un accueil sympathique qui n'a été troublé que par les slogans hostiles scandés par un groupe mêlé de vendeurs de journaux gauchistes, *Lutte ouvrière*, *Rouge* et de *l'Humanité-Dimanche*. Mais, rencontrant un vendeur d'affiches de la liste écologique, M. Chirac lui en a acheté une, ce qui a valu au militant une remontrance de ses amis, lui disant : « *C'est très grave, ça fait connivence* ». Les partisans de M. d'Ornano ne se sont manifestés que par la présence d'un car de la Société française de production (de l'ex-O.R.T.F.), procédant à des prises de vues, et par quelques distributeurs de tracts. Il est vrai que dans le même temps le ministre de l'industrie, accompagné d'un groupe de jeunes giscardiens à bicyclette en blousons blancs à son sigle, inaugurait une exposition écologique sur une péniche.

● *M. Olivier Guichard*, ministre d'État, ministre de la justice, a affirmé vendredi à France-Inter que « *la règle en matière d'élections primaires, c'est que la liste qui a le moins de voix se retire au second tour pour celle qui en a le plus* ».

« *Il y a trente ans que je m'occupe d'affaires politiques*, a ajouté M. Guichard. *Cela m'a appris que, quand il y a des primaires, c'est la liste qui a le plus de voix qui reste au second tour. C'est une règle générale qui correspond au sentiment profond des électeurs.* »

L'Union des associations et des comités d'expansion de Paris, après avoir rappelé qu'elle regroupe cinquante associations et comités d'expansion, précise dans un communiqué qu'« *elle a décidé d'apporter son soutien aux listes Union pour Paris, conduites par M. Jacques Chirac* ».

M. ALEXANDRE SANGUINETTI : M. Lecanuet, un dinosaure.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., membre du conseil politique du R.P.R., a vivement pris à partie, samedi 5 mars à Ajaccio, M. Michel Poniatowski et M. Jean Lecanuet, « *homme de la préhistoire et dinosaure* ». En revanche, il a estimé que la gauche tenait en M. François Mitterrand « *le meilleur homme qu'elle ait connu depuis Léon Blum* ». Selon M. Sanguinetti, en effet, « *M. Poniatowski est le mauvais génie de ce régime. Si le régime s'effondre, il n'y aura qu'à regarder du côté de la place Beauvau, telle qu'elle fonctionne actuellement* ».

M. Sanguinetti a également critiqué « *la tension de la troisième force, R.I., centriste et socialiste, car ce serait mépriser les convictions des gens. La troisième force, c'est le vichysme et la social-démocratie* ».

Ces vives attaques ayant provoqué la réaction d'un responsable C.D.S. présent, M. Sanguinetti a précisé : « *Je ne me suis pas du tout laissé emporter. Je n'ai pas visé les adhérents du C.D.S. mais M. Lecanuet personnellement qui, lui, nous agresse publiquement. C'est la réponse du berger à la bergère.* »

M. GRANDVAL DÉNONCE LA « DÉLOYAUTÉ » ET L'« AGRESSIVITÉ » DU CHEF DU R.P.R.

M. Gilbert Grandval, ancien ministre, président de l'Union travailliste (gaulliste de gauche), écrit dans son bulletin *l'Action travailliste* :

« *Le vrai combat politique, aujourd'hui, c'est celui que mène Raymond Barre contre l'inflation. Ce n'est certainement pas celui de Jacques Chirac à Paris.*

» *En soulignant le caractère dérisoire des « querelles de boutique » auxquelles se livre la majorité lorsqu'on les confronte à l'enjeu de la lutte contre l'inflation, le président de la République a exprimé l'inquiétude des Français, qui semblent, par ailleurs, commencer à se méfier des insatiables appétits du président du R.P.R. ainsi qu'en témoigne la baisse de sa cote de popularité.*

» *Que le R.P.R. ne veuille pas renoncer à la mairie de la capitale, cela se conçoit étant donné l'équilibre actuel des forces au Conseil de Paris, et il est normal qu'il ait répondu à la désignation de Michel d'Ornano par celle de Christian de La Malène. Ce qui n'est pas acceptable, c'est la déloyauté et l'agressivité permanentes de Jacques Chirac.* »

LES JOURNALISTES DE R.T.L. DÉNONCENT DES « PRESSIONS EXERCÉES PAR LE POUVOIR »

L'Intersyndicale des journalistes de R.T.L., à l'issue d'une réunion qui s'est tenue jeudi 3 mars, a adopté par 30 voix contre 4 une motion exprimant « *l'inquiétude ressentie par les journalistes dans les changements récemment intervenus dans la direction de R.T.L. en période pré-électorale* ».

Les journalistes de R.T.L. constatent que « *la direction a choisi d'échapper, dans une situation politique instable, aux pressions, en réduisant au minimum l'essentiel de l'information, et celle-ci ne peut que déboucher sur une antenne « verrouillée »* ».

L'Intersyndicale affirme, d'autre part, qu'il existe « *des pressions exercées par le pouvoir et plus particulièreemnt l'Elysée et un de ses porte-parole* ». « *Ces pressions*, ajoute le communiqué, *se traduisent notamment par des coups de téléphone directs aux présentateurs et aux flashmen* ».

Enfin, l'Intersyndicale constate que « *des rumeurs insistantes révèlent que 8 % des actions précédemment détenues par le groupe Hachette seraient reprises par M. Marcel Dassault* ».

M. Jean Farran, directeur de R.T.L., nous a déclaré à ce sujet :

« *Les termes du communiqué concernant le « verrouillage » sont tout à fait excessifs, c'est-à-dire, selon la formule connue, insignifiants.*

» *Quant aux pressions du pouvoir, on peut simplement répondre qu'aucun journaliste de R.T.L. n'a été invité par la direction à prêter une oreille complaisante à ces interventions extérieures, dont la pratique est, hélas ! courante dans toutes les salles de rédaction.* »

[Notons que M. Michel Bassi a appartenu à la direction de l'information de R. T. L. de janvier à septembre 1976, date à laquelle il est devenu l'adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, qui dirige le service de presse de l'Elysée. Rappelons que M. Bassi avait dirigé auparavant le service politique du « Figaro » avant de devenir rédacteur en chef de l'Agence centrale de presse (1974-1976).

On observera d'autre part que l'interdélégation syndicale de l'agence France-Presse dénonçait déjà, la semaine dernière (« le Monde » du 4 mars), à l'occasion d'une conférence de presse du Livre C. G. T. non « couverte par l'agence après démarche de M. Bellanger, P.-D.G. du « Parisien libéré », plusieurs cas récents d'intervention du pouvoir.]

POLITIQUE

— Libres opinions —

Sondages et manipulation

par BERNARD KRIEF (*)

L'UTILISATION abusive des sondages d'opinion de ces derniers jours a profondément choqué les spécialistes et lassé le public. Essayons de faire le point.

1) Le sondage d'opinion a des exigences techniques impératives sous peine de nullité.

— Il s'agit de prélever un *échantillon représentatif* de la population à sonder pour que toutes les catégories qui y figurent soient représentées conformément à *leur* importance.

— Le nombre de personnes interrogées doit être suffisamment *important dans chaque catégorie* pour que joue la loi des grands nombres qui corrigera les aléas du recueil. Des tableaux précis connus de *tous les statisticiens permettent des calculs commodes* et sans difficulté. Certes, à partir d'un certain nombre, la précision croît beaucoup moins vite que les coûts mais on ne peut pas descendre en dessous de seuils connus comme acceptables.

— Le questionnaire ne doit être ni ambigu ni orienté.

2) Le sondage d'opinion a ses limites.

L'opinion n'est guère que *l'écume* apparente fragile et changeante et ne peut pas être considérée comme permettant de comprendre *les attitudes ni les motivations. Il est abusif de prendre* le sondage d'opinion comme un outil de pronostic. En effet, cette opinion change au gré du vent et parfois d'une heure sur l'autre. C'est pourquoi aujourd'hui aucun industriel ne lancerait un *produit* sur *un sondage* d'opinion : il sait le risque de se fier à des outils aussi sommaires.

Les études que conduisent les experts en marketing sont fort *différentes* et autrement fiables.

Même si le nombre des questionnaires est une exigence *minimale*, il ne peut en aucun cas changer la nature du sondage d'opinion ni en repousser les limites.

Le sondage d'opinion permet de connaître l'opinion des gens à un certain moment, un point c'est tout. Cette opinion varie après une déclaration à la télévision, un événement intercurrent majeur ou mineur, etc. Elle a donc un caractère *provisoire*.

3) Le sondage d'opinion comme outil d'influence.

Il suffit donc de faire suffisamment de sondages — ce n'est qu'une question d'argent — pour *pouvoir* à coup sûr bénéficier sous une forme ou sous une autre d'un sondage favorable. Pour peu que l'on dispose d'une audience forte auprès des médias, le sondage d'opinion prendra ainsi indûment valeur de démonstration.

De ce fait celui dont la cote est censée baisser est montré du doigt : les électeurs l'ont rejeté... avant même l'élection (sous-entendu : faites donc comme tout le monde pour être du côté des gagnants). Pourquoi voter si sonder suffit ?

La publication intempestive répétée des sondages a pour résultat — quand ce n'est pas pour but — d'influencer les électeurs en les induisant en erreur. C'est contre cette utilisation que je m'élève et à plus forte raison si les exigences de sérieux du sondage ne sont pas respectées.

4) Utilité des sondages.

Les sondages d'opinion sont un outil de travail pour l'homme politique car ils lui permettent de connaître rapidement, pour un coût raisonnable, les réactions immédiates à une prise de position, apparition etc.

Ces techniques ne permettent pas d'espérer autre chose. Il faut *le savoir et le dire.*

(*) Conseil en marketing.

D'UNE REGION A L'AUTRE

Haute-Normandie

ROUEN : urbanisme et circulation, même dossier

L'urbanisme « doux », la fin de la rénovation brutale, le choix laissé aux citadins pour mieux vivre dans leur ville : ces idées sont aujourd'hui admises, et Rouen n'a pas attendu les directives données récemment aux préfets par M. Raymond Barre pour les mettre en pratique. Ici, c'est le plan de circulation, dont la mise au point doit faire renaître le centre ville, qui est au cœur du débat.

De notre envoyée spéciale

Rouen. — Silhouette de dentelle estompée par la brume, la cathédrale de Rouen veille sur ses rues piétonnes. La capitale de la Haute-Normandie a banni l'automobile de tout un quartier de la ville, et 3 kilomètres de voies ont été rendues aux habitants par la municipalité. Plus de trottoirs, mais de larges rigoles creusées dans les pavés, comparables à celles qui jadis charriaient les eaux usées au milieu des rues. Pour le visiteur, ce quartier sans voitures n'est que l'aspect visible (le seul qui soit unanimement apréciés) de l'effort entrepris par les élus afin de redonner un avenir au centre de la ville.

« *Voici une dizaine d'années, la situation du centre était désespérante* », explique M. Bernard Canu, qui dans l'équipe municipale préside aux destinées de la circulation. « *Le trafic augmentait de 12 % par an et aucune mesure ne le réglementait : Rouen ne comptait pas un seul sens unique. L'asphyxie était inévitable et les commerçanst pliaient bagages. Pour modifier le cours des choses, nous avons adopté un programme en quatre points : embellissement du centre (par une série de ravalements) politique de stationnement (2 400 parcmètres ont été installés, 3 000 places de parking, mises en service) création d'un quartier piétonnier et d'un plan de circulation.* »

La ville de Rouen a été, il y a dix ans, une des premières à adopter un plan de circulation à l'échelle de l'agglomération. En 1968, le coup d'envoi était donné. « *Techniquement, ce fut un succès mais psychologiquement un désastre* », se souviennent les élus parcourus d'un frisson rétrospectif. « *Les habitants étaient furieux. Les Rouennais passaient trois quarts d'heure à leur volant pour traverser les ponts ; grâce au plan de circulation, ils les franchirent en dix minutes. Dans le centre, le gain de temps atteignit 50 % mais les habitants se rebiffèrent parce qu'ils ne pouvaient plus emprunter leur chemin habituel pour se rendre à leur bureau.* »

Peu à peu, les Rouennais se forgèrent de nouvelles habitudes et les résultats du plan de circulation ne se firent pas attendre : les rues piétonnes produisant leurs effets habituels, les commerçants reprirent goût au commerce.

Chaque médaille a son revers : la fluidité du trafic s'étant amélioré dans le centre-ville, le nombre des visiteurs motorisés s'accrut considérablement, et la circulation de transit envahit les rues étroites. La municipalité décida alors de mettre au point un second plan de circulation. Trois objectifs furent retenus en juin 1976 : détourner le trafic de transit, favoriser les transports en commun et améliorer le réseau de voies piétonnes en créant un ensemble cohérent. Des sens uniques furent modifiés, afin de rendre plus difficile l'accès au *centre-ville Dans le même temps*, les boulevards de rocade étaient mis en service. Enfin, il fallut synchroniser les feux tricolores.

Ce second plan provoqua chez les habitants la même indignation que le premier, mais si, aujourd'hui, l'irritation des automobilistes s'est calmée, les usagers des transports en commun se plaignent toujours, en dépit de la restructuration du réseau d'autobus. Une constatation les bus ne peuvent subvenir aux besoins d'une agglomération qui, avec la banlieue, compte quatre cent mille habitants

Dans les cartons

Les techniciens rouennais n'attendent *que l'occasion pour sortir* des cartons où il dort un ambitieux projet : rendre à la ville ses anciens tramways. Un projet précis, qui innerverait la ville entière et pourrait être réalisé en plusieurs tranches, a été mis au *point. La réalisation* des travaux ne soulève pas de difficultés financières : le produit de la taxe sur les salaires devrait aisément permettre de les mener à bien. Mais la décision à prendre est d'ordre politique : il s'agit de savoir si la ville s'en tient à organiser sa voirie existante ou si elle veut franchir une nouvelle étape dans l'organisation des transports.

Aux efforts des élus s'ajoutent les initiatives des habitants : l'union locale de l'association de consommateurs Que choisir ? étudie la mise en place d'un service de « car-pool » qui permettrait aux Rouennais d'utiliser à plusieurs une même voiture matin et soir. « *Les lignes d'autobus sont des radiales. Aucune ligne de rocade ne fonctionne. Or il existe au sud de Rouen des pôles économiques importants*, explique-t-on à l'Association des consommateurs. *Nous avons pris contact avec les comités d'entreprises et les responsables de ces ociétés. Nous allons distribuer aux employés des questionnaires concernant leur habitat et la localisation de luer emploi. A l'intérieur de l'entreprise, un affichage leur permettra de se regrouper.* » Les pouvoirs publics et la municipalité prendront en charge les frais de mis een place et le fonctionnement du système : 40 000 F environ.

Le cœur de Rouen a frisé l'infarctus. Il va mieux. Plusieurs milliards ont été investis, un grand magasin va doubler sa surface, de nouveaux commerçants ouvrent boutiques le long des rues piétonnes.

Mais à qui cette renaissance profite-t-elle ?

La question est fondamentale, car si les difficultés de circulation sont pour une bonne part aplanies, le but final de l'opération était bien de « *faire renaître le centre ville* ». C'est là une question d'urbanisme autant que de circulation. La population aux ressources modestes habitant dans ce secteur pourra-t-elle rester sur place lorsque la rénovation dont il fait l'objet sera terminée ? De même qui viendra élire domicile dans le future quartier de Saint-Sever sur la rive gauche de la Seine ? « *Nous n'avons pas les moyens d'éviter l'embourgeoisement du centre !* », reconnaît-on à la mairie. « *Sol lucet omnibus* ». Le soleil uit pour teut e monde, *mais non s lumières des centres* mais non les lumières des centres villes et l'ombre de la cathédrale ne s'étendra pas sur *tous* les rouennais.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AÉRONAUTIQUE

Le sort de Concorde à New-York

Tension diplomatique des deux côtés de l'Atlantique

A l'approche de la décision des autorités aéroportuaires de New-York sur l'atterrissage de Concorde à l'aéroport Kennedy, le ton monte d'un bord à l'autre de l'Atlantique. Le Port of New York and New Jersey Authority (PONYA) devrait faire connaître sa position, le jeudi 10 mars. Mais, déjà de nombreux observateurs laissent entendre qu'il refusera à l'avion supersonique le droit de se poser sur les rives de *l'Hudson*

MM. Jimmy Carter et Giscard d'Estaing se sont téléphoné à ce sujet, vendredi 4 mars. M. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France à Washington, a indiqué que



(Dessin de CHENEZ.)

le président français avait donné à son homologue américain le « *ferme et solennel* » avertissement qu'une réponse négative provoquerait « *une crise très grave dans les relations franco-américaines et serait ressentie très vivement par l'opinion française unanime* ».

Répondant à de nombreux Américains qui lui téléphonaient directement à la Maison Blanche, samedi 5 mars, M. Carter a précisé qu'il avait fait part à M. Hugh Carey, gouverneur de l'Etat de New-York, de la conversation téléphonique qu'il avait eue avec M. Giscard d'Estaing à propos de Concorde. Il a insisté sur le fait que la décision du PONYA — sur laquelle il a affirmé n'avoir « *aucun contrôle* » — sera fondée sur les répercussions éventuelles que l'avion supersonique entraînerait pour l'environnement de la région et non sur la base « *d'une animosité envers le peuple français ou de la crainte de la concurrence* ».

De son côté, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a reconnu dimanche 6 mars, sur les antennes d'Europe 1, qu'il y avait « *une assez grande distance entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs des Etats* » Cela dit, « *l'opinion européenne ne comprendrait pas que les autorités fédérales ne soient pas en mesure de faire respecter par les autorités locales une décision qui s'inscrit dans le cadre de la libre concurrence internationale* », a-t-il noté.

ANNIVERSAIRE

Ne se méprend-on pas sur le sens véritable du retard que mettent les Américains à autoriser l'atterrissage de Concorde à New-York ? A vrai dire, seule une date peut être retenue, celle du 21 mai prochain, un anniversaire. Il y aura ce jour-là cinquante ans juste que la France a autorisé l'atterrissage du Spirit of Saint-Louis *au Bourget. Et l'on fit à Lindbergh un triomphe.* « Vive Lindbergh ! Vive l'Amérique ! », *crièrent cent mille voix.*

Tous ceux qui mettent en doute la bonne foi américaine devrait se souvenir que grâce à la France cent exemplaires du « Spirit of Saint-Louis » furent comandés un an plus tard.

CLAUDE LAMOTTE.

Une nouvelle affaire Caravelle ?

(Suite de la première page.)

Ces moyen-courriers furent bientôt revendus, en seconde main, à des compagnies aériennes non américaines. Douglas, de son côté, a habilement tiré la leçon de l'expérience et conçu alors un moyen-courrier inspiré de Caravelle qui s'est vendu, à ce jour, à plus de neuf cents exemplaires. Ainsi naquit le DC-9, qui ravit à Caravelle une large part de son marché potentiel...

L'histoire, même celle de l'aéronautique, ne s'écrit pas deux fois de la même façon. Et ceux qui croient déceler dans la stratégie actuelle de McDonnell-Douglas la même obstination qu'il y a vingt ans auraient tort de se réjouir d'un nouvel échec de la coopération franco-américaine. Il y va, en effet, dans l'immédiat, de l'avenir de l'emploi dans la construction aéronautique en Europe, puisqu'il est désormais acquis que la clientèle des compagnies aériennes européennes n'est plus suffisante et que l'ouverture du marché américain est indispensable à la survie de l'industrie européenne.

Que McDonnell-Douglas ou que ses partenaires français portent, un jour, la responsabilité d'une rupture des négociations sur le Mercure-200 ou sur un avion différent, l'important est d'observer que le temps et la mésentente de ses concurrents entre eux travaillent aujourd'hui au bénéfice de Boeing.

Solidement installé dans le monde au terme d'un choix de programmes réaliste et intelligent, favorisé par le déclin de ses rivaux occidentaux dans le domaine de l'aviation de transport civil, Boeing a *toutes* les chances de régner en maître avec des productions éprouvées de longue date. D'autant que ce constructeur américain, profitant de la préférence donnée aujourd'hui par les compagnies aériennes au simple *renouvellement de leur flotte* par l'achat de matériels déjà garantis, est en passe de saturer et d'accaparer le marché mondial pour des années.

JACQUES ISNARD.

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

LA DESTRUCTION DES RENARDS

Les hommes malades de la rage

A l'appel du Rassemblement des opposants à la chasse (ROC) et des *Amis des renards* et *autres puants*, trois cents faux renards, des manifestants le visage caché par un masque de Goupil, et un vrai qui avait l'air ennuyé au milieu des gaz d'échappement des voitures et des slogans poussés contre les chasseurs *pour arrêter le* « génocide » de *cette* espèce, s'étaient donné rendez-vous sous les fenêtres de l'Office national de la chasse, avenue de Wagram à Paris, samedi 5 mars, dans l'après-midi. Ils devaient se rendre dans le bois de Boulogne pour creuser symboliquement un terrier. Ils se dispersèrent, sans l'avoir fait, à la porte Maillot.

Depuis une dizaine d'années une *épizootie de rage venant des pays de l'Est* envahit progressivement notre territoire. Une loi a été votée le 3 janvier 1975 pour lutter contre ce fléau qui sévit aujourd'hui dans vingt et un départements, en vise dix-sept autres (1) et qui avance d'une quarantaine de kilomètres chaque année. Devant cette menace, le ministre de l'agriculture décide la destruction de l'espèce dans les départements touchés à leur tour. Un arrêté préfectoral autorise alors les gardes et les chasseurs à tuer les renards *toute l'année (piégeage, tir, gazage, empoisonnement)*. Le dernier département touché est la Nièvre. Une prime de 30 francs par queue d'animal rapportée est offerte *(le Monde* du 1er janvier 1977). Par ailleurs, une somme de 50 francs est donnée à celui qui repérera un terrier occupé.

Depuis 1968, la rage n'a fait aucune victime humaine, cependant beaucoup de personnes ont été directement exposées à *la* maladie et ont dû subir le traitement anti-rabbique. En revanche, au 31 décembre 1976, on estime à douze mille cinq cents le nombre d'animaux (renards, blaireaux, chevreuils, chiens, chats, bovins, ovins, caprins, équins, porcins et divers) morts de la maladie.

Le rassemblement des opposants à la chasse s'était donc, samedi, trompé de porte et auraient dû aller manifester devant celle du ministre de l'agriculture. Il n'a pas demandé à être reçu par M. Bernard Magniny, directeur de l'Office. On remarquera au passage qu'aucun membre du comité d'information Chasse-Nature, récemment créé, et du comité de défense de la chasse et du tir n'était présent pour répondre aux critiques des membres du ROC. Ceux-ci proposent *une solution pour que cesse* le génocide des renards (deux millions selon eux, depuis dix ans, dont seulement près de dix mille renards étaient enragés ; un million selon l'O.N.C.) : obligation serait faite de vacciner les animaux domestiques, chiens de chasse surtout, vaccination « *qui serait remboursée par le conseil général et le ministère de l'agriculture* » (2).

Par contre, ils ne prônent pas la vaccination des renard mêmes pas plus que celle des humains d'ailleurs. Une expérience de ce genre a été tentée en Suisse, dans le canton de Genève, où tout mode de chasse est interdit. Elle a été effectuée par *M. Matthey, inspecteur cantonal du* service des forêts et de la faune. Elle a porté du 11 mai au 3 juin 1975, sur cinquante-quatre renardeaux et une femelle adulte, ce qui représentait environ 40 % des populations vulpines locales, estimées à l'époque à cent adultes et deux cent cinquante jeunes. L'expérience n'a pas été probante, car, selon le rapport même de M. Matthey, elle aurait dû porter sur 80 % des effectifs, ce qui aurait ramené l'espèce à ce fameux chiffre hypothétique d'un couple pour deux kilomètres carrés. Il ajoutait : « *Il subsiste des inconnues fondamentales qui font que l'opération doit être répétée. Il s'agit notamment de la grande difficulté qu'il y a à vacciner des sujets adultes, ce qui est indispensable si l'on veut atteindre des taux de vaccination suffisants, la longévité du renard, les régions où la chasse n'est plus exercée impliquent une nouvelle vaccination après les trois ans d'immunité accordés par le premier vaccin.* »

M. Magniny, que nous avons interrogé, nous a déclaré qu'il n'y avait pas de danger d'extinction du renard malgré la ponction qui est faite actuellement. Il a ajouté qu'il souhaitait que l'on entreprenne en France des études sérieuses, non seulement sur les populations de renards, mais aussi sur les belettes, fouines et autres mustélidés. Ces études coûtent très cher Qui va les payer ? Les chasseurs, bien sûr, qui financent déjà les études réalisées dans les centres expérimentaux et les réserves de l'Office sur d'autres espèces : perdrix, faisans, gibier d'eau, grands animaux. Les membres du ROC et les différentes sociétés de protection de la nature ont-ils l'intention de s'y associer ?

Pour l'instant, ils semblent se contenter de manifester ou, quand ce sont de véritables scientifiques, de participer intellectuellement aux recherches. S'ils font avancer les choses dans ce *domaine, c'est un* bien, mais leur slogan favori, « Le chasseur est un assassin », frôle la démagogie. Les hommes sont vraiment malades de la rage.

MICHEL FROMONT.

(1) Les départements où la rage sévit sont les suivants : Ardennes, Aisne, Aube, *Territoire de Belfort*, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Marne, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Oise, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Somme, Vosges et Yonne.

(2) Certains membres du ROC sont opposés à cette mesure. Selon eux, cela « *ferait trop bien marcher* les laboratoires pharmaceutiques. La dose de vaccin au départ des quelques laboratoires qui la distribuent coûte environ 12 F. Elle doit être administrée par un vétérinaire qui fait payer ses honoraires.

Croisade pour sauver cent soixante-dix mille phoques

L'écologiste et journaliste suisse Franz Weber vient d'expédier un télégramme au président américain Jimmy Carter lui demandant d'intervenir pour faire cesser le massacre des « bébés » phoques. Le télégramme a été contresigné par Mme Brigitte Bardot, qui, jeudi 3 mars, avait fait une démarche analogue auprès du président Giscard d'Estaing. De leur côté deux porte-parole du gouvernement canadien ont entamé une tournée en Europe pour « défendre le point de vue des chasseurs ».

La guerre des phoques aura-t-elle lieu ? Les autorités canadiennes réagissent vivement aux deux projets d'expéditions destinées à *défendre les phoques* : celle de la Fondation Greenpeace et celle de Franz Weber.

Celui n'emmènera finalement que quarante journalistes (au lieu de six cents) sur les lieux de la chasse. Ils seront sur place du *14 au 20 mars.*

Franz Weber accuse les autorités de Terre-Neuve de recruter des « *mercenaires* » pour s'opposer à son entreprise et il s'attend à ce que lui soit refusé le carburant nécessaire aux bateaux et aux *hélicoptères de son expédition*. Il a annoncé, en outre, la constitution d'un « réseau d'agents secrets » qui dépisteront les acheteurs de peaux de phoques afin de détruire ce marché.

Les vingt-quatre volontaires de *Greenpeace qui doivent s'interposer* entre les phoques et les « chasseurs » s'attendent également à de vifs affrontements.

Les autorités canadiennes tentent le justifier la « chasse » des phoques du Groenland qui, chaque année, viennent se reproduire sur la banquise proche de Terre-Neuve. Elles affirment que le quota fixé pour cette année — cent soixante-dix mille phoques doivent être abattus — ne constitue pas une menace pour la survie de l'espèce. L'effectif de celle-ci dans les parages de Terre-Neuve serait de un million deux cent cinquante mille sujets, d'après les Canadiens, mais seulement sept cent cinquante mille selon les écologistes.

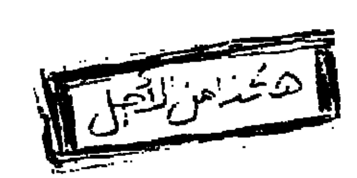
Le Canada fait valoir aussi que l'exploitation des phoques est une importante source de revenus pour les populations côtières, chez lesquelles sévit le chômage. Mais rappelons que le Canada a refusé la somme de 2 millions de francs offerts par Franz Weber en échange de la vie des phoques.

En fait, la véritable raison de la « chasse » aux phoques, selon les Canadiens, est tout autre. Ils sont accusés d'être de gros consommateurs de poissons et, donc, d'être des rivaux pour les pêcheurs.

A cela, leurs défenseurs répondent que les femelles ne mangent pas durant leur gestation. Les vrais responsables de la raréfaction du poisson seraient les chalutiers qui ne respectent pas les quotas.

Quand à l'abattage des jeunes phoques d'un coup de gourdin, les autorités canadiennes considèrent que c'est le moyen le plus « humain ». Il est peu probable que les écologistes soient convaincus par cet argument.

JEAN-JACQUES BARLOY.



SOCIÉTÉ

De l'Indonésie à la Nouvelle-Calédonie

L'ART « PRIMITIF » A L'ENCAN

Depuis plusieurs années, des Français se taillent, dans plusieurs îles du Pacifique, une réputation douteuse. Par des moyens malhonnêtes, vol ou vente quasi forcée puis sortie frauduleuse, ils se procurent des objets représentatifs des arts ou rites locaux. Ces objets réapparaissent, tôt ou tard, dans des galeries ou magasins d'Europe ou d'Amérique du Nord spécialisés dans les arts « primitifs » où ils sont vendus au prix fort à des amateurs le plus souvent de bonne foi.

Les trafiquants ne représentent, certes, qu'une toute petite minorité des Français qui visitent ces îles. Mais leurs pratiques commencent à jeter la suspicion sur tous nos compatriotes, même ceux — les ethnologues — dont le seul but est l'étude scientifique et désintéressée des cultures océaniennes.

M. Jean Guiart, professeur d'ethnologie au Muséum national d'histoire naturelle (Musée de l'homme), nous a ouvert le dossier qu'il a constitué sur les trafics qui ont pour cadre l'Indonésie, la Papouasie et la Nouvelle-Calédonie. M. Guiart, spécialiste de la Mélanésie, fait en outre remarquer que ces « achats » sont d'autant plus « inégaux » que le code de politesse mélanésien rend à peu près obligatoire le don d'un objet dès que celui-ci est admiré ou demandé.

Il est très probable, malheureusement, que le pillage des biens culturels n'est pas le privilège — *contestable* — *des îles du sud-ouest du* Pacifique et il est très vraisemblable aussi que les Français ne sont pas seuls à se livrer à ces trafics et à se présenter comme « ethnologues ».

« *Les productions « X » vous invitent cordialement à venir voir une exposition d'œuvres d'art et d'objets originaires de Bornéo. L'exposition ouvrira le jeudi 12 août* [1976] *et fermera le lundi 16 août...* » *Pour être plus allé*chante, cette invitation, lancée à Singapour, était accompagnée du commentaire suivant : « *Deux jeunes Français* [Y... et Z...] *pensent que la présence personnelle dans les cultures primitives est préférable à l'étude du point de vue lointain d'une tour d'ivoire académique* [...]. *Les deux premiers mois de leur voyage* [à Bornéo] *les ont obligés à franchir des rapides* (1) *et à se frayer un chemin à travers la jungle la plus ancienne, la plus dense du monde* [...]. *Ils ont visité autant de villages qu'ils l'ont pu en deux mois et ont acheté un large assortiment d'œuvres d'art et d'objets comprenant des couvertures, des sarbacanes, des paniers, des couteaux malais, des lances, des masques, des sculptures et des instruments de musique à vent et à cordes* [...]. *La mission à Bornéo a été entreprise avec l'encouragement du Musée de l'homme de Paris, le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et la Société des réalisateurs de films. A leur retour en France, Y... et Z... pensent organiser de nouvelles expositions* [...]. »

Ce prospectus a été récemment envoyé au Musée de l'homme par un Français passant à Singapour. Les deux jeunes Français cités dans ce tract poussent l'impudence jusqu'à se recommander du Musée de l'homme et du C.N.R.S. qui, ni l'un ni l'autre n'ont, bien entendu, jamais entendu parler d'eux. Pour donner un plus grand prix aux objets qu'ils ont sortis en fraude du territoire indonésien de Bornéo, ils donnent une description « améliorée » des difficultés — réelles — de leur voyage et n'hésitent pas à décrire la forêt de Bornéo — épaisse et difficile à pénétrer, certes, comme toute forêt équatoriale — comme la plus ancienne et la plus dense du monde. En fait, plus une forêt primaire est ancienne, moins sa pénétration est difficile. Ils baptisent « exposition » la présentation d'objets qui sont tous à vendre et qui, pour une part, sont récemment réapparus, à Paris, dans un magasin spécialisé de la rive gauche.

Une poignée de dollars et un moteur hors bord

Si ces deux jeunes gens sont signalés pour la première fois dans le commerce illicite d'objets d'art, d'autres, en revanche, pratiquent régulièrement ce genre d'activités : les mêmes noms reviennent comme un leitmotiv dans les rapports établis en Papouasie depuis 1973 et on les retrouve en Nouvelle-Calédonie, en Suisse et en France depuis 1974.

La région où ce groupe de trafiquants est le plus souvent signalé est située entre Daru et Kikuri, c'est-à-dire sur la côte occidentale du golfe de Papouasie (au sud de la Nouvelle-Guinée). Plusieurs villages sont visités à chaque passage, avec l'aide, il faut le reconnaître, d'un Papou qui est le guide habituel des « ramasseurs » d'objets d'art. Et, le plus souvent, *ils intimident les villa*geois en entrant dans les maisons et dans les cases cérémonielles sans y être invités. Ils offrent, en général, des sommes très modiques (de 0,50 à 5 dollars australiens, soit 2,50 à 25 francs) pour chaque objet convoité. Parfois, ils achètent la complicité d'un « conseiller » qui leur indique les objets intéressants et les leur fait obtenir à des prix très bas.

A de rares occasions, ces trafiquants acceptent de donner des sommes importantes... mais ne payent comptant qu'une partie du prix, promettant d'envoyer le reste plus tard. Ainsi en mai 1974, un homme d'un village proche de Kikuri vient-il se plaindre aux autorités locales que son père attend depuis plus de six mois l'envoi de 535 dollars (1 775 francs) et d'un moteur hors bord de 20 chevaux. L'homme précise que le prix convenu entre son père et l'acheteur était de 850 dollars (4 250 francs) et un moteur hors bord. L'objet vendu était une très ancienne sculpture qui, pendant sept générations, a protégé la tribu des mauvais esprits au cours des guerres locales qui étaient fréquentes « *longtemps avant l'arrivée des missionnaires dans la région* ». L'homme, d'ailleurs, ne demande pas la restitution de la sculpture, mais le paiement de la somme encore due et l'envoi du moteur hors bord...

Certaines des pièces ainsi « acquises » ont été mises en vente dès le début de 1974 dans une galerie parisienne de la rive droite, et le gouvernement de Papouasie n'en a pas encore obtenu la restitution.

En Nouvelle-Calédonie, en plus des achats forcés, il y a aussi des vols, comme le rapporte le journal de Nouméa *les Nouvelles calédoniennes* du 10 septembre 1974. Le cas le plus extraordinaire s'est produit chez une ancienne directrice d'école. Une nuit, alors que cette dame était chez elle, un talé (chambranle de porte de case) pesant plus de 100 kilos, ayant 1,80 mètre de haut, 1 mètre de large et une dizaine de centimètres d'épaisseur, a disparu de la véranda. D'autres talés ont aussi disparu, ainsi que des objets de bois sculpté volés aussi bien dans des maisons que dans une trentaine de cimetières de Nouvelle-Calédonie.

Curieusement, une collection de vingt bois sculptés néo-calédoniens (six talés, treize flèches faîtières et un poteau de case) a été exposée à la fin de 1974 dans une petite galerie du canton suisse de Neuchatel... Certains de ces objets ont été formellement reconnus comme ayant disparu de Nouvelle-Calédonie depuis quelques années. D'autres objets, eux aussi volés, ont été exposés dans une galerie parisienne.

Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances a porté plainte auprès du procureur de la République. M. Guiart a alerté l'ambassade de Suisse à Paris et le musée d'ethnographie de Genève (qui, à son insu, avait été utilisé en Papouasie comme *référence*). Mais Nouméa est loin de l'Europe, et l'enquête avance lentement. Le plus clair de l'histoire, pour le moment, est que l'affaire est très... embrouillée. On y retrouve le nom d'un des Français mêlés aux trafics de Papouasie ; mais l'homme use de tous les prétextes pour ne pas venir s'expliquer auprès de l'enquêteur parisien. On découvre peu à peu qu'on est en face d'un véritable *écheveau de raisons sociales et* de personnes physiques dont plusieurs sont introuvables en Suisse.

A trafiquant trafiquant et demi

Une certaine justice immanente frappe pourtant le trafic des objets d'art. Très vite, les habitants des îles d'Océanie ont appris à faire des faux. Les Marquisiens, par exemple, s'y sont essayés dès le début du dix-neuvième siècle. Chaque fois que les spécialistes du Musée de l'homme ont l'occasion de voir une collection privée d'objets océaniens ou africains, ils y découvrent de très nombreuses pièces de fabrication récente. Il est vrai que des examens microphotographiques et l'œil d'un spécialiste sont souvent indispensables à la détection d'un faux bois sculpté...

Il y a une quinzaine d'années, un marchand de New-York vendait 9 000 dollars (45 000 francs au cours actuel) des sculptures sur « tronc » (en fait une racine aérienne pouvant atteindre plusieurs mètres de hauteur) de fougère arborescente qu'il payait 60 dollars (300 francs au cours actuel) au sculpteur d'Ambrym, une île des Nouvelles-Hébrides, qui les lui faisait.

Tout récemment, ont été achetés — en vente publique à Paris — des objets océaniens et africains. Beaucoup de ces pièces étaient récentes. Ainsi un mannequin funéraire venant des Nouvelles-Hébrides. Ces mannequins, traditionnels, sont faits d'un « tronc » de fougère arborescente pour le corps, de rouleaux de feuilles de bananier pour les bras et les jambes et du crâne surmodelé, par adjonction de glaise, du défunt. Le mannequin vendu était très récent et le crâne appartenait très probablement à l'un des innombrables soldats japonais tués pendant la deuxième *guerre mondiale aux* îles Salomon. Un trafiquant se procure aisément et à peu de frais les crânes, utilisés ensuite, à Tomman, un îlot des Nouvelles-Hébrides, à la fabrication des *mannequins funéraires* revendus en Europe pour plusieurs milliers de francs...

YVONNE REBEYROL.

(1) Le texte rédigé en mauvais anglais « ... *forging up through rapids* » permet un jeu de mots, involontaire sans nul doute. *To forge* veut dire forger (dans la métallurgie) et aussi forger ou contrefaire une signature, faire un faux...

SOCIÉTÉ

La journée internationale de lutte des femmes

Loin des usines et des cuisines

Sous le regard fier du lion de Belfort, mille cinq cents alertes amazones ont, samedi 5 mars, tenu le haut du pavé parisien entre la place Denfert-Rochereau et la place Léon-Paul-Fargue. Il s'agissait de célébrer avec quelques jours d'avance la Journée internationale de lutte des femmes qui a lieu traditionnellement le 8 mars. Pourquoi cette date ? Parce que, le 8 mars 1857, une des premières grèves de femmes dans le textile était brutalement réprimée par la police américaine. Aussi parce que, le 8 mars 1917, c'est une manifestation de femmes pour le pain et contre la guerre qui a donné le signal de la révolution russe.

Une image qui a vécu

Convoquée à l'appel de la coordination parisienne des groupes de femmes, toutes tendances confondues, la manifestation a été une occasion de remettre à jour le féminisme et de tirer le bilan de dix années d'existence. Le badaud a pu constater que l'image de la militante du M.L.F. avatar de la chaisière saint-sulpicienne ou de la rustaude cheftaine avait vécu.

La « femme en lutte » ne méconnaît plus les atours. Drapée dans le cafetan soutaché ou serrée dans les jeans, elle se fait l'œil de la diablesse, de la sorcière, se parsème le visage de paillettes, le dore comme les lingots.

Il y avait des dames en crêpes noirs enterrant l'« oppression », des femmes de ménage « ne voulant plus occuper les poubelles de l'histoire », *des féministes révolutionnaires prédisaient que* « la maternité tue plus que le cancer » *et des gauchistes proclamant :* « Nos luttes changent la vie entière. » *Très œcuméniquement, il y avait place pour le MLAC, qui milite en faveur du droit à l'avortement et pour les femmes enceintes qui veulent accoucher à la maternité des Lilas* (le Monde du 4 mars).

On a vu aussi un îlot tranquille de femmes agitant des bannières fièrement tendues : « Viol de nuit, terre des hommes », « Lesbienne, lèse-mâle »... *Mais plus encore que les pancartes, les slogans donnaient à la grande marche son allure de fête :* « Dans les usines, dans les cuisines, partout les femmes sont opprimées. C'est toutes ensembles qu'il faut lutter » ; « Pères, maris, juges, médecins, notre corps nous appartient » ; « Le mariage est gratuit, le divorce doit l'être aussi ».

Ayant établi, il y a dix ans, que « le plus grand crime contre les femmes était de les avoir utilisées entre elles pour se détruire », *les militantes avaient institué le dogme de la non-mixité et de la confidence exclusivement féminine. Cette époque de sectarisme semble révolue, puisque l'on voit maintenant de plus en plus d'hommes dans les manifestations de femmes. Cela a commencé avec les homosexuels qui, poudrés et emperlés, sautillent gaiement :* « Avec les travailleurs contre le capital ; avec les femmes contre le normal. » *Cela continue avec les autres. Ceux qui poussent frileusement les landaus d'enfants. Ceux qui redressent les banderoles et critiquent les manifestantes de trop respecter les passages cloutés et les feux rouges.*

Ces dernières ont eu la bonne surprise de constater à quel point la préfecture les avait en respect. Au carrefour Duroc, choisi comme terme de la marche, deux cents membres des forces de police appartenant à trois corps différents, les attendaient. C'est ça les égards.

MICHÈLE SOLAT.

NOUVELLES RÉACTIONS A LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Les aménagements des rythmes scolaires proposés au cours du conseil des ministres du 2 mars (*le Monde* des 3 et 4 mars) continuent à susciter des réactions.

● La Société des agrégés, présidée par M. Guy Bayet, s'élève *« avec force contre l'attribution automatique du brevet des collèges à tout élève de troisième admis en classe de seconde. Le brevet des collèges doit rester un examen national sur épreuves écrites et orales, et seul un jury composé de professeurs extérieurs à la classe peut délivrer ce diplôme exigé pour l'accès à certains emplois de l'État. Les pouvoirs publics ne peuvent pas transiger sur ce principe, et ils ne doivent pas céder à une pression démagogique contraire aux véritables intérêts des élèves. »*

● LES RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS *« se félicitent de voir que l'aménagement des rythmes scolaires est désormais reconnu comme un problème essentiel pour l'équilibre des enfants. Ils estiment positives les premières mesures proposées, mais souhaitent vivement que l'on n'en reste pas là.*

» Le vaste débat national, engagé avec tous les partenaires concernés et auquel la famille doit être étroitement associée, doit se poursuivre dans le but d'intégrer à part entière dans la vie des enfants, l'accès à l'art, au sport et aux loisirs. Les intérêts particuliers doivent s'effacer devant celui des enfants. Il faut pour cela accepter de remettre en cause les habitudes, de lever des résistances et de faire preuve d'imagination. »

● *L'Association des journalistes universitaires* (AJU) a élu son nouveau bureau, qui est ainsi constitué : Jean-Pierre Spirlet (*Sud-Ouest*), président ; Guy Herzlich (*le Monde*) et Jean-Jacques Schaettel (*l'Alsace*), vice-présidents ; Charles Vial (*France-Inter*) et Maurice Guillot (*l'Education*), secrétaires généraux ; Mlle Dominique Burg (*le Quotidien de Paris*), trésorière.

ÉDUCATION

Deux rassemblements de maîtres auxiliaires

Les O.S. de l'enseignement protestent et menacent

Deux rassemblements de maîtres auxiliaires ont eu lieu ce week-end à Paris. Samedi 5 mars, cent soixante non-titulaires de l'enseignement technique ont participé au forum, organisé à la Bourse du travail par le Syndicat national des enseignements techniques et professionnels (S.N.E.T.P., affilié à la C.G.T.). Dimanche 6 mars, ce sont deux mille maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire long, mais aussi de l'enseignement technique, qui se sont retrouvés au parc floral de Vincennes, sur l'initiative du Rassemblement national des maîtres auxiliaires, qui réunit notamment des militants et des sympathisants de l'Organisation communiste internationaliste (trotskiste).

Une jeune femme a raconté au cours du forum du S.N.E.T.P.-C.G.T. sa vie de maître auxiliaire : *« J'ai eu un poste de 1969 à 1971. Ensuite plus rien, jusqu'à cette année, où on m'a accordé un demi-poste à Laval, où j'habite, et un autre demi-poste à 30 kilomètres de là. Comme mes heures ne sont pas groupées, je fais le trajet cinq fois par semaine, parfois pour deux heures seulement. J'élève seule mes trois enfants. Je gagne 2 200 francs par mois, mais je dépense 250 francs pour l'essence. »*

Lui succédant au micro, une autre jeune femme, maître auxiliaire elle aussi, a vivement dénoncé les inspections dont elle a été victime : *« Une fois, on m'a demandé de porter des lunettes et de me faire un chignon parce que je fais trop jeune. »*

Un autre participant a affirmé que dans l'académie d'Aix-Marseille la moyenne des rémunérations des maîtres auxiliaires était de 2 300 francs par mois et que huit cents d'entre eux, employés à temps partiel, gagnaient moins de 1 000 francs.

O.S. de l'enseignement, les non-titulaires représentent, selon le S.N.E.T.P.-C.G.T., 32 % des professeurs des C.E.T. La réforme Haby, qui prévoit de ramener à deux ans les certificats d'aptitude professionnelle préparés actuellement en trois ans, explique, selon ce syndicat, que le ministère n'ait pas offert aux maîtres auxiliaires de ce secteur les mêmes possibilités d'intégration dans le corps des titulaires que celles dont bénéficient d'autres catégories d'enseignants, les instituteurs en particulier.

Reste la voie des concours. Mais seuls peuvent s'y présenter les « M.A. » titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire, ce qui n'est pas le cas de tous.

Recrutés parfois pour quelques heures d'enseignement seulement, les non-titulaires peuvent se retrouver du jour au lendemain sans aucune ressource. L'un d'entre eux a raconté comment on lui avait remis à la mairie un chèque de 150 francs accompagné d'un bon de 30 kilos de pain pour un mois. Le S.N.E.T.P.-C.G.T. a mis au point un plan de titularisation des quinze mille « M.A. » qu'il a recensés dans l'enseignement technique. Sera-t-il entendu ?

Discrétion

Les participants du Rassemblement national des maîtres auxiliaires ont adopté une motion précisant qu'une délégation de « M.A. » se rendra, le 9 mars, au ministère de l'éducation, afin d'y déposer un préavis de grève pour le 15 mars, au cas où M. Haby ne prendrait pas immédiatement l'engagement écrit de les réemployer l'année prochaine. Au cours de cette journée du 15 mars sont prévues des assemblées générales dans les lycées et les collèges d'enseignement secondaire, et, d'autre part, une réunion nationale des délégués des *« comités de préparation à la grève »*, qui *« décidera de la poursuite de l'action »*.

Une minorité de participants, parmi lesquels des militants de la tendance École émancipée, tendance qui réunit au sein de la Fédération de l'éducation nationale des adhérents et des sympathisants de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskistes), a condamné le caractère « hâtif » et « parachuté » de cette initiative. Ces militants auraient préféré organiser une coordination locale d'établissements en grève pour la semaine du 14 au 19 mars. Selon eux, *« seule cette préparation locale permettrait ultérieurement une grève nationale active »*. Au-delà de ces divergences, les participants ont déploré unanimement leur isolement et l'excessive discrétion des syndicats à leur égard.

Bataille épistolaire à Lunéville

« RETOUR A L'ENVOYEUR... »

M. René Haby, ministre de l'éducation, est candidat à la mairie de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), où il possède sa résidence privée — transformée en permanence électorale.

Depuis plusieurs semaines, on relevait parmi le courrier reçu à la permanence un nombre impressionnant de cartes-lettres expédiées par les enseignants de Lunéville et de toute la Lorraine. En fait, il s'agissait d'une campagne de protestation menée par le Syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S.) de l'académie Nancy-Metz, qui a demandé à tous ses adhérents — et aux non-adhérents — de submerger la permanence électorale du ministre de témoignages de mécontentement.

Il y a quelques jours, certains de ces enseignants ont reçu de la poste un avis de lettre en instance et, sans méfiance, certains se sont rendus au bureau de poste prendre livraison de leur lettre moyennant la somme de 1,60 F (courrier non affranchi). Surprise : c'était leur propre carte-lettre adressée au ministre de l'éducation, assortie d'une note « Retour à l'envoyeur », où M. Haby explique qu'il ne peut « accepter ès qualité une correspondance adressée à son domicile privé » et donne l'adresse du ministère à Paris.

Le S.N.E.S. a, depuis, fait parvenir une note aux enseignants de l'académie Nancy-Metz leur demandant de ne pas aller chercher le courrier laissé en instance au bureau de poste, sous peine de payer 1,60 F pour courrier non affranchi...

LA RÉFORME HABY SERAIT APPLIQUÉE AUX ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Le ministère de l'éducation vient de publier un « avant-projet » de décret fixant les conditions d'application de la réforme Haby aux établissements français d'enseignement à l'étranger : ce texte concerne les établissements administrés selon les règles françaises, fonctionnant avec des enseignants recrutés et payés par la France, et où l'on enseigne les programmes officiels français.

L'organisation des études et les programmes définis par la réforme Haby leur seraient appliqués. En outre, pour la première fois, ce texte veut harmoniser les conditions de scolarité entre les divers pays. Les parents des élèves de ces établissements sont, en effet, généralement soumis à une certaine mobilité. Un dossier scolaire, établi selon les mêmes règles qu'en France permettrait, par exemple, de suivre le niveau de scolarité de chaque enfant et de faire en sorte que celui-ci soit reconnu dans les établissements qu'il sera appelé à fréquenter ultérieurement. D'autre part, l'avant-projet applique à ces établissements les procédures d'orientation en vigueur en France.

RELIGION

POUR LE HUITIÈME JOUR D'OCCUPATION DE L'ÉGLISE

Plusieurs milliers de fidèles ont suivi l'office en latin à Saint-Nicolas-du-Chardonnet

Le dimanche 6 mars, de deux à trois mille catholiques traditionalistes ont assisté à une grand-messe, à 10 h. 30, chantée en latin, selon le rite de saint Pie V, dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris (cinquième arrondissement), pour marquer le huitième jour de l'occupation de cette église. La foule, qui remplissait la nef, les déambulatoires et les chapelles latérales, était si nombreuse qu'elle débordait sur le parvis de l'église, où l'office était retransmis par des haut-parleurs.

Malgré les cars de C.R.S. rangés au long du trottoir, les intégristes déclaraient avoir reçu l'assurance, au ministère de l'intérieur, que les forces de l'ordre n'interviendraient pas pour évacuer l'église occupée. Les paroissiens habituels de Saint-Nicolas ont dû se réfugier dans des locaux paroissiaux, rue des Bernadins, autour de leur curé dépossédé, l'abbé Pierre Bellego.

Celui-ci a accusé le service d'ordre mis en place à Saint-Nicolas d'agir d'une manière « qui rappelle fâcheusement celle des mouvements politiques de la vieille droite. Lorsqu'un service d'ordre musclé, chapelet au poing, évacue, selon les techniques éprouvées des groupes d'action, des fidèles et les moleste, nous avons le droit de faire référence à des formes de sociétés réglées par la force et le mépris ».

Les locataires légitimes du presbytère, enfin, ont déposé plainte, le 5 mars, pour « séquestration de matériel », ayant constaté que les serrures des locaux avaient été bloquées. L'abbé Bellego a demandé aux hommes de la paroisse de se relayer pour assurer la garde du presbytère.

La mairie de Paris vaut bien une messe

« Il faut le crier sur les toits : nous ne faisons pas de politique ! » *Le vieux prêtre, quatre-vingts ans, aux longs cheveux blancs, ressemble à une gravure du curé d'Ars. C'est l'abbé Germain Ducaud-Bourget, chapelain déchu de l'ordre de Malte.* « Nous ne sommes que des catholiques qui voulons pratiquer notre religion, *ajoute-t-il.* Il faut surtout éviter toute allusion politique. »

Sur le parvis de l'église, cependant, parmi les innombrables brochures religieuses, les feuilles polycopiées pour défendre l'école libre, les journaux intégristes et autres « messages du ciel », un tract est distribué en vue des élections municipales. Il est signé : Monseigneur Ducaud-Bourget. On peut y lire : « J'apporte mon soutien à la liste « Paris aux Parisiens », conduite par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, à condition que M. Le Pen s'engage à donner des églises aux traditionalistes en cas de succès. » *Mme Myriam Baeckeroot et M. Michel Bayvet, qui figurent sur cette liste, déclarent, dans le même tract, qu'ils* « acceptent solennellement cet engagement ». *La mairie de Paris vaut bien une messe de saint Pie V.*

En ce deuxième dimanche de Carême, l'abbé Louis Coache, animateur du mouvement Le combat de la foi, a prêché, à Saint-Nicolas, une homélie sur la Transfiguration. Citant deux fois Mgr Lefebvre — « qui soutient notre action, contrairement à ce qu'on a pu dire ; il nous l'a fait savoir », *— le prédicateur s'en est pris, mais sur un ton modéré, à l'*« œuvre de destruction » *entreprise par un concile qui s'est reconnu lui-même comme* « non infaillible ». *L'abbé Coache énumère alors parmi les* « fruits empoisonnés » de Vatican II : *la* « démolition » *des congrégations religieuses et des séminaires —* « à Périgueux, dit-il, l'évêque tolère l'entrée de jeunes filles au petit séminaire », *— la transformation du catéchisme en* « de vagues principes de charité philanthropique » *et les attaques contre le sacerdoce, menées par certains évêques eux-mêmes, qui* « préconisent un sacerdoce temporaire, des prêtres femmes et, bien sûr, des prêtres mariés... »

« Nous occuperons Notre-Dame, si... »

« Qui pourra nous convaincre d'hérésie ? *s'est-il écrié pour conclure* Qui nous convaincra de schisme ? Qu'on le prouve ! Nous croyons à tout ce que croit notre mère la sainte Église et nous sommes attachés au siège apostolique : *nous voudrions seulement que le pape soit à la hauteur de sa tâche.* » *S'ils en sont venus à occuper une église, c'est uniquement pour* « revendiquer le droit d'être chrétiens. Nous sommes chez nous et nous entendons y rester », *a poursuivi l'abbé Coache sous les applaudissements, entrecoupés de « chut ! » scandalisés.* « Nous sommes de plus en plus nombreux. D'ici trois mois, nous aurons peut-être pris une autre église, qui sait ? Mais, si on nous chasse par la force, nous occuperons tout simplement Notre-Dame ! »

L'office s'est déroulé sans incident pendant près de deux heures, avec ferveur et dans le recueillement. Les chants en grégorien alternaient avec des cantiques traditionnels, tels Je suis chrétien, voilà ma gloire ! *et* Catholiques et Français toujours. *On remarquait très peu de curieux dans l'assistance, qui ressemblait, par sa composition, à toutes les assemblées paroissiales. Des familles entières étaient venues de la région parisienne, et même de province.* « Je suis de Bourges, *répétait à qui voulait l'entendre un digne père de famille.* J'ai emmené mes enfants avec moi, car je voulais leur montrer comment c'était à l'église... avant. »

ALAIN WOODROW.

Le caporalisme

« Dans l'Eglise, c'est comme à l'armée : une chose est défendue jusqu'à ce qu'elle devienne obligatoire. » *Cette boutade, entendue au concile à propos des réformes liturgiques, s'applique parfaitement à la querelle qui oppose les traditionalistes aux autorités diocésaines.*

D'un côté, des chrétiens qui demandent à dire la messe dans un rite qui, d'unique et obligatoire dans l'Eglise latine, est devenu, du jour au lendemain, interdit. De l'autre, une hiérarchie embarrassée, qui s'enferme dans un juridisme qu'on croyait révolu.

Les premiers, avec habileté, avaient retourné leurs propres armes contre les « conciliaires ». Vous vous gargarisez du mot « pluralisme », leur disent-ils, mais la seule variante que vous ne tolérez pas à côté des expériences qui foisonnent aujourd'hui est l'ancienne messe qui a marqué tant de générations.

Là où les traditionalistes sont moins habiles, en revanche, c'est lorsqu'ils contestent le concile et font de l'ancienne liturgie un cheval de bataille doctrinal. *Si la hiérarchie obtenait de ces nostalgiques une adhésion sans réserve aux textes de Vatican II, ne pourrait-elle pas faire montre de tolérance et de charité chrétienne en autorisant à ceux qui le demanderaient la célébration de l'ancien rite, et même en leur octroyant pourquoi pas une église à Paris ? Le caporalisme est aux antipodes de la liberté des enfants de Dieu, proclamé à chaque page de l'Evangile.* — A. W.



Le Monde DE L'ECONOMIE

La pyramide des salaires en France

● QUATRE FEMMES SUR CINQ ET LA MAJORITÉ DES HOMMES SONT PAYÉS MOINS DE 2 800 F PAR MOIS.

L'INSTITUT de la statistique publiera dans quelques semaines (1) les résultats détaillés de son enquête annuelle sur les salaires dans l'industrie et le commerce. Retardée par divers ennuis techniques, cette publication va permettre d'actualiser la pyramide salariale française, que *le Monde* a pris l'habitude de publier désormais chaque année.

Une difficulté particulière se présente cependant cette fois, qui a deux origines : l'actualisation des résultats est d'autant plus incertaine qu'est plus longue la période séparant le chiffre connu du chiffre évalué ; or les salaires recensés par l'INSEE concernent 1973 et l'actualisation doit porter sur trois années et demi pour aboutir aux rémunérations du début de 1977. Second aléa : pendant cette période, on a constaté une évolution légèrement disparate des salaires selon les catégories socio-professionnelles ; ceux des employés ont augmenté d'environ 0,5 % de plus par an que ceux des ouvriers, et ceux-ci de 1 % et 1,7 % de plus par an respectivement que les rémunérations des cadres moyens et des cadres supérieurs. On ne peut donc appliquer mécaniquement le même coefficient d'actualisation à tous.

Ces difficultés ne sont cependant pas insurmontables. A partir des travaux de l'INSEE (2) et en prolongeant ceux-ci pour le second semestre 1976, on aboutit aux chiffres cités aussi bien dans le graphique ci-contre que dans les tableaux de la page 23. Il apparaît alors que quatre femmes salariées sur cinq, dans l'industrie et le commerce, gagnaient, au début de cette année, moins de 2 800 F par mois, situation qui était aussi celle de plus d'un homme sur deux. Le souci d'exactitude conduit d'ailleurs à juger ces proportions optimistes, car elles sont établies uniquement à partir des 11,9 millions de salariés travaillant toute l'année à temps complet. Or les 1 400 000 salariés de l'industrie qui ne trouvent un emploi que pendant une partie de l'année ont des salaires mensuels généralement inférieurs. Un calcul sur le total des 13,3 millions augmenterait donc légèrement les propositions de bas salaires cités plus haut.

Il est intéressant de scruter plus en détail la structure des salaires :

● Un tiers des salariés à temps complet de l'industrie et du commerce, soit environ quatre millions de salariés (24,5 % des hommes, 53 % des femmes), gagnaient encore au début de l'année moins de 2 000 F par mois. C'était le cas chez les hommes, de 63 % de manœuvres et de 32 % des O.S., chez les femmes de 88 % et 77 % de ces catégories.

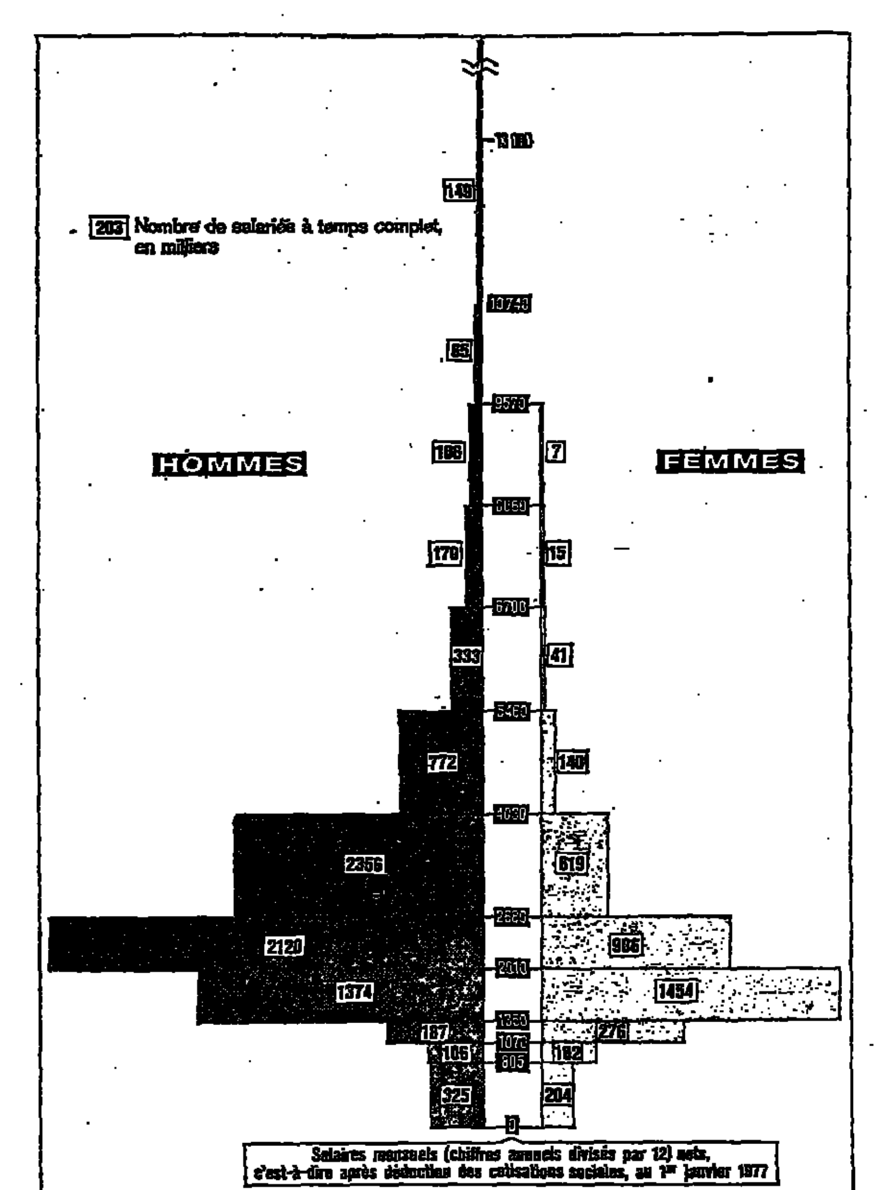
● A l'autre bout de l'échelle, on recensait près de 180 000 salariés, soit 1,5 % du total (170 000 hommes, 7 000 femmes) gagnant plus de 11 000 F par mois. Figuraient dans le nombre 31 % des cadres supérieurs masculins et 11 % de leurs collègues féminines.

GILBERT MATHIEU.

(1) Dans un volume de la série « M » des *Collections de l'INSEE*.

(2) De la moyenne de 1973 à juillet 1976, estime l'INSEE, le salaire moyen a progressé de 53,7 % pour les employés, 52 % pour les ouvriers, 48,9 % pour les cadres

(Lire la suite page 23.)



La hausse de l'or

L'OR, dont les spécialistes — et beaucoup de spéculateurs — attendaient, l'été dernier, la chute au-dessous de 100 dollars l'once, a été vendu, aux dernières enchères organisées par le Fonds monétaire, entre 144,5 et 148 dollars l'once (31,103 grammes). Certains experts estiment que le mouvement ascensionnel devrait continuer. Le moins que l'on puisse dire est que l'on doit accueillir avec la plus grande circonspection leurs prévisions. Le grand thème actuellement à la mode, à Wall Street, est de montrer la médiocrité, voire la totalité inanité, des études produites par les analystes financiers. Les épargnants, qui ont suivi en 1976 leurs avis, ont vu la valeur de leur portefeuille en général monter beaucoup moins vite que l'indice moyen des cours ! Ce qui vaut pour la Bourse vaut sans doute encore plus pour l'or dont le marché est encore plus erratique.

Il serait probablement tout aussi hasardeux de lire, sur le « baromètre » des cours de l'or, des indications sur les grandes tendances de l'économie mondiale. L'interprétation la plus généralement avancée est que, avec le retour des démocrates au pouvoir aux Etats-Unis, la lutte contre le chômage prendrait à nouveau le pas sur celle contre l'inflation, avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir à l'extérieur. La prudence dont a fait preuve jusqu'à maintenant l'administration Carter ne semble guère justifier cette crainte — ou cet espoir.

Cela dit, on aurait tort de n'attribuer aucune signification au raffermissement du prix de l'or. Si la demande privée absorbe sans à-coups les ventes régulières du F.M.I., auxquelles s'ajoutent celles de l'U.R.S.S. et plus récemment de la Chine, ce n'est pas seulement parce que les achats de la joaillerie ont à nouveau augmenté ! Les véritables raisons sont de nature monétaire, comme l'atteste l'importance des transactions à des fins de thésaurisation. Parmi les statistiques publiées récemment, un chiffre permet à lui seul de mesurer l'extraordinaire instabilité des marchés des changes. Au cours de la période allant du 1er août 1976 au 31 janvier 1977, les interventions des banques centrales pour essayer de régulariser les cours ont porté sur 37 milliards de dollars, soit plus que pendant les mois qui avaient précédé l'effondrement du système de Bretton-Woods intervenu le 15 août 1971. Le manque de confiance qui inspire le régime des changes flottants reste le meilleur argument en faveur de l'or.

EMPLOI

Le chômage donnée permanente ?

● UN NOUVEL EFFORT STATISTIQUE S'IMPOSE POUR MIEUX MESURER L'AMPLEUR D'UN PHÉNOMÈNE QUE « LA SORTIE » D'UNE LONGUE PÉRIODE D'INFLATION REND INÉVITABLE.

LE taux de chômage est le rapport entre les demandeurs d'emploi non satisfaits qui sont inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi et la population active. Ce coefficient, seul indicateur du niveau d'emploi, cache une réalité assez hétérogène du marché du travail et on peut se demander s'il n'est pas souhaitable d'établir différents indicateurs de chômage qui permettent une meilleure connaissance de ses causes et qui, en conséquence, constituent un meilleur critère pour la politique destinée à lutter contre lui.

Un travailleur en chômage est sans emploi *pendant un certain temps*. Ainsi, si la durée moyenne du chômage augmente, le taux de chômage s'élèvera dans la même proportion. Une comparaison entre l'indice du chômage et un indice de la durée moyenne du chômage sera plus parlante qu'un seul taux de chômage. Si, par exemple, le taux de chômage était de 5 %, tandis que la durée moyenne du chômage s'élevait à trois mois, la situation de l'emploi ne serait aucunement alarmante. Ces deux chiffres indiqueraient que 20 % de la population active changent d'emploi pendant l'année en restant inoccupés pendant trois mois en moyenne. Une telle situation pourrait même être considérée comme le signe d'un bon fonctionnement du marché du travail en ce sens que la plus grande partie du chômage serait du type « frictionnel », expression par laquelle on désigne ceux qui quittent volontairement leur emploi pour en rechercher un meilleur. Elle indiquerait une grande mobilité des travailleurs dans une économie dynamique elle-même sujette à des changements constants dans les techniques de production et dans les types de produits. On pourrait aussi la considérer comme profitable aux travailleurs qui trouveraient des emplois mieux adaptés à leurs capacités et mieux rémunérés.

par EMIL-MARIA CLASSEN (*)

En revanche, un taux de chômage relativement bas se situant, par exemple, à 2 % avec une durée moyenne de chômage élevée, disons d'un an, est véritablement inquiétant parce qu'il peut refléter un chômage principalement « structurel ». Si l'on compare, par exemple, un taux de chômage aux Etats-Unis de l'ordre de 8 %, avec un taux de 4 % en France, la situation d'emploi américaine ne serait pas nécessairement plus mauvaise que celle de la France. Nous savons que la mobilité des travailleurs américains est élevée de telle sorte qu'un taux de chômage américain de 8 % est accompagné d'une durée moyenne de chômage plus courte que celle de la France.

D'un point de vue plus général, le chômage dit volontaire peut être considéré comme souhaitable, tandis que le chômage involontaire est à combattre. Le premier, qui est principalement un chômage frictionnel, n'est statistiquement observable que par la méthode indirecte de la comparaison entre le taux de chômage et sa durée moyenne.

On pourrait même dire qu'une des raisons *économiques* des allocations-chômage est d'augmenter le chômage par allongement de la période de recherche pour un meilleur emploi, car il est dans l'intérêt de l'économie d'obtenir une meilleure allocation des facteurs de production. Le montant de cette allocation ne devrait être ni trop bas ni trop haut. S'il est trop haut, comme c'est le cas pour la garantie de ressources à 90 %, il incite à ne plus chercher ou à chercher moins intensivement un autre emploi, avec la conséquence que l'augmentation de la durée moyenne du chômage est utilisée pour des loisirs plutôt que pour une recherche intensive. Le montant optimal devrait être celui qui incite à la recherche d'un emploi et qui évite le plus possible une substitution, tout à fait rationnelle du point de vue individuel, du temps de loisirs au temps de recherche. En outre, les indemnités devraient être moins inéquitables, comme le cas de la France l'illustre, avec une fourchette de 63 à 104 % du revenu disponible, si l'on tient compte des impôts et des frais de transport pour se rendre de son domicile à son lieu de travail.

(*) Professeur à l'université Paris-IX Dauphine.

(Lire la suite page 22.)

	TAUX DE CHÔMAGE (1)		Indemnité de chômage et alloc. fam. en % du sal. (2)
	Moyenne 1962-1973	Juillet-septembre 1976	
Etats-Unis	4,6	7,7	50 %
Grande-Bretagne	3,1	6,4	44- 63 %
Allemagne fédérale	0,6	3,4	
France	2,3	3,9	63-104 %
Italie	3,5	3,7	22- 80 %
Japon	1,2	2,1	62 %

(1) Après ajustements pour rendre comparables les statistiques des divers pays.
(2) Chef de famille chômeur avec deux enfants, ouvrier moyen dans l'industrie de transformation (milieu de 1975).
Source : *The Economist*, 15 janvier 1977.

NATIONALISATIONS

L'indemnisation des actionnaires

● LE PARTI SOCIALISTE A SUGGÉRÉ UNE NOUVELLE FORMULE D'INDEMNISATION. LA QUESTION EST DE SAVOIR SI L'ON PEUT CONCILIER DISCIPLINE DU MARCHÉ ET SÉPARATION ENTRE, D'UNE PART, DROIT DE PROPRIÉTÉ ET, DE L'AUTRE, DROIT AUX BÉNÉFICES.

LA formule d'indemnisation des actionnaires des sociétés nationalisables par le programme commun de la gauche, proposée récemment, par le parti socialiste a d'abord provoqué la surprise. Peu d'actionnaires pensaient que le parti socialiste imaginerait l'échange des actions de ces sociétés contre des « titres nouveaux, participatifs, à revenus indexés sur les résultats de l'entreprise, sans fixation d'un cours arbitraire par l'Etat et non remboursables ».

La deuxième réaction fut souvent la stupeur. Quel esprit diabolique avait pu concevoir un instrument qui risquait, dans les faits, de supprimer toute indemnisation des actionnaires ? En effet, on considère généralement, d'une part, que le prix d'une action sur le marché est déterminé par l'espérance des dividendes et de plus-value (ou moins-value) des investisseurs et, d'autre part, que la valeur plancher d'une action est constituée par l'espérance de distribution aux actionnaires du résidu de la valeur de liquidation de l'entreprise après remboursement des créanciers et paiement des frais de liquidation. Comme les entreprises nationalisées font peu ou pas de bénéfices, les revenus de ces

Par DIDIER PÈNE (*)

nouveaux titres ont de fortes chances d'être indexés sur le néant ; comme, par ailleurs, les entreprises nationalisées ne sont pas liquidables et que les anciens actionnaires perdraient leur droit de propriété sur l'entreprise et donc sur l'éventuel résidu de liquidation, la valeur résiduelle de ces titres tendrait vers zéro, et non plus vers une valeur minimale. La proposition du parti socialiste aurait ainsi, à la limite, résolu le problème de l'indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisables sans faire débourser un centime à ces dernières et sans faire verser par l'Etat la moindre somme.

Il est vrai que l'on a également envisagé le versement d'un intérêt fixe minimal, qui assurerait une valeur plancher à ces sortes d'« obligations participatives ». Mais ou bien cet intérêt serait élevé et ces « nouveaux titres » perdraient beaucoup de leur originalité par rapport aux obligations classiques, ou bien il serait faible, ce qui est plus vraisemblable, et la valeur plancher risquerait d'être symbolique, particulièrement en période d'argent cher.

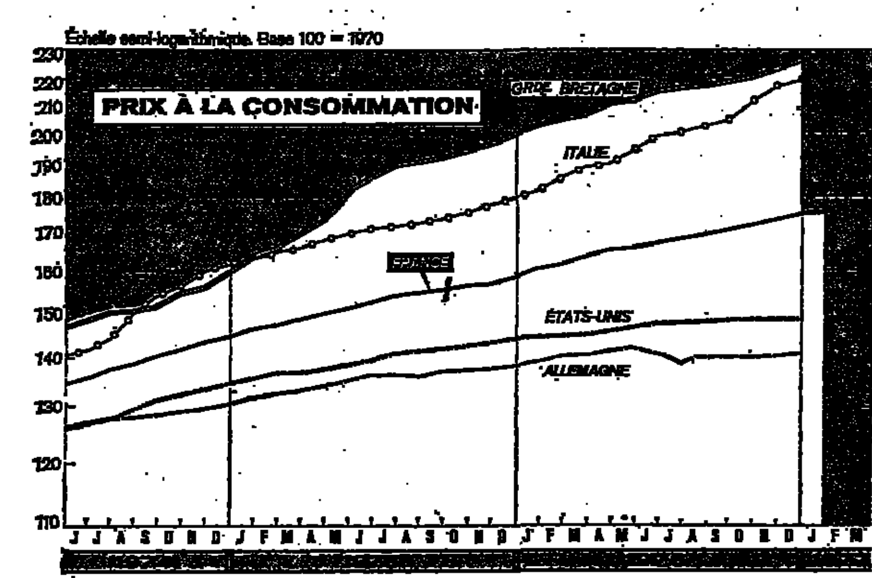
Cependant, quelques informations complémentaires font penser que la formule proposée par le parti socialiste est plus subtile. Elle partirait d'un souci de rémunérer les actionnaires tout en utilisant le marché financier pour améliorer l'efficacité de la gestion des entreprises publiques.

(*) Professeur associé de finances au CESA (H.E.C., I.S.A., C.F.C.).

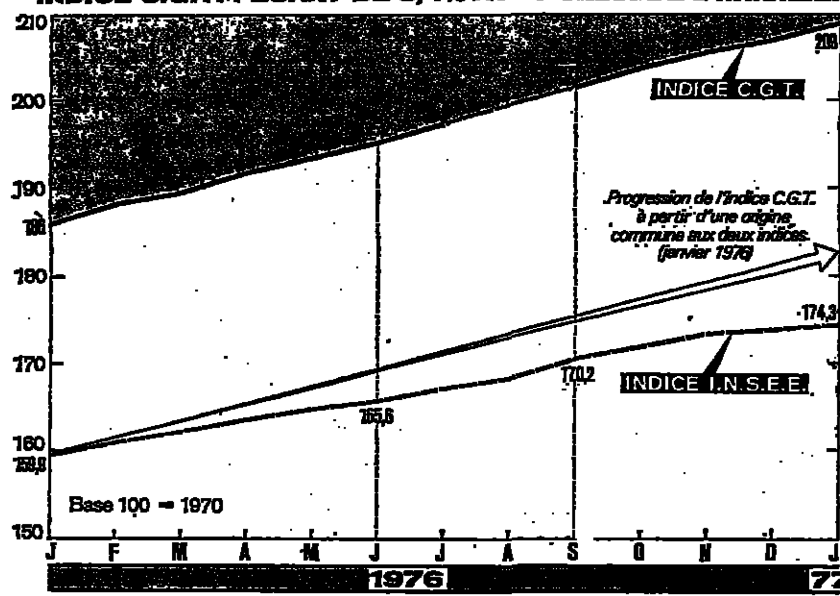
(Lire la suite page 23.)

PRIX

Ralentissement en France



INDICE C.G.T. : ÉCART DE 3,4% AVEC CELUI DE L'I.N.S.E.E.



A CAUSE, notamment, de l'abaissement de la T.V.A., l'indice officiel des prix à la consommation a encore été « bon » en janvier.

Assez régulièrement, l'indice des prix de la C.G.T. fait apparaître des hausses mensuelles plus fortes que celles qui résultent de l'indice calculé par l'I.N.S.E.E. : 1,1 % en octobre contre 0,9 % ; 1 % en novembre contre 0,8 % ; 0,6 % en décembre contre 0,3 %.

Mais en janvier 1977 l'écart a été considérable : l'I.N.S.E.E. a annoncé une hausse de 0,3 % par rapport à décembre 1976, la C.G.T. de 0,9 % Comment expliquer cette différence ?

L'Institut de la statistique enregistre de façon particulière les évolutions de prix des fruits et des légumes frais : la comparaison n'est pas effectuée par rapport au mois précédent comme le fait la C.G.T. (décembre 1976 comparé à janvier 1977), mais est une moyenne des hausses enregistrées au cours des douze derniers mois par rapport aux douze mois correspondants de l'année précédente (janvier 1977 comparé à janvier 1976, décembre 1976 comparé à décembre 1975, etc.).

Il est bien évident que la forte hausse des légumes frais au début de janvier a été amoindrie dans le calcul de l'I.N.S.E.E. parce qu'établie sur douze mois. Mais cet étalement joue également pour freiner les baisses quand elles se produisent. Ainsi, en février, l'indice de la C.G.T. devrait logiquement enregistrer à plein la retombée des cours des légumes frais qui s'est produite après quelques semaines et le résultat d'ensemble s'en ressentira au point qu'il n'est pas impossible que le thermomètre C.G.T. monte moins que celui de l'I.N.S.E.E. Cela s'est déjà produit et pourrait se renouveler en février : le poste « légumes frais » n'a-t-il pas augmenté de 23 % en janvier selon la C.G.T. ? La flambée ayant pris fin, c'est une baisse du même ordre qui devrait être enregistrée en février.

Au contraire, l'indice de l'I.N.S.E.E. va traîner pendant douze mois la flambée de janvier. Ce qui aura pour résultat, quand à la belle saison les cours baisseront sur les marchés, de faire apparaître chaque mois un poste « fruits et légumes » en hausse sensible.

Le choix fait par l'I.N.S.E.E., qui se justifie par le souci de comparer des prix de produits comparables (les légumes d'hiver ne sont les mêmes qu'au printemps, ni les consommations), a été annoncé dès l'origine. C'est donc faire un mauvais procès à l'I.N.S.E.E. que de sembler découvrir maintenant cette méthode. Ajoutons que si l'I.N.S.E.E. avait enregistré pleinement la hausse des légumes frais, comme la C.G.T., son indice aurait augmenté de 0,7 % en janvier. Ce qui rétablit l'écart habituel entre les chiffres fournis par les thermomètres C.G.T. et I.N.S.E.E.

EMPLOI

Le chômage donnée permanente

(Suite de la page 21.)

L'accroissement du chômage, ces trois dernières années, est loin d'être un phénomène uniquement français. Constaté dans tous les pays à économie de marché (y compris le Japon), il doit avoir partout un certain nombre de causes communes. On doit, en outre, s'attendre à ce que le niveau de chômage « normal » soit désormais durablement plus élevé et cela pour des raisons que l'on peut observer dans la plupart des pays occidentaux.

La première est, paradoxalement, l'augmentation de la population active. Un nombre croissant de jeunes se présentent dans la plupart des pays sur le marché du travail et y trouvent difficilement un emploi. Ce phénomène est particulièrement accentué en France à l'égard des jeunes diplômés. Lorsque le nombre des étudiants restait limité, un diplôme de niveau moyen tel que la licence suffisait pour obtenir un emploi bien rémunéré. On aurait pu s'attendre que l'accroissement important du nombre des étudiants, et, par conséquent, des titulaires d'une licence provoque seulement une réduction des rémunérations des diplômés, sans entraîner un chômage considérable parmi eux. Apparemment, les forces du marché n'ont pas joué ici.

Un autre facteur qui contribue à augmenter, et la population active et le nombre des chômeurs, est l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail. Cependant, ce phénomène représente souvent une substitution du chômage observé à un chômage déguisé. Nous savons que les statistiques de l'emploi n'incluent pas les femmes mariées qui travaillent à plein temps à la maison dans la population active. Mais, en réalité, lorsqu'elles ne trouvent plus à s'occuper pleinement dans leur ménage parce que, par exemple, les enfants sont déjà élevés, elles deviennent des chômeuses, qu'on pourrait appeler « déguisées », parce que les statistiques ne les recencent pas. A partir du moment où elles décident de rechercher un emploi rémunéré et n'en trouvent pas, elles augmentent apparemment la population active et le chômage. Elles seront incitées beaucoup plus à trouver un emploi rémunéré... quand les indemnités de chômage seront importantes. Dans ce cas, elles auront intérêt à travailler pendant un certain temps pour se mettre en chômage après, afin de profiter de l'allocation.

D'une façon plus générale, on pourrait dire que l'augmentation considérable du revenu par tête permet aux travailleurs de quitter leur emploi plus volontairement pour chercher un emploi plus conforme à leurs goûts et à leurs capacités, et que le système d'allocation chômage accentue cette tendance. D'une certaine *manière*, on pourrait *même dire que l'accroissement d'un certain* chômage est la preuve de la réussite *du capitalisme* dans la *mesure* où ce dernier a augmenté le niveau de vie. Tout au moins, ce phénomène pourrait être important dans des pays particulièrement « riches » comme les Etats-Unis et l'Allemagne.

Le coût de la main-d'œuvre

Une deuxième série de raisons qui provoquent un taux de chômage plus élevé concerne le coût de la main-d'œuvre auquel s'ajoutent les charges sociales proprement dites, et d'autres éléments moins connus.

Ainsi, les ouvriers spécialisés sont de plus en plus formés par les entreprises elles-mêmes, ce qui représente pour elles un investissement en « capital humain ». De ce fait, elles sont de moins en moins désireuses aussi bien de licencier des ouvriers que d'en embaucher de nouveaux. Quand la production se ralentit, on commence par moins utiliser les machines. On hésite à licencier des ouvriers spécialisés, car, en cas de reprise économique anticipée dans un avenir assez proche, il faudrait engager des dépenses de formation supplémentaires étant donné que le nouveau personnel embauché n'est généralement pas le même que celui qui a été licencié antérieurement.

Pour une autre raison encore, les employeurs hésitent à accroître les effectifs, même si la conjoncture économique les invite à le faire. Ils redoutent qu'au cas où celle-ci viendrait à se retourner les licenciements se heurteraient aux pressions des autorités et à des mouvements de protestations pouvant aller jusqu'à l'occupation pour une période indéfinie de leurs usines.

Quant aux salaires proprement dits, leur niveau relativement élevé est en grande partie responsable du chômage conjoncturel. Jusqu'au début des années 1970, on pouvait éviter ce chômage par une inflation accélérée. Etant données les revendications salariales considérables, qui elles-mêmes étaient causées par des anticipations inflationnistes croissantes, le rythme d'accroissement du salaire réel et, par là, le chômage conjoncturel ne pouvaient être freinés que par une inflation plus grande que celle qui avait été anticipée. Si la grande récession de 1974-75, qui a été en grande partie voulue en ce sens qu'elle a été provoquée par la lutte contre l'inflation, a eu un effet aussi néfaste sur l'emploi, c'est parce que les anticipations inflationnistes n'ont pas pris au sérieux la détermination des gouvernements à poursuivre leur politique anti-inflationniste. Les salariés ont continué à réclamer — et ont obtenu souvent — des augmentations de revenus supérieures à celles que l'inflation réduite justifiait. Le niveau excessivement élevé des salaires réels est à la base d'une grande partie du chômage constaté actuellement.

Une thérapeutique pourrait consister en une relance de la demande globale. Cependant, nous croyons qu'une telle politique n'aurait qu'un effet mineur sur l'emploi même dans le cas le plus optimiste. La raison en est très simple. Toute politique de relance affecterait immédiatement les anticipations inflationnistes. Elle produirait un taux d'inflation plus élevé sans réduire sensiblement la situation du chômage. Dans le cas le moins favorable, il est même concevable que le chômage augmenterait dans toute la mesure du décalage entre inflation anticipée et inflation effective.

Il est vrai que les investisseurs — et pas seulement en France — se montrent pessimistes, d'où on pourrait déduire que la demande globale n'est pas suffisante. Différentes explications sont données à ce phénomène. Incertains de la tournure que prendra la conjoncture, les entrepreneurs resteraient en position d'attente. Peut-être est-ce le cas, mais l'argument est un peu vague. D'autres n'hésitent pas à parler d'un ralentissement des progrès techniques. Les innovations, moteurs de l'investissement, deviendraient plus rares, leur thèse apparaît comme une variante de la vieille thèse de la stagnation, qui revient de temps en temps lorsque l'on veut démontrer, *a priori*, la crise du capitalisme. Il nous paraît que l'explication principale réside dans la disparition progressive de la concurrence, laquelle était, dans le passé, et dans la plupart des cas, à l'origine de la nécessité d'appliquer de nouvelles techniques de production pour réduire les coûts de production.

Cette diminution du degré de concurrence est en grande partie due à une longue période d'inflation qui a provoqué des *distorsions de prix (par exemple, dans l'immobilier) et, en particulier, des* distorsions en ce qui concerne le niveau du salaire réel dont nous avons déjà parlé, et les taux d'intérêt. L'entrepreneur s'est habitué à établir ses calculs à partir de taux d'intérêts *réels* relativement bas, sinon négatifs, et l'art d'investir d'une façon rentable (ou productive) a disparu à cause des facilités de financement procurées par l'inflation. A l'heure actuelle, le taux d'intérêt réel a retrouvé son niveau (positif) normal, tandis que les salaires réels se situent encore à un niveau relativement élevé de telle sorte que les bénéfices à attendre d'un investissement restent assez aléatoires.

C'est pourquoi une politique « anti-chômage », sans même prétendre à retrouver les taux considérés comme normaux pendant les années 1960, devrait se concentrer sur l'« offre globale » et beaucoup moins sur la demande globale. Il nous semble essentiel d'augmenter la productivité pour compenser et le niveau de salaires réels relativement élevés et la nouvelle « vérité » des taux d'intérêt. D'une façon générale, le cadre concurrentiel devrait être rétabli, sinon intensifié. D'une manière plus particulière, certains investissements qui paraissent être rentables dans le moyen terme et qui ne sont pas entrepris en raison de la situation *actuelle* des bénéfices assez réduits devraient être aidés (par la fiscalité ou par des taux d'intérêt préférentiels), tout au moins pour le début de l'investissement.

En même temps, des mesures ponctuelles devraient combattre le chômage structurel. Il s'agirait d'intensifier la reconversion de certaines catégories de chômeurs, d'augmenter la mobilité du travail (par exemple, par une politique de logement) et d'ajuster l'allocation chômage à son niveau économique « optimum ». On pourrait ainsi maîtriser aussi bien une partie de l'inflation qu'une partie du chômage.

EMIL-MARIA CLAASSEN.

REVENUS

La pyramide des salaires en France

(Suite de la page 21.)

● Entre les deux, les 8 millions d'autres salariés se répartissaient pour l'essentiel en trois groupes : 3 millions (2,1 millions d'hommes et 0,9 million de femmes) entre 2 000 et 2 700 F ; 3 autres millions (2,4 millions d'hommes et 0,6 million de femmes) entre 2 700 et 4 000 F ; enfin 1,3 million (1,1 million d'hommes, 170 000 femmes) entre 4 000 et 6 700 F. Le premier ensemble comprenait 32 % des ouvriers et 20 % des ouvrières, ainsi que 25 % des employés et 30 % des employées ; le deuxième 30 % des ouvriers, mais seulement 6 % des ouvrières, ainsi que 39 % des employés et 24 % des employées ; le troisième, 47 % des cadres moyens chez les hommes et 25 % chez les femmes .

● Le retard des salaires féminins, constaté dans toutes les catégories, ainsi que le montre la pyramide de la page 21, est particulièrement important pour les cadres : 24 % pour les cadres moyens, 20 % pour les ingénieurs, et surtout 37 % pour les cadres administratifs supérieurs. Dans cette dernière catégorie, 59 % des hommes gagnaient au début de l'année plus de 8 000 F par mois, mais seulement 27 % des femmes. Au-delà de 11 000 F, on comptait encore 36 % des hommes, mais pas plus de 13 % des femmes.

De 1 à 15

L'écart hiérarchique entre salaires moyens est de 1 à 6,8 entre la femme manœuvre (1 507 F par mois) et le cadre administratif supérieur (10 190 F). Si l'on ne se contente pas de ces moyennes trop générales, l'écart apparait double : de 1 à plus de 15, puisque, selon l'INSEE, on recense 26 000 cadres supérieurs gagnant plus de 20 000 F par mois.

Il convient enfin de rappeler que tous ces chiffres, qui concernent des salaires nets (après déduction des cotisations sociales à la charge des salariés, mais avant impôt sur le revenu), sont des moyennes nationales. Ils « effacent » donc les disparités géographiques, qui demeurent importantes. Les inégalités de salaires entre catégories sont donc, dans la réalité, plus grandes qu'il n'apparaît ici, bien qu'au fil des ans elles tendent à s'atténuer un peu, en raison principalement du relèvement prioritaire des bas salaires, réglementaires (SMIC) ou conventionnels

GILBERT MATHIEU.

Répartition des salariés (en %) selon le montant de leur salaire (*)

(Au 1er janvier 1977, dans l'industrie et le commerce)

SALAIRE MENSUEL	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
Moins de 1 350 F	7,6		15,4		10	
Entre 1 350 et 2 010 F	16,9	50,6	38,5	77,9	23,8	59,2
Entre 2 010 et 2 680 F	26,1		21		25,4	
Entre 2 680 et 4 030 F	29,5		16,4		25,4	
Entre 4 030 et 5 460 F	9,5		3,7		7,8	
Entre 5 460 et 6 700 F	4,1		1,1		3,2	
Entre 6 700 et 9 570 F	3,4		0,6		2,5	
Entre 9 570 et 10 740 F	0,8		0,1		0,6	
Entre 10 740 et 15 900 F	1,4		0,2		1	
Plus de 15 900 F	0,7		»		0,5	

(*) Il s'agit uniquement des salariés à temps complet (11 901 000). Le salaire mensuel indiqué ici est le salaire annuel (après déduction des cotisations sociales) divisé par douze.

Combien gagnent les salariés à temps complet

(Au 1er janvier 1977, dans l'industrie et le commerce)

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	EFFECTIFS (en milliers)		SALAIRE NET MENSUEL (1) (en francs)		INDEMN. ET AVANTAGES EN NATURE (en % du salaire net)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CADRES SUPERIEURS	453,4	49,5	9 370	5 900	4,7	1,6
Dont : ingénieurs	118,6	4,4	7 970	6 380	5,6	2,1
cadres administratifs supérieurs	304,5	32	10 190	6 580	4,6	1,8
CADRES MOYENS	969,1	323,4	4 880	3 340	4,4	0,9
Dont : techniciens	426,7	47,4	4 280	2 975	5	0,6
cadres administratifs moyens	469,3	116,4	5 680	4 395	2	1,2
EMPLOYES	948	1 611,5	3 040	2 320	2,3	0,5
CONTREMAITRES	398,4	40,2	4 280	3 440	2,1	0,4
OUVRIERS	4 966	1 293,6	2 580	1 765	2,2	0,4
Dont : ouvriers qualifiés	2 707,4	348,1	2 725	2 005	2	0,5
ouvriers spécialisés	1 694,8	741,7	2 298	1 720	2,2	0,3
manœuvres	489,2	283,7	1 887	1 507	1,3	0,6
mineurs	56,4		2 780		3,3	
marins et pêcheurs	18,2		3 429		4	
APPRENTIS ET JEUNES OUVRIERS	220,6	91,3	934	1 135	2,4	1
PERSONNELS DE SERVICE	161	364,1	2 205	1 760	2,3	1,6
AUTRES CATEGORIES (2)	9,2	2,3	3 510	3 578	2,6	1,7
TOUTES CATEGORIES	8 125,7	3 775,9	3 305	2 195	3	0,7

(1) Salaire annuel (après déduction des cotisations sociales) divisé par douze.
(2) Artistes, clergé, militaires, policiers.

NATIONALISATIONS

L'indemnisation des actionnaires

(Suite de la page 21.)

Dans l'esprit des économistes du parti socialiste, les entreprises nationalisables devraient également émettre de ces « nouveaux titres » pour se procurer les fonds propres qu'elles obtiennent actuellement directement de l'Etat sous forme de dotation en capital.

Ainsi, au lieu de frapper discrètement à la porte des pouvoirs publics, les entreprises nationalisables, une fois nationalisées, devraient convaincre les investisseurs boursiers et, en particulier, leurs anciens actionnaires, d'apporter de l'argent frais contre ces « nouveaux titres ». Comme les investisseurs évaluent les titres, quels qu'ils soient, en fonction des revenus qu'ils peuvent en attendre à plus ou moins long terme et du risque qu'ils représentent pour eux, le nouveau groupe des entreprises nationalisées devrait ménager les investisseurs privés et en particulier leurs anciens actionnaires, donc distribuer des revenus, donc dégager des bénéfices.

On voit nettement apparaître là la dualité d'inspiration économique du parti socialiste. D'un côté, la tradition marxiste fait considérer que la propriété privée des moyens de production est néfaste, même si, pour des raisons diverses, on limite le plus souvent ses inconvénients aux plus grandes entreprises ou aux entreprises de certains secteurs stratégiques. D'un côté, la réflexion économique, l'observation des pays socialistes, de certains des pays voisins, ou même d'entreprises publiques françaises, font penser de plus en plus que le marché a des vertus irremplaçables. Un élément important de la réflexion économique du parti socialiste a été la reconnaissance que la régulation du marché doit être globale. Et la régulation du marché ne peut être globale si les entreprises publiques sont exposées aux disciplines de la concurrence sur le marché des biens et des services sans être soumises à la discipline du marché financier.

Une entreprise privée ne peut se financer intégralement en contractant des dettes. Celles-ci imposent des contraintes rigoureuses de paiement des intérêts et de remboursement. Une entreprise à rentabilité faible qui ne disposerait pas de fonds propres serait menacée de cessation de paiement à la moindre baisse d'activité, que celle-ci soit due à la conjoncture ou à la concurrence. Les fonds propres proviennent soit de l'autofinancement, soit d'augmentation de capital. Même si les entreprises cotées ne recourent pas souvent à ces dernières, *la possibilité* d'y recourir assure une flexibilité financière importante. Si le marché estime que la rentabilité attendue de l'entreprise est insuffisante, il refusera de souscrire à une augmentation de capital. C'est la première sanction du marché. On a vu des entreprises importantes, comme De Wendel, forcées de renoncer à des augmentations de capital qui auraient vraisemblablement échoué. Mais une deuxième sanction peut intervenir. Une estimation pessimiste des résultats futurs de l'entreprise entraînera immanquablement une baisse du cours de l'action qui rendra ladite entreprise vulnérable à une prise de contrôle par un autre groupe. Enfin, si l'entreprise, peu rentable, n'attire aucun acquéreur, la sanction ultime sera la cessation de paiement.

Même si ces mécanismes ne jouent pas de façon parfaite pour des raisons diverses, ils fonctionnent néanmoins, et Citroën n'a pu que retarder l'échéance, avant de tomber sous la coupe de Peugeot. Leur simple existence est, pour les dirigeants d'entreprises cotées, une menace et une exhortation permanente à une amélioration de la gestion. On peut penser que les investisseurs se soucient moins de la nature, publique ou privée, des titres qu'on leur propose que de la rentabilité qu'ils peuvent en attendre. Après tout, ils n'ont pas boudé les obligations indexées sur l'activité de l'E.D.F.-G.D.F., de la Caisse nationale de l'énergie, et les socialistes ont vraisemblablement raison de penser que ces « nouveaux titres » rencontreraient du succès si l'on pouvait convaincre les investisseurs qu'ils peuvent procurer une rémunération honnête.

C'est pourquoi l'opposition à ces nouveaux titres et à leurs conséquences viendrait plus probablement des entreprises nationalisées que des investisseurs. En effet, ces « nouveaux titres », du fait du risque qu'ils font supporter à leurs détenteurs, coûteraient vraisemblablement plus cher que de simples obligations des entreprises publiques.

Par ailleurs, pour imposer aux nouvelles entreprises nationalisées le recours à ce type de titres, il faudrait supprimer les apports en capital de l'Etat et fixer une limite rigoureuse à leur endettement. Mais, peut-on envisager raisonnablement d'imposer aux entreprises nouvellement nationalisées des conditions de gestion et de financement infiniment plus rigoureuses qu'aux anciennes ? Sans doute faudrait-il imposer les mêmes contraintes à ces dernières ? On imagine aisément les réactions des dirigeants, salariés, et des syndicats des entreprises publiques devant cette discipline financière imposée comme cadeau de joyeux avènement de la gauche au pouvoir.

Une alternative

Le parti socialiste a beaucoup réfléchi à l'efficacité du marché financier, mais il a, selon nous, oublié un élément important. Le marché financier ne joue correctement son rôle de discipline financière que lorsqu'il y a identité entre propriété et détention des actions. Il perd déjà une partie de son efficacité quand, comme c'est le cas actuellement pour un certain nombre de grandes entreprises nationalisables, une part des attributs de ce droit de propriété est, de fait, transféré à des « manageurs » qui s'efforcent de contourner ces contraintes. Comment le marché pourrait-il imposer une discipline financière à des entreprises nationalisées, si ces dernières peuvent se procurer des fonds, moins coûteusement qu'en utilisant ces « nouveaux titres », par émission d'obligations garanties par l'Etat ou par des apports en capital souvent gratuits ? Comment le marché pourrait-il imposer une discipline financière à ces entreprises si ne pèse pas, sur ces dernières, la menace ultime de liquidation ?

Si l'on dissocie le droit de propriété attribué à l'Etat et le droit aux bénéfices donné aux détenteurs de ces « nouveaux titres », il faudrait, pour que le système fonctionne, que l'Etat accepte lui-même de respecter les disciplines du marché, qu'il renonce aux principaux attributs de son droit de propriété, bref, qu'il se comporte comme le représentant des détenteurs de ces « nouveaux titres » sans quoi ces derniers n'accepteront ni ce principe d'indemnisation, ni l'apport d'argent frais aux entreprises nationalisées contre autre chose que des obligations garanties par l'Etat.

Il serait certainement préférable d'adopter une position claire et réaliste. Ou bien l'on propose l'échange d'obligations d'Etat remboursables contre les actions des entreprises nationalisables sur une base raisonnable, ce qui n'est pas le cas pour les propositions du parti communiste, et l'Etat assume les lourdes obligations de propriétaire des entreprises nationalisées ; ou bien l'Etat se contente de prendre une participation dans les entreprises nationalisables, au prix du marché, et, comme dans le cas de la Compagnie française des pétroles, fait prévaloir les objectifs de sa politique industrielle par l'intermédiaire de ses représentants au conseil d'administration. Il supportera alors, en tant qu'actionnaire, les conséquences financièrement néfastes de ses choix ou recevra, par l'intermédiaire des dividendes qu'il touchera au même titre que les autres actionnaires, le bénéfice de ses interventions judicieuses.

DIDIER PENE,

professeur associé de finance au C.E.S.A. (H.E.C., I.S.A., C.F.C.).

A L'ÉTRANGER

Industrialisation plus sélective en Côte-d'Ivoire

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Tout en poursuivant leur politique de développement et de diversification de la production agricole, les dirigeants ivoiriens continuent de hâter l'industrialisation de leur pays. Après avoir mis au point un code des investissements particulièrement libéral ils ont, de l'accession de la Côte-d'Ivoire à l'indépendance en 1960, jusqu'à 1970, cherché à attirer sur place tous les investissements, quelle que soit leur nature. Depuis 1971, en revanche, le gouvernement ivoirien manifeste un souci aigu de sélection.

Les grandes options définies par le dernier plan de développement (1976-1980) sont particulièrement significatives : promotion d'industries à vocation exportatrice, régionalisation industrielle, développement de la coopération avec les autres Etats de l'Afrique de l'Ouest, rationalisation de la politique, etc.

Tenant compte de l'étroitesse du marché national (six millions et demi d'habitants), et soucieux de rentabiliser des unités de production de type très moderne, les Ivoiriens se tournent vers les marchés extérieurs, ce qui les oblige à livrer des produits supportant la compétition internationale, tant dans le domaine des prix que dans celui de la qualité. Les deux complexes textiles d'Utexi, à Dimbokro, et de Cotivo, à Agboville, dont la construction va s'effectuer par tranche, exporteront plus des trois quarts de leur production.

Afin d'éviter que ne s'accentue la différence de niveau de vie entre la population d'Abidjan et celle du reste du pays, la plupart des projets industriels en cours de réalisation seront implantés hors des limites de la capitale. Les complexes agro-sucriers, dont l'un produit annuellement 45 000 tonnes de sucre, et dont l'autre produira 60 000 tonnes, ont été installés dans le Nord, à Ferkessedougou. La région du Sud-Ouest, située à proximité de la frontière du Libéria, devrait voir l'installation d'une usine de pâte à papier et celle d'une fabrique de pneumatiques, près du port de San-Pedro. Alors qu'en 1970 100 % du chiffre d'affaires des industries ivoiriennes étaient réalisés à Abidjan, en 1975 ce pourcentage était déjà tombé à 75 %.

Décidé à coopérer avec les Etats voisins, le gouvernement d'Abidjan participe à la construction, à Lomé au Togo, de la cimenterie de la CIMAO, tandis que, dans la capitale ivoirienne, va être créée une usine de bitume, dont l'accès au capital a été ouvert à la Haute-Volta.

Pour produire de façon plus rentable, les Ivoiriens utilisent au mieux les capacités industrielles déjà installées et rationalisent la production. Cette nouvelle politique est d'autant plus énergiquement menée que la réussite économique ivoirienne a eu pour conséquence un renchérissement des capitaux. « *Le coefficient du capital s'élève*, nous dit un expert, *parce que le pays a atteint un niveau de développement que les instances bancaires internationales qualifient de sérieux. Cette situation vaut aux Ivoiriens des conditions financières draconiennes, les emprunts s'effectuant à des taux de remboursement de plus en plus élevés et pour des délais de plus en plus brefs. D'autre part, l'épargne nationale, bien qu'elle soit en progrès, suit difficilement la cadence de développement, ce qui impose un recours accru au financement étranger.* »

L'afflux de capitaux extérieurs implique le libre transfert. « *Cela ne constitue pas un signe de désinvestissement*, nous dit M. Mohamed T. Diawara, ministre du plan, *mais un signe de prospérité. Une économie à la fois prospère et ouverte sur l'extérieur doit admettre que les capitaux circulent librement.* » Pour la période 1976-1980, les planificateurs prévoient d'ores et déjà des transferts annuels de l'ordre de 400 milliards de francs C.F.A. Ce chiffre considérable comprend non seulement les transferts des Européens, mais aussi ceux des Africains « étrangers », notamment ceux des centaines de milliers de travailleurs immigrés de Guinée ou de Haute-Volta. Ceux-ci jouent un rôle capital dans la mise en valeur du pays, et les dirigeants ivoiriens, qui en sont parfaitement conscients, s'efforcent, dans toute la mesure du possible d'améliorer leur statut personnel.

Diversifier les sources de capitaux

En matière d'appel aux capitaux étrangers comme en matière de développement agricole, le mot d'ordre est à la diversification. C'est pourquoi, même si les capitaux français augmentent — en fonction de la croissance industrielle ivoirienne — leur part relative se trouve en diminution. Etudiée par une société britannique, la première tranche du complexe agro-sucrier de Ferkessedougou a été réalisée avec une participation financière américaine et le projet de la deuxième tranche fera appel au concours de capitaux canadiens. Le barrage hydro-électrique de Kossou avait déjà été réalisé par une entreprise italienne et les études préliminaires avaient été confiées à une société américaine.

La volonté de poursuivre la politique de développement industriel explique d'autant plus aisément les efforts actuellement déployés dans le domaine de l'équipement hydro-électrique que le renchérissement des prix du pétrole incite à recourir à l'énergie hydraulique. Hier fortement critiquée par les experts, la construction du barrage de Kossou paraît aujourd'hui être le résultat d'un heureux calcul, car les hausses du pétrole importé ont rentabilisé le prix de la thermie produite sur place. En aval de l'actuel barrage de Kossou ont d'ailleurs commencé ce mois-ci, sur le fleuve Bandama, les travaux du complexe hydro-électrique de Buyo réalisés par deux entreprises italiennes et quatre françaises.

Ainsi, en dépit de difficultés conjoncturelles dues à la situation internationale, l'industrialisation de la Côte-d'Ivoire se poursuit-elle méthodiquement : de 1960 à 1975, le taux moyen d'accroissement de la production industrielle a été de 23 %, tandis que la masse salariale dans l'industrie passait de 7 à 33 milliards de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 franc). Au cours de la même période, le nombre des emplois industriels a doublé, passant de 25 000 à 50 000, et la part de l'industrie dans le produit national brut s'est élevée de 6 à 17 % ; enfin, l'année dernière, la part des produits industriels par rapport aux exportations totales était déjà de l'ordre de 40 %.

PHILIPPE DECRAENE.

Les notes de lecture

d'Alfred Sauvy

● 53 MILLIONS DE FRANÇAIS.

Pierre Longone

★ Le Centurion formation, Paris 1977, 21 cm, 193 pages, 22 francs.

Seul est critiquable le titre, puisqu'il s'agit des résidents de l'Hexagone et non des citoyens, mais c'est le contenu qui nous touche. Frappé par une loi stupide (l'âge de la retraite pour tout le monde à soixante-cinq ans...), celui qui a su, pendant plusieurs années, enrichir culturellement les Français... et d'autres aussi, en leur expliquant les problèmes de population, se voit aujourd'hui interdire l'exercice de cette fonction à cause de son état civil.

En témoignage de ce masochisme, il nous présente, dans un petit ouvrage illustré, clair et fidèle, ces problèmes que nous ignorons parce qu'ils nous entourent et qui sont le fond même de notre histoire, passée, présente et future. Démystification, images, cartes, la vie, la mort, les vieux, les jeunes, les Français, les étrangers. De légères contestations possibles sur la limitation des besoins, les villes du soleil, l'utilité de tous les « tertiaires », n'altèrent pas la vertu de la lumière. Un livre de tout repos... ou de tout travail.

● ÉCONOMIE DU SYSTÈME DE SANTÉ.

Émile Lévy, Martin Bungener, Gérard Dumenil, Francis Fagnani

★ Dunod, Paris 1976, 23 cm, 352 pages, 96 francs.

La progression, absolue et relative, des dépenses de santé est un tel sujet de préoccupation que d'aucuns se demandent si l'économie de la santé ne détruira pas la santé de l'économie. Les prévisions formulées en 1946 concernant le transfert, vers les malades et les vieux, des sommes consacrées aux enfants se réalisent sans opposition.

Chargé, par le commissariat du Plan, d'une recherche éclairante sur les indicateurs de santé, le professeur de Dauphine, directeur du Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé (LEGOS), a, assisté de ses collaborateurs, vite vu la nécessité — si fréquente en recherche — d'élargir la galerie, nous voulons dire le sujet de recherche.

En tête, des considérations, quelque peu abondantes, sur l'état de santé, la définition de l'O.M.S. ne concordant pas avec celle de Knock, sans la contredire vraiment. Vient ensuite un premier contact avec l'économie, l'absentéisme étant reconnu quelque peu en rapport avec l'intérêt pris au travail et, en sens inverse, avec la classification. Avec l'étude des facteurs de causalité, nous passons inévitablement à l'alcool et au tabac, dont l'influence est hors de proportion avec les dépenses marginales pour la santé. Regrettons qu'au milieu de documents pleins d'intérêt, les auteurs n'aient pas pris la peine de traduire en français un tableau dont la signification est d'ailleurs contestée.

Nous avons presque l'impression de brûler, de toucher au but, lorsque nous arrivons aux définitions, sociales ou non, des besoins de santé et aux possibilités économiques. Seulement, ni la croissance des dépenses ni leur efficacité ne sont mesurées de façon satisfaisante. La liaison négative, du reste très faible, entre mortalité et dépenses médicales (alcoolisme laissé de côté) n'a rien de surprenant, puisque l'action est réciproque.

La conclusion, quelque peu pessimiste, sur l'irréversibilité nous laisse devant des éventualités de dégradation ou d'explosion qu'il importerait de creuser.

Nous ne recevons donc pas (pouvions nous l'espérer ?) de réponse nette à nos questions, non plus que l'apaisement souhaité. De nouveaux résultats sont attendus très prochainement sur le coût de la maladie et sur le coût social du tabac. Longue patience, longue impatience.

● POUR UN AUTRE DÉVELOPPEMENT.

A. Birou et P.-M. Henry

★ Presses universitaires de France, Paris 1976, 24 cm, 346 pages, 83 francs.

Combiner les vertus des deux mots semi-magiques *développement* et *changer* (le second plaisant curieusement davantage à ceux qui bénéficient du premier) a tout pour nous séduire. Il s'agit ici non pas de proposer fermement un nouvel élixir d'ordre mondial, mais d'exposer les réponses à une enquête auprès de quarante-quatre personnalités de divers pays (douze Français, quatorze « autres Occidentaux » et dix-huit nationaux de pays en développemen)t, menée par deux spécialistes réputés de ce qu'il faut bien appeler le développement.

Même en faisant abstraction des inévitables difficultés de terminologie et de traduction, la lecture donne l'impression d'une immense mer agitée en tous sens par la houle. Autour du désir commun de bien, de mieux, se heurtent les idées les plus diverses, les plus contradictoires allant de conseils de simple morale individuelle (l'ascétisme de Sayed H. Nasr) aux plaintes frustes sur l'« explosion démographique », en passant par Hegel ou le « non sens » de l'histoire. Peut-être eût-il mieux valu se limiter à deux questions : Que va-t-il se passer, selon vous, si rien n'est changé ? Que faudrait-il changer, selon vous, pour... changer ?

Il ne s'agit certes que de bien-pensants, de personnes réfléchies, dissimulant de leur mieux les aspérités personnelles, mais on peut s'étonner cependant que, parmi ces quarante-quatre éminences, il ne se trouve pas un seul « acteur », du moins un acteur de la vie matérielle, pas un chef d'entreprise, pas un ouvrier, pas un paysan.

Cette prépondérance des professeurs rend plus vivante encore l'attitude de l'économiste suédois Goran Ohlin, qui, réagissant de façon réaliste à chaque question, souffle sur les fumées et démystifie à tour de plume, non seulement les questions posées ici, mais quelques dogmes de bonne pensée de la société contemporaine. Lorsqu'il entend cependant combattre le système des systèmes, en rappelant que, vingt ans avant le « système social » actuel, a paru un ouvrage intitulé *Système social*, sous la signature de Talcott Parson, peut-être aurait-il pu avec plus d'humour évoquer celui... d'Holbach, deux siècles plus tôt. Bien détachée elle aussi, désabusée et simpliste à l'extrême, rêvant à la Chine comme un enfant sage, se montre Joan Violet Robinson, de Cambridge.

De curieuses lacunes doivent être signalées. Il n'est à peu près pas question de l'allongement de la vie, qui est cependant lui-même un singulier développement. Les vingt-cinq ans supplémentaires de vie gagnés en une génération, dans bien des pays éloignés de la tête, ne sont pourtant pas un sous-produit négligeable ; pas davantage évoqué n'est le vieillissement démographique occidental, discret comme une dégénérescence naissante. Peut-être aussi pourrait-on observer que le système soviétique existe encore et le yougoslave en sus.

Une grande déception... très enrichissante.

● L'ARGENT ET LE POUVOIR.

Philippe d'Arcy

★ P.U.F., Paris 1976, 21 cm, 162 pages, 32 francs.

« Nous manquons toujours de champ, disait un économiste de poids : la forêt est aussi digne d'intérêt que les arbres. » Ce professeur de philosophie a passé deux ans dans une grande banque d'affaires et a pris ensuite un champ suffisant pour porter des jugements pénétrants sur l'argent et le pouvoir.

Nous survolons d'abord librement la monnaie et ceux qui s'en servent. Elle permet d'éviter des abus, est-il dit sans intention d'humour, sur un ton qui rappelle un peu Alain.

Non moins subtiles sont les vues sur notre entrée individuelle dans le jeu, en tant que débiteurs, les idées de rachat rejoignant parfois des modèles religieux. Que Proudhon soit ensuite préféré à Marx ne nous surprend plus, encore que ses rapports avec le *structuralisme* contemporain puissent donner lieu à débat.

Après ces jeux séduisants, où de nouveau l'humour est à fleur d'expression, nous arrivons sur le concret et même sur le dur : 10 % des hommes, est-il dit, assurent toute notre consommation, notre vie, et ce sont les moins rémunérés. Que cette proportion de manuels soit inférieure à la réalité n'altère pas l'anomalie, disons même cet anachronisme. D'ailleurs, tous ceux qui écrivent, opinent ou légifèrent, appartiennent aux autres 90 %.

Après cette dure leçon, qui portera quelque jour, nous trouvons (p. 84) un *schéma* de notre *mécanisme* économique, qui en vaut bien d'autres, mais qui, pas plus que les autres, ne fait *intervenir la production* d'hommes, ni leur consommation, car ce serait, est-il jugé, sacrilège.

Dans la seconde partie, non moins séduisante, spécialement consacrée au pouvoir, nous trouvons des suggestions originales pour assurer, dans les sciences sociales, comme il a été fait dans les sciences physiques, la revanche de Leibnitz sur Newton. Est alors vigoureusement dénoncée la « fascination de l'universel ».

Le rôle de l'argent est ensuite étudié du point de vue du couple oralité-analité. Il ne s'agit pas du pouvoir que l'argent confère dans la société, mais de son pouvoir propre « essentiellement négatif » puisqu'il préfère le rêve à la réalité. Ne s'agit-il pas proprement de spéculation ?

● RECTIFICATIF. — Dans ses dernières notes de lecture (« le Monde de l'économie » du 8 février), Alfred Sauvy signalait la parution d'un ouvrage de M. Jacques Langlois intitulé *Défense et actualité de Proudhon*. Ce livre, publié aux éditions Payot coûte 13,20 F et non 42,70 F comme nous l'avons écrit par erreur.

O.C.D.E.:

L'emploi menacé aux Pays-Bas

Le gouvernement néerlandais est confronté à une tâche « *qui est loin d'être aisée* », estiment les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur étude annuelle consacrée aux Pays-Bas. « *Afin d'éviter le risque d'une nouvelle flambée de l'inflation, il paraît opportun*, écrivent-ils, *de viser à une reprise modérée mais durable sur une période relativement longue, ce qui permettra d'obtenir des améliorations tant sur le front des prix que sur le marché du travail.* »

Pour 1977, la croissance du produit intérieur brut serait du même ordre de grandeur qu'en 1976, « *ce qui suffirait à prévenir toute aggravation sensible du chômage et à modérer les pressions inflationnistes* ». En outre, les mesures récemment prises ou annoncées devraient contribuer à stimuler les investissements fixes des entreprises. Toutefois, « *il reste à voir si elles seront suffisantes pour que l'économie retrouve des niveaux de plein emploi d'ici à la fin de cette décennie, comme l'envisagent actuellement les pouvoirs publics* ».

Le succès, ou l'échec, de la nouvelle politique économique, favorable à la rentabilité de l'industrie privée, dépendra aussi du degré de consensus social. Le résultat est notamment lié à l'acceptation par les principaux groupes d'intérêt des ajustements de revenus nominaux compatibles avec la poursuite de la lutte contre l'inflation. Cependant, le gouvernement devra être prêt à contrecarrer toute évolution défavorable, notamment si la conjoncture internationale s'avérait plus faible que prévu.

Les mesures de stimulation, qui seraient alors nécessaires pour prévenir une nouvelle poussée du chômage et favoriser la propension à investir des entreprises, seraient également souhaitables du point de vue international. Selon la stratégie à moyen terme adoptée en juin 1976 par l'O.C.D.E., les pays qui ont une forte position extérieure doivent, tout en poursuivant leurs politiques anti-inflationnistes, veiller à ce que l'activité globale se développe à un rythme convenable.

RUGBY — FRANCE BAT ÉCOSSE 23-3 DANS LE TOURNOI DES CINQ NATIONS

Où Durandal écrase une motte de beurre

Le président — celui de l'Elysée, pas celui de la cité d'Antin — leur avait dit, la semaine dernière : « *Gagnez, d'accord, mais gagnez avec panache!* » Les petits gars, pas contrariants, ont gagné avec panache. C'est le président qui sera content.

Brave rugby de France : on est comme cela, nous, *les frenchies !* Trois matches. Trois victoires. Les Gallois? A la mer. Les Anglais? Par la fenêtre. Les Ecossais? En liquette. Pas de détail. Braves rugbymen de France! Plusieurs de leurs anciens, des grognards qui n'en finissent pas de remâcher leurs campagnes, avaient fait savoir *publiquement* à ces jeunes d'aujourd'hui qu'ils n'avaient, eux, jamais gagné aussi souvent en jouant aussi mal l'attaque. Voilà qui était fort aimable et fort aimablement dit. Vexés, les petits jeunes ont montré qu'ils avaient aussi « la manière » et, comme dira Jean-Pierre Romeu après : « *On voulait prouver qu'on savait jouer à la main. Ce n'est pas agréable d'être traités de toquards !* »

Certes non. Mais que l'ouvreur montferrandais et ses camarades se rassurent : si lui ou quelques-uns des joueurs français craignent encore, après cette victoire, de s'entendre ainsi traités, qu'ils se disent bien qu'ils ne seront jamais aussi toquards que les autres, en face, le furent jamais. Une équipe d'Ecosse, cela ?

A peine son fantôme — ils s'y connaissent, là-bas, — un spectre haletant à la dixième minute, trébuchant à la vingtième, tremblant à la *trentième* ; un zombie de Pâques tout juste capable d'effaroucher les vieilles anglaises égarées dans les Highlands avec son vénérable pilier Carmichael, claudiquant et presque rouillé, avec son deuxième ligne Alastair Mac Harg, le seul à ce niveau qu'on ait jamais vu assister, debout, avec autant d'intérêt et d'aussi loin aux mêlées ouvertes, avec son troisième ligne centre Donald Mc Donald, Valentin le Désossé, toujours en retard d'un métro. On exagère? Bien sûr! Sinon, où serait le plaisir? Mais tout de même, si l'on a gagné, et on doit bien avoir gagné, puisque le Parc des Princes, qui a de la culture, chantait cela samedi, sur l'air des lampions, il faut savoir d'abord contre qui.

Ayant ici même présenté, la saison dernière, et sans vergogne, une défaite, celle de Cardiff, comme une victoire, on nous permettra de ne pas prendre cette victoire-là pour un triomphe. Ce n'est pas la manie, bien française paraît-il, de la critique systématique qui pousse à penser qu'en face, samedi, il n'y avait pas grand-chose. Pourquoi, alors, ne pas le dire ? Notre Durandal, samedi, a écrasé une motte de beurre, elle n'a pas tranché du rocher. L'équipe écossaise a « pris » 23 points. Elle aurait pu s'en retourner chez elle avec une veste deux fois plus grande sans que personne, pas même son bagpiper, s'en étrangle. La France, elle, a marqué quatre essais. Elle eût pu en marquer dix.

Tout cela pour signifier que ce France-Ecosse (23-3), s'il a permis de passer de bons moments, ne fut jamais enthousiasmant. Il y aurait fallu une dimension dramatique que ce match-là, entre une équipe dominant son sujet d'entrée, et l'autre ballottée dès l'ouverture, ne pouvait évidemment avoir. Il reste que ce fut un joli match parce que le temps était superbe, le Parc des Princes joyeux, l'herbe verte, et parce qu'il flottait on ne sait trop quel vent de gaieté et d'euphorie.

C'est le printemps

Dès que l'arbitre gallois, au maillot lie-de-vin, M. Joseph, eut lâché les joueurs, on s'est dit : « *Tiens, c'est le printemps, les Français attaquent* ». Ce fut cela exactement. Après les rigueurs de l'hiver et celles de la critique, les Français attaquaient, moins poussés par l'envie de gagner, une habitude, que par le souci de convaincre et de séduire, un pari du genre : « *Ah ! on ne sait pas jouer? Eh bien, vous allez voir ce que vous allez voir !* »

On a vu, en effet : vingt minutes pour terrasser définitivement la mêlée écossaise — mais où étaient les « srummagers » d'antan, ces grands avants écossais au style pur, aux mains et aux épaules larges, aux têtes constamment baissées qui faisaient de la mêlée la fin finale de l'art du rugby — et soixante minutes pour se donner du plaisir : Si l'on osait, on dirait presque : « *Pour s'envoyer en l'air* ».

On ne va pas raconter un match aussi débridé à ceux qui l'ont vu, encore moins à ceux qui ne l'ont pas vu. Cela leur apprendra. Disons simplement que dans cette débauche d'attaques nourrie par une mêlée française décidément bonne pondeuse, il y eut d'abord la période baroque et un peu cahotante où des essais tout faits étaient manqués, pour rien, une bêtise, une broutille, une passe mal ajustée, un placement défectueux, un Ecossait passant par là. Puis vint ensuite la période plus classique, notamment en seconde mi-temps, où les Français, pris par l'ivresse des grands espaces, allumèrent de belles flambées.

Bilan : quatre essais, quatre essais en partage pour un quinze fraternaliste. Deux pour les avants, deux pour les trois-quarts. Le premier fut curieux. Au départ, un contre ; que dire... un carton réalisé par Rives, l'increvable et incroyable Rives, sur le grand pendard de troisième ligne écossais, Donald McDonald, qui s'imaginait partant *inaperçu*, l'air de rien au ras de la mêlée, et se retrouvant 10 mètres en arrière les fesses dans l'herbe.

Ballon récupéré par Paco, mêlée *ouverte, attaque côté fermé pour* une superbe percée de Bertranne, en quête de réhabilitation : nouvelle *mêlée ouverte* près de la ligne, et, enfin, un homme qui en jaillit comme le noyau d'une cerise trop mûre. C'est encore Paco, un monstre celui-là aussi, couché dans l'en-but écossais, tout seul, le ballon sous le ventre, et qui appelle l'arbitre : « *Je suis là ; je suis à, M. Joseph !* »

« *Good !* » dit M. Joseph. C'était le mot : il accordait le premier essai.

Le deuxième essai, plus hasardeux celui-là, une ouverture de Fouroux — excellent, samedi, dans l'orientation du jeu — vers Jean-Pierre Romeu, qui volleye le ballon en direction de Bertranne... et Harize, l'ailier, allait réussir la seule bonne chose qu'il ait réussi dans ce match : poser le ballon dans l'en-but.

Le troisième fut le plus beau, avec, au départ, une très belle percée de Romeu à l'intérieur et une double accélération d'Aguirre, grillant tout le monde pour venir, de l'arrière, servir un essai sur un plateau à son copain de club Bertranne. Enfin, le quatrième essai fut le plus drôle : un regroupement après attaque classique se produit à une dizaine de mètres de la ligne écossaise. Puis, de cette masse, un pan de mur se détache, pain blanc, trois joueurs français, Rives, Cholley et Paparemborde, bras-dessus, bras-dessous et devisant, ou presque, s'en vont porter le ballon en terre promise. Où étaient les Ecossais? Sais pas. Peut-être cachés derrière les poteaux?

Quatre essais et une multitude de percées — on vit même, cela montre bien l'état de fraîcheur des troupes adverses, Paparemborde, le pilier, brûler la politesse, en vitesse pure, à un centre et à un ailier gauche morts de soif, — d'occasions gâchées ou contrées, devant ces cinquante mille spectateurs attablés et se murmurant sans doute : « *Allez, encore un petit et on s'en va.* »

Quatre essais, et voilà une équipe de France assurant ainsi d'ores et déjà sa victoire dans le Tournoi des cinq nations, une équipe promise au grand chelem, le sans-faute, si tout se passe bien à Dublin, dans deux semaines.

La mauvaise réputation

Même si l'on peut faire confiance aux Irlandais, eux trois fois humiliés, pour que tout se passe mal, quelque chose dit que cette équipe de France-là est de taille à passer l'obstacle. On l'a un peu chahutée tout à l'heure sur son adversaire écossais, mais il faut reconnaître que ce quinze, commandé par un Jacques Fouroux *de plus en plus petit caporal*, est infiniment fort : il a une première et une troisième ligne d'exception et à grand rayon d'action. Une deuxième ligne de tout repos dans le genre besogne obscure, un bon capitaine, un ouvreur solide, un grand arrière.

Alors, que demande le peuple? Peut-être ce petit quelque chose de plus, derrière, le brio, la « vista », ce petit rien qui fait la différence entre une très bonne et une grande équipe, entre cette victorieuse équipe française encore fébrile, nerveuse, et la monumentale équipe du pays de Galles d'il y a seulement deux saisons.

Il y a autre chose. Force est de constater que cette équipe de France a mauvaise réputation. Force aussi est de constater qu'elle la mérite. Un excellent *joueur*, Gérard Cholley, s'est conduit, samedi, sur le terrain, comme un « galapiat ».

Tout le monde l'a vu, y compris l'arbitre, assommer successivement trois joueurs écossais ; geste plus bête que méchant? Peu importe. Il était répétitif et par là-même inadmissible. M. Joseph aurait dû, c'est sa seule faute d'arbitrage, sortir Gérard Cholley. *Le stade entier a cru, et il faut* le souligner, a presque souhaité que l'arbitre gallois sévisse. Celui-ci ne l'a pas fait. Tant pis pour le quinze de France.

Un président — celui de la Fédération, cité d'Antin, pas celui de l'Elysée — a piqué une grosse colère. Il a fait savoir à Gérard Cholley que s'il recommençait à taper, il serait exclu. En somme, a dit ce président mécontent, si cela continue, il faudra que cela cesse. Ne sommes-nous pas au bord du ridicule?

PIERRE GEORGES.

● *Les sélectionneurs n'ont apporté aucun changement* dans la formation de l'équipe de France *qui rencontrera celle d'Irlande* le 19 mars à Dublin, et qui aura donc la même composition que celle qui évolua au Parc des Princes le 5 mars.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

« NATIONAL » DE CROSS-COUNTRY. — 1. Tijou (*Epinal*), les 11,900 km en 36 min. 18 sec.; 2. Paugam (Brest), à 8 sec.; 3. Leviase (Angers), à 12 sec.; 4. Conrath (Strasbourg), à 16 sec.; 5. Liardet (Apt), à 23 sec.; 6. Bourdan (Nantes), à 30 sec.; 7. Bessières (Châtillon), à 31 sec.; 8. Rault (Plougnenast), à 32 sec.; 9. Lelut (Viry), à 37 sec.; 10. Prianon (Sochaux), à 42 sec.

Automobilisme

GRAND PRIX D'AFRIQUE DU SUD DE FORMULE 1

1. Lauda (Ferrari), les 320,112 km en 1 h. 42 min. 21 sec. 6/10 (moy. 187,630 km-h.); 2. Scheckter (Wolf), 1 h. 42 min. 26 sec. 8; 3. Depailler (Tyrell), 1 h. 42 min. 27 sec. 3; 4. Hunt (McLaren), 1 h. 42 min. 31 sec. 1; 5. Mass (McLaren), 1 h. 42 min. 41 *sec.* 5; 6. Watson (Brabham), 1 h. 42 min. 41 sec. 8; 7. Brambilla (Surtees), 1 h. 42 min. 45 sec. 2; 8. Reutemann (Ferrari), 1 h. 42 min. 48 sec. 3; 9. Regazzoni (Ensign), 1 h. 43 min. 7 sec. 8; 10. Fittipaldi (Copersucar), 1 h. 43 min. 33 sec. 3.

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs. — 1. Scheckter (Afr. du Sud), 15 pts; 2. Reutemann (Argent.) et Lauda (Autr.), 13; 4. Hunt (G.-B.), 9; 5. Pace (Brésil) et Fittipaldi (Brésil), 6; 7. Depailler (Fr.), 4, etc.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-cinquième journée)

*C.R.O. Lyon b. Villeurbanne	90- 80
*Caen bat Tours	134-104
Le Mans bat *Nice	89- 88
*Berck bat Orthez	98- 99
Antibes bat *Challans	91- 90
*Clermont bat S.F. Evry	114- 88
Tare bat *Valenciennes	90- 89

Classement. — 1. Villeurbanne et Caen, 65 pts; 3. Le Mans, 58; 4. Nice, 57; 5. Berck, 56; 6. Tours, Antibes et Orthez, 53; 9. Bagnolet (un match de moins), 52; 10. Monaco (un match de moins), 48; 11. Clermont, 47; 12. Lyon et Challans, 43; 14. S.F. Evry, 39; 15. Tarare, 33; 16. Valenciennes, 31.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION (vingt-septième journée)

*Valenciennes bat Lyon	3-2
*Metz bat Nancy	3-0
*Marseille et *Sochaux*	1-1
*Troyes bat Bastia	1-0
*Nice bat Nîmes	1-0
*Bordeaux bat Reims	3-1
*Lens bat Angers	2-0
*Nantes bat Lille	3-1
*Laval et Rennes	0-0
*Saint-Etienne bat Paris S.-G.	1-0

Classement. — 1. Nantes, 38 pts; 2. Lyon, 36; 3. Lens, 36; 4. Bastia, 34; 5. Nice, 32; 6. Saint-Etienne, 31; 7. Paris Saint-Germain, 29; 8. Nancy, 9. Metz, 28; 10. Bordeaux, 27; 11. Laval, 26; 12. Sochaux, 25; 13. Marseille, 25; 14. Valenciennes, 24; 15. Reims, 24; 16. Nîmes, 24; 17. Troyes, 24; 18. Angers, 21; 19. Lille, 16; 20. Rennes, 13.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION (vingt-quatrième journée) GROUPE A

*Gueugnon bat Arles	2-0
*Tavaux bat Auxerre	3-2
*Monaco bat Toulouse	4-0
*Angoulême bat Sète	3-1
*Red Star bat Ajaccio	1-0
*Toulon et Avignon	0-0
*Martigues et Fontainebleau	2-2
*Cannes et Paris Football-Club	0-0
*Béziers bat Bourges	1-0

Classement. — 1. Gueugnon, 34 pts; 2. Toulon, 30; 3. Avignon et Auxerre, 29

GROUPE B

Strasbourg bat *Châteauroux	1-0
*Amiens bat Rouen	1-0
*Lucé et Besançon	0-0
*Boulogne et Tours	1-1
*Quimper bat Brest	2-0
*Hazebrouck bat Nœux	1-0
*Epinal bat Saint-Dié	2-0
Dunkerque bat *Lorient	1-0
*Caen bat Chaumont	1-0

Classement. — 1. Strasbourg, 35 pts; 2. Rouen, 29; 3. Lucé, 28.

Gymnastique

GRAND PRIX DE PARIS — CONCOURS GENERAL FEMININ

1. Maria Filatova (U.R.S.S.), 38,20; 2. Anca Grigaras (Roum.), 37,45; 3. Drakemina Sinolikova, 37,10; 4. Andrea Bieger (R.F.A.) et Eva Ovari (Hongrie), 36,96; 6. Lujea Matraszek (Pol.), 36,90; 7. Heke Kunhardt (R.D.A.), 36,80; 8. Nadine Audin (Fr.), 36,70; 9. Lonna Biffi (It.), 36,65; 10. Joelle De Kenkeleire (Bel.), 36,40; 11. Elena Mukhina (U.R.S.S.), 36,25; 12. Yaneva Galia (Bulg.), 35,80.

CONCOURS GENERAL MASCULIN

1. Krysin (U.R.S.S.), 56,30; 2. Breuckner (R.D.A.), 54,65; 3. Szajna (Pol), 54,60; 4. Magyar (Hongrie), 54,60; 5. Jensch (R.D.A.), 54,15; 6. Cepoi (Roum.), 54; 7. Deltchev (Bulg.), 53,95; 8. Tannenberger (Tch.), 53,90; 9. Kovacs (Hongrie), 53,55; 10. Grenlich (R.F.A.), 53,40; 11. Anastasi (It.), 52,75.

FINALES PAR ENGINS — FEMININ

Poutre : 1. Filatova, 19,15. — Barres : 1. Filatova, 19,30; — Saut : 1. Mukhina, 19,50. — Sol : 1. Filatova, 18,95.

MASCULIN

Saut : 1. Krysin, 18,85. — Arçons : 1. Magyar, 19,15. — Anneaux : 1. Krysin, 18,75. — Parallèles : 1. Krysin, 18,55. — Fixe : 1. Krysin, 19,35. — Sol : 1. Szajna, 18,55.

Handball

Victorieuse de la R.D.A. par 20 à 19, la Suède a gagné le championnat *du monde (groupe* B) disputé en Autriche. L'équipe de France a pris la septième place en battant celle des Pays-Bas par 21 à 19.

Hippisme

Le prix R.T.L., disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Royal Exilé, *suivi de* Saussay *et de* Race Dancer. *La combinaison gagnante est 3-15-17.*

Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER A RENNES

Messieurs

100 mètres libre : René Ecuyer (Nice), 53 sec. 49.
200 mètres libre : Fabien Noël (Dunkerque), 1 min. 55 sec. 63.
400 mètres libre : Pierre Andraca (Antibes), 4 min. 3 sec. 19.
1 500 mètres libre : Pierre Andraca, 16 min. 10 sec. 60 (record de France).
100 mètres brasse : Jacques Gay (Narbonne), 1 min. 7 sec. 96.
200 mètres brasse : Olivier Borios (Antibes), 2 min. 29 sec. 61.
100 mètres papillon : Serge Buttet (Bordeaux), 58 sec. 17.
200 mètres papillon : Eric Eminente (Racing C.F.), 2 min. 11 sec. 45.
100 mètres *dos* : Pierre Baehr (Stade français) et Vincent Leroyer (Rouen), 1 min. 2 sec. 71.
200 mètres dos : Bruno Moneron (Roubaix), 2 min. 13 sec. 98.
200 mètres quatre nages : Gilles Blancon (Vittel), 2 min. 11 sec. 75 (record de France).
400 mètres quatre nages : Eric Eminente, 4 min. 42 sec. 55

Dames

100 mètres libre : Guilaine Berger (C.N. *Paris*), 59 *sec.* 82.
200 mètres libre : Guilaine Berger, 2 min. 8 sec. 37.
400 mètres libre : Sophie Falandry (Nantes), 4 min. 32 sec. 12.
800 mètres libre : Véronique Fernandes (Ugine), 9 min. 16 sec 88 (record de France).
100 mètres brasse : Marianne Zeppa (Nogent), 1 min. 17 sec. 97.
200 mètres brasse : Marianne Zeppa, 2 min. 43 sec. 93.
100 mètres dos : Sylvie Testuz (Stade français), 1 min. 7 sec. 28.
200 mètres dos : Sylvie Testuz, 2 min. 21 sec. 28 (record de France).
100 mètres papillon : *Pascale Ducongé* (Poitiers), 1 min. 5 sec. 50 (record de France).
200 mètres papillon : Patricia Clug (Racing C.F.), 2 min. 23 sec. 54.
200 mètres quatre nages : Caroline Carpentier (Lille U.C.), 2 min. 29 sec. 52.
400 mètres quatre nages : Sylvie Testuz, 5 min. 9 sec. 32 (record de France).

Patinage artistique

Le Soviétique Vladimir Kovalev est devenu champion du monde le 5 mars, à Tokyo, en devançant l'Allemand de l'Est Jan Hofmann et le Japonais Minoru Sano. Le Français Jean-Christophe Simond a pris la quinzième place.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France b. Ecosse	23-3
*Pays de Galles b. Angleterre	14-9

Classement. — 1. France, 6 pts, 3 matches; 2. Galles, 4 pts, *3 m.*; 3. Angleterre, 4 pts, 4 m.; 4. Ecosse, 2 pts, 3 m.; 5. Irlande, 0 pt, 3 m.

Restent à jouer : le 19 mars, Irlande-France à Dublin et Ecosse-Galles à Murrayfield.

Ski

COUPE DU MONDE A SUN-VALLEY (Etats-Unis)

MESSIEURS

Slalom spécial. — 1. P. Mahre (E.-U.), 1 min. 47 sec. *15*; 2. Stenmark (Suède), 1 min. 47 sec. 24; 3. S. Mahre (E.-U.), 1 min. 47 sec. 64; 4. P. Frommelt (Liech.), 1 min. 47 sec. 93; 5. Hinterseer (Aut.), 1 min. 48 sec. 20.

Slalom géant. — 1. Stenmark (*Suède*), 2 *min.* 32 sec. 38; 2. C. Hemmi (Suisse), 2 min. 33 sec. 18; 3. H. Hemmi (Suisse), 2 min. 34 sec. 5; 4. Gros (It.), 2 min. 34 sec. 70; 5. Adgate (E.-U.), 2 min. 34 sec. 99; 6. Wenzel (Liech), 2 min. 35 sec. 32; 7. Noeckler (It.), 2 min. 35 sec. 68; 8. P. Mahre (E.-U.), 2 min. 35 esc. 74; 9. W. Frommelt (Liech.), 2 min. 36 sec. 56; 10. Navillod (Fr.), 2 min. 36 sec. 59.

DAMES

Slalom géant. — 1. Morerod (Suisse), 1 min. 22 sec. 44; 2. Kreiner (Can.), 1 min. 22 sec. 50; 3. Fischer (E.-U.), 1 min. 23 sec. 18; 4. Haberstatter (Aut.), 1 min. 24 sec. 2; 5. Kaserer (Aut.), 1 min. 24 sec. 4; 6. Pelen (Fr.), 1 min. 24 sec. 53.

Tennis

Dans un match-défi de 250 000 dollars (1 million de francs), disputé à San-Juan-de-Porto-Rico, Jimmy Connors a triomphé d'Ilie Nastase en quatre sets (4-6, 6-3, 7-5, 6-3).

AUTOMOBILE

Niki Lauda vainqueur du Grand Prix d'Afrique du Sud

La revanche de celui que l'on disait fini

De notre envoyé spécial

Johannesburg. — L'Autrichien Niki Lauda (Ferrari), vainqueur, samedi 5 mars, à Kyalami, du Grand Prix d'*Afrique du Sud*, a sans doute confondu ses détracteurs. Ceux qui pensaient que l'ancien champion du monde avait perdu une bonne part de ses moyens après son accident du Nurburgring, survenu en août 1976, ne peuvent désormais que changer d'opinion. Car Niki Lauda a remporté le Grand Prix d'*Afrique* du Sud de la même manière qu'il avait gagné la plupart de ses courses, avant que ses qualités ne soient mises en cause, c'est-à-dire l'autorité, la lucidité et sans jamais donner l'impression d'être vraiment menacé par ses adversaires.

C'est la plus belle des revanches possibles qu'a prise Niki Lauda, et c'est d'ailleurs bien ainsi qu'il a ressenti sa victoire à Kyalami et montré ses sentiments. Entre le Lauda qui gagnait avant son accident sans joie apparente, grands prix sur grands prix, et le Lauda qui est revenu au premier plan le 5 mars, il y a toute la différence qui sépare le champion sans complexe de celui qui a connu le doute et surmonté l'adversité.

Car il lui a fallu une force de caractère peu commune, d'abord pour redevenir physiquement, ou plutôt athlétiquement ce qu'il était, pour vivre ensuite comme si rien n'était, malgré son visage *de grand brûlé*, supporter une curiosité pas toujours bien saine, et enfin faire en sorte d'ignorer l'ironie, les critiques, la méchanceté même, qui accompagnent souvent le champion qui tombe.

Niki Lauda s'est d'autant plus armé de patience que les épreuves n'ont pas manqué après son accident. Après le retour à la compétition, au mois de septembre à Monza, est survenu, fin octobre, le Grand Prix du Japon, dernière course du championnat du monde en 1976. Niki Lauda pouvait encore conserver son titre, mais il choisit ce jour-là, sous la pluie et sur une piste extrêmement dangereuse, d'écouter la prudence. Son abandon, qui donnait le titre *de champion du monde* à James Hunt, fut à ce point mal jugé qu'on crut un moment que son avenir n'était plus chez Ferrari.

C'est que la décision de renoncer *sans combattre* n'avait pas été du goût de Ferrari et de ceux qui ont la responsabilité de la compétition chez le constructeur italien. S. Ferrari n'avait pas dû tenir compte de l'avis de Fiat — qui le contrôle financièrement, — il est probable que Lauda aurait été contraint de proposer ses services à un autre constructeur.

Contesté chez son constructeur

C'est néanmoins dans un climat psychologique difficile, quelquefois même peu supportable, que le pilote autrichien a commencé la saison 77. L'Argentin Carlos Reutemann avait remplacé le Suisse Clay Regazzoni chez Ferrari et, à beaucoup de signes, il était devenu évident que toute la confiance allait à Reutemann.

La confiance, mais aussi la meilleure attention, en somme les privilèges dont bénéficie dans une écurie celui qui est considéré comme le premier pilote. Comme pour faciliter sa position, Reutemann avait gagné il y a un mois le Grand prix du Brésil, de sorte que chacun chez Ferrari, de bonne ou de mauvaise foi, pouvait considérer qu'il n'y avait aucune *injustice* à traiter ainsi Niki Lauda. Pourvu qu'on les y invite un peu, quelques-uns se laissaient même aller à dire que Lauda était un pilote « fini » et que le temps en apporterait la preuve.

A son comportement avant le Grand Prix d'Afrique du Sud, il semblait cependant que Lauda était en bonne voie de redevenir lui-même : plus décontracté, un peu plus bavard, moins sujet à s'isoler. Les résultats qu'il avait obtenus en essais privés étaient, au demeurant, une invite à réagir ainsi. Il devait savoir, par des repères personnels que, au moment même où son entourage le condamnait, il avait au contraire retrouvé l'essentiel de ses capacités. Dès les essais officiels du Grand Prix d'Afrique du Sud, il était en tout cas devenu évident qu'il faudrait compter avec lui, mais personne ne pouvait quand *même imaginer qu'il allait*, comme par le passé, donner une leçon aux plus habiles de ses concurrents.

Moteur coupé

Le temps de dépasser James Hunt — au septième des soixante-dix-huit tours, — et Lauda entreprit de se rappeler au bon souvenir de ceux qui avaient prématurément mis en cause son courage et son talent. Il s'en est fallu de peu pourtant que la « réhabilitation » de Lauda ne tourne court. Alors que Scheckter (Wolf), Depailler (Tyrrell) et Hunt (McLaren) n'étaient qu'à quelques secondes, Lauda connut deux alertes. Un débris de la voiture de Tom Pryce s'était planté dans un radiateur d'eau, et il dut boucler les derniers tours du Grand Prix d'Afrique du Sud sans pression d'huile. C'est moteur coupé, *en roue libre*, qu'il franchit la ligne d'arrivée, dans le souci de ne pas faire « exploser » son moteur, une fois qu'il eut l'assurance de ne plus être rejoint.

Il ne reste qu'une inconnue pour être tout à fait sûr que Lauda, manière 77, est capable de gagner à nouveau le championnat du monde. Il s'agit de savoir s'il saura surmonter ses appréhensions *dans des courses disputées* dans des conditions difficiles — et, au premier chef, sous la pluie. Ce samedi 5 mars le temps était l'allié de Lauda. L'averse n'est tombée qu'une demi-heure après l'arrivée du Grand Prix d'Afrique du Sud.

FRANÇOIS JANIN.

LA MORT DE TOM PRYCE

(De notre envoyé spécial.)

Johannesburg. — C'est peu avant le tiers du Grand Prix d'Afrique du Sud que le pilote gallois Tom Pryce, âgé de vingt-sept ans, a trouvé la mort dans un accident sans toute sans précédent dans le sport automobile, juste devant les stands de ravitaillement. Un commissaire de piste a voulu porter assistance au coéquipier de Tom Pryce (Shadow), l'Italien Renzo Zorzi, *dont la Shadow immobilisée sur le bas-côté* semblait menacée par un début d'incendie.

Sans prendre de précautions, le commissaire a *traversé* la piste, un extincteur à la main, au moment où survenaient à grande vitesse (280 kilomètres à l'heure) Tom Pryce et Jacques Laffite.

Entre le moment où Pryce a vu le commissaire et le choc, il n'y a sans doute eu qu'un ou deux dixièmes de seconde, et il ne pouvait rien faire pour l'éviter. Le commissaire, tué sur le coup, a été projeté en l'air, et il semble que Tom Pryce a été tué lui aussi sur le coup, ou à tout le moins assommé par le choc de plein fouet de l'extincteur qui arracha son casque.

C'est environ 500 mètres après l'impact, au virage suivant, que la Shadow, l'avant détruit, mais qui continuait sur sa lancée avec son pilote, soit mort soit inconscient, a percuté par le travers contre la Ligier de Jacques Laffite. Celui-ci s'était rendu *compte que quelque chose* d'anormal s'était produit, et il pensait, après avoir vu voler des débris de voiture, que Tom Pryce allait s'arrêter su rie bord Pryce allait s'arrêter sur le bord la peine de regarder dans ses rétroviseurs avant d'aborder le virage, et c'est à ce moment-là que la voiture folle l'a pris par le travers. La Ligier est en partie *détruite; Jacques Laffite est* indemne. — P. J.

JUSTICE

REGARDS

Petite chronique des insolvables

PAUVRE COMME CRÉSUS...

Dans la triste banlieue parisienne où est installée sa petite entreprise de construction, M. Pierre s'ennuie. Du béton, toujours du béton... Un jour pourtant il découvre que l'aventure est à sa portée. En grand secret il la prépare. Quelques mois plus tard, prétextant des difficultés de trésorerie, il suspend « provisoirement » le versement de leurs appointements à ses quinze salariés et demande à ses fournisseurs de patienter. Trois mois s'écoulent ainsi, puis il dépose son bilan. Et, lors du règlement judiciaire, surprise ! M. Pierre et son entreprise sont pauvres comme Job... ou comme Crésus ?

De fait, sa femme semble étrangement plus à l'aise. Mais, heureux hasard, ils sont mariés sous le régime de la séparation des biens. Autrement dit on ne peut demander à madame de payer les dettes de monsieur. Si d'aventure un mauvais esprit s'avise d'établir un lien entre la petite fortune de madame et les anciennes affaires de monsieur, madame peut, sans se troubler, affirmer qu'elle a tout simplement de la chance.

Car elle a pris la précaution de relever dans son quotidien habituel quelques-unes des sommes gagnées à la Loterie nationale et au tiercé. Comme ces gains sont versés anonymement par chèque au porteur, et non imposables (il faut bien attirer les joueurs) il suffit à madame d'avouer en souriant que la gagnante, eh bien c'est elle ! Il convient ensuite de remercier l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés (A.G.S.) de bien vouloir se substituer à l'entreprise, du moins pour les deux derniers mois de salaire dus... Et l'on se montrera, de même, sincèrement désolé des pertes supportées par les autres créanciers.

M. Pierre est ainsi entré dans le club très à la mode des « insolvables volontaires ». Les sommes en jeu et la tactique varient. Mais le but de la manœuvre est toujours de mettre ses économies à l'abri des regards indiscrets et surtout intéressés de créanciers qui pourraient prétendre en prélever tout ou partie. Le jeu consiste à se débrouiller pour apparaître aux yeux de la justice comme un pauvre diable sans le sou dont on ne peut rien tirer. Tout en menant grand train de vie.

Quelques mois plus tard, madame se découvre une vocation d'entrepreneur et fonde une S.A.R.L., toujours dans la construction. Son mari devient son salarié, et il ne touche, le pauvre, que 2 000 F par mois, ce qui, malgré toute sa bonne volonté, ne lui permet guère de rembourser ses créanciers. On embauche de nouveaux ouvriers. On récupère les anciens clients d'autant plus facilement qu'on les a fait bénéficier de quelques ventes à perte dans les derniers mois de la précédente entreprise. Seul point noir : les fournisseurs exigent désormais d'être payés comptant.

Mais un an plus tard, la confiance renaît et, avec elle, le crédit. Mme Pierre peu renouveler l'opération. Cette fois, c'est la grand-mère qui aura eu de la chance à la loterie.

Naturellement, l'affaire comportait un risque. Mme Pierre aurait pu tirer parti du contrat de séparation de biens pour s'envoler toute seule avec le fruit de l'opération. Heureusement, malgré les difficultés de leurs entreprises, M. et Mme Pierre forment un couple solide.

L'imprésario « smicard »

On ne peut en dire autant de M. Paul et de sa concubine. M. Paul est très amoureux et très heureux d'être bientôt papa. Elle, beaucoup moins. Les 25 000 F de revenus mensuels que son métier d'imprésario rapporte à M. Paul lui permettent d'offrir à sa dulcinée un magnifique appartement dans le 8e arrondissement et une Rolls. L'ingrate les refuse et s'en retourne à Toulouse chez maman.

M. Paul ne se décourage pas pour si peu. Il se fait ouvrir la porte de la maternité par un huissier, reconnaît l'enfant et annonce à sa bien-aimée qu'il reviendra la chercher bientôt pour l'installer dans un autre appartement, encore plus somptueux que le premier. Mais au jour dit, alors qu'il arrive dans la ville rose un bouquet de fleurs à la main et le sourire aux lèvres, quelques amis de la douce concubine lui ont préparé un comité d'accueil. Les fleurs volent en l'air, les dents de M. Paul aussi.

Cette fois M. Paul, malgré son naturel placide, commence à s'irriter. Il annonce à son avocat qu'il veut attaquer tout le monde et les autres, obtenir le transfert de l'autorité parentale, plaider, gagner, se venger. L'homme du barreau explique que, la justice étant ce qu'elle est, son affaire n'est pas gagnée d'avance et qu'elle aboutira sans doute moins vite que la demande de pension que sa concubine s'apprête à déposer, comme le lui a révélé un ami.

M. Paul tire rapidement les conclusions pratiques de l'entretien : s'il ne veut pas être obligé de verser cette pension à l'ingrate, il lui faut devenir insolvable. En trois jours, il vend Rolls et appartements et retire l'essentiel de son compte en banque officiel pour le reverser sur d'autres comptes ou livrets d'épargne dont il pourra d'autant plus facilement taire l'existence qu'il n'existe pas de fichier central (sauf pour les chèques sans provision). Ses contrats étant désormais rédigés au profit de prête-noms, il peut affirmer les avoir perdus. Et expliquer ainsi que son pouvoir d'achat n'est maintenant guère supérieur à celui d'un « smicard ».

Mais la misère de l'« insolvabilité volontaire » est bien douce.

MICHEL SIDHOM.

Après la suspension du directeur responsable et du directeur des jeux du casino de Divonne-les-Bains

Une tache sur le tapis vert ?

De notre envoyé spécial

Divonne. — *Une affaire ? Non,* « un incident », « une bêtise », « une idiotie », « rien du tout »... *Le dictionnaire des euphémismes-synonymes reste à inventer. Il serait utile au petit monde des jeux de Divonne-les-Bains pour décrire ou, le plus souvent, évoquer la minute d'égarement qui a permis à M. Denis Baille, alors « directeur responsable » — expression officielle — du premier casino de France, de faire payer à un riche joueur algérien, dans la nuit du 19 au 20 janvier, plus de 1 200 000 F pour un gain fictif.*

Le « directeur responsable » et son directeur des jeux, M. Georges Porte, furent très rapidement suspendus, sur ordre du ministère de l'intérieur. En même temps, la flagrante infraction au code des jeux — qui sont en France très minutieusement réglementés — amenait l'ouverture d'une information par un juge d'instruction de Bourg-en-Bresse. Une tache sur le tapis vert ?

« *L'affaire ne présente de mystère que pour des gens qui ne connaissent pas l'univers des jeux* », affirme M. Michel Yvon, président-directeur général de la société Tourisme thermal et hôtelier qui exploite le casino et plusieurs palaces de Divonne. Même si les circonstances pourraient en être plus agréables, ce retour aux affaires ne semble pas déplaire à celui qui fut « directeur responsable » du casino de 1964 à 1971. Occuper un tel poste dans un grand casino, c'est régner sur un petit empire.

L'œil clair et mobile derrière son monocle, le P.D.G. de la société productrice de luxe et d'illusions donne sa version de la genèse de l'« incident » et en esquisse la philosophie. Au mois d'août 1976, le client, un très gros client, « *l'une des vingt personnes qui ont contribué, ces dernières années, par l'importance de leurs mises, à consolider les grands casinos* », un habitué de surcroît, vient jouer. Comme à son habitude, il ne joue pas sur une, mais sur deux ou trois tables de roulette en même temps. Celles où la mise la plus modeste est fixée à 50 francs. Il mise ou fait miser 80 000 francs environ par coup et par table. En cas de succès de sa combinaison, qui cumule à peu près toutes les « chances » possibles d'un même numéro, il peut attendre un gain de plus de 620 000 francs.

Impatienté par les caprices du sort, il quitte son jeu sans donner d'ordre au croupier. « *Son* » numéro sort plusieurs fois en son absence. Furieux de se voir refuser les sommes qu'il réclame (plus de deux millions de francs, selon la direction du casino) en paiement d'un jeu qui, disent les croupiers, n'a pas été placé, le client irascible part en jurant qu'il ne remettra plus les pieds à Divonne.

A-t-il passé les mois suivants à accréditer dans les milieux — argentés — qu'il fréquente l'image d'un casino de Divonne mauvais payeur et tout juste propre à vous prendre vos devises ? C'est ce qu'on dit ici pour expliquer la fébrilité avec laquelle M. Baille tente de « *rattraper* » le client.

Les invites de toutes sortes n'y font rien jusqu'à ce qu'une rencontre dans un aéroport mette en présence le directeur et son client. Entre membres de la *Jet society* on peut toujours parvenir à s'expliquer et à s'entendre. Après le dîner du 19 janvier, on donne l'ordre aux croupiers de remettre au client, qui entre-temps a modéré ses exigences, un peu plus de 1 200 000 F « *comme si le 32 était sorti* ». Un peu étonné bien qu'ils en aient vu d'autres, ils s'exécutent. Ouf ! Voilà le casino et son sympathique faiseur de « *grosses différences* » rabibochés.

Las ! L'entregent du directeur général et son sens du commerce (« *satisfait ou remboursé* ») ne seront pas récompensés. Avait-on oublié que le très regretté et très aimé Marcel Anthonioz, l'illustre enfant et puissant protecteur de Divonne, n'était plus là ? Ou interprété un peu rapidement l'absence — purement fortuite — de l'officier de police chargé de la surveillance des jeux à l'heure tardive de l'opération ? Ou cru que le premier casino de France (plus de 75 000 000 de recettes brutes en 1975-1976) était de ce fait au-dessus des lois ? Il est bien connu que les différends qui naissent entre les joueurs et les casinos doivent être réglés séance tenante. Près de six mois de délai entre le moment du contentieux et son règlement au prix d'une grave infraction au code des jeux : il en faudrait moins pour provoquer la fermeture d'une salle de jeux moins illustre.

Pas de mystère ? Peu en tout cas en dehors de cette question : comment une opération de trapèze aussi périlleuse a-t-elle pu paraître possible à MM. Baille, impératif, et Porte, soumis ? Une seule certitude : les protections invisibles se sont dérobées.

La discrétion, il est vrai, est de rigueur dans la profession. A Divonne, comme dans les trois ou quatre autres grands casinos de France, elle prend tout son sens. Les aléas de la profession, sa précarité, voilà qui est vrai de la plupart des cent quarante-huit casinos français. Ici, une saison qui ne s'interrompt pas et 10 000 à 18 000 francs de salaires mensuels... ce n'est pas tout à fait la même chose.

Pour autant, l'unanimité ne règne pas. Les croupiers ont voulu se tenir à l'écart d'un coup aussi grossier, les personnels du casino se sont refusé, malgré l'insistance de la direction, à plébisciter le directeur général et la directeur des jeux « ennuyés ».

L'atmosphère demeure, toutefois, excellente, assure-t-on de toutes parts. Peut-elle l'être dans un univers policé en apparence mais toujours à la limite de la contestation, de la déception bruyante, de l'esclandre ?

Voyez la salle de roulette de Divonne, un soir comme les autres, un peu plus calme, peut-être : le murmure discret des ordres de jeux, des : « *Messieurs, faites vos jeux* » et des jetons est tout à coup troublé par un joueur qui réclame son dû, s'estime lésé. Après quelques généralités, il appelle les croupiers « fumiers », et ces derniers l'invitent, en le tutoyant, à attendre dehors jusqu'à la fin des temps un gain hypothétique. On fait comprendre au gêneur qu'il n'a rien à attendre ; il part en bougonnant. Plus loin, les croupiers sont toute amabilité pour un monsieur qui part, ayant abandonné au casino plusieurs dizaines de milliers de francs et aux croupiers au moins 4 500 F de pourboires (1).

Quelle moralité pour un tout petit incident sans mystère ? On en trouverait sans doute autant que le tapis la roulette comporte de numéros. On dit, à Divonne, que le joueur irascible a très rapidement gagné quelque argent avec le produit de son jeu imaginaire, qu'il a rapidement restitué au casino 600 000 F, « *comme convenu* », et que, avec le reliquat, il a, depuis, gagné quelque 700 000 F. Pour lui, la route de la Fortune continue de tourner.

MICHEL KAJMAN.

(1) Le salaire des croupiers provient de la répartition hiérarchisée d'une fraction (75 % à Divonne-les-Bains) de pourboires laissés par les joueurs. La masse de ces pourboires a dépassé, pour la saison 1975-1976, 34 millions de francs dans le premier casino de France.

CINQ ANS ET DEMI D'ACTIVITÉ POUR LA COMMISSION D'INDEMNISATION

Vingt-six personnes abusivement détenues se sont partagé 443 000 francs

Créée par la loi du 17 juillet 1970, la commission d'indemnisation — qui ne motive pas ses décisions — s'était réunie pour la première fois le 8 juillet 1971 sous la présidence de M. Marie Daniel Monguilan devenu, depuis lors, premier président de la Cour de cassation. Après son audience du 4 mars dernier (*le Monde* daté 6-7 mars), elle aura siégé en tout vingt-cinq fois depuis sa création et attribué au total 443 000 F de dommages et intérêts à vingt-six bénéficiaires qui, à son avis, avaient subi « *un préjudice anormal et d'une particulière gravité* » méritant réparation.

La somme la plus modeste (500 F) a été allouée pour vingt-deux jours de détention avant l'obtention d'un non-lieu. La somme la plus élevée (125 000 F) a été acordée à M. Jean-Marie Deveaux pour huit ans et vingt-cinq jours de détention sous l'inculpation de meurtre avant son acquittement par la seconde cour d'assises devant laquelle il comparut. Une somme importante (80 000 F) a été attribuée pour cinq mois et vingt-cinq jours de détention sous l'inculpation d'attentat au meurtre avant l'obtention d'un non-lieu.

La commission, qui est actuellement présidée depuis le 14 décembre 1973 par M. Gilbert Lancien, conseiller à la Cour de cassation, a enregistré au total cent quatre-vingt-deux requêtes et vingt-trois ont été déclarées irrecevables. Quatre-vingt-trois ont été rejetées comme mal fondées. Il y eut une décision d'incompétence et un désistement. Cinquante-cinq requêtes restent en cours d'instruction, car chacune d'entre elles donne lieu avant l'audience à un examen du dossier par un conseiller rapporteur, par un avocat général à la Cour de cassation qui fait connaître le point de vue du parquet général, par Me Sourdillat, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, qui présente ses observations au nom du Trésor public et enfin par le président.

Le requérant peut répondre par un mémoire aux conclusions du ministère public et du Trésor public. Il peut assister aux débats qui se déroulent à huis clos dans les locaux de la Cour de cassation et y faire valoir ses arguments, seul ou soutenu par un avocat. Il peut aussi se faire représenter à cet effet par un avocat.

FAITS DIVERS

A Paris

UN MORT ET HUIT BLESSÉS APRÈS UN ATTENTAT CONTRE UN CABARET

Un engin explosif de forte puissance a détruit dans la matinée du dimanche 6 mars un cabaret de la rue Vavin (6e arrondissement), le Memphis. L'explosion, suivie d'un incendie, a provoqué la mort d'un homme, qui n'avait pas encore été identifié ce lundi en fin de matinée.

Huit personnes ont été blessées ou incommodées par la fumée. Six d'entre elles restaient hospitalisées dimanche soir, mais leur état n'inspire pas d'inquiétude. Une locataire âgée de vingt-trois ans, Mme Maria Pinto, qui a sauté du troisième étage de l'immeuble pour échapper aux flammes, s'est assez sérieusement blessée. Au cours de leur reconnaissance, les pompiers ont découvert au quatrième étage de l'immeuble une dame âgée, impotente, qui a refusé de quitter les lieux en dépit des fumées suffocantes. Elle a dû être soignée sur place par un médecin arrivé par la grande échelle.

Il n'est pas exclu que l'attentat ait pour origine une affaire de racket. Le cabaret, qui a déjà été l'objet de deux autres attentats semblables au cours des dix-huit dernier mois, avait changé plusieurs fois d'enseigne. Après s'être appelé le Black-Jack, puis le Montparnasse, le cabaret était devenu il y a huit jours le Memphis.

● *Un gangster tué et un autre blessé au cours d'un hold-up.* — Un magasin à grande surface, situé 91, avenue de la Division-Leclerc, au Bourget (Seine-Saint-Denis), venait juste de fermer ses portes, samedi 5 mars, quand trois hommes masqués et armés ont fait irruption dans les locaux de la comptabilité. Après avoir maîtrisé les deux employés, ils se sont emparés de l'argent de la recette.

A la sortie, les malfaiteurs se sont trouvés face aux gendarmes. Des coups de feu ont été échangés et Abouhaber Ouafi, un repris de justice d'origine algérienne, âgé de vingt et un ans, demeurant à Bobigny, a été tué sur le coup. L'un de ses complices, El Hamid Benmokhar, âgé de dix-neuf ans, a été grièvement blessé. Le troisième malfaiteur a réussi à prendre la fuite avec le butin, soit 10 000 F en argent liquide et en chèques.

POLICE

Une section socialiste à Paris

« Pas de police nouvelle sans société nouvelle »

Un groupe de policiers parisiens de tous grades vient de décider la création, au sein de la préfecture de police de Paris, d'une section socialiste d'entreprise. Baptisée Jean-Moulin, elle devrait être officiellement présentée, ce lundi 7 mars dans la soirée, par M. Georges Sarre. La conjoncture électorale n'est certes pas étrangère à cette entreprise — une « grande première » qui marque l'amorce d'une tentative de reconquête de la police par les socialistes, qui, après la guerre, en avaient fait un fief solide avant d'en être « dépossédés » dans les années 60. Mais ses promoteurs avouent vouloir dépasser de beaucoup cette préoccupation immédiate.

Le manifeste annonçant la création de la S.S.E. rappelle bien que « *Georges Sarre doit devenir le futur maire de Paris* » et que tous les policiers parisiens sont concernés par cette perspective, puisque M. Sarre sera à ce titre responsable du vote du budget de la préfecture de police, « *et donc en partie des conditions de travail des trente mille policiers parisiens* ». Mais, au-delà, les policiers doivent se joindre « *à la lutte pour instaurer une société plus juste et plus humaine ; c'est-à-dire une société socialiste et autogestionnaire* ». La police elle-même doit changer, devenir « *plus efficace, plus populaire et plus humaine* ».

Plus efficace, en assurant « *la protection effective des Parisiens là où elle est nécessaire, c'est-à-dire sur la voie publique* ». Il faut aussi rationaliser son utilisation, moderniser ses méthodes, développer ses moyens de liaison, rénover ses techniques d'investigation, mieux former les policiers...

Plus populaire par la « *socialisation* » des policiers, c'est-à-dire leur extraction du « *ghetto social dans lequel la droite les a historiquement enfermés pour les maintenir au service exclusif de ses intérêts de classe dominante* ».

Plus humaine, par une formation aux relations publiques, la proscription des comportements racistes ou violents, le réapprentissage du respect de la personne humaine. « *Il est surtout indispensable que le visage de la police ne soit plus celui de la répression, de la coercition et de l'expulsion, mais celui du premier secours, de l'assistance aux défavorisés et de la prévention sociale* », déclare la S.S.E.

Mais, « *pour les policiers socialistes, il ne saurait y avoir de police nouvelle hors d'une société nouvelle* ». Et les auteurs du manifeste expliquent leur propos à travers un exemple : celui de la délinquance. La lutte contre cette dernière, affirment-ils, n'est pas seulement un problème d'effectifs et de moyens, la source de la criminalité résidant dans « *un système économique et social fondamentalement injuste, inégalitaire et inhumain* ». D'où la nécessité d'une transformation des conditions d'existence effaçant le capitalisme, qui « *fabrique lui-même les délinquants que les policiers sont ensuite chargés d'arrêter* ».

Selon ses créateurs, la section socialiste d'entreprise Jean-Moulin répond à un double besoin. Vis-à-vis de la population, d'une part, il est bon de faire savoir que la police n'est pas un bloc monolithique totalement inféodé au pouvoir actuel. Mais, d'autre part, au sein même du parti socialiste, cette section d'entreprise veut pousser à une clarification des positions concernant la police sous un gouvernement de gauche. Il faut, déclare-t-on, rompre avec les ambiguïtés qui ont eu cours jusqu'à maintenant. Le programme commun ne traite de la police que de manière évasive, et on laisse même entendre que certaines des rares positions tranchées (sur la police judiciaire, par exemple) seraient abandonnées. De même fait-on semblant d'ignorer que, quel que soit le régime, une police politique est nécessaire, dit-on à la S.S.E. : mieux vaut l'admettre et prévoir les moyens de la contrôler strictement. « *Finalement, le P.S. demeure marqué à notre égard par des positions corporatistes* », observe-t-on.

Déjà, les responsables de la section Jean-Moulin laissent entendre qu'ils ne se contenteraient pas, en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir, de l'éviction de quelques chefs et de retouches mineures à certains services, solution qui semble pourtant convenir à la majorité du P.S.

JAMES SARAZIN.

Faits et jugements

Roland Agret officiellement libéré.

Roland Agret a reçu, samedi 5 mars, à 14 heures, notification officielle de sa mise en liberté conditionnelle. C'est la réduction de peine de trois ans et huit mois accordée mardi 1er mars par le président de la République, qui lui permet de bénéficier de cette libération conditionnelle.

Au service de réanimation de l'hôpital de la Timone, à Marseille, où Roland Agret devra demeurer une semaine encore sous surveillance médicale, après la grève de la faim qu'il a observée depuis le 15 mars 1976 jusqu'à ces derniers jours, la garde policière a été levée, après la notification de mise en liberté.

Protestations après l'agression d'un avocat.

Le Syndicat des avocats de France (S.A.F.), dont Me Jean-Paul Lévy fut secrétaire général, proteste dans un communiqué contre l'agression dont celui-ci a été victime le mercredi 2 mars. L'avocat avait été frappé au visage par trois inconnus qui lui avaient reproché d'être le défenseur du journal *Libération*. Le S.A.F. exige que tous les moyens soient mis en œuvre pour que les auteurs de cette agression soient retrouvés et dénonce « *la pratique des nervis de l'extrême droite, qui au mot de liberté répondent par le coup de poing* ».

De son côté, l'Association française des juristes démocrates « *s'élève énergiquement contre le caractère inadmissible de tels actes, qui visent la liberté d'expression et violent le droit sacré de la défense* ».

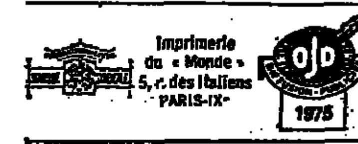
● *Nominations de magistrats.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 6 mars, M. Jean Thierry est nommé président du tribunal de grande instance de Rouen et M. Olivier de Bouillane de Lacoste, président du tribunal de grande instance d'Orléans.

● *Le procès des sept autonomistes bretons* qui viennent d'être renvoyés devant la Cour de sûreté de l'Etat pour des attentats, pour reconstitution du F.L.B. ou pour détention d'explosifs, doit s'ouvrir le 21 mars devant cette juridiction présidée par M. Pierre David. Il doit durer une semaine au cours de laquelle défileront de nombreux témoins, le parquet en ayant fait citer, quant à lui, une trentaine. Un des accusés est détenu, M. Jean-Charles Denis. Les autres, en liberté, sont : MM. André Le Gall, René Kerhousse, Corentin et Jean Puillandre, Jean Laluyaux et l'abbé Aimé Lebreton.

● *M. Hervé de Vathaire* comparaîtra le 30 mars à la treizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Arnaud, à côté de son amie, Mlle Bernadette Roels et de M. Jacques Fournet, tandis que M. Jean Kay et Mlle Danièle Marquet doivent y être jugés par défaut.

M. Marcel Dassault, à qui M. de Vathaire a pris 8 millions de francs le 6 juillet dernier en abusant de la procuration générale que celui-ci lui avait accordée, est l'un des deux témoins cités par le parquet, l'autre étant le directeur de l'agence de la B.N.P. de l'avenue de la Grande-Armée, où l'industriel avait un compte personnel sur lequel fut effectué ce « prélèvement ».

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

Sans rire décisif

(Suite de la première page.)

Pourtant s'il y a eu une réelle injustice, elle concernait malheureusement le seul film français présenté : « Qu'il est joli l'assassin de papa », de Michel Caputo. Cette parodie du Cid qui bouleverse les données du genre, remplaçant le traditionnel comique de *situation par la tragédie intime du* spectateur — « Y a-t-il vraiment un *public pour cela ?* » — aurait en effet mérité une mention spéciale, digne pendant de la Coupe Ringard remise la veille au plus mauvais skieur. En se décidant pour « les Nouvelles Aventures de Jeanne d'Arc », Michel Caputo ira vraisemblablement encore plus loin, quitte à tomber dans le maniérisme.

« Le Loup-Garou de Washington », de Milton Moses Ginsbert, et « Dynamite Girls », de Michael Pressman, fiction réaliste et aventures imaginaires, témoignent d'un talent plus évident sans réussir à provoquer ce rire décisif auquel, d'un film à l'autre, on n'osait plus croire.

C'est là, au moment où l'on doit se souvenir que « c'est un bien curieux métier que celui de faire rire les honnêtes gens », que reviennent les propos de table : les distributeurs boudent les festivals, ils ne donnent pas le meilleur par crainte des réactions imprévisibles de la critique ; pour trouver neuf films, il a fallu en voir plusieurs dizaines et certains, comme « Hi Mom » ou « Brancaleone », tous deux de 1970, dormaient au fond de leur boite ; les organisateurs ont fait sous-titrer spécialement le premier et présenté le second dans la version française réalisée à l'usage de l'Algérie...

Italien dans le propos comme dans les tics (l'armée, la religion, la misère, la corruption), « Signore Signori buona notte », film collectif, ne réussit guère sa traversée des Alpes, à supposer naturellement que cette charge des valeurs traditionnelles et des institutions puisse encore apprendre quelque chose à ceux qui en sont les victimes conscientes. « The bad new bears » propose au contraire l'exaltation des vertus du base-ball et de l'éducation américaine à travers les épreuves d'une équipe enfantine confiée à un entraîneur alcoolique... Mais il faut croire que les bonnes intentions sont encore pires que les autres... Un peu en dehors, « Allegro non troppo », dessin animé de Bruno Bozzetto, se veut pastiche de « Fantasia »; n'avouant pas sa dette, il la paie néanmoins en cultivant les mêmes procédés : six musiques en quête d'une imagerie inoffensive autour d'un propos jamais nécessaire.

« Cinéfollies » étant présenté hors compétition (sauf, selon la tradition, pour le Prix de la critique), restait l'humour didactique de Brian de Palma faisant, avec « Hi Mom » le procès — un de plus — de la société américaine et de ce qu'elle engendre au nom du capitalisme : violence et passivité. Et « Brancaleone », une fresque de deux heures : dans ce film, qui commence avec l'arrivée en Terre sainte, ou, plus exactement, sur l'autre rive du premier lac venu, et s'achève en allégorie, Mario Monicelli se joue des concessions — l'épopée, l'ironie, la satire ou le mélodrame, — ne craint pas d'être long là où un autre aurait préféré la commodité d'une pirouette, et reste vrai parce qu'en montrant le comique des choses, il en accuse la portée : sourire de ce Moyen Age fantaisiste, c'est, qu'on le veuille ou non, prendre le parti de l'autre, sentir l'héritage qu'il nous a légué et comprendre que nous n'avons pas toujours gardé le meilleur, cette autre dimension dont précisément nous rions.

L'humour, placé entre certaines mains, peut devenir la forme la plus aiguë du sérieux, deux qualités qui font cruellement défaut à la plupart des films comiques.

GÉRARD CONDÉ.

■ Le danseur Serge Lifar a reçu la médaille de vermeil de la Ville de Paris.

■ L'Académie des beaux-arts a déclaré la vacance du fauteuil précédemment occupé, dans la section peinture, par Lucien Fontanarosa. Date limite des candidatures, à poster auprès de M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel : 9 mars. Election le 30 mars.

■ Les groupes anglais Uriah-Heep et U' Boat — ce dernier formé de musiciens de David Bowie — donnant un concert le 15 mars, à partir de 19 heures, au Bataclan.

■ *Le Théâtre de la Ville* se rend pour la première fois aux Etats-Unis avec « La guerre de Troie n'aura pas lieu » qui sera présentée à New-York au *City Center*, pendant deux semaines, à partir du 20 avril. La troupe ira ensuite à Toronto, à Montréal et à Ottawa.

SUR DEUX FILMS FRANÇAIS

Les pièges de la spontanéité

L'intérêt principal de l'hommage rendu au cinéma français par *la Nouvelle Critique*, l'été dernier à Avignon, résidait dans la mise à égalité absolue de l'artillerie *lourde commerciale* (exemplifiée alors par Bertrand Tavernier et son *Juge et l'Assassin*) et des embusqués du système (plus que Frank Cassenti, monté à l'échelon supérieur après le succès de *l'Affiche rouge*, tout un cinéma provincial, *indépendant, mélangeant* les genres et influencé à des degrés divers par Godard).

Ces derniers films — bon marché et toujours difficiles à écouler — impliquent une refonte de la diffusion, supposent la création de structures plus souples, elles aussi provinciales ou locales, permettant un contact plus intime avec le spectateur. *Nécessairement*, qu'ils regardent encore vers le passé ou qu'ils s'essaient à redéfinir le cinéma, de tels films ne peuvent plus être reçus passivement, au nom de l'éternelle cinéphilie, de l'identification immédiate entre le spectateur et l'écran.

*

C'est peut-être parce qu'il travaille toujours sur des schémas supposés emprunter à Jean Renoir ou au Jacques Rozier *d'Adieu Philippine*, que le professeur (de lettres), critique (inconditionnel de Jean Cocteau et de la comédie musicale américaine) et cinéaste René Gilson nous laisse perplexe avec son quatrième film, *Juliette et l'air du temps*. Pourtant l'idée est séduisante : une jeune fille débarquée de sa campagne s'installe dans la banlieue parisienne, près d'un grand ensemble. Juliette, c'est son nom, vit de l'air du temps, un soir *baby sitter*, une autre fois aidant un *vague commerçant, prenant surtout* son plaisir, son « pied », vadrouillant toutes directions, *faisant la « manche » pour survivre.*

René Gilson a adoré le franc-parler parigot de sa jeune interprète, Agnès Château, cultivé une spontanéité calculée, très « écrite ». Il n'aime guère dénoncer, ne demande qu'à croire aux lendemains qui chantent, livre le cœur de Juliette à un jeune vendeur *d'Avant-Garde*, publication communiste. Une jolie frimousse, des intonations exubérantes, *d'excellentes intentions*, ne créent pas un film, ni ne sauraient suppléer à l'absence de scénario.

*

François de Chavannes n'est pas passible des mêmes reproches, *qui, lui aussi*, veut critiquer la société, mais commence par se méfier du cinéma traditionnel, même rajeuni, de ses *évidences mal fondées, au risque* de tomber dans l'excès juste contraire. *La Comédie du train des Pignes* reprend, en partie, *le décor, la coloration générale* de son premier documentaire de long métrage *le Pays des bananiers*, déjà tourné dans l'arrière-pays montagneux au-dessus de Cannes et de Nice, et conte une même désaffection du pays, des villages, par une jeunesse sans travail qui doit nécessairement émigrer.

S'étant peut-être senti prisonnier d'une technique, celle du « cinéma-vérité », qu'il avait suivie trop à la lettre dans le premier film, François de Chavannes a élaboré *son histoire* en deux temps, autour d'un fil conducteur, sans jeu de mots, le petit train, une micheline, qui relie *Nice à Digne* à flanc de coteau, à travers viaducs et tunnels et qu'on voudrait supprimer pour raison d'économie.

Le tournage s'est échelonné sur deux périodes : neuf jours en *avril 1975*, un *reportage*, des interviews selon la technique du cinéma direct, des images sur le vif, souvent très belles, *quoique un peu statiques, bref,* le jeu du vécu qui, à son gré, n'offre qu'une vision étroite des faits ; puis, en décembre de la *même année, une partie fiction* avec l'acteur Philippe Léotard, qui a charge de recoller les morceaux du puzzle historique, *de négocier le sens. Du mariage* idéal du documentaire et de la fiction naîtra, selon les termes de son exégèse, Noël Burch, « *un nouveau type de rapports* »... et de reportage.

Le résultat intéresse, ne convainc jamais. Ces précautions *stylistiques n'empêchent* pas, à un moment donné, les auteurs — François de Chavannes a travaillé en étroite liaison *avec son équipe — de nous* imposer un savoir. Le cinéaste laisse parler ses personnages jusqu'à un certain point, selon une technique assez *frustrante*, déjà remarquée chez nos meilleurs téléastes : par peur du discours stupide, du délire verbal, *on supprime toute chance* de découverte, on organise et on « cadre » chaque geste, chaque parole, on évite de s'égarer *dans des sentiers mal battus.*

*

Si nous préférons, en dernière analyse, le petit film de Bernard Eisenschitz, *Scènes du printemps 58* (projeté avec *le Train des Pignes*), c'est parce qu'ici la parole littéraire, écrite, dirigée, voulue, commande franchement au récit, pris en compte par des tiers : ainsi une *petite fille « récite »* Charles de Gaulle, même principe pour des textes de Jean-André Fieschi et de Jean-Louis Bory. La *non-coïncidence crée une vérité* seconde, rejoint une histoire, celle de mai 58, date de la « prise de pouvoir » du général de Gaulle, mise à distance et re-appropriée par 1977.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Saint-André-des-Arts, la Clef.*

En bref

Cinéma

● « BUBU ». — *Studio Médicis, U.G.C. Marbeuf (v.o.).*

Mauro Bolognini a tourné ce film *il y a six ans. C'est, transposé en* Italie, *Bubu de Montparnasse*, roman français 1900 de Charles-Louis Philippe. Maurizio, surnommé « Bubu », n'y a pas, tout compte fait, un rôle très important. Bertha, la prostituée, semble avoir retenu toute l'attention du réalisateur. Pitoyable et avilie, vouée au trottoir et à l'hôpital, elle représente moins la misère d'un milieu social qu'un danger physiologique inhérent à sa nature. Bolognini, volontiers misogyne, se laisse aller ici à une sorte de dégoût envers les poisons vénériens de la « fille de joie », de la femme de plaisir. Les images d'Ennio Guarnieri, son habituel directeur de la photographie, celui qui donne à ses films leurs manière « viscontienne » dans les tableaux d'époque *(Metello, la Grande Bourgeoise, l'Héritage)*, fardent d'une beauté morbide les décors *et les situations naturalistes* de cette étude de mœurs. — J. S.

(1) La troisième chaîne de télévision propose, *dimanche 6 mars*, dans le cycle qu'elle consacre actuellement à Mauro Bolognini, *les Sorcières* (« Cinéma de minuit », 22 h. 30).

Galeries

● KAPERA. — U.B.P., 22, boulevard Malesherbes. Jusqu'au 15 mars.

Kapera, un artiste à idées, qui s'est surtout occupé, ces dernières années, d'actions du genre « *Moi, devant la tour Eiffel, ... devant les Pyramides, ... devant l'Acropole* », photographies, avec touristes.

Cette fois, il s'agit d'un travail avec ordinateur et table traçante, pour rendre la *monumentalité* réelle du milliard, chiffre magique, mythe de notre société, huitième merveille du monde, selon l'artiste, qui en a tiré une série de dessins programmés, faits de nombres tournoyant, spiralant à l'infini.

Ils sont *exposés*, avec quelques sculptures et tableaux-reliefs de 1970-1971, tout dorés, faits d'épaisses couches de flans de presse découpés. A la une des journaux à sensation, le milliard revenait, comme un leitmotiv...

C'est *l'origine du travail actuel*. Son exposition dans une banque est une idée d'Iris Clert. — G. B.

Théâtre

● *JEAN DASTÉ*. — *Théâtre Daniel-Sorano, 21 h.*

Un romancier trouverait là une *logique, un destin*. Né dans un dépôt de fiacres à chevaux parce que son père était le chef de la Compagnie générale des voitures, Jean Dasté, à *soixante-douze ans, ouvre et referme* sa valise pleine de masques dans les lieux perdus de l'animation culturelle. L'aventure de la décentralisation, *c'est avec lui, grâce à lui*, qu'elle a commencé, et il est resté celui qui va au-devant du public.

Depuis qu'il a démissionné (en 1970) de la direction de la *Comédie* de Saint-Etienne, Jean Dasté s'est consacré à ce qu'il préfère — son métier de comédien. Il présente un *Récital solitaire*, composé de deux récits de Tchekhov de poèmes de Desnos, René Char, Michaux et Eluard, et de parodies très plaisantes d'hommes politiques.

Il a fixé les traits de ces personnages « figés » sur des masques, restitué ou à peine déformé leur discours. A l'opposé, il y a l'extraordinaire masque de l'homme naïf : ça ne dure que quelques secondes, pour lesquelles il y a toute la vie d'un grand comédien.

Et le spectacle est ainsi, succession de moments achevés, où Jean Dasté transmet tout ce qu'il a vu des gens, compris des poètes, avec une modestie angoissante.

CLAIRE DEVARRIEUX.

■ Le Théâtre du Manitout, dirigé par Dominique Houdart, ferme ses portes le 12 mars sur la dernière représentation de « Louise Michel », la commission de sécurité demandant des travaux trop coûteux pour le budget de la compagnie. Dominique Houdard a ouvert en avril 1976 cette petite salle, la seule à Paris entièrement consacrée aux marionnettes pour adultes et enfants, et cherche un autre théâtre pour continuer son action.

■ A l'occasion de la représentation — du 15 au 30 mars — au T.N.P. de Villeurbanne, des « Paysans », de Bernard Sobel, d'après Balzac, par l'Ensemble théâtral de Gennevilliers, la bibliothèque municipale — boulevard Vivier-Merle à Lyon — organise une exposition. La vie rurale au dix-neuvième siècle. L'inauguration aura lieu le 9 mars, à 17 heures, en présence de Bernard Sobel et de M. Jean-Louis Rocher, conservateurs en chef des bibliothèques de la ville de Lyon ; elle sera suivie d'une « table ronde » sur le thème « Le bonheur paysan, mythe ou réalité ».

Culture

L'affaire de la Biennale de Venise

LES PRESSIONS SOVIÉTIQUES SONT CONDAMNÉES PAR LE P.C.I.

(De notre correspondant.)

Rome. — M. Carlo Ripa di Meana, président de la Biennale de Venise, a provoqué une tempête en démissionnant de son poste pour protester contre des pressions soviétiques. Celles-ci (*le Monde* du 5 mars) visaient à annuler les manifestations prévues en 1977 sur la dissidence culturelle dans les pays de l'Est, faute de quoi, avait dit publiquement l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Rome, son pays ne participerait pas à la Biennale et demanderait aux autres Etats concernés de faire de même.

Cette intervention maladroite est condamnée par tous les partis politiques italiens. M. Ripa di Meana, qui est *socialiste*, est d'ailleurs invité à reprendre sa démission.

On attendait avec intérêt la réaction du P.C.I. au lendemain de la conférence de presse de Madrid. Elle ne s'est pas fait attendre : « *Nous pensons que la Biennale doit continuer son travail en pleine autonomie, hors de toute forme d'ingérence extérieure indue* », a déclaré M. Aldo Tortorella, responsable de la section culturelle du parti. Le mot « indue » n'a pas manqué de soulever des critiques et des sarcasmes de la part de certains commentateurs.

Ceux-ci ont néanmoins noté deux autres phrases de M. Tortorella : « *La déclaration de l'ambassadeur soviétique ne doit pas influencer les décisions de la Biennale. Nous comprenons la démission du président...* »

Dans une interview, un autre dirigeant communiste, M. Giancarlo Pajetta, s'en est pris indirectement au président de la Biennale en dénonçant « *toute recherche de publicité individuelle* ». Il a surtout condamné les autorités italiennes qui, selon le *Corriere della Sera*, se sont montrées, dans cette affaire, « *pires que Ponce Pilate* ». M. Pajetta ne comprend pas, en effet, qu'une question qui aurait pu être discutée par le commissaire soviétique de la Biennale « *ait pu faire l'objet d'une rencontre diplomatique au niveau des Etats* ». Il n'estime pas bon, d'autre part, que la Biennale ait « *un thème unique* » et devienne ainsi « *exclusivement la Mostra de la dissidence* ». — R. S.

Musique

Un concert dirigé par Leif Segerstam

Brahms au tournant de sa vie

Entre 1868 et 1871, alors qu'il approche de la quarantaine, le destin de Brahms semble encore hésiter ; c'est le temps d'une poignante interrogation existentielle, le temps aussi où son amour platonique pour Clara Schumann se dénoue et où il rêve d'épouser Julie Schumann, qui promptement le détrompe... par son propre mariage. Il se confesse alors dans sa musique ; ensuite, les confidences s'éteignent ou se diffusent dans les œuvres de la pleine maturité, symphonies ou concertos.

Le beau festival Brahms dirigé par Leif Segerstam à Radio-France présentait deux des grandes partitions chorales et orchestrales de cette époque, après le Requiem allemand, *où ces questions s'expriment : le* Schicksalslied *(chant du destin), sur un poème de Hölderlin, est lui-même un « petit requiem » qui oppose la douceur mélancolique et la pâle clarté d'un paradis deviné à l'âpre tempête, aux misères de l'existence terrestre, où l'homme tient ferme dans la foi ; la conclusion retrouve la tendresse de l'au-delà à travers un climat toujours un peu funèbre.*

Dans l'admirable Rapsodie pour contralto, chœurs et orchestre, *d'après le* Voyage en hiver dans le Harz *de Goethe, le même climat sombre, éclairé de compassion divine, baigne le triste épithalame de Brahms pour le mariage de Julie. Comme les héros de Schubert, le musicien se voit enfermé définitivement dans sa solitude :* « Sa trace se perd dans les buissons, l'herbe se redresse derrière lui, la solitude l'engloutit... Il consume en secret son être dans un stérile amour de soi » ; *il cherchera désormais sa consolation dans* « le Père de tout amour : fais qu'il ranime son cœur. Ouvre ses yeux aveuglés sur les mille sources qui coulent près de lui dans la solitude. »

Le timbre riche, homogène et profond de Birgit Finnilä donnait une expression puissante à cette musique, même si la voix épanouie dans sa beauté « charnelle » n'a pas encore atteint au dépouillement ultime de ces textes.

Dans ces deux œuvres, les chœurs de Radio-France (préparés par Jean-Paul Kreder) rendaient à merveille la note brahmsienne de communauté souffrante et fraternelle qui paradoxalement enveloppe cette méditation du condamné à la solitude. Les gestes noueux et véhéments de Leif Segerstam, jeune chef nordique au talent très prometteur, communiquaient à la musique toute sa richesse énergétique, avec sa belle accentuation et la tension chaleureuse de son phrasé.

Le 2e Concerto pour piano en si bémol *représentait le second versant de l'œuvre de Brahms. Le beau jeu sérieux de Bruno-Leonardo Gelber, exemplaire par son style et son lyrisme convaincu, n'a pas cependant assez de diversité pianistique, d'éclat et d'enjouement pour révéler toute l'originalité foisonnante de ce chef-d'œuvre hors série, qui aurait sans doute mérité un travail de fond plus intensif de la part du Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France. Le succès n'en fut pas moins éclatant.*

JACQUES LONCHAMPT.

Jazz

Max Roach et Archie Shepp en duo à la Mutualité

Mao, gras et souriant, nageant dans une mer tentante et, dressé vers un lourd ciel brun, crevant les eaux frangées d'écume, un poing gigantesque, un poing noir : c'est le dessin de couverture de *Force*, le double album (Uni 28976) enregistré pour Unitedis, structure audiovisuelle du parti socialiste, par *Max Roach et Archie Shepp et dédié* à la mémoire de révolutionnaires noirs assassinés, Fred Hampton, Jonathan et George Jackson (le premier et le second *furent tués par les forces de l'* « ordre », le troisième, emprisonné pendant onze ans pour un délit mineur, fut abattu, en 1971, par ses geôliers au cours d'une « tentative d'évasion ».) Les thèmes ont pour titre : « Sweet Mao » et « Suid Afrika 76 ».

Œuvre en trois parties (la préparation, la marche, le commencement), « Sweet Mao » pour un concert organisé par « Unison » (1) le soir du 4 mars à la Mutualité, précéda ce morceau sur les soulèvements en Afrique du Sud de septembre 1976, mois d'enregistrement du disque, mois de la mort *du président chinois. Cette double voix,* saxophone ténor et batterie, de deux des plus hautes figures vivantes de la musique « africaine-américaine » sur un *tournant de l'histoire du monde semble* représenter, pour la culture noire, une réponse « matérialiste » au message cosmique que gravèrent voici dix ans, le 22 février 1967, John Coltrane et Rashied Ali, saxophone ténor et batteur. L'album, paru en 1974 (abc Impulse ASD 9277), se nommait « Interstellar space » et les compositions de Trane : « Mars », « Venus », « Jupiter » et « Saturn », « *Champ de bataille des géants cosmiques, amour, sagesse suprême, joie.* » Le géant Coltrane est mort le 17 juillet 1967.

Lourd et, à ce jour, ultime héritage que laissa l'un des grands musiciens du siècle : le rythme seul avec la mélodie, Afrique et Occident, tous deux éclatés, fusionnés, intériorisés, extériorisés. Exterritorialisés : sur quel terrain se rejoindre ? dans les espaces interstellaires ? Peaux noires et masques blancs.

Peaux blanches de la batterie noire de Roach, patronyme-onomatopée, le *son d'une cymbale à sa culmination*. Il a cinquante-deux ans depuis le 10 janvier. Il a joué à l'âge de dix-sept ans avec Charlie Parker. Sa technique est, *il n'y a pas d'autre mot*, écrasante. Son jeu, savantes architectures, à la fois mélodique et rythmique, ne semble jamais s'ouvrir vers le soliste mais, à l'inverse d'un Roy Haynes, l'aspirer avec enfermement vers lui. Avec Roach, être ensemble, c'est être d'abord séparés. C'est quelquefois être sourd. Sourd aux faiblesses de l'autre, à ses passages à vide, à son manque d'assurance, à son inspiration. Keith Jarrett, parlant d'une sensation similaire, a un joli mot pour cela : « *Jouer dans sa petite armoire.* » Roach, lui, joue dans un bunker. Et, quand il entrouvre l'une de ses meurtrières, *c'est souvent pour laisser* le passage à une mitrailleuse.

Mis à part ces défauts bien humains, allez, il est prodigieux. Il est peut-être *le seul batteur au monde à ravir seul*, fasciner seul, époustoufler seul un public par sa *maîtrise*, son intelligence musicale, son véritable génie rythmique d'instrumentiste et de compositeur. Seul. « Sweet Mao » et « Suid Afrika 76 », c'est de lui, on l'a bien vu, on a été sidéré — et Shepp aussi. Mal entendu pendant l'hommage à la Chine, parce que Roach, parce qu'une acoustique et une sonorisation en dessous de tout, le grand ténor fut aérien en Afrique du Sud, tendrement rêveur, abandonné à une grande émotion frémissante, travaillant sur sa sonorité unique, bâtie de raucités, d'harmoniques coltraciennes plus apparentes qu'à l'habitude et de pleine matière. Un concert de très haut niveau, donc, malgré tout. Malgré le bunker.

YVES BOURDE.

(1) Nouveau mensuel du club socialiste du disque Unison, 19, avenue Trudaine, 75009 Paris, téléphone : 285-00-75.

LE CHANTEUR ET SON IMAGE

Michel Sardou est à son tour victime du sacro-saint jeu des étiquettes. On l'avait déjà traité d'atlantiste, de raciste, voici qu'à l'occasion d'une tournée du chanteur, à Bruxelles l'autre semaine et à Toulouse vendredi soir, on manifeste contre lui dans les rues, on le qualifie tout simplement de fasciste. « Quoi que je dise aujourd'hui, il y a toujours des spécialistes, il y a toujours des imbéciles pour m'appeler le fasciste », *dit une chanson qu'il a écrite ces derniers mois.*

Michel Sardou est victime de l'image qu'il donne à travers certaines (quatre ou cinq sur cent cinquante) de ses chansons et de la réaction viscérale que leur contenu apparent provoque. On y chercherait d'ailleurs en vain une intention politique — tout au plus une provocation vaguement anarchiste, profondément individualiste, exprimée avec une énorme vitalité.

Sans doute le chanteur doit-il assumer ses responsabilités, et c'est ce qu'il n'a pas fait avec Je suis pour, *dans un temps où cette chanson a reflété trop bien les sentiments exacerbés d'un certain nombre de gens à l'égard de la peine de mort. Mieux eût valu ne pas l'inscrire à son répertoire. Mais de là à vouloir empêcher le récital d'un chanteur de chansons populaires et à le traiter de fasciste, c'est faire un abus de mot et jouer à son tour à l'apprenti-sorcier.*

CLAUDE FLÉOUTER.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid (abt D).
Nouveau Carré, 20 h. 30 : Initiation aux arts techniques du cinéma.

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : *Boeing-Boeing*
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Nouveautés, 21 h . Nina.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Chris et Laure.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Jean Signé.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : le Désert rose ; 22 h. 30 : J.-P. Sèvres. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Mirabelles.
Le Petit Casino, 21 h. 15 . Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Cami.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Je fus nambule; 22 h. : What a fair foot ! — II, 21 h. : Côté cour, coté en Bourse ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Fanal-aux-Halles, 20 h. 15 : le Président; 22 h. 15 : l'Intervention.
Théâtre du Marais, 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.

Les comédies musicales

Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les concerts

Maison de la radio, 20 h. 30 : Musique de chambre (Nielsen, Carter, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Murray Perahia, piano (Scarlatti, Mozart, Mendelssohn, Schumann).

Lundi 7 mars

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de France (Mozart).
Pitié-Salpêtrière, 12 h. 30 : Festival ; P. Borsarello, cello ; J.-J. Baleb, piano (Beethoven, Debussy).
Centre national Georges-Pompidou, 20 h. 30 : Ordinateur et composition musicale (Riotte, Philippot, Barbaud, Xenakis, Smith, Risset).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : *Trio* Debussy (Tiana, Sciortino, Bally, Rieunier, Debussy).

Jazz, pop' et rock

Théâtre Fontaine, 18 h. 30 : Steve Potts et Recent History.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. : F. Wright et son quartet.
Air-Libre Montparnasse, 18 h. 30 : D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier.
Théâtre Mouffetard, 21 h. : Groupe Trans-Europ-Express.
Théâtre des Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Caratini, M. Fosset.

cinémas

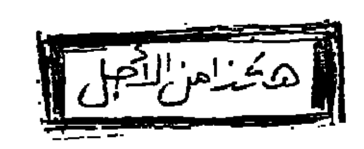
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Marignan, 8e (359-92-82). George V, 8e (225-41-46). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Athéna, 12e (343-07-48). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Les Images, 18e (522-47-94).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
BAROCCO (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19)
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-79-38). Colisée, 8e (359-29-46). P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. Impérial, 2e (742-72-52). Athéna, 12e 343-07-48). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Rotonde, 6e (633-08-22). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BATAILLE DU CHILI (2e partie) (All., vo.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BLUE JEANS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; V f St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71), jusqu'à jeudi ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Liberté, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), jusqu'à jeudi, Mistral, 14e (539-52-43)
COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91). Haussmann, 9e (770-47-55). Olympic, 14e (542-67-42)
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Liberté, 12e (343-01-59).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40)
LA DECHEANCE DE FRANZ BLUM (All., v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78)
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34 ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33)
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
DES JOURNÉES ENTIÈRES DANS LES ARBRES (Fr.) Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) heure spéciale.
EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) . Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e, en mat. ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Secrétan, 19e (206-71-33)
LE GANG (Fr.) Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Gaumont-Sud 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41)
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) . Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), J.-Renoir, 9e (874-40-75)
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97). UGC-Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e (359-41-18). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Liberté, 12e (343-01-59) U G C - Gobelins, 13e (331-06-19) Magic-Convention, 15e (828-20-64). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Murat, 16e (288-99-75).
KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.): Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MARATHON-MAN (A., **, v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-56)
LA MARCHE TRIOMPHALE (It., **, v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
1900 (première partie. It., **, v.o., v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
1900 (deuxième partie It., **, v.o., v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).



SPECTACLES

L'OMBRE DES ANGES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v. o.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
PASCUAL DUARTE (Esp., **, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair 16e (525-27-06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Lumière 9e (770-84-64)
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v ang.) Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84) ; v f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02)
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMÊLE (A., v.o.) Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Dragon, 6e (548-54-74), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-36-39), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96)
QU'EST-CE QUE TU VEUX, JULIE ? (Fr., *) : la Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic 14e (542-67-42), H. sp
RENÉ LA CANNE (Fr.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
REQUIEM A L'AUBE (Fr., *) : le Marais, 4e (278-47-86)
LA REVANCHE D'UN HOMME NOMMÉ CHEVAL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90)
LE ROI DES BRICOLEURS (Fr.) : Capri-Boulevards, 2e (508-11-69), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
SALO (It., v.o.) (**) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), h. sp.
SŒURS DE SANG (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : jusqu'à jeudi.
THE SONG REMAINS THE SAME (Ang., v.o.) : U.G C.-Odéon, 6e (329-42-62) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

Les films nouveaux

JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS, film français de René Gilson : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-78)
NUIT D'OR, film français de Serge Moatti (*) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02).
LE CASANOVA DE FELLINI, film italien de Frederico Fellini, v.o Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont Rive-Gauche 6e (548-26-36) Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BUBU, film italien de Mauro Bolognini, v. o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
SERVANTE ET MAITRESSE, film français de Bruno Gantillon (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) Helder, 9e (770-11-24), Liberté 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33)
LA COMEDIE DU TRAIN DES PIGNES, film français de François de Chavannes : la Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98)
BLUES, BLANC, ROUGE, film français de Robert Réa (collectif) : le Marais, 4e (278-47-86)
IRENE, IRENE, film italien de Peter Del Monte, v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14-Juillet-Parnasse 6e (326-58-00).
LA NOUVELLE ROUTE DE L'OPIUM, film français de M et C. Lamour Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h. et 13 h.
LE JARDIN DE PIERRE, film iranien de Parviz Kimiavi, v.o. Studio Gît-le-Cœur 6e (326-80-25).
LE PIRATE DES CARAIBES, film américain de James Goldstone, v.o. Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43) Miramar, 14e (326-41-02) Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE VOYAGE DES DAMNES film américain de Stuart Rosenberg, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount - Montmartre 18e (606-34-25)
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON, film américain de Norman Panama, v.o., U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

TITI, GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v.f.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), jusqu'à jeudi ; Murat, 16e (288-99-75) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) à 18 h. (sam + 24 h.).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LE DÉCAMÉRON (It., v.o.) Champollion, 5e (033-51-60).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LES DIABLES (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp
JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paris, 8e (359-53-99), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
METROPOLIS (A., v.o.) : Action-La Fayette, 4e (878-80-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-75-58).
MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LA NUIT DES FORAINS (Suéd., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), D à Mar.
PATTON (A., v.o.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
PSYCHOSE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Mistral, 14e (539-52-43) (jusqu'à J.), Haussmann, 9e (770-47-55).
ROSEMARY'S BABY (A., v. o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.f.) : Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Montréal-Club, 18e (607-16-21).
TORA, TORA (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES TROIS VALSES (Fr.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Actua - Champo, 5e (033-51-60).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
VERS LA JOIE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (Mer. à Sam.).

Les festivals

BRANDO/NICHOLSON (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Comtesse de Hongkong.
FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83). 13 h.: les Clowns ; 14 h. 30 : Amarcord ; 16 h 30 : la Dolce Vita ; 19 h 30 : Fellini-Roma ; 21 h. 30 : Satyricon ; 23 h. 30 : mer., ven., dim., mar.: Juliette des esprits ; jeu., sam., lun.: Huit et demi
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte à Films, 17e (754-51-50), 14 h 30 : Little Big Man ; 16 h. 45 : John and Mary ; 18 h. 30 : Lenny ; 20 h 30 : Macadam cow-boy ; 22 h. 15 : Chiens de paille.
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte à Films, 17e, 13 h.: Easy Rider ; 15 h. 30 : Le shériff est en prison ; 17 h.: Mort à Venise ; 19 h 15 : Délivrance ; 21 h. 10 : Taxi Driver ; ven. et sam. à 0 h. 30 : la Fureur de vivre ; ven et sam. à 0 h 15 : Panique à Needle Park.
LES GRANDES HEURES DU MELODRAME ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Camarades.
FRANCESCO ROSI ET NOUS (v.o.), la Pagode, 7e (705-12-15) : Des hommes contre.
L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN (v.o.), Le Marais, 4e (278-47-86) : Welfare.
VIDEOSTONE (v. o.), 6e (325-60-34) : Ashton Music Show.

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 22 h. 15 (Sam + 24 h.)
L'AFFICHE ROUGE (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99) à 14 h 30, 16 h 30, 20 h 30 et 22 h 30
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h. 10
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 17 h (sauf D.) (V + 24 h.).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v. o.) : Châtelet-Victoria, 1er à 18 h 10
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h 20 (sauf D.)
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) Le Seine 5e à 18 h. 30.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) La Clef, 5e, à 12 h et 24 h.
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h et 24 h.
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e à 24 h
PETITS MEURTRES SANS IMPORTANCE (A., v.o.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) le 8, à 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h et 24 h : Boîte à Films 17e (754-51-50)
SANTHALA NAISSANCE (Fr.) St-André-des-Arts 6e, à 12 h. et 13 h
SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h 15 (sauf D.)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

RADIO-TÉLÉVISION

SIX CHANSONS FRANÇAISES POUR LE CONCOURS EUROVISION

● La finale du concours de l'Eurovision aura lieu à Wembley le samedi 2 avril et fera l'objet d'une émission transmise en direct et en Eurovision.

Le jury français, composé de représentants de France-Inter, de TF 1 et de la SACEM, a choisi quatorze chansons parmi les *trois cent soixante-huit qui leur* ont été adressées. Six d'entre ont été soumses au verdict des téléspectateurs de la première chaîne au cours d'une émission diffusée le 6 mars.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 7 MARS

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le « dossier-ville » sur Montpellier, à 19 heures.

— *M. Henri Fiszbin*, chef de file des candidats communistes à la mairie de Paris, répond à MM. André Fanton (R.P.R.), Jacques Dominati (R.I.), et Brice Lalonde (écologie), sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *M. Jean Charbonnel* (Rép. de progrès) et le *Dr Jean Dupuy* (R.P.R.) sont les invités du « train-forum » de R.T.L. à Brive, à 21 heures.

MARDI 8 MARS

— *M. Michel Poniatowski*, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est l'invité de Philippe Gildas sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *MM. Jacques Chirac* (R.P.R.) et *Georges Sarre* (P.S.) sont les invités du journal de TF 1 à 13 heures.

— *MM. Jacques Médecin* (R.I.) et *Paul Laurent* (P.C.) débattent des municipales sur Radio-Monte-Carlo, à 19 h. 15, après le « dossier-ville » sur Aix-en-Provence, à 19 heures.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., répond aux questions des journalistes de France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Michel d'Ornano*, candidat R.I. à la mairie de Paris, répond à MM. Georges Dayan (P.S.), Paul Laurent (P.C.) et Brice Lalonde (écologie) sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM. André Morice* (Centre rép., réfo.) et *Alain Chenard* (P.S.) sont les invités du « train-forum » de R.T.L. à Nantes, à 21 heures.

CE LUNDI SUR TF1

Les férocités de « M. Verdoux »

Ironique, misogyne, pessimiste et féroce, ce film de Chaplin sans Charlot, scandalisa l'Amérique de 1947 et y fut, même, un bel échec.

Coups portés au matriarcat, cruauté dénonciation par l'absurdité burlesque d'une société où le crime n'est qu'une façon de faire des affaires, *Monsieur Verdoux* a toujours étonné. Car enfin, Charlot vagabond, parfois révolté, se jouant des flics et des bourgeois, on l'aimait bien parce qu'il était aussi sentimental. Ici, pas de sentiments.

Verdoux, dandy, boursicoteur, tueur de chipies aux économies confortables, Verdoux, produit d'une crise économique et d'un système social, ce serait trop facile de la ramener à Landru, héros de fait divers, pour se rassurer.

Il est trop grinçant, il dit trop de vérités qui ne sont pas bonnes à entendre. On peut rire de ses démêlés avec l'increvable Annabelle (Martha Raye, la « femme collante » du cinéma américain de l'époque), n'empêche qu'il trouble et dérange. Surtout lorsqu'il reprend la démarche de Charlot pour trottiner ver la guillotine.

Monsieur Verdoux ne ressemble à rien de ce qu'a tourné Chaplin avant et après. Et si c'était son plus grand film ?

JACQUES SICLIER.

★ TF1, 20 h. 30, en version doublée.

VU

Monographie d'un caméléon

Claude Chabrol vient de relire Socrate. C'est ce que proclame le titre de « l'autoportrait » qui, selon la formule habituelle de « l'Homme en question » du dimanche soir, sur FR 3, précédait son face à face avec la contradiction — avec les critiques.

Cet autoportrait, le réalisateur du Beau Serge *ne l'a pas filmé lui-même. Venant de lui, c'eût été trop simple. Ce portrait donc, Jean Curtelin l'a syncopé par flashes psychédéliques : pellicule à dominante bleu-gris doré ; gros plans sur le « penseur »* (« Il n'est d'êtres moraux que ceux qui spéculent. ») ; *plans américains sur l'incrédule, sur le sceptique (« Tout est* bidon. ») ; *interludes mystérieux sur la sonate impossible (celle que Pierre Jansen a mis six mois à composer et sa femme trois mois à étudier.., soit, si l'on compte bien, neuf mois de « gestation ») ; avertissement philosophique* (« Tout ce qui se conçoit bien n'a pas besoin d'être énoncé. ») : *de tout, en vrac, pour une monographie de Claude Chabrol, le caméléon.*

Lumière. « C'est pas de jeu », *gémit-on dans les rangs de la contradiction.* « Un piège, une pirouette, un faux, une planche savonnée, qui ne laisse aucune prise. » « Vous votez communiste ? Faites un film comme *Winstanley* », *proclame Michel Mohrt, du* Figaro. « Vous votez communiste ? Filmez *Casanova* », *renchérit Mireille Amiel d'*Ecran 77. *Structuraliste, Roger Dadoun parle de structure. Prudent, Michel Polac prend du recul.*

Lui, Woody Woodpecker barricadé derrière ses lunettes, retrousse la lèvre, pointe le nez, pique un rire ou une boutade à la barbe de ses adversaires désarçonnés. « Je ne suis que moi, *dit-il*, tant pis. »

Qu'on se rappelle la veille, sur Antenne 2, Philippe Bouvard, tout miel, répondant aux questions indirectes de Pierre Dumayet. « Je suis un tendre, un gentil, un agressif involontaire », *disait-il. C'était l'heure de vérité, le jeu cartes sur table, l'interview à cœur ouvert dont personne, évidemment, ne pouvait être dupe.*

« Pourquoi voulez-vous qu'on se déboutonne ? » *devait répondre à sa manière Claude Chabrol. La leçon venait à point et s'adressait, aussi, à la télévision.*

ANNE REY.

LUNDI 7 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Film : « Monsieur Verdoux », de Ch. Chaplin (1946), avec Ch. Chaplin, M. Raye, I. Elsom, M. Hoffman, M. Nash (N.).

Un employé de banque français, victime de la crise économique, devient, sous différentes identités, séducteur et assassin de veuves riches.

Le plus surprenant des films de Chaplin. Charlot a totalement disparu. Il a fait place à un dandy cynique qui s'inspire des méthodes de Landru pour « réussir » en société capitaliste.

22 h. 25, Magazine : Pour le cinéma ; 23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte : Une certaine Gabrielle d'Estrées ; 22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard (La culture et l'Université).

Avec G. Thibon (philosophe) contre G. Bayet, président de la Société des agrégés.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinéma public : « Géant », de G. Stevens (1956), avec E. Taylor, R. Hudson, J. Dean, M. McCambridge, C. Baker, D. Hopper.

Un ouvrier agricole, amoureux sans espoir de la femme d'un riche propriétaire texan, découvre du pétrole dans un bout de terrain dont il a hérité. Il devient un personnage puissant et fabuleux, mais sans connaître le bonheur.

D'après un roman d'Edna Ferber, une histoire de famille étalée sur vingt-cinq ans et le dernier rôle de James Dean, à la fin grimé et grimaçant.

23 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Le Cameroun, par Pivin ; 21 h., L'autre scène, ou « les Vivants et les Dieux », de C. Mettra et Ph. Néomo ; 22 h. 30, Entretiens avec O. Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Incidences... « Pavane » (G. Fauré) ; « Danse lente » pour piano (Bartok) ; « Jeux » (Debussy) ; « Contrastes » pour clarinette, violon et piano (Bartok) ; 20 h. 30, Musique à découvrir : Musique du dix-huitième siècle (Rameau et ses successeurs) ; 22 h., Festival de Salzbourg 1976.. Quatuor Lasalle (Schubert, Ravel) ; 22 h. 45, Deuxième Festival des arts panafricains de Lagos : Echos musicaux.

MARDI 8 MARS

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 50, Restez donc avec nous.

DÉBAT
CHIRAC / Georges SARRE
sur TF 1 à 13 heures

20 h. 30, Telefilm américain : « Situation sans issue » ; 21 h. 30, Série : Le monde des peintres naïfs (Les Yougoslaves), de L. Emmer ; 22 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 5 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, un feuilleton : A la recherche du Nil.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Film : « Casaques arc-en-ciel », de B. Dearden (1954), avec B. Crain, L. Logan, S. Lilley, G. Crain (N.).

Un jockey auquel on a retiré sa licence découvre un adolescent doué pour les courses et cherche à l'utiliser à son profit.

Ce film anglais est resté inédit en France.

Vers 22 h., Débat ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Westerns, films policiers, aventures : « la Route de l'Ouest », d'A. McLaglen (1966), avec K. Douglas, R. Mitchum, R. Widmark, L. Albright, S. Field.

En 1843, un sénateur visionnaire entraîne, du Missouri à l'Oregon, un groupe de fermiers et de petits commerçants. Conflits et drames marquent la recherche de la « terre promise ».

La classique histoire d'un convoi de pionniers, laborieusement traitée par Andrew McLaglen, élève abusif et mal inspiré de John Ford.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 55, Poésie ; 20 h., Dialogues : « Les Origines de l'homme », avec Y. Coppens et L. Balout ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec M. Decoust ; 22 h. 30, Entretiens avec Olivier Merlin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France.. Semaines de Lucerne 1976, par le Festival Strings Lucerne, direction R. Baumgartner, avec W. Schneiderhan, violoniste : Extraits de « Don Quichotte » (Telemann), « Concerto pour clavecin et cinq instruments » (De Falla), « Musica notturna » (Boccherini), « Concerto pour violon et orchestre en la majeur » (Mozart), « Sérénade en mi majeur » (Dvorak) ; 22 h. 30, Festivals des arts traditionnels de Rennes ; 0 h. 5, Muses et musette ; 0 h. 30, Ma bien chère Claire.

DÉFENSE

DOUZE COMITÉS DE SOLDATS SE SONT GROUPÉS DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Visages dissimulés par des passe-montagne ou des sacs en plastique, uniformes (trois de l'armée de l'air, quatre de l'infanterie, dont un de chasseurs alpins) soigneusement échangés, sept jeunes se présentant comme des appelés appartenant à la coordination Rhône-Alpes des comités de soldats ont annoncé samedi 5 mars à Lyon la relance d'une campagne de revendications. Malgré une tentative de démantèlement, ont-ils déclaré en substance, le mouvement se porte bien et tend même à s'élargir. Douze comités existent dans la région Rhône-Alpes.

« *Nous ne sommes ni antimilitaristes ni non plus pour une armée de métier, nous ne sommes manipulés ni par une minorité de gauchistes ni par les Soviétiques* », ont tenu à souligner les porte-parole des comités de soldats. « *Notre organisation exprime le ras-le-bol des militaires dans les casernes, engendré par les emplois du temps débiles, les conditions d'hygiène et de sécurité souvent insuffisantes, les brimades, certaines missions abusives, certains gaspillages honteux, notamment des stocks d'essence et de munitions.* »

L'orientation fondamentale de la campagne lancée par la coordination Rhône-Alpes des comités de soldats peut se résumer à ces deux objectifs : 1) élection à bulletin secret des délégués de soldats dans les commissions prévues par la loi et mise à disposition d'un local ; 2) attribution d'un véritable pouvoir de décision à ces commissions afin qu'elles exercent un véritable contrôle sur la vie militaire. — B.E.

SCIENCES

Le premier satellite géostationnaire du Japon

UN CHRYSANTHÈME AU-DESSUS DE L'INDONÉSIE

Le Japon a réussi à mettre en orbite géostationnaire le satellite Kiku-2 (Chrysanthème-2) qu'il avait lancé, le mercredi 23 février, depuis la base de Tanegashima, dans le sud de l'archipel (« le Monde » du 25 février). Le Japon devient ainsi le troisième pays, après les Etats-Unis et l'U.R.S.S., à mettre en orbite par ses propres moyens un satellite géostationnaire. Il faut cependant noter que le lanceur utilisé par le Japon est pratiquement une fusée américaine. Des trois étages, seul le deuxième est de construction japonaise.

Le satellite est un cylindre de 93 centimètres de hauteur et 141 centimètres de diamètre ; il pèse 254 kilos. Quatre corrections d'orbite ont été nécessaires pour que le satellite se place au-dessus de l'équateur, par 130 degrés de longitude est. Décrivant son orbite dans le temps même que met notre globe à faire un tour sur lui-même, le satellite est en apparence immobile et reste à la verticale d'une petite île indonésienne, Kawe.

Kiku-2 est un satellite expérimental. Le Japon prévoit le lancement de trois autres satellites géostationnaires destinés à la météorologie et aux télécommunications.

MÉDECINE

● *L'Association française des diabétiques* (A.F.D.) organise une colonie de vacances, avec régime contrôlé pour les jeunes diabétiques, à Suzac, près de Royan, avec prise en charge de la Sécurité sociale ou de l'Aide sociale. La première session, du 2 juillet au 1er août 1977 reçoit les garçons de 6 à 16 ans et les filles de 6 à 10 ans. La deuxième, du 2 août au 1er septembre, reçoit les filles de 6 à 16 ans et les garçons de 6 à 10 ans.

★ Renseignements et inscriptions au service des colonies de vacances de l'A.F.D., 5 ter, rue d'Alésia, 75014 Paris.

CARNET

Réceptions

— En raison de la catastrophe qui vient de frapper leur pays, l'ambassadeur de la République socialiste de Roumanie et Mme Constantin Flitan annoncent, avec regret, l'annulation de la réception prévue pour le mardi 8 mars 1977, de 18 h. 30 à 20 h. 30.

Naissances

— Mme Robert Schwab,
le rabbin et Mme J. Grunewald,
Gaël, Marc et Dan,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphaël, Nephtali,
le 25 février 1977,
le 7 adar 5737.
27, quai Zorn,
Strasbourg.

Décès

Paul BONNECARRÈRE

— La famille de l'écrivain
Paul BONNECARRÈRE
a la douleur d'annoncer son décès, survenu le 4 mars 1977.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 8 mars 1977 en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, à 10 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né à Paris le 4 mars 1925, Paul Bonnecarrère avait commencé après la Libération une carrière de journaliste d'abord à « Jours de France », où il fut grand reporter et correspondant de guerre, puis à « Paris-Match », dont il avait été l'un des correspondants à Rome. Il devait aussi exercer son métier en Indochine et surtout en Algérie, où il suivit les épisodes de la guerre commencée en 1954.

De cette expérience il tira les sujets de plusieurs de ses livres consacrés à la « geste » de la Légion étrangère et aussi à celle des « paras ». Ainsi en fut-il avec « Par le sang versé » (1968), qui devait obtenir l'année suivante le prix Eve-Delacroix, « Qui ose vaincra : les Parachutistes de la France libre » (1971), « la Guerre cruelle : Légionnaires en Algérie » (1972). Paul Bonnecarrère exerça aussi ses talents de conteur dans d'autres genres : « Rosebud » (1974), écrit en collaboration avec Joan Hemingway, petite-fille du romancier américain, « Ultimatum » (1975) et « le Triangle d'or » (1976), enquête en forme de récit sur les chemins de la drogue.

Le succès rencontré par ses livres, publiés chez Fayard, devait finalement écarter Paul Bonnecarrère du journalisme sans pour autant tuer en lui le journaliste, *qui exprimait toujours ses nostalgies du métier lointain.*]

Gérard RAOUL-DUVAL

Nous apprenons le décès de
M. Gérard RAOUL-DUVAL,
ministre plénipotentiaire E.R.,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu à Aix-en-Provence le 25 février.

[M. Gérard Raoul-Duval, né en 1908, avait été admis au concours pour l'emploi d'attaché de consulat en 1934. Nommé successivement à Bucarest, à Los Angeles, à Monaco et à Hongkong, il fut révoqué par Vichy en août 1941. Engagé la même année dans les Forces françaises libres, il fut nommé deuxième secrétaire à Ottawa en 1944, consul général à Salonique en 1945 et à Rangoon en 1948.

Premier conseiller à Varsovie en 1950, puis à Buenos-Aires en 1952, il passait ensuite trois années à l'administration centrale avant d'être nommé, en 1956, consul général à Hongkong et en 1959 conseiller à Tunis.

Il devait occuper ensuite les postes d'ambassadeur à Karachi (1962-1964), à *Santiago-du-Chili (1965-1968) et au Luxembourg* (1971-1973.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges BLIN,
née Gabrielle Adam.
Les obsèques auront lieu le lundi 7 mars 1977, à 10 h. 30, en la cathédrale de Chartres.
De la part de
M. Georges Blin, président-directeur général de l'imprimerie Durand.
Et de toute sa famille.
P.F. générales de Chartres. Téléphone 21-88-20.

— Mme Edmond Boccara,
M. Bruno Boccara,
Mlle Pia Boccara,
Monique et Guy Sutter,
Sylvie et Richard Baumer,
Sa famille et ses confrères,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edmond BOCCARA,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Tunis,
survenu le 4 mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
178, boulevard Haussmann,
75008 Paris.

— Lyon, Les Salles.
Mme Edouard Bonnefoy, sa mère,
Mme le docteur Solange Bonnefoy, son épouse,
Catherine Bonnefoy, sa fille,
Mme Charles Coste, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jean-Louis BONNEFOY,
survenu à Paris, le 3 mars 1977.
Messe de funérailles mardi 8 mars, à 9 heures, en l'église Sainte-Elizabeth, Lyon (4e), où le corps est déposé, et rappellent à votre souvenir son père,
Edouard BONNEFOY,
ancien préfet de Lyon,
arrêté le 3 mai 1944, mort en déportation, à Neugamme.
8, rue Dominique-Perfetti,
69001 Lyon.
75 bis, rue Chazière, 69004 Lyon.
55, avenue de Saxe, 69003 Lyon.
42145 Les Salles.

— Mme David Cohen-Tanugi,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Les familles Cohen-Tanugi, Azria, Boccara, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. David COHEN-TANUGI,
leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père.
L'inhumation aura lieu le mardi 8 mars, à 10 h. 30, au nouveau cimetière communal, rue Gaston-Monmousseau, à Ivry.
Levée du corps à 10 h. à l'hôpital Lariboisière.

— Mme Roger Colin,
Mlle Christiane Colin,
M. et Mme Jean-Pierre Labadie et leurs enfants,
Mme Sousse,
Et tout le personnel d'Air Fret,
ont la douleur de faire part du décès accidental de
M. Roger COLIN,
président-directeur général de la compagnie.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 25 février, à Dammarie.
Une messe sera dite pour le repos de son âme en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le jeudi 24 mars, à 18 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean Gros,
M. et Mme Gilbert Gros,
Mlles Martine, Claire, Sylvie Gros,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean GROS,
née Odette de Jong,
leur épouse, mère et grand-mère,
survenu, dans sa soixante-quinzième année, le 1er mars 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 4 mars.
11, rue du Caporal-Peugeot,
94210 La Varenne.
8, avenue Chanzy,
94210 La Varenne.

— Gisèle et Michel Rubinstein,
Mary, Robert et Jane Goodey,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Mietek GRYNBAUM,
leur frère, beau-frère, oncle,
survenu le 22 février 1977 à Paris, des suites d'une brève mais grave maladie.
L'inhumation a eu lieu le 2 mars au cimetière parisien de Thiais.

— Nous apprenons le décès de
M. Georges GUÉRIL,
ancien sénateur de la Guyane,
survenu le 2 mars à Cayenne.

[M. Georges Guéril était né le 28 octobre 1909 à l'Approuague (Guyane). Inspecteur des douanes, ancien résistant, il avait siégé au palais du Luxembourg de 1959 à 1962. Il appartenait au groupe U.N.R. du Sénat. M. Guéril était candidat à Cayenne aux élections municipales du 13 mars prochain, sur la liste conduite par M. Riviérez, député R.P.R. de la Guyane.]

— Mme Henri Jahier,
M. et Mme Jean Jahier,
Jean-Philippe, Anne-Marie, François, Jean-Marie,
M. et Mme Robert Ellrodt,
Axel, Isabelle, Geneviève,
Mlle Marthe Jahier,
M. et Mme François Barla,
Les familles Vignau, Note, Marchetti,
font part du décès du
professeur Henri JAHIER,
chevalier de la Légion d'honneur.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Beausoleil (Alpes-Maritimes), le 3 mars 1977.
14, avenue de Flirey,
0600 Nice.

— L'Amicale des anciens élèves du collège et du lycée Duveyrier, de Blida,
Le bureau et les membres de l'Amicale,
ont la peine de faire part du décès de
M. Henri JAHIER,
leur camarade.

— Le duc et la duchesse de Noailles,
Le duc et la duchesse d'Ayen,
Le marquis de Pracomtal, son petit-fils,
La comtesse Bonne de Pracomtal,
Ses arrière-petits-enfants,
Julie et Marie-Alicia de Noailles,
Le comte et la comtesse Christian Balny d'Avricourt,
Et ses deux dévouées infirmières,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme la marquise de NOAILLES,
née Gramont,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Reconnaissance française,
chevalier du Mérite agricole,
officier du Mérite social
et du ministère de l'hygiène et de la prévoyance sociales,
fondatrice de l'œuvre « Pour les hôpitaux militaires » (1915-1920),
ancienne présidente de la section féminine de l'Aéro-club de France,
décédée le 5 mars 1977, dans sa quatre-vingt-dix-septième année,
munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu mercredi 9 mars à 16 h. 15, en l'église de Champlâtreux (Val-d'Oise).

[Née le 8 août 1880, Corisande de Gramont, fille du duc Agénor, la marquise de Noailles, était femme de lettres et sculpteur. Elle avait épousé, le 2 juillet 1901, le marquis Hélie de Noailles. Membre de l'Office national des mutilés et victimes de la guerre 1914-1918, Mme de Noailles était présidente de la section féminine de l'Aéroclub de France et vice-président du Comité central d'aviation sanitaire. Elle était titulaire de nombreuses décorations étrangères.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henry PERRIN,
médaille militaire,
croix de guerre,
survenu le 27 février 1977.
De la part de
M. et Mme G. Perrin,
M. et Mme G. Antoine,
M. et Mme F. Retournard,
M. et Mme J. Perrin,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et des familles Romiguié, Perrin, Vernhet, Fabry, Négrié, Platel.
Les obsèques ont eu lieu le 2 mars en l'église de Marcillac (Aveyron).

— Le docteur Paul-Claude Racamier,
Mme Marie-Paule Landel,
Leurs enfants Philippe et Jean,
Leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère et proche parent
Francis RACAMIER,
survenu à Paris le 24 février 1977, dans sa vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 3 mars, en l'église et au cimetière de Guiseuil, à Loulans-les-Forges.
68172, boulevard Arago,
75013 Paris.
Verchamp,
70230 Montbozon.

— Le président du conseil d'administration de l'INRA,
Le président du comité scientifique,
Le directeur général,
Les directeurs généraux adjoints,
Les inspecteurs généraux de la recherche agronomique,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-trois ans, de
M. Jean REBISCHUNG,
inspecteur général
de la recherche agronomique.
Les obsèques auront lieu mardi 8 mars 1977, à 9 h. 15, à l'église de Fontenay-le-Fleury (Yvelines).
10, rue des Marronniers,
78330 Fontenay-le-Fleury.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean REBISCHUNG,
inspecteur général
de l'Institut général
de la recherche agronomique.
Les obsèques auront lieu le mardi 8 mars, à 9 h. 15, en l'église de Fontenay-le-Fleury (78).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Erik ROELSGARD,
née Jacqueline Lebrun,
survenu le 28 février à Begnins, en Suisse, après une longue et cruelle maladie dans sa cinquante et unième année.
L'inhumation a eu lieu au cimetière des Nonières (Drôme).
De la part
du docteur Erik Roelsgard, son époux,
de Mlles Marianne, Brigitte et Karine Roelsgard, ses enfants,
de M. et Mme Georges Lebrun, ses parents,
du docteur et Mme Jacques Lebrun, son frère,
de M. Jean Lebrun, son oncle,
de M. et Mme Maurice Mallet, ses oncle et tante et leurs enfants.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Grâces »,
1268 Begnins, Suisse.
Les Nonières,
26410 Châtillon-en-Diois.
Riviera 1,
06530 Peymeinade.

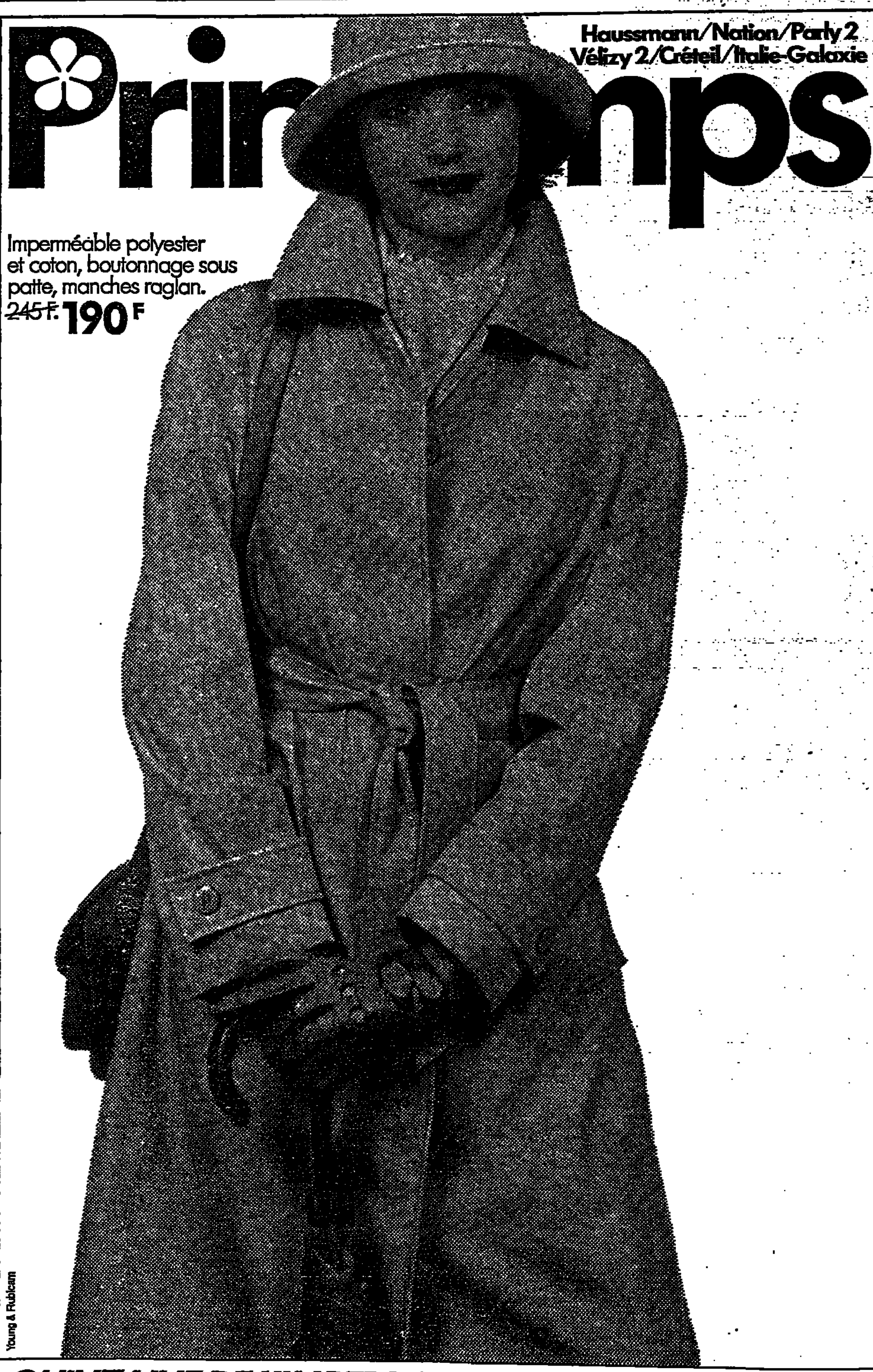
Anniversaires

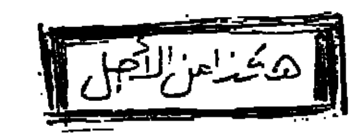
— Une pieuse pensée est demandée aux amis de
M. Léon MAYRAND,
ambassadeur du Canada,
décédé le 8 mars 1975, à Saint-André-de-Sangonis.
34150 Gignac, France.

Communications diverses

Pratique artistique, pratique sociologique, par Jorge Glusberg, critique et directeur du Centre d'art et communication (C.A.Y.S.), Buenos-Aires. Mardi 8 mars 1977 à 20 h. 30 précises, 143, boulevard de Charonne, 75011 Paris. Métro Philippe-Auguste. Entrée gratuite.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

DIRECTION DE CHANTIERS Outre-Mer

Société d'Engineering Industriel, siège à Bruxelles, recherche pour la réalisation d'un important complexe industriel en **IRAK**

• Directeur de travaux

Pour assurer la Direction opérationnelle de toutes les unités de travaux sur le site. Il s'agit d'un très important chantier où les qualités humaines et l'organisation sont prépondérantes.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Grande École de 35 ans minimum, ayant une expérience très confirmée de supervision de grands chantiers industriels en Génie Civil et en montage acquise de préférence Outre-Mer.

• Ingénieur de travaux Génie Civil

Adjoint du Directeur de travaux, il prendra en charge la supervision et la gestion sur chantier des contrats de Génie Civil.
Le candidat retenu sera Ingénieur Grande École, de 35 ans minimum et devra justifier d'une dizaine d'années d'expérience dans la conduite de grands chantiers de Génie Civil.

Pour ces deux postes l'Anglais est indispensable

Séjour de 3 ans en IRAK avec contrat, salaire et avantages liés à l'expatriation.

Les ingénieurs intéressés doivent adresser rapidement leur candidature avec C.V. détaillé sous référence 302 - ou prendre un premier contact téléphonique avec Carole de Chilly à



Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY.
Tél. (78) 33.14.30

Benelux
Directeur Filiale

La marque très populaire de cette société française domine depuis plus de 60 ans son marché (biens de petit équipement et de grande consommation).
Au Bénélux la filiale emploie 40 personnes et réalise un CA de 15 millions de Francs...
Le Directeur de Filiale, basé à Bruxelles est responsable, devant la Direction Commerciale Export auprès de laquelle il trouvera conseils et directives, des marchés belge et néerlandais. Il s'engage sur des budgets et agit alors dans le cadre d'une large délégation, notamment sur la réalisation des objectifs, l'animation des équipes commerciales et administratives, la gestion financière. L'homme de ce poste a déjà une expérience confirmée de la vente et de la direction d'une petite unité. Il connait les marchés concernés et leurs langues (*Néerlandais et/ou Anglais + Allemand*).
Sa rémunération sera de l'ordre de 110 000 F.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur dossier sous référence WB 388/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

Le développement de nos activités à l'étranger, dans l'ensemble des secteurs de recherche et de production de pétrole ou de gaz naturel, nous conduit à rechercher de nombreux

INGENIEURS CONFIRMES DANS L'INDUSTRIE PETROLIERE

pour nos différents chantiers : GNL, forage, techniques réservoir, production, travaux neufs, ingiénérie, entretien, sécurité, *télécommunication, services généraux* et logistique, génie civil, etc...

Une solide expérience dans l'un ou l'autre de ces secteurs sera particulièrement appréciée.

La connaissance de l'anglais sera *indispensable pour certains* chantiers.

Les contrats pourront être proposés pour des durées variables. Tous les postes sont à pourvoir hors de France mais les engagements sont conclus à Paris.

Si vous êtes intéressés par ces perspectives, adressez rapidement votre candidature (C.V. et photo) à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous référence 1325.

ANIMATEUR SOCIAL
100.000 F.F./an

Compagnie minière Afrique Equatoriale

Une Compagnie minière (4.000 pers., C.A. 600 *millions de francs*) opérant en Afrique Equatoriale recherche un Animateur social. Sous l'autorité du Chef du Personnel, il sera chargé de la conception de l'organisation et de l'animation de la vie sportive et culturelle des différents centres de la Compagnie (ciné-club, conférences, rencontres sportives, gestion de la bibliothèque, organisation d'excursions, création d'une troupe théâtrale...). Il sera responsable de la surveillance et de l'entretien des locaux et équipements sportifs mis à sa disposition. Le titulaire du poste aura au moins 25 ans, une bonne culture générale (BAC, DUT...) et une expérience de l'animation de groupes ou d'organismes socio-culturels (ex. Maison de Jeunes). Il devra être en très bonne santé, compte tenu de l'importance des tâches d'animation sportive (1/3 de son activité). Ecrire sous référence 113/M à :

GRH Conseils, 15, rue de l'Amiral-Roussin, 75015 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées *confidentiellement*.

S.W.I.F.T.

Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication

S.W.I.F.T. is an international organisation founded by several hundred major European, North American and Japanese banks. The Company was established to develop and operate a computer-based worldwide system for processing financial transactions between member banks. The Headquarters are located in Brussels. One teleprocessing centre is also in Brussels and the other in the Netherlands, near Leiden.

System development has reached the operational stage and S.W.I.F.T. now has additional openings for :

• SYSTEM ANALYSTS (Belgium)

We are looking for university graduates or persons with equivalent experience. One to three years EDP experience is required, preferably in teleprocessing, realtime, operating systems or minicomputers. There will be occasional travelling.

• SYSTEM PROGRAMMERS

(for Belgium and the Netherlands)
These assignments entail large-scale telecommunications system software support and testing. Opportunity for new software development will be available. We are looking for university graduates with background in informatics or persons with equivalent experience in system programming. Experience on B u r r o u g h s medium system equipment (B 3700/B 4700) and in telecommunications will be an asset.

For all above positions, a good working knowledge of English is essential. Knowledge of French and/or Dutch is an asset.

S.W.I.F.T. OFFERS :
- — modern and dynamic business environment
- — highly competitive remuneration
- — comprehensive fringe benefits plan
- — excellent working conditions
- — assistance with relocation

If *you* believe your qualifications match our requirements, please send your written application, detailed curriculum vitae and photo to :

S.W.I.F.T.
W. Sells - Administration Personnel Manager
World Trade Center - Tower 1 - Bte 18
162, boulevard E.-Jacqmain
1000 Brussels.

DIRECTEUR GENERAL de FILIALE

basée aux environs de GENEVE.

Société en forte expansion diffusant aux *particuliers* produits culturels de langue française en

VENTE PAR CORRESPONDANCE ET AUTRES CIRCUITS DE VENTE DIRECTE

recherche
LE PATRON DE SA FILIALE SUISSE.

De formation supérieure, il doit :
- *avoir exercé des responsabilités globales* de Direction et de Gestion d'une unité d'importance similaire
- justifier d'une expérience commerciale confirmée (marketing et ventes)
- avoir la nationalité Suisse, ou le permis C.

Discrétion de rigueur et réponse assurée à lettre manuscrite, C.V. et niveau de rémunération actuel adressés sous réf. 653 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI

13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DOMAINE INFORMATIQUE

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

CONFIRMÉ - POSITION II

ayant des aptitudes en mécanique et électro-mécanique pour poste de

« CONTROLE QUALITÉ »

après *période de formation en* Région Parisienne

DÉTACHEMENT EN POLOGNE

pendant plusieurs années pour suivre la production des matériels péri-informatiques de l'usine polonaise.

Connaissance de la langue polonaise indispensable

Adresser C.V. photo et prétentions sous réf. 667 CONTESSE Publicité, 20 av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Bureau international d'Ingénieurs - Conseils des constructions civiles
RECHERCHE :
pour son bureau de Hambourg avec activités principales en Afrique.

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Connaissance de l'allemand
Qualification Ecole polytechnique ou équivalents.
Ecr. sous réf. numéro 8.546, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

La Conseil d'Administration du

Centre International pour l'élevage en Afrique

recherche

UN DIRECTEUR ET UN DIRECTEUR ADJOINT

possédant la personnalité et l'expérience nécessaires à la conduite d'une équipe multidisciplinaire et capables d'assurer une collaboration fructueuse avec leurs homologues africains, les organismes siégeant en Afrique et la Communauté Internationale.

Le Centre International pour l'Elevage en Afrique est l'un des centres *dépendant du Groupe Consultatif pour la Recherche Agronomique Internationale*. Il est financé par l'aide bilatérale et internationale avec pour mandat de seconder les efforts des pays d'Afrique Tropicale désireux d'améliorer leurs méthodes de production et de commercialisation afin d'accroître le rendement des produits de l'élevage et d'élever le niveau de vie des populations de ces régions. Le Programme du CIPEA s'étend à plusieurs pays africains ; son personnel comprend des biologistes, des écologistes et des sociologues, parmi lesquels des économistes et des experts des sciences de l'information.

Les candidatures et les demandes de renseignements complémentaires sur le CIPEA et les postes à pourvoir seront adressées

soit au :

Président du Conseil
d'Administration du CIPEA
7006, Wake Forest Drive
College Park,
Maryland 20740
U.S.A.

ou au :

Secrétariat du
Conseil d'Administration
du CIPEA
B.P. 5689
Addis Abeba
Ethiopie

A envoyer avant le 1er mai 1977

Société Internationale Filiale de Kinshasa (Zaïre)

De création récente, cette filiale est spécialisée dans les produits de drainage et de génie civil.
Un poste reste à créer : celui de

MARKETING MANAGER

Nous souhaitons le confier à un **Ingénieur des Constructions Civiles** ayant acquis une première expérience dans une entreprise similaire (bureau d'engineering, secteur public...). *Des connaissances en techniques* de Marketing seraient un atout apprécié.

Nos méthodes de management facilitent l'accession aux postes de plus haut niveau. L'aptitude des candidats à suivre cette évolution sera *un critère essentiel de notre sélection.*

Parfaite connaissance de l'anglais requise. Salaire en fonction des compétences.

Notre société offre toutes les garanties propres aux expatriés : Régimes sociaux, logement de fonction, retours en Europe...

Adresser c.v. sous référence 49709 à HAVAS CONTACT, 156 bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Banque internationale sise en Afrique (Mauritanie) recherche :

TROIS CADRES SPÉCIALISTES

— Pour service comptable ;
— Service contrôle ;
— Service exploitation.

Formation requise :
Etudes supérieures ainsi que solide expér. banc. classe IV.
Salaire annuel 123.100/13 + gratuité installation et logement + avantages sociaux. Congés deux mois par an. Voyage gratuit.
Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous référence nº 3.529, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris, cédex 02, qui transmettra.

Entreprise industrielle Camerounaise recherche

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

Ecrire avec C.V. et photo à : S.G.F.F.A., 65, r. de la Victoire, PARIX-IXe.

Cabinets d'expertises comptables rech. pour AFRIQUE NOIRE :

DES CONSEILS JURIDIQUES et des **CONSEILS FISCAUX**

disposant d'une fine expérience *professionnelle.*
Postes fixes.
Avantages attachés au statut d'expatrié.
Envoyer candidature, C.V. et photo à S.G.F.F.A., 65, rue de la Victoire. — PARIS (IXe).

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT rech. pour le

MOYEN-ORIENT INGÉNIEUR DIPLOMÉ

— Parfaitement TRILINGUE : FRANÇ., ANGL., ARABE ;
— Grande expérience direction de travaux et gestion de chantiers importants ;
— Goût des responsabilités et capable d'initiatives ;
— Libre très rapidement ;
— Situation stable et d'avenir.
Env. lettre manuscr. avec C.V. et photo, nº 649, PUBLI G. R., 27, fbg Montmartre, PARIS-9e (*qui transmettra*).

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.

ARGENTINE

recherche

DIRECTEUR D'USINE (Ingénieur Textile)

pour usine textile intégrée située à 80 km de Buenos-Aires.
(filature, préparation, teinture, tissage et achèvement)

— Bon salaire,
— Logement gratuit,
— Un mois de congé par an.

TOUS LES TROIS ANS UN VOYAGE EN EUROPE ***PAYÉ POUR LE CANDIDAT ET SON ÉPOUSE.***

Les intéressés capables et expérimentés dans la profession doivent envoyer leur demande, avec curriculum vitae et références au

Professeur Dr. U. UNDEUTSH
Haedenkampstrasse, 2 D. 5000 KOELN 41
(République Fédérale d'Allemagne)
qui se charge de cette sélection.

SOCIETE DE CONSEIL française

recherche

INGENIEUR d'ENTRETIEN EXPERIMENTE

pour son Agence en ALGERIE

Formation A.M., CENTRALE ou équivalent

Le poste consiste à apporter son expérience pour l'Organisation de Services d'Entretien dans des usines algériennes et à Former le personnel de ces services.

Rémunération élevée.
Prime d'expatriation.
Nombreux avantages.
Régime d'assurance et de retraite français.

A l'issue d'un séjour de quelques années en Algérie, cet Ingénieur pourra être affecté en France.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 9145 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui tr.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société en difficulté

recherche son

Président-Directeur-Général

→ Rémunération élevée + Intéressement aux résultats + Garanties.
→ Un "redresseur" d'affaires, gestionnaire réaliste, énergique, autonome.

→ Une expérience confirmée de la direction d'un centre de profit est indispensable, si possible dans la mécanique de petites ou moyennes séries ou les secteurs de technologie avancée comportant des problèmes d'après-vente (informatique, matériel de bureau...).
→ Chiffre d'Affaires 60 millions de francs.
→ Résidence : Province Sud de Paris.

✉ *Ecrire d'urgence à CONTESSE PUBLICITÉ, N° 1595, 20 avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, en adressant C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo. Les candidatures seront traitées très confidentiellement.*

Venken

Très important groupe industriel
recherche

UN INGÉNIEUR DE SITE

pour son service
CONSTRUCTIONS NUCLÉAIRES

LA MISSION :
Coordonner sur le site les entreprises sous-traitantes et les services de la Société concourant à la construction des enceintes métalliques de confinement des réacteurs. assurer les liaisons permanentes avec les représentants du client et des autres entreprises du site, ainsi qu'avec les services amont chargés d'approvisionner les éléments à monter.

L'HOMME : Ingénieur diplômé (Centrale, ENSAM, T.P.), expérience minimum de 5 ans de chantier (construction métallique ou génie civil), capacité à négocier avec des interlocuteurs de haut niveau. Anglais apprécié.

LIEU DE TRAVAIL : région bordelaise pour une durée minimum de 2 ans.

EVOLUTION POSSIBLE : direction grand chantier étranger. Ingénieur d'affaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à n° 2.776. PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

Notre activité de fabricant de biens d'équipement nous a placés parmi les leaders de notre branche sur le marché français.
Nous proposons à un homme jeune, de formation supérieure (ESC ou équivalent) ayant quelques années d'expérience de la vente et du marketing d'animer notre équipe de chefs de produits.
Collaborateur direct du directeur du marketing et des ventes, il sera responsable des études de marché et de produits.
L'équipe est jeune et le lieu de travail (en Normandie) agréable.

Envoyer C.V. manuscrit et photo
N° T. 98968 M. Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DU SUD-OUEST

recrute
dans le cadre de son expansion informatique :

• CHEFS DE SALLE

- Expérience minimum 3 ans dans le poste ;
- Sens des responsabilités affirmé ;
- Méthode et organisation.

REF. 773

• PUPITREURS

- Expérience 3 ans multiprogrammation.

REF. 774

• OPÉRATEURS

- Expérience souhaitée.

REF. 775

Ces trois postes exigent un travail en horaire décalé

Adresser C.V., photo et prétent. sous le n° 5.047 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

IMPORTANT ORGANISME BANCAIRE
offre pour son siège social à NEVERS
un poste de

RESPONS. ORGANISATION-MÉTHODE

MISSIONS :
- conseiller les groupes d'études ;
- les animer ;
- mettre en place de nouvelles organisat.

FORMATION :
- Niveau Etudes Supérieures.
- Expérience souhaitée en organisation ou en suivi de projets.
- Larges perspectives d'avenir.

Adresser lettre de candidature man. avec C.V. à : C.R.C.A.M. de la Nièvre - B.P. A 3 - 58002 NEVERS.

---

jeunes ingénieurs

LA HAGUE

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA) recherche pour son Etablissement de LA HAGUE (Manche) de Jeunes Ingénieurs.

Rattachés au Chef des Services de Production, ils se verront confier après une période de Formation d'environ une année, la responsabilité d'une équipe d'Opérateurs et de Spécialistes travaillant en quart (Agents de Sécurité, équipe d'intervention, Ouvriers d'entretien...).

L'aptitude au travail posté et de réelles qualités d'animation des hommes sont indispensables.

Les conditions financières sont intéressantes et de larges perspectives de carrière sont offertes au sein du groupe.

Les Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP examineront rapidement votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 30.22-M



EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

CHEF DE DEPARTEMENT injection plastique

STRASBOURG — 100.000 F +
La Société est No1 dans son domaine. L'évolution de ses techniques l'amène à créer un département INJECTION PLASTIQUE appelé à un fort développement. Elle dispose déjà d'un parc de 30 presses et réalise elle-même une partie des moules. Elle confiera les responsabilités : conception et réalisation des outillages, sous traitance, choix des matières atelier, presses à un Ingénieur diplômé, mécanicien de préférence, de plus de 35 ans et très expérimenté dans ces techniques. Ce poste sera évolutif pour un candidat de valeur.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf.676M2

Société second œuvre du Bâtiment
recherche

UN COMPTABLE

pour analyse et contrôle de comptabilités et de budgets.
Ce poste de responsabilité conviendrait à un homme jeune, 25 ans minimum, niveau B.T.S. - D.E.C.S., ayant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou Cabinet d'expertise, acceptant de fréquents déplacements de courte durée, ayant si possible la pratique de langues étrangères.

NOUS OFFRONS :
— un poste évolutif pour candidat de valeur pouvant déboucher sur une responsabilité hiérarchique ;
— rémunération selon compétences et expérience.

Résidence TOULOUSE

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 1.863 à CONTESSE Publ., 20, av de l'Opéra. — 75040 Paris Cedex 01, qui tr

---

SUD-OUEST

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Un Groupe de taille européenne dont le siège social est situé à Bordeaux, recherche un diplômé d'études supérieures (Ingénieur, maîtrise informatique...) pour diriger un service de plus de 20 personnes dont 2 analystes et 5 programmeurs. Matériel I.B.M. 370/135 (DOS, VS, CICS, DL1) avec applications gestion (langage COBOL, PL1, Assembleur)

Une solide expérience informatique nous paraît nécessaire.

Adressez-nous curr. vitae et dernière rémunération ss réf. 1.720. Nous assurons réponse et discrétion.
OCS Conseil en Recrutement
37, quai Richelieu, 33000 BORDEAUX.

VOLKSWAGEN FRANCE SA

recherche pour son Département Publicité et promotion des ventes

un responsable de promotion

Sous la responsabilité du Chef de Département, il sera chargé :
- d'élaborer, en liaison avec les agences, les campagnes de promotion des ventes : définition du budget par opération, suivi et gestion de ces budgets ;
- de superviser les travaux d'édition et de fabrication : catalogues, dépliants, affiches, matériel de PLV... ;
- d'organiser des manifestations : salons, foires, conventions...

Le candidat aura un esprit créatif et souple, le sens de l'organisation et de la gestion des affaires avec des qualités de vendeur et d'acheteur.

Une expérience professionnelle chez un annonceur ou une agence de publicité est exigée ; l'expérience du milieu automobile est appréciée.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERETS avec de nombreux déplacements de courte durée en province.

Envoyer CV, avec photo et prétentions, au Département du Personnel, B.P. 62, 02600 Villers-Cotterêts.

HAVAS CONTACT

Importante Société fabriquant des engrais
recherche
COLLABORATEUR DE PREMIER PLAN
pour lui confier le poste de

CHEF DES VENTES EST DE LA FRANCE

capable de s'intégrer dans une structure jeune et performante. Il devra :
- manager une équipe de commerciaux ;
- assurer les relations avec les distributeurs et mener à bien les négociations à tous niveaux ainsi que leur suivi ;
- proposer les stratégies et définir des prévisions à court et moyen terme.

Le titulaire du poste devra :
— disposer d'une solide formation agricole et/ou commerciale et d'une bonne connaissance du milieu rural ;
— témoigner de qualités marquées d'organisation, d'initiatives et de contact.

Salaire : 80.000 F + primes d'objectifs + frais.

Adresser curric. vitae et photo sous le n° 9.150 à :

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

LA CUISINE CESA à MARMANDE (47)

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

pour poste RESPONSABLE INFORMATIQUE

— Matériel ICL 2903.
— Excellente connaissance RPG II indispensable.
— Expérience poste d'encadrement souhaitée.
— Libre rapidement.

Env. C.V., photo et prét. aux Ets F. CESA, B.P. 30, rue Edouard-Manet. — 47201 MARMANDE.

DIRECTEUR DU PERSONNEL DEUX SEVRES

Avec un effectif de 1550 personnes et un CA de plus de 200.000.000 F, la Société est l'une des plus importantes entreprises françaises de carrosserie automobile. Le Directeur du Personnel dépend de la Direction générale et est chargé d'appliquer une politique dynamique qui, outre l'administration et la gestion courante du personnel, est très orientée vers les relations humaines. Ce poste sera confié à un Cadre diplômé d'Etudes Supérieures d'au moins 40 ans et ayant déjà occupé de telles fonctions dans une entreprise de taille similaire.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf.762M.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
région Sud-Est
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

GRANDES ECOLES

Il sera chargé de la définition, de la réalisation de moyens d'essais mécaniques exceptionnels, ainsi que de l'élaboration de méthodes d'essais de simulation, de la mise au point des essais et de l'exploitation des résultats.

Lecture de l'anglais nécessaire.

Adres. C.V., photo, prétentions n° 2.325, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Groupe industriel de l'alimentation rech. jeune analyste programmeur pour participer à la mise en œuvre de l'informatique dans ses usines de province. Env. C.V. manuscrit et prét. à C.G.F., 130, av. de Malakoff, 75116 PARIS

Ecole architecture
recrute

1 SECRÉT. COMPTABLE
mi-temps, très bonne dactylographe + sténo. Expér. 3 ans

1 SECRÉT. DIRECTION
temps complet, contral sel. niv Bonne sténodactylographie. Bagage univers. + expér. 3 a. Urgent. Envoyer C.V. détaillé + photo : U.P.A., rue Massenet, 44300 NANTES

SOCIETE IMPLANTEE CENTRE-SUD
recherche
pour création
SURFACE DE VENTE
FUTUR

RESPONSABLE

— Ayant expérience distribution marchandises générales ;
— Bonne connaissance gestion ;
— Conduite des hommes et animation.

Envoyer C.V. et prétentions à n° T 98.564 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

offres d'emploi

Un Important Groupe Métallurgique de l'Est (6 usines), un des leaders de la profession, recherche, dans le cadre du développement de ses ventes (pièces en acier et fonte moulés) auprès d'industries très diversifiées :

responsable B.E.C.

EST — **80.000 +**

Ce poste est créé pour aider le D.C. à élaborer une politique dynamique et homogène entre les usines. Ce cadre sera chargé des Etudes de marché et de leur exploitation, des actions de promotion et des méthodes de commercialisation, de l'analyse des résultats de vente. Jeune ESSEC ou équivalent, il doit avoir l'expérience, de la fonction (recherches quantitatives et qualitatives) en milieu industriel. Des notions en Anglais et Allemand sont exigées. Poste à pourvoir au siège, dans une ville de l'Est.

Réf. A/2203

ingénieur commercial Grande Ecole

PARIS — **110.000 +**

Ce poste convient à un Ingénieur Grande Ecole (Navale, Mines, Génie Maritime, Arts et Métiers...), capable d'assurer les contacts à HAUT NIVEAU auprès d'une clientèle sélectionnée, de négocier les Affaires et d'en assurer le suivi avec les services techniques et commerciaux du groupe. Il a aussi un rôle important de coordinateur entre les différentes usines concernées par une affaire. Il dispose d'un bureau à Paris. Déplacements à prévoir.

Réf. A/2204

technico-commercial

PARIS-OUEST — **80.000 +**

Il doit développer les ventes auprès de la clientèle du secteur : 92 - 78 - 91 - 95 - 27 - 28 - 14 - 61. Il prospecte, recueille les besoins, donne les conseils techniques, négocie les affaires et assure le suivi clients. Formation : niveau Ingénieur mécanicien. Expérience souhaitée de la vente dans le milieu industriel.

Réf. A/2205

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. CV, photo, rém. adressée à Melle Ardouin en précisant la référence.

sporar



bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
recrutent par concours

850 INSPECTEURS

services d'exploitation, commerciaux et administratifs : 450
services techniques : 400

DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Limite d'age 30 ans

Pour encadrement, gestion, organisation et études.
- o Possibilité de poursuivre vos études universitaires
- o Formation rémunérée
- o Sécurité de l'emploi
- o Accès aux emplois supérieurs

Date des épreuves 28 et 29 Avril 1977
adressez votre candidature avant le
18 Mars 1977

SERVICES D'EXPLOITATION
Paris
Direction des Postes de Paris
140, Boulevard du Montparnasse
75675 Paris Cedex 14
Province
Direction Départementale des Postes
au Chef Lieu de Résidence

SERVICES TECHNIQUES
Paris
Direction des Télécommunications de
18, Boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15
Province
Direction Régionale des Télécommunications
au Chef Lieu de Résidence

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW-YORK PARIS

désire s'attacher

DEUX CHEFS DE PROJETS

pour son départem. SYSTEMES INFORMATIQUES

Ils participeront à la définition des projets dans le cadre des applications de gestion. Ils assumeront la responsabilité de l'analyse fonctionnelle et la mise en place effective du projet confié.

De formation supérieure (Grande Ecole de préfér. avec spécialisation informatique), les candidats devront faire état :

— d'une expérience pratique (minimum 5 ans) de programmation, d'analyse fonctionnelle et organique, de conduite de projets importants (supérieurs ou égaux à 5 années/hommes) ;

— de l'utilisation du matériel IBM moyen syst. ;

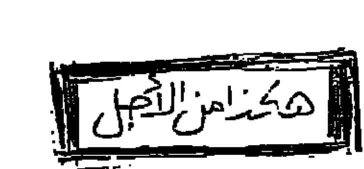
— de la connaissance de l'anglais écrit et parlé.

Une expérience bancaire et la participation à des projets télétraitement ou base de données seraient très appréciées.

Ces postes nécessitent la volonté de réussir, le goût de l'analyse et la réalisation d'objectifs.

Discrétion absolue.

Prière d'adresser C.V. détaillé accompagné d'une lettre manuscrite, en indiquant prétentions, sous référence CSD, à M. Norbert de GARAM, M.G.T., 14, place Vendôme, 75001 PARIS.



SOCIETE INTERNATIONALE
leader dans sa branche, recherche

attaché de direction

du SERVICE EXPORTATION
(pour développement grande exportation)

Activité : TISSU ENDUIT pour ameublement, maroquinerie, chaussures, vêtements.

Le candidat sera chargé, sous la responsabilité du Chef de Service :

- d'ouvrir de nouveaux marchés pour de nouveaux produits,
- de participer au recrutement et à l'animation de nouveaux agents,
- de contrôler et stimuler les agents en place.

Anglais courant indispensable. Espagnol et allemand appréciés. Âge minimum 27 ans. Formation : Ecole Supérieure de Commerce exigée.

Adresser lettre manus. et CV, sous référence 11.907 M
HAVAS CONTACT
156, Boulevard Haussmann, PARIS 8è.

Ingénieurs commerciaux.

Parlez nous de votre expérience, nous vous parlerons de la nôtre.

En quatre ans vous avez acquis l'expérience de la vente chez un constructeur d'ordinateurs ou un prestataire de services.
En quatre ans nous sommes devenus le leader européen de services informatiques.
Vous recherchez un poste bien rémunéré offrant de réelles perspectives d'avenir.
Nous recherchons des hommes ambitieux pour assurer la continuité de notre expansion.
Si vous êtes intéressés, venez nous voir.
Nous parlerons avenir.

Générale de Service Informatique.
Tél. 522.17.09 - 46, rue La Boétie - 75008 Paris.

YAR

chef comptable 100 000 F

recherché par Société Distribution filiale groupe français international (C.A. 800 millions) RUNGIS. Dirigera 85 personnes dont 4 Cadres et participera activement à l'amélioration des systèmes et méthodes.

Nous offrons évolution certaine et rapide de carrière dans Société ou groupe mais exigeons au moins D.E.C.S. ou équivalent, 5 années d'expérience de préférence dans la Distribution. Connaissances informatiques à préciser dans C.V. que vous adresserez à Monsieur BLIN, sous réf. CCI à :

Centre P.S.I. *5e étage, Bureau n° 8, Tour Maine Montparn. 33, av. du Maine, BP 135 75755 Paris Cedex 15*

ENDUCTION

Enducteur de premier plan groupe français
recrute

spécialistes commerciaux
et technico-commerciaux de la branche

connaissance du marché et de la clientèle indisp. Offre av. C.V., photo, réf. et prét. sous chiffre..

N° 8.538 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Nos deux premiers chargés d'affaire...

Nous sommes la filiale d'un groupe multinational important et nous nous implantons en France où le marché pour nos produits est particulièrement porteur. Nous produisons et vendons des systèmes complexes, permettant d'optimiser les opérations de routage et d'adressage. (Nos hauts de gamme s'insèrent dans des systèmes informatiques).

Nous recherchons avant tout deux "personnalités" qui lanceront nos produits et assureront le suivi client. Un développement important est prévu en France. Les postes conviendraient à des candidats - diplômés ou non de l'enseignement supérieur de commerce - ayant le sens des affaires *et l'esprit d'entreprise. L'Anglais sera un atout supplémentaire.*

Nous assurons une formation à nos méthodes de vente et à la connaissance approfondie de nos produits. Un salaire important est prévu, *de même que de nombreux avantages sociaux.*

Merci d'envoyer Curriculum Vitae et prétentions à Ernoult-Search, à qui nous confions cette recherche.

ERNOULT-SEARCH Tour de Lyon
185, rue de Bercy, 75012 PARIS

Plein Champs

William SAURIN

leader sur le marché des plats cuisinés
recrute
pour étoffer l'équipe du Directeur Financier

UN RESPONSABLE TRESORERIE

POUR LUI EN CONFIER LA GESTION

Outre la structuration du service proprement dit, il sera chargé du suivi de la trésorerie au jour le jour et des prévisions, il définira les procédures et les circuits à mettre en œuvre, participera aux négociations avec les banques des conditions appliquées ; il aura à élaborer la politique en matière de devises.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de formation supérieure (ESCP ou équivalent) ayant une pratique d'un poste similaire en entreprise ou à un cadre de banque, possédant une première expérience en entreprise.

Le poste est à pourvoir dans la BANLIEUE EST DE PARIS.

La rémunération offerte liée à l'expérience acquise, sera au moins égale à 90.000 Frs.

Les candidats voudront bien adresser une lettre manuscrite et un C.V. détaillé à

SEMA SELECTION
16-20 rue Barbès, - 92128 MONTROUGE.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER INTERNATIONAL
RECHERCHE

Un Responsable de Haut Niveau

38 ans mini.

L'évolution actuelle des sytèmes socio-économiques fait émerger des problèmes complexes et nouveaux, nécessitant des approches originales. Chaque cas oblige à imaginer des solutions adaptées dans un domaine caractérisé dans une large mesure par une absence de textes ou de jurisprudence.

C'est dans cette perspective que ce responsable devra animer, faire évoluer, encadrer et restructurer une équipe de spécialistes. Il suivra personnellement les dossiers importants.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure, de préférence docteur en droit privé, ayant une parfaite maîtrise des procédures commerciales acquise dans un Cabinet d'Avocat ou d'agréé, une institution financière ou une entreprise industrielle ainsi que l'expérience des contacts à haut niveau. Il sera directement rattaché au directeur des affaires juridiques et contentieuses.
Lieu de travail : PARIS.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + CV détaillé à Mme CLERE sous réf. 73379/M à Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES.

AUCHAN

20 HYPERMARCHÉS - C.A. en 1976 : 4 milliards
Progression annuelle C.A. : 40 % depuis 10 ans
prépare l'ouverture de 4 nouvelles unités
et recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

AUTODIDACTES, JEUNES UNIVERSITAIRES OU PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie du magasin ou d'un service du magasin, *c'est-à-dire :*

- **définition et application de sa politique commerciale ;**
- **fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge frias) ;**
- ***embauche et formation de son personnel.***

L'HOMME :

Il devra :

- **être commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;**
- **être meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer et dynamiser son équipe ;**
- **être gestionnaire de ses produits ;**
- **avoir une intelligence au service du concret.**

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs.
Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- **Si la distribution moderne vous intéresse,**
- **Si vous recherchez un métier vivant et passionnant,**
- **Si vous voulez prendre des responsabilités**

écrivez-nous en joignant curriculum vitae détaillé, photo et prétentions :

C. DUBRULLE :	*Directeur Régional* AUCHAN - 200, rue de la Recherche, 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
J.-F. DUPREZ :	AUCHAN - av. Joffre, 94120 FONTENAY-S.-BOIS
J.-P. SANSON :	AUCHAN - *Centre Commercial* CHARRAS, 92400 COURBEVOIE
F. LECLERCQ :	AUCHAN - rue de la *Mouchetière*, 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE
M. FARCY :	AUCHAN - avenue *de Verdun, 45160 OLIVET.*

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
A IMPLANTATION REGIONALE

recherche pour PARIS

ORGANISATEURS-FORMATEURS

(référence 423)

- pour CONSEILLER les banques du groupe en organisation, animation et formation commerciales ;
- pour ANIMER des réunions et des séminaires de formation regroupant des exploitants.

NOUS DEMANDONS :
— une formation économique, commerciale ou psychologique ;
— une expérience bancaire de 3 à 5 ans, acquise de préférence en Exploitation ;
— une pratique de l'animation ou de la formation;
— de la disponibilité.

ORGANISATEURS-CONSEILS

(référence 424)

- pour CONSEILLER les directions des banques du Groupe dans leur fonction d'Exploitation, notamment en matière de gestion et recherche marketing, de diagnostic des performances et des moyens, de planification d'exploitation...

NOUS DEMANDONS :
— une nette aptitude à la fonction de Conseil ;
— une formation supérieure en économie et statistique ;
— une connaissance de la banque et du marketing;
— une pratique de l'animation des groupes de travail ;
— une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans un des domaines cités.

Ces postes impliquent de fréquents déplacements en province.

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant vos prétentions sous référence indiquée à

COFAP 40, rue de Ch[illegible] 75010 Paris

Une Société Internationale, spécialisée dans la production de polyéthylène en Europe, crée sa filiale en France et se propose à cet effet d'engager un

attaché commercial

responsable de la vente, dans toute la France, de ses produits principalement dans le domaine de l'emballage.

Nous cherchons un homme, agé d'au moins 25 ans, ayant une expérience certaine de la vente de produits industriels à un niveau élevé avec une bonne formation générale, sanctionnée par le Baccalauréat. Le sens des responsabilités, des contacts humains et le goût de voyages sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Une connaissance de produits plastiques, si possible de polyéthylène, serait un atout. *La pratique de la langue anglaise* est indispensable.

Le lieu de travail est situé a proximité de Versailles et la possession d'une voiture est nécessaire.

Le salaire sera en rapport avec l'importance du poste.

Si vous êtes intéressé, adressez une lettre manuscrite avec votre curriculum vitae à.

R.J. Boghe
Chef du personnel
BP 529
B — 2000 Antwerpen
Belgique.

BS&B

BLACK, SIVALLS & BRYSON (FRANCE)
ENGENIERIE PETROLE ET GAZ, recherche

1 INGENIEUR chef de projet

avec expérience de projets importants domaine engénierie pétrole, pétrochimie ou équivalent

2 INGENIEURS débutants

ou 1 à 2 ans d'expérience.

Pour ces postes nous demandons : CENTRALE, AM, ENSPM ou équivalent
Envoyer C.V. détaillé sous référence 1327 à Richard POMARANIEC
172, boulevard Bineau - 92200 Neuilly-sur-Seine

STEIN SURFACE

Société d'Ingénierie thermique construisant matériel pour sidérurgie et métallurgie rattachée à groupe international recherche pour établissement propositions techniques et commerciales, et négociations importants contrats à l'étranger.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

— Age 30 ans minimum.
— Déplacements fréquents.
— Anglais indispensable.

Ecrire en indiquant C.V., réf. et prétentions à SERV. DU PERSONNEL-Z.A.I. du Bois de l'Epine, Courrier d'Entreprise n° 1.107, 91015 EVRY CEDEX.

Le commercial vous attire

Vous êtes jeune diplômé de l'enseignement supérieur où vous avez une expérience de la vente

INFRAPLAN Carrières

vous propose d'intéressantes possibilités d'avenir professionnel à Paris et en Province
Adressez-nous votre C.V. détaillé avec l'affectation désirée sous réf. X151 à Infraplan Carrières, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy, 75012 Paris qui vous répondra.

INFRAPLAN CARRIERES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	26,00	[illegible]
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
recrutent par CONCOURS
pour PARIS et PROVINCE

65 VERIFICATEURS des TRAVAUX de BATIMENTS

Spécialités : Bâtiments et Installations

FONCTIONS
- Préparation des programmes de construction et des dossiers de marchés.
- Contrôle de chantiers.
- Réception des travaux.

CONDITIONS
- Etre âgé de 21 à 35 ans (recul possible).
- Etre titulaire d'un DUT, BTS ou être diplômé d'une école d'ingénieur ou avoir exercé pendant 4 ans.

EPREUVES
les 18 et 19 Avril 1977
Candidatures reçues jusqu'au 14 Mars

Renseignements et Inscriptions :
PROVINCE :
Direction Départementale des Postes au Chef Lieu de résidence
PARIS
Direction des Postes
140, Boulevard Montparnasse 75675 Paris Cedex 14

RANK XEROX
recherche pour son Centre Informatique un

analyste chef de projet

+80.000 F

La mission :
Il contrôlera la fiabilité de tous les projets informatiques de la société dès leur conception et durant leur exploitation.

L'homme.
Un analyste confirmé intéressé par les problèmes d'exploitation.
Formation supérieure
5 ans d'expérience dans l'analyse et la conception d'applications informatiques.
Une expérience d'audit informatique serait particulièrement appréciée.
Anglais souhaité.

Lieu de travail : Aulnay sous Bois.

Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V. sous référence C 14 à
Catherine RAFFIT Service Recrutement
RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay s/Bois

Groupe Chimique important
(Neuilly-Sablons)
recherche

CADRE FISCALISTE

MISSION :
- sous la responsabilité du Chef de Service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux.

PROFIL :
- Technicien de la fiscalité ayant déjà une certaine expérience ;
- connaissances en droit et en comptabilité souhaitées, anglais apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé en précisant rémunér. souhaitée ss le nº 1.370 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Laboratoires Searle
(Porte d'Orléans)
recherchent

ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER

chargé de :
- l'élaboration du budget annuel et du plan à 5 ans.
- la trésorerie à long terme.
- l'audit interne.
- la conception et la mise en place d'un nouveau tableau de bord.

profil souhaité:
- diplomé H.E.C - E.S.S.E.C - E.S.C.P.
- 3 ans d'expérience dans le service financier d'une société multinationale.
- connaissance de l'anglais indispensable

Adresser C.V et prétentions sous Réf: F8
DIRECTION ADMINISTRATIVE
7 Bld Romain ROLLAND
92128 Montrouge Cédex

SEARLE

Société Internationale
région nord-ouest Paris

ingénieur électricien

SUPELEC-INSA-ENSI - etc...
- Débutant possible. Expérience dans le domaine des câbles et accessoires appréciée.
- Anglais indispensable, allemand souhaité.
- Transfert éventuel à prévoir en Allemagne vers la fin 1977.
- Activités prévues :
  - développement des techniques d'application des produits de la société.
  - contacts techniques avec le centre de recherche de l'E.D.F.
  - relations avec les filiales européennes de la société.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à nº 41479 AMEP P.A. 37, rue du Général Foy 75008 PARIS.

AMEP PA

CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL, INDUSTRIEL

spécialisé dans le financement des investissements des P.M.E., recherche :

JEUNES DIPLOMÉS

D.U.T., B.T.S. finances comptabilité ou gestion ou école commerciale

INTÉRESSÉS PAR LES CONTACTS COMMERCIAUX

Salaire première année 42.000 F, deuxième année 50.000 F + remboursement frais déplacements

Postes situés à PARIS
Il faut être libéré O.M. et posséder permis V.L.

Formation technique et commerciale assurée par nos soins

Env. C.V. avec photo (retournée) sous référence DC Service Recrutement Chcl
78, rue Olivier-de-Serres. PARIS-15e

Importante Société
Banlieue Sud-Ouest de Paris
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ayant 2 à 4 ans d'expérience en électronique digitale rapide (jusqu'à 50 MEGADITS par seconde) pour coordination et suivi de sous contrats (écriture spécifications, suivi technique etc...) **Réf. A.**

INGENIEURS ELECTRONICIENS

expérimentés pour rédaction de notices d'utilisation et de maintenance de matériels informatiques (mini-calculateurs périphériques etc...) **Réf. B.**

Déplacements de courte durée en Europe, anglais courant indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée sous Nº 4481 en précisant la référence du poste à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra.

Le directeur administratif d'une entreprise du secteur tertiaire en plein développement (250 personnes), Paris banlieue ouest, cherche

un (e) jeune responsable du personnel

70 000 F +/an

Sa première mission : réorganiser la paie et concevoir un programme informatique; progressivement prendre en main la gestion du personnel et le recrutement.
En fonction de son efficacité, il peut se voir confier rapidement la formation et l'information dans l'entreprise.
Une première expérience réussie en gestion de personnel (y compris la paie) est un atout majeur.

Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 3187 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Société française, importante dans sa spécialité, transformation de papier, recherche pour sa succursale de Paris,

UN DIRECTEUR RÉGIONAL

Sa mission :
Gestion de la clientèle.
Gestion des stocks.
Administration du personnel.

Son profil :
Expérience ou formation commerciale.
Ambition et autonomie.

Env. curriculum vitae + photo + prétentions à L. V. - B.P. 237 - 38506 VOIRON Cedex.



GESTION

Filiale du Groupe CAP/GEMINI/SOGETI, le premier groupe européen de sociétés de services en informatique.

recherche pour PARIS et ORLÉANS

DES INFORMATICIENS

- Ingénieurs,
- Analystes,
- Analystes-Programmeurs,

ayant une expérience certaine dans l'une des spécialités suivantes :
- PL 1 - IMS,
- CICS,
- Méthode Protée.

Adresser curriculum vitae à : J. BERTHELOT, 20, rue Leriche. 75015 PARIS. Tél. : 539-22-25.

AMPEX

LEADER MONDIAL DE L'ENREGISTREMENT MAGNÉTIQUE
recherche

électroniciens DE HAUT NIVEAU

pour installation, entretien de son matériel et assistance technique en clientèle dans les domaines suivants :
- COMPUTER : bandes, disques et mémoires
- INSTRUMENTATION : enregistreurs
- VIDÉO : magnétoscopes professionnels

CE POSTE IMPLIQUE :
- B.T.S. électronique ou niveau équivalent,
- 1ère expérience dans un des domaines ci-dessus ou domaines annexes.
- anglais lu et écrit minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions 21, rue du Dôme, 92100 Boulogne.

Institut Pasteur
PRODUCTION
recherche dans le cadre de sa DIRECTION TECHNIQUE

UN RESPONSABLE du Département Technique des Produits à Usage Humain

FORMATION SOUHAITEE :
Pharmacien - I.P.I. si possible.
Expérience Industrielle requise

Env. C.V. + photo au Département du Personnel 28, rue du Docteur-Roux. — 75015 PARIS.

S.N.E.A.
recherche

UN CADRE JURIDIQUE

pour son département chargé de la propriété industrielle, des contrats de coopération et de la valorisation externe.

Juriste de formation supérieure (licence minimum), justifiant d'une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine de la propriété industrielle et du droit de la concurrence, le candidat devra posséder une parfaite connaissance de la langue anglaise s'étendant à la rédaction des contrats, et le cas échéant à leur négociation. Plus généralement doit être susceptible d'être le conseil juridique du groupe dans ce domaine.

Ecrire sous référence ' 1481.avec C.V. et photo à S.N.E.A. (P) Département Carrières 7, rue Nélaton - 75015 PARIS.

Nous recherchons
pour Sté Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

CHEF D'ATELIER

30 ans minimum

Responsable : Atelier de réparation et entretien véhicules (automobiles, camions et engins travaux publics) - 15 personnes environ.
Formation : Niveau B.T.S. mécanique + très bonne expérience atelier de réparation et entretien véhicules.

Nous exigeons :
- sens de l'organisation ;
- sens du commandement.

Nous offrons :
- situation stable ;
- TRES BON SALAIRE ;
- 1 voyage A.-R. par an avec famille ;
- 1 mois de congé ;
- vie agréable ;
- travail très intéressant.

Adr. LETTRE MANUSCRITE et curriculum vitae avec photo indispensable au :
C.P.L. 21, rue N.-D.-de-Recouvrance, à ORLEANS (45000) chargé de la Sélection.

---

chargés d'affaires second-oeuvre PARIS

Notre Groupe représente 3.500 personnes avec un C.A. de 1,8 milliard de francs et recouvre 3 grands secteurs. Le développement - spécialement à l'étranger - de notre activité second-oeuvre (climatisation, plomberie, électricité) nous amène à rechercher des chargés d'affaires.

Nous voulons confier à chacun de ces hommes la responsabilité complète de toutes les affaires que nous traitons dans un pays déterminé : négociations commerciales, suivi et coordination des chantiers tant sur le plan technique que financier, relations avec les interlocuteurs locaux... et naturellement nous attendons d'eux qu'ils fassent remonter toutes les informations vers la Direction Générale.

Nous ne cherchons pas des techniciens, nous voulons des managers !

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs (A. et M., ESTP, IDN...) possédant une expérience de quelques années soit dans le bâtiment, soit dans une entreprise multinationale orientée vers l'exportation.

Basés à Paris, ces postes requièrent une grande disponibilité pour d'éventuels voyages à l'étranger. Une connaissance parfaite de l'anglais est nécessaire pour réussir dans cette tâche.

Nous avons confié aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP le soin de réunir les candidatures. Ecrivez-leur sous référence 20-24 M.



EUREQUIP
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

HENKEL FRANCE, filiale d'un groupe chimique européen, 1400 personnes, 2 usines, vous propose au sein de sa Direction Administrative et Financière un poste de

JURISTE

Vous seconderez le responsable du Service Juridique, notamment dans les domaines suivants :
- Opérations de Promotion des Ventes,
- Réglementation des produits,
- Propriété industrielle.

Vous avez une formation juridique supérieure (niveau D.E.S.), une première expérience si possible en cabinet ou dans une entreprise et une pratique courante de l'Allemand.

Écrivez sous réf. 927 à
HENKEL FRANCE
D.R.H. - B.P. 111
94250 GENTILLY



HAVAS CONTACT

DIEBOLD FRANCE S.A.
recherche
pour faire face à son expansion

INGÉNIEURS CONSEILS EN ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité pour effectuer des interventions très diverses mais toujours de haut niveau.

Notre choix se portera sur deux types de candidats :
- D'une part, des hommes d'une grande maturité pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une entreprise industrielle, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans un cabinet de conseil.
- D'autre part, de jeunes ingénieurs (26 ans minimum), issus de grandes écoles (X, ECP, ...), ayant au moins 2 ans d'expérience dans une entreprise et un bon bagage informatique.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
DIEBOLD FRANCE, 63, r. La Boétie 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son Siège Social
92 BAGNEUX

analyste financier

pour vérifier, analyser et consolider les résultats des différents départements.

Formation demandée : baccalauréat, formation comptable (IUT option finance/comptabilité).
Anglais courant indispensable.

Les candidatures de débutants seront examinées avec attention.

Envoyer CV et prétentions à :
M. HERBILLON, 1, avenue Louis Pasteur
92220 BAGNEUX.

Havas Contact

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

CHEF DU PERSONNEL

pour créer la fonction et prendre en charge l'ensemble de la politique humaine de la filiale française (siège - usine 250 personnes).

Responsable auprès du Directeur Général, il assurera :

- la gestion du personnel ;
- le recrutement, la formation ;
- les relations avec les organisations syndicales ;
- les relations avec le Groupe.

Ce poste convient à un candidat connaissant bien l'anglais, âgé de 30 ans minimum, possédant une formation supérieure et ayant une expérience concrète des questions de personnel acquise, de préférence, en milieu industriel.

Adr. candidature avec curric. vitae et prétent. à : M. STEVENS, boîte 151, Tour Maine-Montparnasse, 75755 PARIS Cedex 15.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Banlieue SUD-OUEST, recherche

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

E.N.S.A.M. ou équivalent

Pour Bureau d'Etudes Technologiques

Débutants ou de préférence expérimentés dans le domaine des vibrations, calculs de contraintes, fatigue, etc., en vue essais d'environnement mécanique et assistance au service études et de fabrication. Goût des responsabilités et excellents contacts indispensables.

Adr. C.V. et prétent. sous le nº 1.951 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOPAD (NESTLÉ)

recherche de jeunes cadres diplômés

HEC, ESSEC, SUP. de CO., DECS...

ou équivalent
afin de leur confier, après stage de formation, des missions de contrôle et de conseils auprès de ses nombreux établissements de Paris et de Province, en tant qu'

INSPECTEURS DE GESTION

Ces postes, basés à Paris, impliquent de fréquents déplacements, mais ils permettent de découvrir les problèmes de l'Entreprise et de se préparer à d'autres fonctions dans les domaines administratifs et financiers.

Ecrire avec C.V. détaillé à Direction du Personnel, SOPAD, 17, quai P.-Doumer. — 92 - COURBEVOIE.

IMPORTANTE SOCIETE

recherche

Dans le cadre du développement de ses services « Assistance au développement »

1 COLLABORATEUR

MISSION :
Mise en application opérationnelle d'études récemment réalisées par la centrale.

PROFIL :
— Formation E.S.C.P. ou équivalent ;
— 3 à 4 ans d'expérience exigées en matière
— d'équipement de la maison.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions, photo sous Nº 95 314 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.
Discrétion et réponse assurées à tout candidat.

IMPTE BANQUE PRIVEE

recherche pour son Département Immobilier

attaché de direction

- *connaissant bien le montage et le suivi des Crédits Promoteurs,*
- *possédant un très bon niveau d'anglais,*
- *désireux de compléter son expérience bancaire au sein d'un établissement à vocation internationale.*

Adresser lettre et C.V. détaillé ss réf. 2542/MS à : A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra (Discrétion assurée)

Importante Entreprise Quincaillerie
PARIS OUEST recherche Jeune

ATTACHÉ COMMERCIAL

RESP. SECTEUR 91-94 : CLIENT. DETAIL et GDES SURFACES

- Connaiss. Quincaillerie, expér. vente et gestion rayon souhait. Voiture personnelle ;
- rémunération déb. 3.000, primes + frais ;
- ambiance jeune, dynamique, formation assurée.

Prière adr. lettre, C.V., photo, sous la réf. 7.711 à CECOD SELECTION 75, bd Malesherbes, 75008.

Société d'exportation
de matériel médical et scientifique
recherche

RESPONSABLE DÉPARTEMENT MÉDICAL

— Jeune - dynamique ;
— Salaire selon compétence ;
— Voyages : 2 sem. par mois (Afrique du Nord) ;
— Anglais souhaité.

Ecrire no T 98.558 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

PROFESSEURS secrétariat et PROFESSEUR mathématiq. mi-temps pour classes C.A.P., B.E.P., demandés pour rentrée Pâques. Ecrire Ecole PIGIER, rue Ampère, 95300 PONTOISE.

Importante société import-export
M.I.N. RUNGIS recherche
CHEF COMPTABLE
dynamique et ambitieux, connaissances informatique appréciées, libre très rapidement. Env. C.V. détaillé et prétent. nº 94.161 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Service régional de l'équipement d'Ile-de-France
recherche
CHARGE D'ETUDES
niveau ingénieur
Diplôme études supérieures « Economie de transport ».
Bonne connaissance des problèmes de transports et d'exploitation de la route.
Mission : analyses théoriques et études sectorielles.
Adr. lettre manuscrite et C.V. à Service régional de l'équipement Ile-de-France, division des infrastructures et des transports, 19-23, rue Miollis, 75732 PARIS CEDEX 15.

ANDERSON - JACOBSON
recherche
pour vente terminaux et modems
INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
ayant 2 à 3 ans expér. vente (si possible informatique). Anglais souhaité.
Env. C.V., prétentions : 152, av. Marx-Dormoy, 92120 Montrouge.

Groupe important secteur BRIQUETTERIE rech.
INGÉNIEUR
— Formation Arts et Métiers ou similaire
— Age : 30 ans minimum.
Adr. lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions, au journal, nº T 98.553 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

SOCIETE QUARTIER ETOILE
recherche
COLLABORATEUR
Niveau bac technique
Pour administration des ventes, facturation, tenue des stocks en liaison avec informatique.
— Horaire 5 × 8 - 13e mois
— Chèques restaurant
Adresser candidatures à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS Sous réf. 33.904

Importante Banque 8e rech.
DOCUMENTALISTES
confirmés et expérimentés
Spécialistes en crédits documentaires. Rémunération intéressante. Avantages convention collective banque. Ecrire avec C.V. et prétent., s/réf. 3.528, à Publicité LICHAU S. A. 10, rue de Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

AT ÉLECTRONICIEN
haut niveau ou jeune ingénieur
Pour participer à l'élaboration de matériels nouveaux dans les domaines vols et incendie
Bonnes connaissances des techniques analogiques et digitales exigées.
Notions de process-contrôles souhaitées.
Adr. C.V. et prét., à C.F.P.E., 36, rue Laugier, 75017 Paris A l'attention de M. TONELLO.

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL
recherche
INGENIEUR
Possédant une compétence technique et une expérience en matière de SECURITE.
Il assurera la responsabilité des installations techniques de laboratoires de recherche et sera chargé du contrôle de l'applic. des réglementations en matière de sécurité.
Adr. C.V. manuscrit, prétentions et ph. nº 592 194 M R.- Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

VULCANIC
LEADER DU CHAUFFAGE ELECTRIQUE INDUSTRIEL
recherche
CHEF DU SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
Niveau ingénieur C.N.A.M. (électrotechnique).
Expérience bureau d'études indispensable
— Responsable des Technico-commerciaux sédentaires, il contrôlera la faisabilité et la rentabilité des propositions, l'exactitude des devis et l'exécution des plans commerciaux.
— Sous l'autorité fonctionnelle de la direction générale, il coordonnera l'activité de son service avec celle du service Etudes-Préparation.
Lieu de travail : NEUILLY-SUR-MARNE
Adresser C.V. détaillé photo et prétentions à :
VULCANIC
Service du Personnel 48, rue Louis-Ampère, Z.I. Les Chanoux, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Société Mutualiste recherche, pour maison familiale de vacances ouverte toute l'année, directeur-adjoint 30 ans min. poste permanent. Ecrire avec prétentions et C.V. à MNDGI, 3, place des Victoires 75042 Paris Cedex 01

Société d'Edition Fiscale cherche collaborateur à temps partiel pr rédaction d'ouvrages fiscaux.
Ecrire à E.F.I. 24, rue de Madrid, à Paris-8e

Entreprise de Presse Nationale
recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

Grande pratique professionnelle des travaux de comptabilité générale (gestion informatique) connaissant la dactylographie.

Ecrire Nº 6 453 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e qui transmettra.

JEUNE

INGÉNIEUR TRAVAUX

De *formation E.C.P., E.T.P., il souhaite* prendre rapidement la responsabilité de chantiers.

Une première expérience (éventuellement sous forme de stages) lui a déjà permis de bien saisir la mission de l'ingénieur : responsabilité d'un budget, comme de l'ensemble des problèmes liés à une réalisation : technique, coordination.
Notre entreprise, d'importance nationale, *est en mesure de satisfaire vos ambitions.*

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, à ROUET JD/273, HAVAS, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 - NEUILLY-SUR-SEINE (qui transmettra).

ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE CRÉDIT-BAIL DE PREMIER PLAN (quartier Opéra) recherche

L'ADJOINT DU DIRECTEUR de ses Services Contentieux

SI VOUS AVEZ :
— *Une solide expérience* de la négociation, acquise soit dans une entreprise industrielle, soit dans un cabinet d'avocats d'affaires ;
— Le goût de l'animation d'une équipe, de l'organisation administrative d'un service ;
— Une solide formation juridique (minimum Licence en Droit).

Ecrire avec C.V. man., photo et prét. à nº 1.753, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Import. Sté d'équipements aéronautiques
Région Parisienne
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

POSITION II

— Formation électronique analogique et numérique ;
— spécialiste des asservissements ;
— une expérience de 5 ans au moins est indispensable ;
— des connaissances des systèmes de vol et de simulation seraient largement appréciées.

Ecrire avec curric. vitae et prét., sous le nº 2.762 à : PUBLICITES REUNIES : 112, bd Voltaire 75011 Paris, qui transmettra

IMPTE SOCIÉTÉ CONFECTION
recherche pour *PARIS-EST*

CHEF COMPTABLE

DECS OU ÉQUIVALENT
Expérience comptabilité générale, fiscalité, lois sociales.

Ecrire avec C.V. et prét. à nº 02.005 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui trans.

URGENT recherche pour démarrage IBM 3/4 - 3/12 (Lieu de travail gare du Nord) PROGRAMMEUR GAP 2/PUPITREUR. Téléphoner à M. LEMIERRE 878-03-80

Sté Electronique banl. sud-est recherche d'urgence A.T.2 - A.T.3 ELECTRONICIEN grande expér. en circuits logiques et analogiques. Tél. 569-40-17, ou écrire Eisy, 26, rue Pasteur 94450 Limeil-Brévannes

COMMERCIAUX confirmés produits et personnel informatiques. Tél. 656-70-36.

Département Seine-et-Marne recrute par concours sur titres directeur centre départemental lutte contre pollution titulaire diplôme ingénieur chimiste agronome ou équivalent. Adresser candidature à Préfecture Seine-et-Marne, Service personnel, 77010 MELUN CEDEX.

Importante Société de conditionnement d'air recherche pour son BUREAU PROJETS :
JEUNES INGÉNIEURS
parlant couramment l'anglais capables, ultérieurement, de s'occuper de chantiers à l'étranger. Ecrire avec C.V., prét., photo à nº 41.800, AMEP P.A., 37, rue Général Foy, 75008 Paris.

Ets Financier de Versailles recherche GUICHETIERS pour départements 78, 92, 95. Dégagés O.M., niveau Bac. Salaire annuel brut 36.000 F. Candidatures pensionnés invalidité recherchées. Env. C.V. à BLEU nº 95224 B 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

RECHERCHONS
CALCULATEURS
Tuyauterie, B.A. charpente. Adresser C.V. à : SOPRAS, 100, bd Voltaire. — Paris (11e).

SÉCURITÉ SOCIALE
recherche pour son service prévention des accidents du travail :
INGÉNIEURS CONSEILS
DIPLOMES GRDES ECOLES
25 ans minimum, 5 années de références industrielles. Fonctions d'ingénieur soit bâtiment et travaux publics soit industries chimiques ou para-chimiques.
Adresser C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel, 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris. — Cédex 19. Discrétion assurée.

METRO HOCHE
Société cherche
AIDE-COMPTABLE
Age min. 30 ans, emploi stable. 13e mois.
Ecr. nº 6.454 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01
postes 392 et 364

Société distribution produits chimiques XIe arrondissement recherche pour poste

RESPONSABLE VENTES
— Niveau national ;
— Hommes 30 ans environ ;
— Formation ingénieur chimiste + pratique commerciale ;
— Sérieuses références exigées.
Adres. C.V. avec prétentions à nº 2.772, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Importante Société leader dans la branche produits plastiques grande consommation recherche pour sa DIVISION EXPORT
CHEF DE MARCHÉ EXPORT
diplômé enseignement supérieur type E.S.C., E.S.S.E.C., connaissance parfaite anglais, allem., 27 ans minimum.
3 ans expérience valable dans exportation.
Sens des responsabilités et de l'initiative.
Dynamique et organisé.
Libre rapidement.
Nombreux déplacements courte durée.
Adres. lettre manuscrite + C.V. détaillé, photo et prétentions à nº 95.407 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

FABRICANT ARTICLES DE PAPETERIE
banlieue Est de Paris recherche
CHEF COMPTABLE
30 ans minimum.
D.E.C.S. ou équivalent.
Expérience approfondie en comptabilité analytique d'exploitation.
Connaissances informatique seraient appréciées.
Env. C.V. man. et sal. actuel nº 1.911, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

BOUGIES MARCHAL ASNIÈRES
recherchent
UN JEUNE
I.U.T. GESTION
ayant 2 à 3 ans d'expérience dans une unité de production.
Env. C.V., photo et prétentions SCAMEA 200, av. des Grésillons 92602 ASNIERES.

T. I. T. N.
Société de réalisation de systèmes en informatique recherche pour son siège de MORANGIS (proche Orly)
INSPECTEURS DE MAINTENANCE
débutants ou confirmés.
Compétences souhaitées : techniques numériques, mini-ordinateurs et périphériques. — Env. C.V. et prétentions 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 Morangis.

IMPORTANT ORGANISME PREVOYANCE MILITAIRE
cherche
pour collaboration immédiate
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
Poste actif à caractère social. Voiture et bonne santé indispensables.
Ecrire avec C. V. à S. V. B. M., 20, rue Bachaumont, 75002 PARIS.

Cabinet de psychologie cherche
ASSISTANTE
TESTS ET TRAVAUX DE SECRETARIAT
Adres. lettre man., C.V., photo et prét. 30, rue des Mathurins, PARIS (8e).

CAISSE RETRAITE PARIS recrute
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
35 ANS MINIMUM
Poste intéressant pour élément dynamique.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 11.932 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

SCREG INFORMATIQUE
S.A. recherche
PROGRAMMEURS
DEBUTANTS
D.U.T. informatique exigé.
Vous participerez à l'évolution d'applications de gestion (COBOL) dans le cadre d'une informatique centralisée. (5 ordinateurs C.H.B.) qui sera progressivement répartie (mise en œuvre de mini-ordinateurs)
Formation au matériel assurée.
Env. C.V. détaillé et prétent. SCREG INFORMATIQUE S.A. B.P. nº 26, 75562 Paris Cedex 12.

WABCO-WESTINGHOUSE
93270 - SEVRAN
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
2 ans expérience minimum dans la fonction COBOL/ANS Matériel IBM-DOS-VS
Env. C.V. dét. à Mme GRELE WABCO-WESTINGHOUSE B.P. nº 2 — 93270 SEVRAN

Société recherche
VISITEUR MÉDICAL
qualifié (e), tr. bnes réf. comme adjoint serv. diffusion : publication médic., tâche : de visite et coordination PARIS et région parisienne. Situation stab. Poste avenir. Env C.V. dét. + photo (retournée), à Mlle Burleraux, 37, avenue de Saxe, 75007 Paris.

ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES

MORS JEAN ET BOUCHON

recherche pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEURS

diplômés E.S.E. - E.S.M.E. - A.M. ou équivalent

1) CONFIRMÉS

Minimum 5 ans d'expérience en installations électriques pour poste de :

RESPONSABLES D'AFFAIRES

Négociation, étude, réalisation, possibilités d'évolution *vers des fonctions de Direction.*

2) DÉBUTANT

Après 2 ans de formation en bureau d'études, se verrait confier un poste à responsabilités.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
M.J.B. - Service du Personnel
34, avenue du Président-Wilson
93212 LA PLAINE-SAINT-DENIS

Importante SSCI Française
dans le cadre de son expansion
recherche pour
sa filiale service bureau

directeur

— expérience 5 à 6 ans minimum dans l'exploitation de Centres Informatiques *IBM 360/70.*
— aura la responsabilité des ventes et de l'exploitation.
— opportunité de 1er plan dans un groupe *en pleine expansion.*

Adresser C.V. détaillé + prétentions à
SEXTANT/DPA
182, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly
qui transmettra

GROUPE ELECTRO-MENAGER
PRÈS PONT DE NEUILLY
C.A. 100 000 000 de francs
recherche son

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Il sera libre au 1er avril prochain et répondra aux qualités suivantes :

— Agé de 30 ans minimum ;
— Expérience de cinq ans à un poste similaire ;
— Diplôme D.E.C.S. ou niveau ;
— Connaissance de la comptabilité américaine ;
— Langue anglaise appréciée ;
— Rémunération selon expérience ;
— Il ne sera pas répondu aux candidatures non retenues.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à :
CADILLAC FRANCE
M. BORIES, 46, rue Arago,
92800 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
recherche

COMPTABLES

— Titulaires du B.P. Comptable ou du B.T.S.
— Expérience en Cabinet Comptable appréciée.
— *Ils seront chargés de l'établissement des bilans des filiales de notre Groupe.*

Écr. sous réf. M.F. ou se présenter :
SERVICE RECRUTEMENT ET ORIENTATION
9, place Édouard VII, 75009 PARIS

bleu

IMPORTANTE SOCIETE
DE PRODUITS ALIMENTAIRES

propose à :

Assistant Chef de Produits ayant 2 à 3 ans d'expérience (de préférence dans l'industrie alimentaire) un poste de :

CHEF DE PRODUITS JUNIOR

rattaché directement au *Chef de dépôt Marketing.* Il aura la responsabilité complète d'une gamme de produits.

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une grande école (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., ...) ou de formation équivalente.

Envoyer C.V., photo et prét. sous le nº 592.388 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui tr.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

CONTROLEURS INTERNES

- de formation supérieure ESSEC - ESC ou équivalent, complétée si possible par un D.E.C.S..
- anglais ou allemand nécessaire.
- déplacements nombreux province et étranger

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 6479 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LEADER EUROPÉEN DANS SA SPÉCIALITÉ,

recherche

pour sa Direction Financière

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

CONFIRMÉE

— 5 à 10 ans d'expérience dans Direction Financière, Banque ou Organisme d'Investissements ou de Crédits.
— Titulaire du B.T.S. ou B.E.C. secrétaire.
— Excellente sténodactylo.
— Très bonne connaissance de l'anglais écrit.

Lieu de travail : ASNIERES 92

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo en précisant appointements souhaités sa n° 94540 B à BLEU PUBLICITE 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Musique diffusion française
Société jeune en forte expansion
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

— bilingue anglaise ;
— esprit d'initiative et sens des responsabilités ;
— expérience administration au sens large du terme.

Env. C.V., photo, à M. le Directeur administratif, 8, rue Grange-Dame-Rose - 78140 VELIZY.

LEVALLOIS recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
à mi-temps, sténo-dactylo et notions comptables exigées pour assurer secrétariat particulier cadre supérieur. Débutante s'abstenir. — Adresser lettre mansucrite, C.V. et photo sous référ. 7.398 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris, cédex 02, qui transmettra.

Sténodactylos

LE SECRETARIAT DE NOTRE DIRECTION GEN.

a besoin de se renforcer et cherche pour une période de 6 MOIS ENVIRON

STÉNODACTYLO
MI-TEMPS
(après-midi)

La candidate retenue possédera un niveau BEPC/CAP

La variété et la qualité des travaux confiés nécessitent une bne expérience.

Envoyer C.V. détaillé, photo prétentions sous réf. B 100 1 à PLACOPLATRE Service Recrutement Boîte Postale 316 92506 RUEIL-MALMAISON.

Secrétaires

Société industrielle MONTROUGE proche Porte Orléans recherche pour DIRECTION COMMERCIALE

SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND

J. F., 23 ans minimum de langue maternelle allemande ou parfaitement bilingue et ayant de très bonnes connaissances d'anglais.
La sténo française ou allemande serait appréciée.

Horaire variable.
Restaurant entreprise.
13e mois. Mutuelle.

Tél. pr R.-Vs 293-55-03 ou adr. C.V. et prétentions sous référence 2906
SEREP 82, bd Malesherbes, PARIS-8e.

cours et leçons

Franç. orthog. Allem. par prof. spécial. rattrap. - 250-77-71

J.F. 1er Px Conserv. donne à dom. leç. piano. - 236-02-79

représentation offres

Bauknecht FRANCE

FABRICANT D'APPAREILS ELECTRO-MENAGER et de CUISINES en forte expansion
recherche pour ses départements
14 — 27 — 50 — 61 — 72 — 76

REPRESENTANT

— Statut VRP
— 5 années d'expérience
— Fixe + % + prime + frais de déplacements

Adresser CV, 12, Quai de Bercy 94 Charenton

Produits capillaires grand standing, rech. V.R.P.

EXCLUSIFS ou MULTICARTES introduits chez coiffeurs, parfumeurs, esthéticiennes.

Formation assurée, situation d'avenir. Sté Franco-Allemande de Capillaire. - Tél. 272-11-78

perdu-trouvé

TECKEL F. rousse (12 ans), Dyhna, poil ras, manteau rayé rouge et laune, perdue vendredi 18 février entre Fresnes et Antony. Tél. H. bur. 233-44-21, p. 345, 346, ou 666-32-03. RECOMP.

capitaux ou proposit. comm.

Ultra-léger et biodégradable

Un nouveau conditionnement en film polyester pour bière et boissons gazeuses

Mis au point et breveté par un groupe chimique mondial, celui-ci désire soit vendre, soit s'associer en vue de l'exploitation du brevet avec une importante firme d'emballage ou de boissons gazeuses.

En cas d'intérêt, prière d'écrire sous n° 592378 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur.

demandes d'emploi

QUAND ON CHERCHE UNE SITUATION ACTUELLEMENT ON EST ÉTONNÉ DE L'IMMOBILISME GÉNÉRAL. TOUT LE MONDE ATTEND

— Si vous êtes contre la stagnation de votre entreprise

— Si vous avez besoin de quelqu'un ayant une grande expérience, qui « fonce » avec vous

Contactez-moi au n° 505 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 9

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE-FINANCIER

— 36 a., sens des responsabilités.
— Goût des contacts.
— Allemand, anglais courant cherche situation, relations publiques, attaché de presse.
Ecr. n° T 98 527 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Mémorialiste diplômé C.S.-T.D. et O.G. Etudierai toutes propositions dans cabinet avec situation d'avenir. Ecrire n° 1807 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ATTACHEE PRESSE Public-Relations, 41 a., parf. bil. angl., franç., expér. approfond. milieu art contemporain, ch. situation ds galerie, éditeur ou entreprise spécialis. T. 533-06-53.

Ingénieur électronicien ENSERB lib. O.M., ch. emp. Paris, r. par. Ecr. n° 498 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., DIPLOME SCIENCES-PO (I.E.P.), licencié en droit, ch. poste en rapport. Ecr. n° 514 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE P.-D.G. de P.M.E.

Collaboratrice haut niveau, 20 ans expérience. Polyvalente spécialisée achats, édition, contentieux, assurances, gestion personnel. Dynamique, créative, bonne gestionnaire, libre immédiatement, cherche situation stable, soit :

— Responsab. bureau parisien firme province.
— Adj. au P.-D.G. d'une P.M.E.
— Adj. au D. G. multinationale.
— Responsab. service imprimés.
Ecr. n° 368 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DES ACHATS
POSITION III B

35 ans. Formation ESAP, allemand lu, écrit, parlé, bonnes notions anglais, 11 années d'expérience industrie métallurgique, très sérieuses références, dynamique, organisateur, meneur d'hommes, rompu aux négociations haut niveau.

Offre

Collaboration à société moyenne ou grande importance de préférence région parisienne. Libre rapidement.

Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris Sous référence 64.684.

CADRE 32 a., étud. cciales sup., 4 a. direction petite aff., 4 a. administration cciale groupe import., lib. immédi., ch. situation. Ecr. n° 503 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 46 a., format. juridique expér. notariale, foncière, commerciale, expropriation, négociation, anglais, espagnol, ch. poste, déplacements permanents. Ecr. n° 521 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cartographe-Géographe, H, 37 a. lic. géog. + école cartog., espagnol, angl., 12 a. exp. enseignt sup., administ. édition, ch. poste cartog., urba. aménagt, tourism. Ecr. n° 502 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME 37 ANS
SOCIOLOGUE AMENAGEM. URBANISME ARCHITECT.
EXPERIENCE
études Terrain et contacts, recherche Poste
CHARGE D'ETUDES
Ecr. Pierre Zindy, 39, rue Volta, 75003 PARIS.

H., 33 ans, 10 ans expérience
DESSINATEUR CATALOGUE PROJETEUR II

notices, vues éclatées, perspectives, conditionnement et selon Capable de diriger ou créer service de documentation, cherche place stable. Ec. n° T 98.559 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR COMMERCIAL

39 ans. Envergure et classe internationales, références 1er ordre France et Export. Excellent vendeur, meneur d'hommes et organisateur. FRANÇAIS - ANGLAIS ALLEMAND - ESPAGNOL Formation ingénieur, exp. U.S. recherche situation avec gde responsabilité dans société à développer, à créer, ou à redresser : France ou étranger Ec. n° T 98.596 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
30 ans, B.T.S. comptabilité recherche poste à responsabilité Paris ou étranger. Ecrire à : WENDLING, 28, rue de Meaux PARIS-XIXe.

COMPLEXES INDUSTRIELS EXPORT/FRANCE
Directeur ventes ou réalisations 160.000 F.
Ecr. n° 8.520, « le Monde » Pub., 5 rue des Italiens, 75427 Paris.

TRADUCTEUR DIPLOMÉ
Thème : allemand, espagnol, anglais. Version : italien, néerlandais, russe, capacitaire en droit, 20 ans d'expér. différents secteurs chimie/pharmacie, étudierait toute proposition. Ecr. n° 8.463, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Vous êtes une P.M.E. ou une grande entreprise, vous recherchez pour participer à la direction ou à la création de votre service photographique intégré :

UN RESPONSABLE PHOTO

30 ans - Ayant l'expérience de la fonction comprenant une gamme très étendue de services.

Ecrire sous numéro T 098548 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

SPECIALISTE EN ORGANISATION + I.C.G.
15 ans expérience professionnelle diversifiée avec développement incluant les éléments clés du

CONTROLE DE GESTION

— Politique de management des coûts.
— Régulation et perfectionnement des méthodes de gestion.
Recherche dans ces perspectives

OPTIMISATION RENTABILITE D'ENTREPRISE OU PARTICIPATION REDRESSEMENT ENTREPRISE

Ecrire n° 475 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Dame américaine
7 ANS UNIVERSITÉ

ayant une :
— longue expérience des affaires financières en tant que rédactrice financière plus spécialisée dans l'informatique comme :

PROGRAMMEUR utilisant COBOL

cherche situation intéressante dans entreprise informatique ou société financière.

Ecrire n° T. 98.607 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR COMMERCIAL

38 ans, résidant en Suisse, recherche poste à responsabilités dans groupe dynamique français ou européen implanté en Suisse.

- Expérience de direction.
- Expérience de la vente.
- Qualités marquées d'organisateur, d'animateur et de gestionnaire.
- Contacts au plus haut niveau.

Etudierait toutes propositions - Réponse assurée.

Ecrire sous le numéro 536, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR D'USINE 50 ans

- Expérience de Direction d'usines durant 15 ans dans Entreprises de M.O. de 250 à 500 personnes, secteur mécanique et électrique.
- Gestion complète d'unités décentralisées.
- Expér. de reprise de société en difficultés

étudierait toutes propositions de courte ou longue durée en toutes régions.

Libre immédiatement.

Ecrire sous n° T 098.615 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

ATTACHÉ DE PRESSE

- Homme, 30 ans, dont 10 ans expérience professionnelle, journalisme et relations extérieures.
- 5 ans responsable d'un important service de Presse d'une Profession.
- *Rompu aux interviews et débats RADIO-TELE.*
- Solide fichier journalistes.
- Raports avec les organisations consommateurs.

Etudie toute proposition - SERVICE PRESSE - RELATIONS EXTERIEURES - COMMUNICATION.

Ecrire sous le numéro 524, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

Cadre Directeur Commercial - 49 ans

Diplômé grande école, technico-commercial, très bien introduit milieu constructeurs automobiles et assimilés, expérience administrative (prix de revient, budgets). Contact France et étranger. Recherche poste similaire. *Déplacements acceptés.*

Ecrire sous le numéro 6.456, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J.H., 24 a., célibataire, 4 ans étranger (2 ans T.P.) étudierait toutes propositions France et étranger. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. n° 64683.

Resp. 8 a. qual. entr. moy. méc. aéron., autom. Form. ing. chim., TT TS stat., angl. A. 32 a. rech. en prov. poste sim. ou product. Ecr. n° 529, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suisse, 31 a., 12 a. expér. banc. services administ. et financ. en France et étranger, gradé cl. IV, cherche situation à PARIS. Ecr. n° 535, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C. 38 a., expér. marketing, gestion, managem. sté française à l'étrang., étudierai tte propos. poste important en Australie. Ecr. n° 8.509, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 33 a., cherche COURRIER A PRENDRE SUR MACHINE 4 H. DANS MATINEE Ecr. : Mlle DESVAUX 27, r. Cherche-Midi, 75006 Paris.

J.F., 22 ans, cherche emploi standardist. Dactylo, not. angl. Tél. 285-89-26 ou écr. n° 6457 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame 52 ans, employée de bur. connaiss. prise d'ordres par téléphone, références 15 ans, licenciée raison économie. Recherche emploi. Ecr. n° T 830 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.H., 28 ans, maîtrise psycho, 2e année, licence en droit, rech. POSTE SERVICE PERSONNEL Libre de suite. Ecr. n° T 098649 M, Régie-presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

H. 30 ans, niv., bac, angl. cour. gde expér. TOURISME et R.P. attaché de direction société PRESTATIONS de SERVICES souhaite situation responsabilités et avenir France-Etranger. Ecr. n° T 098 617 M REG. PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fille 28 ans cherche emploi REDACT., PRESSE ou EDIT. expérience rédaction publicitaire correction articles, manuscrits, anglais courant. T. : 346-09-54.

Hme, 29 a., économiste, linguiste sémiologue. En instance de naturalisation parlant portugais, franç., angl., ch. poste dans dom. d'études d'opinion, marketing et mass media. Ecrire n° T 098540 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR ESE LICENCE SC. ECONOMIQUES Niv. Doct. GESTION Homme 27 ans, 3 ans expérience (1re organisation informatique, 2e gestion et étud. rentabilité), goût organisation, responsab., animat. des hommes, anglais, notions allemand. Etud. ttes prop. (y comp. prod.) BRETAGNE Ecr. n° 530, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de direction, français, allemand, anglais, 26 a., cherche poste direction stable PARIS. Ecr. n° 531, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef magasinier gestionnaire, expér., 42 a., sens des resp., ach.-ventes, contrôle stocks réception, livraison, comptabilité, sérieuses références, cherche place stable. Libre de suite Ecr. n° 532, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 23 a., BTS gestion, lib. O.M., célibat., ch. emploi technico-ccial. M. Paul DEGEAIVE, 4 bis, r. Antoine-Bourdelle, 75015.

Cadre banque 28 a., classe VI, responsable réseau d'agences, cherche poste exploitation siège clientèle entreprise dans banque privée parisienne. Ecr. n° 533, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE, 39 ans, marié GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF Expérience achats-ventes, Connaissances Services généraux, coordination. Connaissances informatique, comptabilité. Adaptabilité, capacité de commandement. Ch. place stable à responsabilités. Tous secteurs Paris banlieue. Ecrire n° 1849, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

LICENCE DE DROIT PRIVE J. F. 25 a., disp. immédiatement rech. situat. st. ds cab. jurid. ou entreprise. Michèle GUINERET, 37, r. Chanez, 75016 Paris.

CADRE HAUT NIVEAU DIRECTION OU CONSEIL étudierait toutes propositions France ou étranger. 33 ans. Ingénieur Ecole navale, Sciences Po et Eco, Fl., M.B.A. (Stanford). Expérience banques d'affaires. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, n° 64.630.

Hme 32 a., rompu aux contacts hum. et à la vente, se recyclant dans la gestion et la communication, ch. emploi d'assistant marketing ds P.M.E. ou société rég. lyonnaise. Libre pour un essai juin-juillet. Accepter. poste occasionnant déplacem. France ou pays francophones dans une limite de 30 à 40 % maximum du temps de travail. — Faire offre HAVAS MONTLUÇON (03100), n° 29.274.

Tunisien 30 a., tit. carte travail, lic. sc. éco. opt. gest. entrepr. + niv. D.E.C.S., 4 a. expér. de groupe internat. ch. pl. responsable administrat. ou contrôleur de gestion France ou étranger Ecr. n° 494, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingén. trav. publ. et urbanisme, 20 a. d'expérience internationale études et contrôle d'exécution. part. franç., angl., arabe, esp., souh. emploi Arabie ou Libye. Ecr. n° 8.510, « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. fme lic. sc + form. comm. mark., stages, ch. p. assistante. Ecr. n° 516, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Docteur en chirurgie dentaire C.E.S. de psychologie, stages U.S.A., est intéressé par tout travail de recherche, conception ou diffusion de matériel ou de produits dentaires. Ecr. n° 8536 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Top level English speaking French accountant with administrative knowledges is looking for a position with a firm operating in Algeria North Africa or Middle East Write n° 59.021, J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui transmettra.

Jne Fme, 19 ans, employée de bur. (doctylo). 1 an de pratique intérim, ch. place stable. Ecr. Blasco Patricia, 70, rue Edison, PARIS (13e).

JEUNE ARCHITECTE
D.P.L.G.
parfaitement bil. français-arabe, étudie toutes propositions, en particulier celles concernant travaux av. le tiers-monde. Ecr. n° T 98.566 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris ou TEL. : 842-41-30

SECRETAIRE STENODACTYLO
26 a., lib. suite, 8 a. expér., ch. sit. stable Créteil ou limitrophe. Ecr. Martine PASQUET, 1, rue Henri-Martret, 94000 CRETEIL.

J.F., 20 ans, lic. allem., 7 a. en R.F.A., traductr. allem/franç. bnes conn. angl., ch. à partir 15 mai 77 stage 8 mois dans entreprise, mi-temps, pendant cours formation économique. Ecr. Nicole Zoellner, Ringstr. 14 D-6380 Bad Homburg 6.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages). Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

automobiles

A vdre Simca 1100 s cv, an. 71 paint. neuve, mot. ref. 17 00 km. Prix intéressant à débattre. TEL : 883-67-10. 885-90-85

garage des ardennes
3, rue des Ardennes - 19e
MINI 850
15.230 F clés en mains
AVEC 525 F CPT.
Leasing 48 mois
203.30.75 - 700.75.48

ÉTOILE AUTO
MERCEDES BENZ
Vend VOITURES NEUVES et DIRECTION DISPONIBLES
280 E, 1977, blanche.
250, 1977, grise.
200 L, 1977, ivoire.
280 CE, 1975, vert amande.
280 S, 1973, ivoire.
SES REPRISES
Ferrari 308 GT 4, 1975.
Alfa Roméo Duetto, 1974.
Chevrolet Camaro LT, 1975.
Citroën DS 23, 1974.
Ford Capri 2,6 l, 1975.
Lancia Fulvia, 1971.
Peugeot 504, 1975.
Volvo GL, 1973.
Prix intéressants.
Permanence samedi 12,
53, rue Marjolin, Levallois.
739-97-40.

Part. vend AUDI 100 S coupé 75. Excel. état. 34.000 km. stéréo 28.000. — (22) 24-06-97

PAX MAZDA
NOUVEAU COUPE 2 + 2
600 F moyenne mensuelle
GARANTIE 2 ANS
Elégance - Qualité - Prix
133, r. de Rome - 17e - 924-76-83

B M W
316, 320, 525, 528, 2,8 l, 30 S. export 76 et 77 peu roulé. Auto-Paris XV, 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

Vds HONDA Civic automatic 1500, 9 CV, 4 ptes, mar. métal., année 76. Px. 16.500. garantie 3 mois. Tél · 871-06-21

ROLLS-ROYCE SILVER SHADOW
1973 · Chassis long · Etat + kilométrage except T. 525-25-12.

boxes-autos

PARKINGS A LOUER SHERATON HOTEL
Prix modèles en fonction de vos besoins. - Téléphone : 073-40-90.

L'immobilier

constructions neuves

MÉTRO MAISONS - ALFORT
LES JUILLIOTTES
LIGNE N° 8 (BALARD-CRETEIL)
« LA CROIX DU SUD »
120, avenue De-Lattre-de-Tassigny, à CRETEIL
A PARTIR DE 3.300 F LE M2
DU STUDIO AU 4 PIÈCES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
CRÉDIT POSSIBLE 90 %
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI DE 14 HEURES A 18 HEURES
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO MÉNILMONTANT
15, RUE ÉTIENNE-DOLET
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
du Studio au 4 Pièces
à partir de 4.000 F le m2
SUR PLACE SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI ET MARDI, DE 14 HEURES A 18 HEURES
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

MÉTRO BUZENVAL
65, PL. DE LA RÉUNION (20e)
STUDIOS ET 2 PIECES
LIVRABLES IMMEDIATEMENT
à partir de 3.600 F le m2
SUR PLACE VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET MERCREDI, DE 14 H. A 18 H.
ou
GROUPSCI 6, rue Emile-Dubois, 75014 PARIS Tél. : 336-00-61 et 336-00-62.

R. POMPE (près FOCH). Petit imm. de luxe. Livraison juin 1977. RESTE : 1 STUDIO - Deux 2 P DUPLEX, terrasse et jardin. - 359-02-18 - 256-16-87.

villégiatures

Appart. 3 pièces à louer station montagne Les MENUIRES, à la semaines 20 mars, 2 avril, juin, juillet, août. Tél. mat. 959-13-10.

Voir la suite de notre immobilier en page 37

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AV. R.-POINCARÉ
315 m2, 3 services, 2 boxes. Excellent état. rix intéressant — Exclusivité RANK ARTHUR : 766-01-69.

17e RÉSIDENTIEL
P., BELLE RECEPT., gde ch. serv., TEL., imm. bourgeois. Profession libérale permise. .000 F. Téléphone : 704-88-18.

17e RUE DES ÉPINETTES
DANS IMMEUBLE RECENT
SÉJ., 2 CHBRES, BAINS
ut confort, 2e étage, 55 m2, air, calme, soleil : 250.000 F. JOUBERT et ANDRÉ, éléphone : 766-04-17, P. 260.

VENUE TRUDAINE (Près)
ns bel imm. P. de T., magnif. 3 P., tout confort, téléphone. ix exceptionnel vu urgence. Téléphone : 225-18-30.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée. Indexation du capital investi.
TUDIOS, 2-3 P., DUPLEX
renovés ou à rénover DANS PARIS
12 programmes. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
rue de la Paix, 75002 Paris. Téléphone : 261-52-25 +.

UE EXCEPTIONNELLE SUR
NOTRE-DAME
ns très bel immeuble P. de T. PPT 3 P., 73 M2, refait neuf. site 13-16 h. : mardi 8 mars, 15, RUE LAGRANGE (Ve).

PLACE DES VOSGES
roxim.) dans bel imm. neuf « STYLE MARAIS » . BEAU 4 P., 90 M2, CALME LEIL - VERDURE. 278-46-43.

e Part. vd impeccable 3 p., cuis., bains, tél., imm. nding, tt cft. Prix 360.000 F. Le soir : 205-91-73.

MARAIS CENTRE POMPIDOU
Vend. appt 2/3 P., 55 m2 env. nové avec goût. Calme. Soleil. Direct. 325.000 F à discuter. — PROMOTIC - 325-11-68

ANDRE-ANTOINE. Et. élevé av. balc., séj. + 2 chbres, gd lme, soleil. URGT. 033-39-72.

UN DUPLEX
Ledru-Rollin - Imm. classé , entrée, séj., pout., cheminée, de chbre, cuis. équip., bns, wc, ngts. 277.000 avec 56.000 F. 132 bis, rue de Paris, Charenton - 368-66-25

8e CHAMBRE occupée, chauff. cent., louée 350 F par mois. 28.000 F. - 579-75-80.

P. NORD. Ds parc, appt gd tanding décoré, 200 m², 4e étg. triple récept., 4 chb., 2 S. bs, s. de douches. 704-78-83, H.B.

EREIRE. Livg, 2 chb., tt cft, lme, imm. caractère P. de T., 560.000 - 267-33-68.

EXCEPTIONNEL
ARC MONCEAU + SOLEIL
agnifique appartement 240 m² chbre service + 30 m² balc. ssibilité profession libérale, 1.500.000 F
: 391-47-53 ou 924-56-24.

ARENTON-ECOLES, pr. bois, te séjour, 1 chbre, cuis., wc, de bs, loggia, chauffage, asc., .000 F. Téléphone : 344-71-97.

TION. 282.000 F. Imm. P. taille ravalé, beau 3 pces, cuis., wc, s. bs, chauf. central. Tél. : 346-63-85.

BOIS VINCENNES, vue endide, sur bois près RER, u séjour, salon, balcon, chambres, grande cuis., wc, le de bains, ascenseur, par. 370.000 F. Tél. 345-82-72.

TROCADERO.
XUEUSE RECEPT.+3 chb., vice, gar. 3 sanitaires. Prix élevé : 578-98-93, le matin.

AUTEUIL (Bois Boulogne), uré par jardin priv. 300 m². APPT MODERNE 220m² e, soleil. Patio — 722-69-68.

s magnifique imm. Marais 1er rénové, 70 m² en 2 étg., alier privé, 380.000 F. Vis. les jrs. 17, r. Vieille-du-Temple-4e.

MARAIS - EXCEPTIONNEL
bel imm. rénové, asc., tres apparentes, DUPLEX. m2, 2 salles de bains, très - Mardi, 14 à 17 heures. 3, RUE CHAPON.

PORTE DORÉE
PRES BOIS ET METRO
bel imm. ravalé, beau , entrée, cuis., s. bains, wc, card, cave, tout confort. étg. s/rue, calme, clair. rix 158.000 F - 343-49-01.

E DOREE. Avenue Michel-OT, bel imm. brique 1911, , entrée, cuis., wc, s. d'eau, uff. centr., débarr., tél., asc. 206.000 F. Tél. 343-40-19.

INT-GEORGES. 22, r. Victor-ssé, soleil, 6 p.+pce duplex, bon état, décor. Px 620.000. rkg. Mardi, 14 h. 30-18 h. 30, COURTOIS - 265-49-45.

- 13, rue SAINT-BERNARD taire vd, 5e étg., appt de p. principales, 85.000 F à ttre. Vis. 16 h.-18 h. 30, di 7, mardi 8. 329-26-25.

SSY. Imm. P. de T., standg. en parf. état, bne distrib., réception, 2 chb., s. bs, . toil., chbre serv., 3e étage, ll, calme - 704-78-83, H. B.

74-76, BD VOLTAIRE (11e)
m. neuf, séjour - 2 chbres tt cft, cave, terrasse 40 m2, calme, soleil, 310.000 F. NDI, MARDI, de 13 à 19 h.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG
, RUE ROYER-COLLARD, OPR. VENDENT DIRECT. USIEURS STUDIOS et 2 P., ine, S. de B., wc. Sur place, NDI - MARDI - 13 A 17 H.

EDGAR-QUINET
DAN IMMEUBLE RECENT RES BEL APPARTEMENT
SURFACE 107 M2
living + S. à M., 2 chambr., tt, soleil. TR. BELLE DECO-TION. Tél. 766-04-17, P. 263.

CEPEDE/CONTRESCARPE. m², 4 p., SOLEIL, CALME.

LE MARQUIS
19/21, rue Cambronne, Paris-XVe
2 Pièces, 316.000 F,
4 Pièces, 631.000 F.
Appartement modèle sur place, tous les jours, 14 h. à 19 h. 30.
JOR ET CIE : 766-25-32

DIRECTEMENT SUR CHAMP-DE-MARS
Imm. neuf 6 copropriétaires RESTE
UN APPARTEMENT **112 M²** + JARDIN PRIVATIF 220 M2
ET UN APPARTEMENT **138 M² 167 M² ou 207 M²**
Téléphoner : 527-36-94

CAMBRONNE Ravissant 2 P., cuis. équipée, s. d'eau, chff. central, tél., parfait état, calme, clair, 210.000 F. Mardi 14 h à 18 h : 15, rue FRANÇOIS-BONVIN

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIÈCES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Livraison : AVRIL 1977.
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

PASTEUR 3 P., standing, 85 m2, tél. Profession libérale possible Prix 240.000 F. Pour 13 ans ou location-vente. 197, rue Vaugirard (1er étage) Mardi, mercredi, 13-17 h. —

15e BIR-HAKEIM - 7 PIECES Prix 790.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

CHAMP-DE-MARS - Luxueuse résidence Etage élevé avec BALC., 4 P. 180 M2 (environ), cuis., 2 bains, TEL., chbre serv. Tt cft. Park. en sous-sol. 900.000 F. 526-21-62.

6e - ST-MICHEL. Bel appart. sur Seine, 120 m², 1.120.000 F. 326-82-01.

MONTPARNASSE. Imm. gd STANDG, LUXUEUX, 130 m², LIVG DBLE + 2 CHB. BALC. GAR. 1.170.000 F. - 75-64-70.

7e - Double living + chambre Sur Seine, 3e étage, ascenseur, 850.000 F - 326-82-01.

ECOLE MILITAIRE
Invalides
40 % d'appts vendus en 1 mois. MISE EN VENTE de la 2e tranche d'un bon immeuble 1930 en rénovation, avec tout confort.

STUDIOS ET 2 PIECES
Différentes surfaces et expositions. Voir sur place CLARIDE S.A., 13, r. Chevert, lundi, mercredi, vendredi 14 h. 30-18 h. 30.
Téléphone 292-28-51 et 720-89-18.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Pptaire vend studio confort caractère. Sur place lundi, mardi, 11 h. à 18 h., 21, rue des Canettes, ou 747-75-12.

HAUTEFEUILLE. Prox. Seine, 100 m², gd séj. + 2 p., 2 bains, 2 entrées LUXE. ODE. 95-10. Immeuble classé. - CALME.

Région parisienne

VITRY Beau 3 pièces, cft. Prix 125.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

PANTIN (près M°), imm. réc., étg. élevé, balc., studio tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

NEUILLY - PRES BOIS
Belle réception, 4 chb., bains, dégagé, s/verdure, 2 ch. serv. MICHEL & REYL - 265-90-05.

BOULOGNE. Immeuble récent, 3 p. pr., tt cft, 70 m² + 15 m² loggia, 4e étage sur jdin, parkg. Visite lundi, 15 h. à 18 h., 43, RUE DE BELLEVUE.

A VENDRE
Viroflay. Appt 3 p., cft, en duplex avec balcon, prox. gares R.G. et R.D. Commerçants, calme et verdure. Prix 220.000. Tél. tous les soirs après 18 h. 30 204-72-42.

ARGENTEUIL
Part. vd appt 3 pces, parf. état, compren. séjour + coin repas, cuis., cellier, 2 chb., s. de bs, wc + cave et parkg en ss-sol. Prix 175.000 F+Foncier 21.200 à 5,5 %. Tél. dom. 982-03-42, 971-65-82 ; bur. 271-67-88.

ORSAY. Appart. 2 p., 40 m², refait neuf, 2 minutes gare, pr 115.000 F. Téléphone - 010-13-65.

appartem. achat

Sté disposant capitaux achète cpt 2, 3, 4 pièces, secteurs : 11e, 12e, 13e, 14e, 19e, 20e arrdt. 345-66-41, poste 25.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 2 à 3 p. Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12. 873-23-55.

Jean Feuillade, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. Tél. 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e pour bons clients, appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

ACH. DIRECT. COMPT. URGT, 2 à 4 P. PARIS, rive gauche, PRES FACULTE, avec ou sans travaux. - Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

appartements occupés

12e VUE SUR SEINE
URGENT - A SAISIR
APPARTEMENTS 3 P., OCCUP. dans imm. rénové avec ascens. en cours. - DIRECTEMENT AU PROPRIETAIRE : 387-57-44.

immeubles

Médecin. rech. pour usage familial, imm. ancien bonne qualité, dont 100 m2 libres, Paris ou banlieue près métro. Prix 2.000.000 F comptant Dr NOEL - 520-13-57

échanges

Ech. pleine prop. appt gd stand. 90 m², cave, jard., park., quart. résid. Nice contre appt 4-5 pièces Paris 7e, 16e, 6e, 5e ou 15e. Tél. 544-70-01, après 19 heures.

locations non meublées Offre

Paris

38, RUE DONSBALE
dans immeuble P. de T. 1914 :
BEAU 3 PIÈCES - 75 M2
calme, 4e étage, 2.000 F. C.C. JOUBERT et ANDRE, Téléphone : 766-04-17, Poste 260.

DS IMMEUBLE DE PRESTIGE
AV. RAYM.-POINCARÉ
PARIS-16e
— A LOUER
2 APPTS DE 400 M2
conviendrait également à CORPS DIPLOMATIQUE. RENS. TEL. : 553-69-10, H. B.

XIe. Dans rue calme, imm. moderne, 2 p., cft, jamais habité, parkg, tél., 1.350 F+chb. Tél. le matin : SEGECO, 522-69-92.

PARIS-12
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble tout confort, 5 p., 101 m², loyer 1.913 F, charges 426 F, parking 120 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet, M° PICPUS ou BEL-AIR Tél. : 343-35-77.

PRES CHAMP-DE-MARS
Beau 5 p., cuis., bs, 2 cab., toit. ref. nf, 3.500+ch. 924-92-45.

POMPE. Gd appt 250 m², 5 p., cuis. office, 2 bs, 2 tél., calme, soleil, balcon, 5.000 F. 770-36-50.

Région parisienne

ST-CLOUD Immeuble récent Duplex, récept. + 3 chbres; GD JARDIN, tout confort. 2.500 F. - 266-92-15.

Part. à Part. Beau 5 p. stdg + garage, 2' gare Versailles R.D., soleil, jard. 2.450 F T.T.C. Libre de suite. Tél. 950-82-12.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 maxi. 283-57-82.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons appartement de standing pour location 1 à 12 mois ou plus. - Sérieuses références offertes.
PARIS PROMO 325-28-77

Région parisienne

CABINET DORMION recherche pour INGEN. PARFUMERIE, STE à NEUILLY, 2-3 p. meublées, tél., pour 2 ans, parking souhaité. Téléph. au 924-12-04.

Ecole nationale des Douanes, 74, bd Bourdon, Neuilly, cherche pour stagiaires chambres meub. d'avril à fin juillet. Tél. : 637-09-13 et 13-48, p. 253.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, M° Opéra. Seuls frais 300 F. - 742-78-93

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL 35, bd Voltaire - 700-00-99

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL - VIAGER
Etude gratuite, rente indexée. 19, bd Malesherbes. 266-32-35.

terrains

95 HERBLAY Z.I.
Magnifique terrain entièrement équipé 2 façades 23.000 m2 avec permis. 11.000 m2 d'entrepôts. SIFIF — 723-49-06

28 km. DEAUVILLE, Pptaire vd terr. bois. 3.940 m2. Eau, él. 46.000 F. Divisible. - 766-45-26

locaux commerciaux

(93) SAINT-DENIS
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650m² sur terrain de 3.500m² possibilité 4.500 m²
ACCES GROS PORTEUR
Bail 3, 6, 9.
Ecr. n° 6.455 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locaux indust.

A louer, 25 km. d'Avignon, ancienne usine, superficie couverte 3.100 m2, possibilité séparation de locaux, 3 bureaux, chambre froide, surface terrain clôturé 8.300 m2, accès facile, conviendrait pour petite usine ou dépôt régional. Pour tous renseignements écrire « le Monde » Pub., n° 6.422 qui transmettra, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers Locations. Sans pas de porte. AG. MAILLOT. - 293-45-55

8e Proximité ST-AUGUSTIN Dans imm. grand standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52

8e RUE DE LA BIENFAISANCE
A LOUER 2.000 M2 BUREAUX NEUFS
petit immeuble de haut standing parkings.
SARI 720 14 15

BUREAUX A LOYER MODÉRÉ
VAL-D'ARGENTEUIL FACE GARE
9.700 M2
A PARTIR DE 163 M2
SARI 720 14 15

pavillons

LE PERREUX
VILLA BOURGEOISE
Epoque 1900. Séj., 3 chbres, cuis., bains, jardin 700 m².
AG. RÉGNIER
254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. T. 324-17-63.

chalets

AVORIAZ 1.800 m. Vends ou échange contre villa, bord mer, chalet, 4 ch., 2 s. de bains, cheminée. - Tél. (50) 74-11-52.

maisons de campagne

A VENDRE, Avesnois, pr. N. 2 maison de campagne tout conf. rivière en bordure jardin sur 80 m. de long. S'adresser : Sté B.T.B. - (20) 85-71-50

fermettes

LANGUEDOC
Fermette longue, basse, habit., 3 p., cuis., eau, électr., 5 gdes dép., 5.000 m² terrain. 165.000 F.
AVIS 4, rue Verdun, 16 (68) 25-03-97. Carcassonne, ou Paris 887-43-40.

fonds de commerce

PARTICULIER vend CANNES, terrain CAMPING, plat, 2 ha, possibilité constructions industrielles et commerciales, densités importantes. M. AIKEN, 32, rue d'Antibes, 06400 Cannes

propriétés

VENDS PROPRIETE VITICOLE
Côte de Provence
18 hectares - Var
Ecr. Vaccon, 13, rue Melchior-Daniel, 83000 TOULON

Maison de caract., en état, tt cft ds parc 2 ha 52, dépend. 11 km Angers. Tél. (41) 91-18-58

En Haute-Saône, vends belle maison avec dépendances et terrain, 4 pièces, cuis., salle de bains, chauffage central. Tél. (80) 30-71-04

DORDOGNE, mais. bourgeoise XVIe dépend. à rest. caves voût. 2 ha, poss. 6 ha, vallon, bois. Px 480.000. J. Sabloux, Razac de Saussignac, 24240 Sigoules.

HOULE-CANCALE
PROPRIÉTÉ 20 ARES
Vue impren. baie Mt St-Michel Maison dépendances. Ecr. Havas Rennes n° 868 B.

HERBLAY
sur 1.700 m² mais. bourgeoise R.-de-Ch., entrée, cuis., sél., Bur. 1er ét., 3 chbres, s. d'eau + 2e ét., 4 chbres, s. d'eau + 2 chbres mansardées. Prix : 650.000 F. - 978-10-83, ou 978-17-01.

maisons individuelles

TOURAINE
PROX. TOURS RESIDENCES INDIVID.
4-5 pièces - 100 m2 et plus JARDIN - CAVE - GARAGE
A PARTIR DE 227.000 F
PRETS SPECIAUX **P.I.C.**
GARANTIE LOCATION
2 ANS
GAUTARD IMMOBILIER
82, bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

châteaux

QUERCY, Sud Cahors, situation exception., château fin XIXe, excell. état, 18 p., conft, 8 ha, avec ou sans dépend. 550.000 ou 650.000 F. Ecr. ACHARD, 24, r. du 4-Septembre, 75002 PARIS.

domaines

SOLOGNE - 12 ha
Est SALBRIS, excellent territ. 1/2 plaine, 1/2 bois enclavé. Poss. étang, marais. recomm. IMMOB. REMANGEON S.A. VIERZON, 18104, B.P. 122. Tél. (36) 75-39-97 +.

forêts

FORET 70 ha, 50 km Sud-Ouest TOULOUSE, A VDRE immédiat. 500.000 F. Ecr. HENNEGRAVE, 38, rue Kellermann, 51100 REIMS

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le MARDI 22 MARS 1977, à 13 h. 30.
LOGEMENT de 2 P., ent., s. bs, w.-c., au rez-de-ch., Bât. G.
LOGEMENT de 3 P., entrée, à l'entresol. Bât. G.
Le rez-de-ch. du bâtim. C à usage DEBARRAS dans l'immeuble sis
à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
16 ter, rue Saigne
MISE A PRIX : 33.000 FRANCS
S'adr. Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris-8e ; tous avocats pr. Tribun. de Gde Inst. de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vte s/saisie immobilière au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le MARDI 15 MARS 1977, à 14 h.
MAISON D'HABITATION
sise à
VILLECRESNES (94)
6, impasse de la Garenne
Jardin - Superficie de 473 m2
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation indispens. pr enchérir. Etude de Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes-91, 51, rue Champlouis. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente s/publicat. judic., Palais Just. Evry, mardi 22 mars 1977, à 14 h.
Maison Habitation avec cour.
68, boulevard d'Alsace-Lorraine.
VIRY-CHATILLON (Essonne)
Compr 3 logements : 1) entr. coul., w.-c., séj., sal., ch., cuis., ch. centr. ; 2) et 3) coul., séj., ch., w.-c., coin s. eau ch. ; av. chemin., cuis., ch. centr.
MISE A PRIX : 23.000 FRANCS
Cons. pr ench. 25.000 F. S'ad. pr rens. **Me du Chalard** av., Imm. Le Mazière à Evry. T. 077-15-57; Mme TRUXILLO-AKOUN, T. 496-14-18.

Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de Nanterre, av. Joliot-Curie, MERCREDI 30 MARS 1977, à 14 heures - EN UN SEUL LOT :
IMMEUBLE Usage habitation et Hôtel meublé
SÈVRES (Hauts-de-Seine)
40, avenue du Beau-Site
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
S'adr. Me MOURICHOUX Avocat, Versailles, 24, rue des Réservoirs, tél. 950-08-57 ; et au Greffe Trib. Gde Inst. Nanterre.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 28 mars 1977, à 14 heures
BUREAUX A PARIS 15e
74, rue de la Fédération
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 150.000 F
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à Paris, 70, avenue Marceau ; Me TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me MOREAU (S.C.P.A.), avocat à Paris, 51, rue Ampère ; Me DEGUELDRE, avocat à Paris, 99, rue de Courcelles ; Me BOISSEL, avocat à Paris, 36, rue des Petits-Champs ; Me FERRARI, syndic à Paris, 85, rue de Rivoli ; Me PERNOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli ; Me PAVEC, syndic à Paris, 100, rue Quincampoix

Vente le 25 mars 1977, à 14 h., au Tribunal de Gr. Inst. 89000 AUXERRE
ENSEMBLE INDUSTRIEL à 170 km PARIS
à APPOIGNY sur A 6 (Auxerre Nord) et R.N. 6
1) ENTREPOT 4.000 m2 couverts .... Mise à prix : 800.000 F
2) BUREAUX 700 m2 sur 2 niveaux .. Mise à prix : 250.000 F
3) STATION-SERVICE .... Mise à prix : 200.000 F
sur TOTAL : 15.500 m2 - ETAT NEUF - Consignation 20.000 F par lot.
Renseignements S.C.P. d'Avocats DELORME, MAUROIS, ROBERT, B.P. 257, 89004 AUXERRE Cedex, tél. (86) 52-53-00, poste 4. Télex 800.972

Vente au Palais de Justice à NANTERRE, le mercredi 30 mars 1977, à 14 h.
UN IMMEUBLE sis à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine)
21, rue des Quatre-Cheminées et 142, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; Me SAGETTE, syndic à Paris, 6, rue de Savoie et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Nanterre, Bobigny, Paris et Créteil

VENTE sur folle enchère et après surenchère au Pal. Just. d'Evry (91) rue des Mazières, le MARDI 22 MARS 1977, à 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ sise à VARENNES-JARCY
(Essonne)
4, rue du Parc
MISE A PRIX : 300.000 F
Consignation indispensable pour enchérir. — Renseign. : Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés, 51, rue Champlouis, à Corbeil-Essonnes. Tél. : 496-30-26 et 496-14-18.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 21 mars 1977, à 14 heures
IMMEUBLE - LIBRE LOCATION - Cont. 930 m2
14, Place Jacques-Bonsergent PARIS (10e)
MISE A PRIX 2.500.000 F
S'adr. Me LAFON avocat, Paris (8e), 75, bd Malesherbes. T. 293-46-64 ; Mes AMBROISE JOUVOIN et de SEGRAIS, avocats, Paris, 9, r. Guénégaud ; Me PAVEC, synd., Paris (3e), 100, r. Quincampoix ; Me PINON, syndic, Paris (5e), 18, r. de l'Abbé-de-l'Epée ; Me DELEPINE, adm. jud., Paris (7e), 7, rue du Général-Bertrand ; sur les lieux pour vis.

Vente s/public. judic. Pal. Just. à Evry (91), r. des Mazières, 22 mars, 14 h.
4 PAVILLONS à PALAISEAU (91) (dont 3 en construction).
« Résidence d'Estienne-d'Orves ». Lots 26, 30, 42 et 58, lieudit « Les Marnières ». LOT n° 26 portant s/Plan numérot. des rues N° 19 sous-sol jusqu'au plancher, bas du r.-de-ch., murs élev. en parp. à 1 m du sol, petit jard. M. à Px 10.000 F. LOT n° 30 portant s/Plan numérot. des rues N° 23 sous-sol jusqu'au plancher, bas du r.-de-ch., petit jardin. M. à Px 10.000 F. - LOT n° 42 portant s/Plan numérot. des rues N° 35 fond sans sous-sol, petit jardin. M. à Px 10.000 F. LOT n° 58 pav. port. sur plan numérot. N° 51, 5 p. ppales compt r.-de-ch., entrée, séjour, 4 ch., cuis., s. de bns, w.-c., rang cellier, gar., jardin et les 84/10.000 des parties communes. M. à Px 10.000 F. Consignat. pour ench.
S'adr. pr renseign. **Me DU CHALARD - Tél. 077-15-57, avocat** à EVRY (91).
Imm. LE MAZIERE, Mes Pavie (077-57-72) et Truxillo-Akoun (496-14-18), avoc.

Adj. au Palais de Justice à TOURS (37), 22 mars 1977, 14 h., en un seul lot, du
Domaine des Bidaudières à Vouvray et Vernou-s.-Brenne (I.-et-L.)
compr. BEL IMMEUBLE (XVIIIe), terrasses, piscine chauffée, SIX MAIS... et un ensemble de CAVES aménagées - Environ 17 ha de terres et VIGNES dont 8 ha de VIGNE D'APPELLATION CONTROLEE
MISE A PRIX : 2.000.000 F S'adresser au Cabinet de Mes Emile et Arnaud CAMPION, avocats à TOURS, 33, rue Néricault-Destouches, tél. 47-05-62-37.

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 27 mars 1977, à 14 heures
APPARTEMENT - PARIS (7e) - 75-77, rue du Bac
LIBRE DE LOCATION 4e étage sur cour, Escalier C, comprenant : entrée, 3 pièces, cuisine, w.c., cave au sous-sol
MISE A PRIX : 150.000 F - S'adr. Me GIRY avocat à Paris (8e), 12, av. Montaigne, Tél. 359-12-28 ; DOMAINES, 11, rue Tronchet, Paris (8e), Bureau 231, Tél. 266-91-40, poste 971 ; pour visiter sur place le 21 mars 1977 de 15 h. à 17 h.

PRESSE

Le nombre des pays ayant une presse libre ne cesse de décroître

estime l'Institut international de la presse

« Le nombre des pays ayant une presse libre, déjà peu important, ne cesse de décroître. » La première phrase du rapport de l'Institut international de la presse de Zurich, signé par son directeur, M. Peter Galliner, donne le ton d'une étude de près de cent cinquante pages, exceptionnellement détaillées, en 1976. Comme dans les rapports d'Amnesty International sur la violation des droits de l'homme, une synthèse générale précède l'énumération des « anomalies » relevées pays par pays.

La lecture du rapport de l'I.I.P. confirme que « *pour ceux qui voient dans la liberté de la presse un droit de l'homme fondamental, l'année 1976 a été déprimante* ». En effet, outre les pays où, par définition, l'idéologie officielle n'admet pas l'expression de la moindre dissidence — ce qui est d'abord le cas du monde communiste, — il apparaît que tous les régimes s'emploient à museler la presse dès qu'ils sont aux prises avec des difficultés particulières. C'est ainsi qu'en Afrique du Sud une vingtaine de journalistes, en majorité noirs, ont été arrêtés, détenus ou emprisonnés en 1976. En Rhodésie, le problème ne se pose même pas puisque les Africains (96 % de la population) ne disposent d'aucun journal.

Des Etats accédant à l'indépendance estiment nécessaire de recourir d'emblée à la censure ou d'interdire leur territoire aux journalistes « *non amis* ». Ainsi l'Angola « *persiste dans sa méfiance à l'égard des journalistes et agences de presse occidentaux* ». Presque partout dans le tiers-monde les visas sont refusés, les observateurs gênants expulsés et parfois jetés en prison. La situation est dramatique en Amérique latine, et surtout dans le cône sud du continent, où de nombreux cas scandaleux sont cités. En Uruguay, notamment, deux journalistes femmes, dont l'une est âgée de soixante ans, sont détenues et torturées. L'Institut s'émerveille au passage que deux petits périodiques ne soient plus censurés au Brésil.

Les raisons invoquées pour museler la presse et contrôler l'information ne manquent pas de saveur dans certains pays. Au Nicaragua, où la censure est exercée directement par le chef d'état-major de la garde nationale, il est interdit de « *rendre compte du mauvais état des routes, des revendications de salaires et des calamités naturelles* ». En Thaïlande, le régime issu du coup d'Etat n'accepte pas que la presse « *propage le communisme ou incite le public à manquer de confiance dans les autorités* ». Le Vietnam n'admet pas que « *le gouvernement, le parti ou l'armée soient présentés sous un jour défavorable* ».

L'Institut international de la presse accorde une place particulière à l'Inde, naguère connue pour la liberté de ton de ses journaux et qui s'est appliquée, selon la formule du ministre de l'information, à « *donner vigueur au corps malade de la presse* ». L'une des trois lois adoptées à cet effet porte d'ailleurs sur « *la prévention de toute publication jugée inacceptable* ».

En fait la presse partage partout, avec une rigueur accrue par l'influence délétère que lui prête le pouvoir, le sort des sociétés soumises à des régimes autoritaires. L'I.I.P. relève toutefois quelques points positifs dans ce sombre tableau : la renaissance d'une presse libre en Espagne et au Portugal ; une « *certaine bonne volonté* » en Egypte en dépit des « *purges* » ; des signes de tolérance au Kenya, au Maroc ; l'admission de critiques qui « *marquent un progrès* » en Algérie. Dans les pays de l'Est, « *une stricte application des mesures prises à la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki* » — à supposer qu'elle survienne — « *ne peut par elle-même suffire à libérer la presse* ».

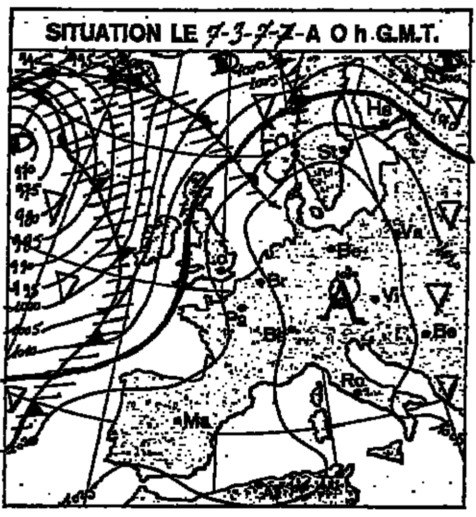
Enfin, l'I.I.P. rappelle que les pays du tiers-monde éprouvent un « *mécontentement réel et compréhensible* » devant la place restreinte qu'occupe leur développement dans les nouvelles publiées par les grands journaux du monde industriel. L'Institut se défie en revanche des tentatives, faites notamment à Nairobi lors de la conférence de l'UNESCO, « *par les pays qui, contrôlant leurs propres médias, voudraient étendre ce contrôle au-delà des frontières* ». Le maréchal Amin, exceptionnellement doué, il est vrai, pour pousser toute chose à sa caricature, a déclaré vendredi 4 mars, en déplorant le bruit fait autour de ses victimes : « *Une agence d'information du tiers-monde aurait présenté la situation clairement et mis fin à la méchanceté et au sensationnalisme de la presse occidentale* ».

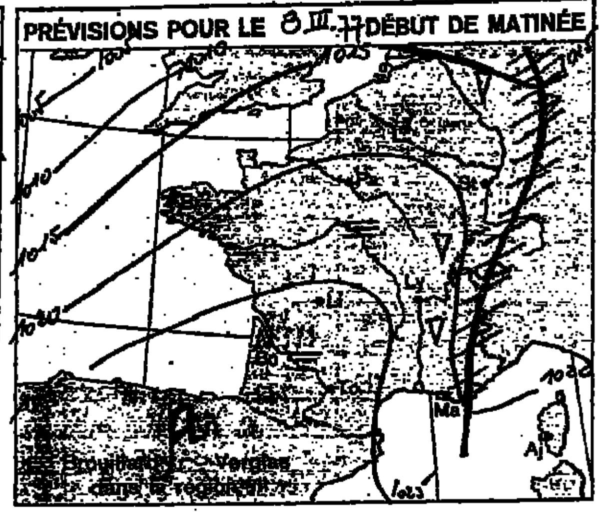
P.-J. FRANCESCHINI.

● *Le conseil national du Syndicat des journalistes français C.F.D.T.*, réuni à Paris samedi 5 mars, dénonce, dans un communiqué, la mutation de service qui frappe un des responsables syndicaux de l'Agence France-Presse, « *au moment où le personnel de l'agence aborde une étape décisive de sa lutte exemplaire pour des conditions de travail et de rémunération acceptables, liée à l'implantation des consoles de visualisation...* ». Le S.J.F.-C.F.D.T. affirme : « *Sans motif juridiquement valable, la direction de l'A.F.P. a pris la décision d'imposer à Pierre Comparet — en plein arbitraire et en violation d'un protocole d'accord en vigueur à l'agence — une mutation de service à l'évidence de caractère illégal et répressif.* « *Cette mesure constitue une tentative d'intimidation de la part de la direction de l'A.F.P.* », précise le communiqué syndical, qui « *condamne sévèrement* » l'attitude de « *la direction de l'A.F.P., dont, par ailleurs, l'inféodation au pouvoir vient à plusieurs reprises d'être à nouveau mise en évidence. (...) Le S.J.F.-C.F.D.T. engage immédiatement toutes les actions judiciaires nécessaires.* »

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 mars à 0 heure et le mardi 8 mars à 24 heures :

La crête anticyclonique axée de la Sicile à la Suède se décalera vers l'est, et les perturbations océaniques atteindront l'Europe occidentale. Un front froid peu actif achèvera de traverser la France mardi matin. Le front chaud d'une nouvelle perturbation abordera nos côtes au cours de la soirée.

Mardi 8 mars, sur nos régions de l'Est et du Nord-Est, le temps sera nuageux en début de journée, avec quelques ondées locales, puis une amélioration avec éclaircies se développera.

Sur le reste de la France, les périodes ensoleillées prédomineront après la disparition de brouillards matinaux, surtout localisés de l'Aquitaine au Bassin parisien. Sur l'extrême Nord-Ouest, le ciel se couvrira toutefois au cours de l'après-midi, et quelques pluies auront lieu près de la Manche occidentale, tandis que les vents s'orienteront au sud-ouest en se renforçant un peu. Ailleurs, les vents seront faibles ou modérés et de direction variable. Malgré une légère baisse des maxima, les températures demeureront relativement élevées.

Lundi 7 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 23 et 9 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 15 et 4 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 21 et 8 ; Dijon, 18 et 4 ; Grenoble, 20 et 4 ; Lille, 11 et 4 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 15 et 2 ; Nantes, 18 et 8 ; Nice, 14 et 11 ; Paris-Le Bourget, 15 et 4 ; Pau, 25 et 9 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 16 et 5 ; Strasbourg, 14 et 2 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 6 degrés ; Amsterdam, 10 et 5 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 11 et 2 ; Bruxelles, 11 et 4 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 15 et 1 ; Lisbonne, 17 et 13 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 20 et 4 ; Moscou, — 4 et — 13 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 24 et 8 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 2 et — 11 ; Téhéran, 13 et 6

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 704

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III			■						
IV					■				
V			■			■			
VI								■	
VII		■							
VIII			■		■		■		
IX							■		
X	■							■	■
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Ne demande qu'une chose : que ses clients gardent la chambre. — II. Il a le cœur très sombre. — III. Terme musical ; Ne compromet donc pas la grâce. — IV. Il dirigea un débit resté célèbre ; Ville de l'Inde. — V. N'est pas inflexible ; En larmes ; Ne laisse aucun espoir quand il est très ferme. — VI. Dans le Puy-de-Dôme. — VII. Pris en mariage. — VIII. Grecque ; Jadis sous le signe de la grâce. — IX. Centre d'importantes filatures ; Sur la portée. — X. Produisent des perles fort brillantes. — XI. Dans un ancien alphabet ; Etait en fort bons termes avec Ezéchias (graphie admise).

VERTICALEMENT

1. Ceux pour lesquels une perte est un gain parfois appréciable. — 2. Ont plus à perdre qu'à gagner ! ; Ne voit personne. — 3. Pronom ; Orientation ; Sa présence est une question de constitution. — 4. Pour atteindre leur but, il leur faut une certaine adresse. — 5. Genre de tourbe ; Dans le nom de maintes villes sud-américaines ; Elément d'un jeu. — 6. Revers subi par les Prussiens ; Très fines. — 7. Facilitent certains travaux de découpage à condition qu'on soit patient ; Possessif. — 8. Monnaie (inversée) ; Eau douce. — 9. L'ancêtre sauvage d'une reine très cultivée.

Solution du problème n° 1 703

Horizontalement

I. Habitudes. — II. Uranus ; Co. — III. Mot ; Phi. — IV. IM ; Llanos. — V. Damier. — VI. Itou ; Pro. — VII. Terres ; An. — VIII. Esterlons. — IX. Ese ; RG. — X. Col ; Bênet. — XI. Ans ; Emèse.

Verticalement

1. Humidité ; Ca. — 2. Aromates ; On. — 3. Bât ; Mortels. — 4. In ; Livres. — 5. Tuile ; Erèbe. — 6. Us ; AR ; Si ; EM. — 7. PN ; Orne. — 8. Echo ; Rangés. — 9. Soissons ; Té.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 mars 1977 :

DES DECRETS

● Relatif à l'action sociale des armées et arrêté du 4 mars 1977 relatif à son organisation.

● Modifiant le décret n° 70-1098 du 23 novembre 1970 relatif à l'application aux corps d'enseignants du ministère de l'éducation nationale des dispositions de l'article 3 de la loi n° 70-2 du 2 janvier 1970 tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils.

UN ARRETE

● Relatif à la déclaration des centres d'abattage de volaille et de lapins et de certains établissements de préparation et de transformation de viande de volaille et de lapin (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

Visites et conférences

MARDI 8 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 15 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Bouquet des Chaux : « Sur les pas de Robespierre ».

15 h., devant l'église Saint-Séverin, Mme Guillier : « Plaisir à l'architecture ».

15 h., 11, quai de Conti, Mme Hulot : « L'Hôtel de la monnaie ».

15 h., cour d'honneur des Invalides, Mme Puchal : « Les armes médiévales et leur évolution ».

15 h., 2, rue de Birague : « Le Paris du dix-septième siècle autour de la place des Vosges » (Visages de Paris).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., façade de l'église : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

CONFÉRENCES. — 18 h. 15, 7, rue Francis-de-Pressensé : « La Bolivie » (projections) (F.M.V.J. Voyages).

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Autour d'un tableau : *les Arnolfini* de Van Eyck ».

18 h. 30, Maison diocésaine, 8, rue de la Ville-l'Evêque, R.P. Dalmais : « Les pays d'Ararat : l'Arménie » (Bible et Terre sainte).

21 h., 54, rue des Saints-Pères, M. François-Georges Pariset : « Hans Baldung Grien, le peintre strasbourgeois de l'humanisme et de la réforme » (projections) (Société de l'histoire du protestantisme français).

19 h., Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, Mme Lucy Lippard : « L'échec et l'avenir de l'avant-garde » (ASDA).

17 h. 30, Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, M. l'abbé Marchasson : « Luther, pourquoi ? » (Université du milieu de la vie et du troisième âge).

18 h. 30, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, M. Régis Boyer : « Le symbolisme des gravures rupestres en Suède ».

20 h. 45, 9, rue de Moussy, M. Léo Hamon, rabbin Eisenberg, pasteur Gagnebin, abbé de la Morandais : « Religion, environnement, démocratie ».

Concours

● *Recrutement d'animateurs socio-éducatifs.* — La Fédération française des maisons de jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.) recrute quarante-cinq animateurs qui, après formation, dirigeront une M.J.C. Les postes sont à pourvoir dans toute la France. Renseignements et inscriptions avant le 10 mars à la F.F.M.J.C., 15, rue La Condamine, 75017 Paris. Tél. : 387-30-04.

Circulation

● *Un nouveau parking près de Saint-Lazare.* — La S.N.C.F. vient de mettre en service un garage-consigne pour automobiles situé à proximité des voies de départ grandes lignes, à l'angle des rues de Londres et de Budapest. Ce garage, à l'usage des voyageurs des lignes de Normandie, est ouvert tous les jours de 5 h. à 1 h. 15. Le tarif est fixé à 10 F pour les six premières heures ; un tarif dégressif est appliqué au-delà de 6 heures ; 13 F pour douze heures ; 18 F pour 24 heures, etc.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

BILLET

Thomson va vendre des postes couleur japonais

PARADOXE

Les Japonais sont-ils en passe de monopoliser le marché mondial de la télévision en couleurs ? En 1976, les fabricants nippons ont assuré, avec 10,5 millions de postes, près de la moitié de la production mondiale. Leurs exportations ont augmenté de 90 %, pour atteindre 6,2 millions de postes. Près de 3 millions ont été vendus aux Etats-Unis, 800 000 en Australie, 480 000 au Canada.

Ces chiffres expliquent la vive réaction et les demandes de contingentement des syndicats et des fabricants américains au cours des derniers mois. Leurs protestations ont en partie porté leurs fruits puisque, en janvier 1977, les exportations japonaises de postes couleur aux Etats-Unis ont diminué de 54 % par rapport à décembre 1976. Le resserrement du marché américain risque d'accélérer l'offensive des firmes japonaises vers l'Europe.

Elles ont déjà conquis la Grande-Bretagne, grâce à leurs petits téléviseurs en couleurs. En France, le groupe Thomson pense avoir trouvé la parade : sur le contingent d'importation de 80 000 postes japonais prévu pour 1977, la firme française va en acheter environ 20 000 (des postes Sanyo de 42 cm) pour les... revendre sous ses propres marques. Procédé étonnant ! Video Color, second producteur européen de tubes couleur, et filiale à 51 % de Thomson, n'a-t-elle pas sorti, il y a plusieurs mois, un tube de 42 cm ? On avait même prévu, semble-t-il, le lancement du poste pour Noël 1976.

« Si les tubes étaient prêts, les châssis, eux, ne pourront être fabriqués qu'à la fin de 1977 », *explique-t-on chez Thomson. Il était donc préférable* « d'occuper le terrain, d'écouler sous nos marques une part importante des petits postes japonais, en attendant l'arrivée de notre propre produit ». *Cela afin que le consommateur français ne s'habitue pas, entre-temps, aux marques japonaises.* « Une opération similaire a d'ailleurs déjà été faite dans le passé avec des petits postes noir et blanc. » — J.-M. Q.

Un nouveau plan de redressement des Tanneries françaises réunies suscite l'hostilité des syndicats

De notre correspondant

Le Puy (Haute-Loire). — Une nouvelle étape dans l'évolution de la situation vient d'être franchie à la Société nouvelle d'exploitation des Tanneries françaises réunies (S.N.E.T.F.R.) avec la dernière réunion du comité d'entreprise au cours de laquelle ont été révélées les décisions prises par les actionnaires à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire. Tout d'abord, le P.-D.G., M. Chapel, a repris sa démission et le contrat de location-gérance n'a pas été dénoncé. D'autre part, on apprenait qu'à de nouvelles aides financières pour un montant de 6 millions de francs s'ajouterait un apport de 3 millions de francs par les actionnaires. De plus, la direction des Tanneries françaises réunies propose un plan de restructuration prévoyant 82 licenciements au Puy, 10 à Bort-les-Orgues et 42 conventions d'entreprises dans les deux unités du Puy et de Bort, soit au total 134 départs, auxquels il convient d'ajouter des départs volontaires. Initialement la direction avait demandé 172 licenciements.

Le siège social des T.F.R. sera transféré à Paris, 4, rue Mayran, local occupé jusqu'ici par les services commerciaux, et relèvera désormais de la compétence du tribunal de commerce de Paris.

Le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre, M. Radeau, a confirmé, par ailleurs, aux délégués du syndicat que la S.N.E.T.F.R. avait introduit un recours hiérarchique auprès du ministre du travail pour faire casser la décision de refus de licenciement. La suite de cette procédure pourrait être annoncée lors du comité central d'entreprise le 9 mars. Enfin, il semble bien que les pourparlers continuent avec le groupe anglais Barrow-Hepburn, assez exigeant sur les conditions d'assainissement de l'entreprise.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., ont accueilli avec inquiétude l'annonce de ce nouveau plan de redressement et ont manifesté leur opposition par divers communiqués à la presse, réclamant notamment une réduction des horaires à trente-cinq heures par semaine sans perte de salaire, une réduction des frais financiers avec augmentation du capital, la mise en place d'une nouvelle direction et un changement radical de la politique industrielle de la tannerie en France. — F. M.

CONFLITS

A Mulhouse

DES OUVRIERS DES FILATURES SCHLUMPF ONT ENVAHI LE MUSÉE DE L'AUTOMOBILE

(De notre correspondant.)

Mulhouse. — Une équipe de syndicalistes des filatures de laine peignée de Malmerspach et Gluck, de Mulhouse, ont forcé à l'aube, lundi matin 7 mars, les deux veilleurs du musée automobile Schlumpf à ouvrir les portes au personnel des deux entreprises. Depuis 5 heures, ouvriers, ouvrières et cadres ne cessent d'affluer à Mulhouse pour être parmi les premiers visiteurs du fameux musée Schlumpf. Cette mesure d'occupation du musée, qui est un bien personnel des frères Hans et Fritz Schlumpf, intervient à la suite de la décision du tribunal de Mulhouse d'étendre aux biens personnels des deux frères la liquidation des biens intervenue il y a maintenant plusieurs mois. Dans un télégramme adressé au premier ministre, les occupants demandent que des mesures de financement soient adoptées afin que les deux usines puissent continuer leur activité.

Le musée lui-même, ainsi ouvert pour la première fois au grand public, est impressionnant. Dans un immense hall stationnent cinq cent quatre-vingt-quatre véhicules anciens, dont de nombreuses Bugatti, parmi lesquelles trois Royale. Ces véhicules, tous en parfait état de marche, ont été entièrement refaits, chromes, sièges carrosserie.

ÉNERGIE

LA CENTRALE DE FESSENHEIM

(Suite de la première page.)

Cette « mise en place » du programme nucléaire français soulève des oppositions de plus en plus vives. Dans la région de Fessenheim, le dernier week-end a été marqué par de nouvelles manifestations, qui ont réuni environ cinq mille personnes à Strasbourg et trois mille à Colmar. Devant le succès de ces mouvements de contestation, les sept personnes qui jeûnaient depuis vingt-cinq jours, à Roggenhove (Haut-Rhin), ont décidé de cesseur leur grève de la faim. En République fédérale d'Allemagne, ce sont près de huit mille personens qui ont maifesté à la frontière franco-allemande, à Whyle (Bad-Wurtemberg), leur opposition à la construction de centrales nucléaires.

La filière américaine

L'unité de Fessenheim est la première d'une longue série de centrales à eau pressurisée (P.W.R.) actuellement en construction en France. Des chantiers importants sont en cours à Bugey (Isère), où quatre réacteurs de même type sont en construction, à Dampierre (Loiret), au Tricastin (Drôme), où les quatre tranches nucléaires alimenteront l'usine européenne d'enrichissement d'uranium Eurodif, et à Gravelines (Nord), etc.

La chaudière nucléaire de Fessenheim, tout comme celles des autres centrales en construction, est construite par la société Framatome, filiale de Creusot-Loire, sous licence de la société américaine Westinghouse.

Au départ, on pensait construire à Fessenheim une centrale de la « filière française » à uranium naturel, modérée au graphite et refroidie au gaz carbonique (« graphite-gaz »). En novembre 1969, on abandonne cette filière développée par le Commissariat à l'*énergie atomique* (C.E.A.) pour se tourner vers la filière américaine à eau légère. Le premier appel d'offres concernant Fessenheim, lancé le 2 *février* 1970, mettait en concurrence les deux techniques de ce type, à eau pressurisée (P.W.R.) et à eau bouillante (B.W.R.). Cette dernière filière était proposée par la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.), travaillant *sous* licence de la firme américaine General Electric.

Finalement, le gouvernement opta pour la première *solution*, et la C.G.E. fut écartée du marché nucléaire français. A la fin de 1975, Framatome, qui bénéficiait, dès lors, du monopole de la construction de centrales E.D.F., était définitivement « francisée » puisque le C.E.A. rachetait à Westinghouse 30 % des parts de la société.

Cette situation avantageuse pour la filiale de *Creusot-Loire*, qui compte en bénéficier à l'exportation — elle a vendu deux centrales à l'Afrique du Sud, et est toujours en négociation pour la signature d'un contrat équivalent avec l'Iran, — s'est accompagnée d'une forte expansion de la société, dont l'effectif est passé, en quelques années, de deux cent cinquante à près de huit mille personnes. Et la « domination » de Framatome sur l'industrie nucléaire française ne s'arrête pas aux seules centrales « classiques » : la société contrôle, en effet, Novatome, qui aura la maîtrise d'œuvre de Super-Phénix, le « surrégénérateur » de 1 200 MW qui doit être construit sur le site de Creys-Malville (Isère).

La construction de Fessenheim *a connu certains déboires* techniques qui se sont ajoutés aux effets de l'attentat contre les installations commis le 3 mai 1975, et surtout, aux difficultés inhérentes à l'adaptation aux exigences françaises, et à la nouvelle réglementation mise en place en 1974, d'une technique américaine bien rodée (*le Monde* du 23 février).

Après vingt-deux mois de retard, tous les obstacles ont été levés. Au début de l'année, le circuit primaire à eau sous pression qui, « baignant » les éléments combustibles remplis d'uranium enrichi à 3 %, joue à la fois le rôle de modérateur, en ralentissant le flux neutronique, et de liquide de refroidissement, a été amené à *ses conditions nominales* (155 bars, environ 300 °C). En février, les derniers essais fonctionnels ont été menés : ils *concernaient essentiellement* le bon fonctionnement des barres de contrôle en graphite qui — le graphite étant un très bon absorbeur de neutrons — « *pilotent* » la réaction en étant plus ou moins relevées, et surtout, jouent un rôle essentiel dans la sûreté du réacteur : en cas d'incident, elles tombent entre les éléments combustibles et bloquent en quelques instants la réaction en chaîne.

Durant la nuit de dimanche à lundi, les techniciens de Fessenheim ont mis en route le processus de divergence : ils ont commencé à relever les barres de contrôle. Petit à petit, le flux de neutrons issus des fissions spontanées de l'uranium 235 va croître. La divergence proprement dite est le moment où le flux deviendra tel que, les neutrons venant frapper d'autres atomes d'uranium qu'ils feront éclater à leur tour, la réaction en chaîne proprement *dite, spécifique de* l'énergie nucléaire, débutera.

Pendant quelques temps encore après la divergence, la puissance produite par la réaction nucléaire sera quasiment nulle, ce nouveau délai étant mis à profit pour de nouvelles et nombreuses mesures. Et ce n'est que dans quelques semaines que le turbo-alternateur construit par Alsthom commencera à tourner, produisant les premiers kilowatts-heures d'électricité *fournis* à l'E.D.F. L'autorisation officielle de mise en ser*vice industrielle, dernière étape* d'une longue procédure, pourra alors être accordée. La puissance nominale de 880 MW électriques ne devrait être atteinte que vers le mois de juin prochain.

Seul l'avenir permettra de voir si Fessenheim répond à toutes les attentes, en particulier du point de vue, essentiel aux yeux du producteur d'électricité, de la dis*ponibilité de la centrale, prévue* pour être de 6 600 heures par an.

XAVIER WEEGER.

● FORTE AUGMENTATION DES EXPORTATIONS IRANIENNES DE PETROLE. — Les exportations de pétrole de l'IRAN ont atteint 5,7 millions de barils par jour en février. Cela représente une augmentation de 30,4 % par rapport à janvier et de 30 % par rapport à février 1976. Cette hausse est due à la forte augmentation de la consommation aux Etats-Unis et au fait que l'Arabie Saoudite n'a pas *été* à même, pour des raisons techniques et climatiques, d'accroître sa production. —

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 1/4	5 1/4	4	5	3	4	10 1/2	11
1 mois ..	4 5/8	5 1/8	4 1/4	4 3/4	2 5/8	3 1/8	10 1/4	10 1/2
3 mois ..	4 7/8	5 3/8	4 1/4	4 3/4	2 1/2	3	10 3/4	11
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 3/8	4 7/8	2 5/8	3 1/8	11 1/4	11 1/2

Le plein d'essence va durer 25 km* de plus.

Comment un lubrifiant peut-il faire économiser de l'essence ?



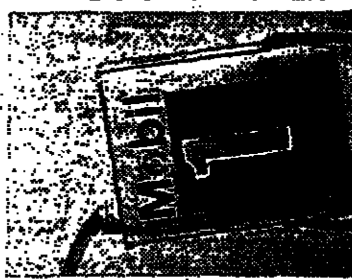
Lorsqu'un moteur tourne, toutes ses pièces internes sont en mouvement. Il faut de l'énergie, c'est-à-dire de l'essence pour vaincre les frottements internes. Mobil 1 est un lubrifiant de synthèse, spécialement conçu pour les réduire de façon exceptionnelle. S'il y a moins de frottements, il y a moins d'énergie perdue, donc la consommation d'essence est réduite.

Les essais de l'UTAC l'ont prouvé.



L'UTAC, c'est le Centre agréé par les Pouvoirs Publics pour effectuer les mesures de consommations conventionnelles de carburant des voitures particulières. Mobil a choisi l'UTAC pour réaliser les essais comparatifs de consommation d'essence entre des voitures lubrifiées par Mobil 1 et les mêmes lubrifiées par des huiles minérales supérieures. 468 essais ont montré une réduction de la consommation d'essence de 5% en moyenne. Cela représente environ 25 km de plus par plein !

A +300° Mobil 1 lubrifie sans problème.

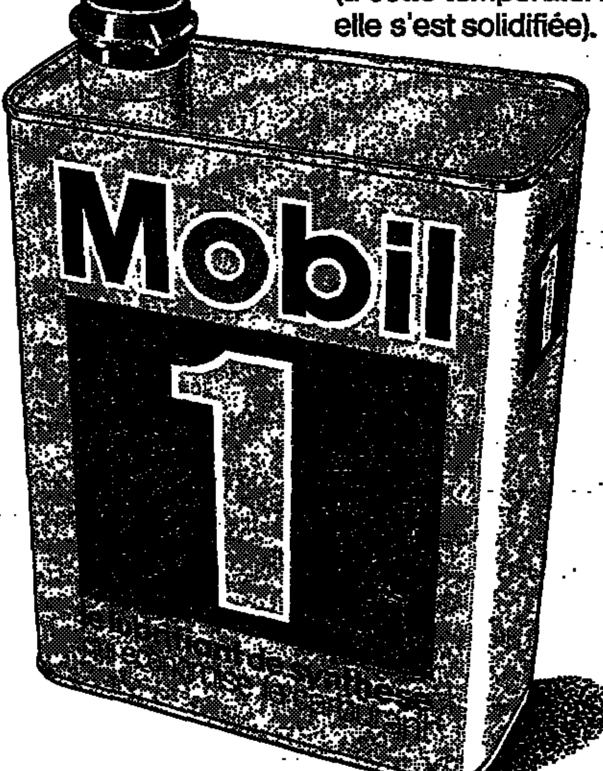


Les moteurs actuels sont conçus pour fonctionner à des températures très élevées. En été, à grande vitesse sur autoroute, la température de certaines pièces du moteur dépasse plusieurs centaines de degrés. A ces températures, les huiles minérales peuvent devenir extrêmement fragiles. Le film protecteur, c'est-à-dire la fine pellicule d'huile qui recouvre les pièces du moteur, devient de plus en plus mince. Il peut même se dessécher complètement, laissant le moteur sans protection. Avec Mobil 1, le film protecteur ne casse pas : il recouvre toujours les pièces du moteur. Il assure la lubrification à des températures qui auraient déjà fait disparaître les huiles minérales supérieures

A -40° Mobil 1 s'écoule sans problème.



Mobil 1 facilite les départs, même aux températures les plus basses. En hiver lorsque la température descend au-dessous de 0°, les huiles minérales, même les plus fluides, deviennent visqueuses. Vous avez de plus en plus de mal à faire démarrer votre moteur. Avec Mobil 1, vous n'aurez plus ce problème. Mobil 1 s'écoule sans difficultés et assure la lubrification du moteur jusqu'à -40° (à cette température une huile minérale ne s'écoule plus : elle s'est solidifiée).

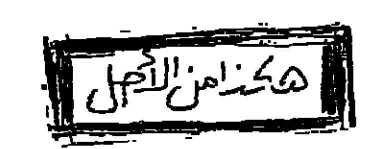


Mobil 1®

l'huile qui fait économiser l'essence.

Mobil 1 peut se mélanger avec toutes les huiles moteur courantes.

*Moyenne correspondant aux résultats des essais de l'UTAC reconnus par l'Agence pour les Economies d'Energie.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

Une enquête de l'O.I.T. souligne les méfaits du travail de nuit

De notre correspondante

Genève. — Dès sa première année de fonctionnement (1919), l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) avait adopté une convention restreignant le travail de nuit des femmes et l'interdisant dans certaines branches d'activité. Ce texte a été par la suite plus d'une fois révisé et complété.

Aujourd'hui, c'est à une étude sur le travail de nuit dans son ensemble que se sont livrés pour le compte de l'O.I.T. deux experts, MM. James Carpentier et Pierre Cazamian. Les premières conclusions de cette vaste enquête, qui porte sur un grand nombre de pays et la quasi-totalité des professions où le travail de nuit se pratique, font apparaître que dans un nombre croissant d'entreprises le roulement par équipes est devenu la règle ; en pareil cas, l'équipe de nuit occupe par exemple en France 21 % des effectifs et jusqu'à 31 % dans les industries de transformation (en Suisse jusqu'à 55 % dans l'industrie de la cellulose).

Rupture de rythme

Si le travail de nuit est difficilement évitable dans nombre de services publics, dans la sidérurgie à feu continu, pour certains travaux de laboratoire ou pour les secours d'urgence, il se justifie moins, selon les auteurs de l'étude, lorsqu'il s'agit pour les chefs d'entreprise de rentabiliser un équipement coûteux.

Le travail de nuit comporte en effet des inconvénients d'ordre physiologique, psychologique et social, dont le principal, estiment les auteurs, est, sans doute, la rupture du rythme dit « circadien » (phase d'activité avec intervalles pour le repas le jour ; phase de repos notamment du système nerveux et de l'appareil digestif, la nuit) ; cette rupture qui risque de provoquer des troubles divers : excès de fatigue, dépression, digestion difficile, ulcères, déséquilibre psychique. De plus, la vie de famille et toute l'activité sociale, culturelle, sportive, politique sont gravement perturbées.

Reste le principal avantage du travail de nuit pour les intéressés : il est payé à un taux supérieur au travail de jour. MM. Carpentier et Cazamian estiment qu'il y a même là un danger : le travailleur qui s'habitue à une rémunération plus élevée que la norme dans une branche donnée répugnera, dans l'éventualité notamment où son état de santé l'exigerait, à se soumettre à un rythme de vie différent dont le résultat immédiat se traduirait pour lui par une perte de salaire.

ISABELLE VICHNIAC.

LES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ÉTAT ONT AUGMENTÉ DE 23,80 % ENTRE 1969 ET 1975

Entre 1969 et 1975, l'Etat a embauché 338 000 personnes à temps complet, dont 200 000 dans le seul secteur éducation - universités. Il s'agit là d'une forte progression (23,8 %), selon l'INSEE, qui vient de publier une enquête portant sur « Les agents de l'Etat en 1975 » (1). A cette date, l'Etat employait en métropole 1 717 422 salariés civils à temps complet, dont 387 184 non titulaires, et quelque 60 000 personnes à mi-temps ; 52,5 % des non-titulaires appartiennent au secteur éducation-universités.

Cette enquête de l'INSEE fait aussi apparaître que 49,1 % des agents de l'Etat sont des femmes (qui représentent 56,6 % des non-titulaires), mais que seulement 4,1 % d'entre elles accèdent aux postes hiérarchiques au-dessus de l'indice 500 (contre 11,4 % des hommes) et 1,9 % au-dessus de l'indice 600 (contre 6,7 % des hommes).

Enfin, un agent de la fonction publique sur quatre travaille en Ile-de-France.

(1) *Economie et Statistique*, revue mensuelle de l'INSEE, mars 1977.

CONJONCTURE

En 1976 LE POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS A PROGRESSÉ DE 3,70 % ET CELUI DES FONCTIONNAIRES DE 0,90 %

L'Institut de la statistique regroupe dans une courte étude (1) les indications chiffrées disponibles sur l'évolution des rémunérations françaises en fin d'année. Selon ce bilan, les ouvriers français — six millions de salariés — ont vu leur salaire hebdomadaire progresser de 14 % entre octobre 1975 et octobre 1976, et leur pouvoir d'achat augmenter de 3,7 % (compte tenu d'une hausse de 9,9 % de l'indice officiel des prix) contre 1,7 % d'octobre 1974 à octobre 1975. La durée de travail a été presque stable (— 0,6 % en un an), alors qu'elle avait sensiblement fléchi l'année précédente (— 2,8 %).

Entre avril 1975 et avril 1976, le pouvoir d'achat des « non-ouvriers » — quelque six millions de cadres, employés, agents de maîtrise et techniciens — a augmenté moins que celui des ouvriers, puisque leurs rémunérations ont progressé, en valeur nominale, de 11 % seulement. Ce qui confirmerait la tendance à un certain resserrement de l'éventail hiérarchique constaté depuis 1973, mais masquée en 1975 « *par la détérioration brutale de la situation des ouvriers lors de la récession* ».

Les « smicards » — très nombreux dans les salons de coiffure, les blanchisseries, l'habillement et le cuir — ont vu leur salaire augmenter de 13,6 % en un an, soit une progression du pouvoir d'achat de leur salaire mensuel de 2,5 %.

Les traitements de la fonction publique n'ont, eux, progressé dans le même temps que de 10,9 %, soit une quasi-stabilité de leur pouvoir d'achat (+ 0,9 %) au lieu de la progression de 3,1 % de l'année 1975. Mais, ajoute l'INSEE, « *il convient de prendre du recul* » en la matière. Une comparaison sur trois ans et demi (d'octobre 1972 à avril 1976) ferait apparaître, selon l'Institut, un « *ordre de grandeur très voisin* » entre l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés du secteur privé et celle des fonctionnaires.

(1) *Economie et Statistique*, n° 86 (février 1977).

● *Accord salarial dans la fonction publique en R.F.A.* — L'accord prévoit une augmentation de salaires de 6,3 % pour environ 1,9 million de personnes. Il est valable pour une période de treize mois commençant le 1er février. — *(Agefi.)*

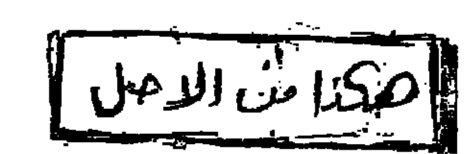
● A PERPIGNAN, la grève des traminots dure depuis plus de quinze jours et touche deux cents personnes. Le juge des référés a ordonné, le 5 mars, l'expulsion des grévistes qui occupent les locaux de la compagnie des transports perpignanais. — *(Corresp.)*

ACCIDENTS DU TRAVAIL

LE NOMBRE DES MORTS A FORTEMENT DIMINUÉ EN 1975

Selon les statistiques qui vient de publier la Caisse nationale de l'assurance-maladie des salariés, le nombre des accidents, qu'il s'agisse des accidents graves ou mortels, a diminué en 1975 par rapport à 1974. Alors que le nombre de salariés est passé en un an de 13 575 719 à 13 625 768 (+ 0,37 %), le nombre des accidents en entreprise a été le suivant : avec arrêt, 1 113 124 au lieu de 1 154 378 (— 3,57 %) ; graves, 118 998 au lieu de 119 796 (— 0,67 %) ; mortels, 1 986 au lieu de 2 117 (— 6,19 %). L'indice de gravité des incapacités permanentes est aussi en diminution (— 0,64 %) ; en revanche, le nombre de journées perdues pour incapacité temporaire est en augmentation (30 792 251 au lieu de 30 414 570, soit + 1,24 %), de même que le taux de gravité des incapacité temporaires (+ 1,83 %). Même évolution pour les accidents de trajet : avec arrêt, 161 517 au lieu de 163 974, soit — 1,50 % ; graves, 31 727 au lieu de 32 092, soit — 1,14 % ; mortels, 1 309 au lieu de 1 421, soit — 7,88 %.

Quant aux maladies professionnelles, elles sont en augmentation : 4 576 cas en 1975 au lieu de 4 658 en 1974, l'accroissement étant observé pour les maladies provoquées par le bruit et pour les hépatites virales ; le nombre de décès diminue (18 au lieu de 25), mais celui des journées perdues s'accroît (362 945 au lieu de 355 451).



ÉCONOMIE

CONSOMMATION

APRÈS L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE DE L'I.N.C.

Les organisations de consommateurs continuent à manifester leur division

A la suite de notre article (*le Monde* du 18 février) sur l'élection à la présidence du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation de Mme Maria Aubertin, secrétaire générale de la Fédération nationale des associations familiales rurales (F.N.A.F.R.), nous avons reçu deux communiqués et une mise au point.

L'élection de Mme Aubertin, qui a recueilli, au second tour, 14 voix contre 7 à Mme Chantal Decroix (Union féminine civique et sociale) et 2 à M. Marleix (Association F.O. consommateurs), avait mis en évidence la division des associations de consommateurs qui occupent douze des vingt-trois sièges du conseil d'administration. C'était la première fois depuis neuf ans que les consommateurs ne se mettaient pas d'accord sur une candidature unique.

● *La Confédération syndicale des familles* (C.S.F.) regrette pour sa part, dans un communiqué, que deux organisations de *consommateurs* (AFOC et F.N.A.F.R.) aient brisé la cohésion du collège consommateurs « *en maintenant malgré tout leur candidat* », alors qu'un vote indicatif antérieur du collège consommateurs avait accordé la préférence (8 voix) à Mme Chantal Decroix. Pour la C.S.F., cela « *met en cause le rôle du collège consommateurs et la nature même de leur représentation au sein du conseil d'administration de l'I.N.C.* », l'élection de Mme Aubertin, « *obtenue avec l'appui massif des représentants des ministères et des producteurs* » étant « *l'illustration immédiate* » de la « *portée politique* et *des conséquences* » de cet acte.

● La *Confédération syndicale du cadre de vie* (C.S.C.V., anciennement Confédération nationale des associations populaires familiales), constate « *une fois de plus la collusion du patronat et des pouvoirs publics* », ce qui « *n'étonne plus personne car les travailleurs savent que les responsables politiques du pays ne sont que les instruments légaux du patronat* ». Plus « *navrant* » lui paraît le fait « *qu'une organisation nationale de consommateurs comme la F.M.A.F.R. joue le jeu de cette politique, en décidant de rompre l'unité d'attitude des organisations de consommateurs face à un enjeu aussi important* ». Pour la C.S.C.V., l'élection de Mme Aubertin « *représente l'accès plus évident au pouvoir du patronat et des ministères* » au sein du conseil de l'I.N.C. « *qui n'avait pas besoin de cela pour préserver sa crédibilité déjà suffisamment précaire* ». La C.S.C.V. se pose la question de savoir si elle doit continuer de travailler au sein de l'I.N.C., ou si elle doit quitter cet organisme.

● Enfin, *M. Marleix, secrétaire général de l'AFOC*, tient à ce que nous précisions qu'au premier tour de scrutin, Mme Aubertin avait recueilli dix voix, Mme Decroix, sept et lui-même six. M. Marleix a donc perdu quatre voix au profit de Mme Aubertin au second tour, tandis que Mme Decroix conservait, à une près, les voix des organisations de consommateurs qui, dès le vote indicatif, s'étaient portées sur son nom.

ACTION SOCIALE

« La Nouvelle Politique de l'immigration »

M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux travailleurs immigrés, vient de présenter à la presse une plaquette éditée par ses services, sous le titre : *la Nouvelle Politique de l'immigration* »*. « *Il s'agit là*, a-t-il précisé, *d'une synthèse des réflexions, des recherches et des projets qui accompagnent l'action entreprise depuis deux ans et demi, à la demande du président Valéry Giscard d'Estaing, pour que les travailleurs étrangers vivant en France y trouvent la place qu'ils méritent* »

Après une période de laxisme, au cours de laquelle une « *migration sauvage* » a pu se développer librement, la nouvelle politique de la main-d'œuvre étrangère tend, aujourd'hui, à organiser et à contrôler les flux migratoires, qui restent nécessaires au développement de la France. Trois options, a précisé M. Dijoud, ont guidé la mise en œuvre de l'ouvrage, document collectif rédigé sous la direction de M. Moreau-Defarges, secrétaire des affaires étrangères, spécialiste des problèmes de réglementation au secrétariat d'État aux travailleurs immigrés : « *Faire partager aux Français un certain idéal, une espérance et une inquiétude.* » Selon M. Dijoud, la présence en France de quatre millions d'immigrés reste l'un des défis essentiels des prochaines décennies. Tout ralentissement des efforts menés pour l'accueil et l'insertion des étrangers conduirait à connaître, dans dix ou vingt ans, des difficultés aussi graves que celles qu'ont connues les États-Unis avec le problème racial.

L'ouvrage *la Nouvelle Politique de l'immigration* développe une *réflexion en quatre étapes* : la première situe les données du problème migratoire, « *phénomène lié aux conditions du développement économique de la France* », ainsi que le climat et les orientations de la politique gouvernementale en la matière. La deuxième porte sur les conditions de cette politique : la stabilisation du nombre des immigrés, une meilleure insertion dans la société française, une meilleure protection des familles. La troisième recense les objectifs et les moyens de cette politique : un cadre de vie pour l'immigré, le droit à la promotion personnelle et professionnelle, la préservation des liens culturels avec le pays d'origine. La quatrième étape est tournée vers l'avenir : le retour de l'immigré au pays d'origine, la place des enfants des migrants dans la société française, l'instauration d'un « *rapport plus vrai* » entre immigrés et Français par « *une mobilisation et une communication* ». — J. B.

★ *La Nouvelle Politique de l'immigration* (avant-propos de M. Paul Dijoud). Secrétariat aux travailleurs immigrés, 25, rue Charles-Floquet, 75007 Paris.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE PETROLE DU VENEZUELA. — La production pétrolière quotidienne du Venezuela est passée d'une moyenne de 1,8 million de barils en février 1976, à 2,34 millions de barils en février 1977 (+ 27 %), a annoncé le 6 mars à Caracas le ministre vénézuélien de l'énergie et des mines. La production a été accélérée pour faire face à l'augmentation des ventes. — *(A.F.P.)*

Étranger

● AUX ETATS-UNIS, le chômage a légèrement augmenté à la suite de la vague de froid. Touchant 7,2 millions de personnes, il a représenté 7,5 % de la population active contre 7,3 % en janvier (7,8 % en décembre). Ces chiffres pourraient toutefois avoir été faussés par une erreur statistique. — *(A.F.P.)*

● LE PRIX A LA CONSOMMATION DU CAFE a augmenté de 20 % en Pologne ce lundi 7 mars. Les organes officiels ont justifié cette hausse par l'augmentation des cours mondiaux résultant de pénuries au Brésil, en Angola, au Guatemala et en Colombie. Un kilo de qualité très ordinaire coûtera désormais *120 F* (au cours officiel), mais 150 F pour des qualités supérieures. — *(U.P., A.P.)*

Handicapés

● UNE LETTRE OUVERTE DE L'APAJH A MME FRANÇOISE GIROUD. — L'Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés (APAJH) vient d'adresser une lettre ouverte à Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la culture, déplorant qu'un certain nombre de « barrières architecturales » — notamment au centre Beaubourg — continuent d'interdire aux handicapés en fauteuil roulant l'accès des établissements publics. L'APAJH suggère que la Fondation de France consacre une part du fonds des handicapés à l'équipement spécial de certaines salles de spectacles.

Organisation internationale

● A L'O.C.D.E., M. Jens Boyesen vient de prendre ses fonctions de représentant permanent de la Norvège. Il succède à M. Georg Kristiansen, qui a été nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Oslo. Né en 1920, M. Boyesen a été, de 1955 à 1963, représentant permanent de la Norvège à l'OTAN et à l'O.E.C.E. De 1968 à 1973, il a représenté la Norvège à l'A.E.L.E., à l'Office des Nations unies et dans d'autres organisations internationales à Genève. Il a été nommé en 1973 ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Belgique et au Luxembourg, ainsi que chef de la mission de la Norvège auprès des Communautés européennes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Dans une lettre adressée aux actionnaires de la Société générale alsacienne de banque, en date du 28 février, le président Guillaume Labadens rend compte de l'examen par le conseil d'administration des comptes et résultats de l'exercice se terminant au 31 décembre 1976.

Poursuivant son rythme d'accroissement des années antérieures, qui correspond à un doublement tous les trois ans, le total du bilan a augmenté de 29 % par rapport à celui du 31 décembre 1975, pour s'établir à la somme de 18 032 000 000 F.

Le bénéfice de l'exercice, qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 5 avril 1977, a été arrêté à 14 733 224,24 F, contre un montant de 13 541 378,70 F l'année précédente. Ce résultat permettra de proposer la distribution d'un dividende égal à celui de l'exercice 1975, soit 10 F net par action, auxquels s'ajoutent 5 F d'impôt versé d'avance au Trésor (avoir fiscal). Payable le 18 avril prochain, ce dividende s'appliquera toutefois à un capital porté, au courant de 1976, de 67,5 millions de francs à 75 millions de francs, par émission d'actions de numéraire (une action nouvelle pour neuf actions anciennes).

Dans le cadre de l'autorisation reçue le 20 juin 1975, le conseil a décidé, au surplus, de procéder à une attribution d'actions gratuites, par incorporation de réserves, à raison de UNE action nouvelle pour CINQ actions anciennes. Le capital s'élèvera, en conséquence, à 90 millions de francs, répartis en 720 000 actions, d'un montant nominal de 125 F chacune. Compte tenu des recommandations faites par les pouvoirs publics dans leur programme de lutte contre l'inflation, cette opération ne pourra intervenir que le 31 décembre 1977, de sorte que les nouvelles actions porteront jouissance du 1er janvier 1978.

D'autre part, dans la perspective d'une mise en application des récentes dispositions relatives à la réévaluation de certains actifs, qui devrait permettre de mieux adapter les fonds propres des sociétés au volume de leurs bilans, le conseil a convoqué, à l'issue de l'assemblée ordinaire, une assemblée générale extraordinaire, de laquelle il sollicitera l'autorisation d'augmenter ultérieurement le capital social jusqu'à un montant maximum de 150 millions de francs.

Diverses modifications interviendront, en outre, au sein du conseil d'administration de la SOGENAL, à l'issue des assemblées du 5 avril. Atteint par la limite d'âge statutaire, M. Guillaume Labadens, tout en restant administrateur, cessera d'assumer les fonctions de président qu'il exerçait depuis 1969. Il proposera, pour lui succéder à la présidence, M. Frédéric Rauch, vice-président et ancien directeur général.

M. Jean Richard, vice-président au titre de la représentation de la Société générale, ayant demandé à être déchargé de ses fonctions d'administrateur, c'est M. Jean-Paul Delacour, directeur général adjoint de la Société générale et administrateur de la SOGENAL depuis 1969, qui sera proposé pour le remplacer à la vice-présidence.

M. Robert Baboin quittant également le conseil, en raison de la limite d'âge prévue dans les statuts, deux sièges d'administrateurs seront ainsi vacants : il sera demandé à l'assemblée des actionnaires d'appeler au conseil MM. Léopold Jeorger, directeur de la Société générale, et Théodore Kaas, président-directeur général de SIDECHAR.

SOCIÉTÉ LYONNAISE

Lors de sa séance du 3 mars, le conseil, sous la présidence de M. Henri Arminjon, président-directeur général, a arrêté les comptes de l'exercice 1976 qui font apparaître, après dotation de la provision pour impôts sur les sociétés de 37 936 408 F (contre 28 250 000 F l'année précédente), un bénéfice net de 35 394 417,39 F (contre 18 525 328,15 F).

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Lyon le 21 avril, de porter aux réserves une somme de 20 millions de francs et de répartir à chaque action un dividende de 10,35 F (contre 9,75 F) se décomposant en dividende distribué 6,90 F et avance d'impôt versé au Trésor 3,45 F.

Cette augmentation représente le maximum autorisé actuellement par les pouvoirs publics.

D'autre part, usant de l'autorisation que lui a donnée l'assemblée générale du 2 mars 1974, le conseil a porté, à dater de ce jour, le capital de 102 500 000 F à 153 750 000 F, à titre gratuit, par élévation du nominal des actions de 50 F à 75 F.

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER - O B C

Le conseil de la banque O B C lors de sa réunion du 3 mars 1977 a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice au 31 décembre 1976.

Le total du bilan s'élève à 929 558 506 F en augmentation de 36 %. Ajouté au hors-bilan, il dépasse ainsi 1 milliard de francs. Les dépôts de la clientèle sont passés de 470 117 035 F à la somme de 676 514 276 F, en augmentation de 44 %.

Le bénéfice d'exploitation après amortissements et provisions s'élève à 12 436 594 F contre 10 194 778 F. Le bénéfice net de l'exercice qui s'établit à 5 765 327 F contre 6 145 655 F s'entend après imputation, pour 753 740 F, de la participation des salariés aux fruits de l'expansion qui, l'année précédente, se trouvait affectée sur la répartition du solde bénéficiaire. Les plus-values à long terme de l'exercice sont de 225 857 F contre 888 891 F en 1975.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mars 1977 de verser aux 300 000 actions de 100 F composant le capital, un dividende de 7,40 F (avoir fiscal de 3,70 F) contre 12 F l'année précédente pour 182 000 actions (avoir fiscal de 6 F).

FONCIER INVESTISSEMENT

Il sera proposé à l'Assemblée générale, dont la réunion est prévue pour le 31 mars 1977, la mise en paiement d'un dividende net de 15,32 F, auquel s'ajouterait un crédit d'impôt de 2,02 F, portant le revenu global à 27,34 F par action.

LLOYDS BANK INTERNATIOAL (FRANCE) Limited

M. M. P. Debono, directeur général pour la France de la Lloyds Bank International Ltd et de la Bank of London et South America Ltd, ayant fait valoir ses droits à une retraite anticipée, sera remplacé à partir du vendredi 1er avril 1977 par M. R.E.C. Surguy, directeur de la Lloyds Bank International Ltd à New-York.

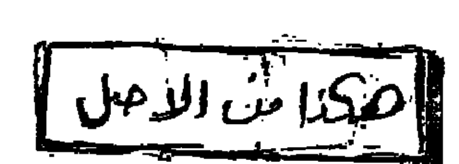
PRONUPTIA DE PARIS

Le conseil d'administration, réuni le 15 février 1977, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 1976.

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé au cours de cette période a progressé de 14,13 %, atteignant 55,78 millions de francs et dégageant un bénéfice d'exploitation de 3,69 millions de francs, en hausse de 19,04 %, après 1,34 million de francs d'amortissements (+ 49 %).

Le bénéfice net, en augmentation de 24,08 %, s'est élevé à 1,57 million de francs après 374 000 F de participation des salariés contre 276 000 F au titre de l'exercice précédent. Il représente 47,51 F par action, contre 38,29 F l'an passé.

Désireux de se conformer aux recommandations du ministère de l'économie et des finances, malgré la progression des résultats, le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 16 mai 1977, de fixer le dividende à 16 F, assorti d'un avoir fiscal de 8 F, contre respectivement 15 F et 7,50 F l'an dernier.



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	25 fév.	4 mars
Indice général	76,9	77,6
Assurances	114,8	118,5
Banq. et sociétés financ.	67	67,6
Sociétés foncières	80,9	81,1
Sociétés investiss. portef.	77,1	76,7
Agriculture	72	72,2
Aliment., brasseries, distill.	72,2	72,2
Autom., cycles et l. équip.	79	79,2
Bâtim., matér. constr., T.P	82	83,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,4	69
Carrières salines, charbon	92,9	91,4
Constr. mécan. et navales	65,9	68,2
Hôtels, casinos, thermal.	82,4	83,6
Imprimeries, pap., cartons.	66,3	65
Magas., compt. d'exportat.	54	54
Matériel électrique	81	82,3
Métall., com. des pr. métal	56,9	57
Mines métalliques	101,4	104,7
Pétroles et carburants	69	69,8
Prod. chimiq. et ét.-mél.	77,1	76,4
Services publics et transp.	77,7	78,7
Textiles	87,9	87,6
Divers	98,3	100
Valeurs étrangères	102,7	105,6
Valeurs à rev. fixe ou ind.	114,17	N. C.
Rentes perpétuelles	60,7	—
Rentes amort., fonds gar.	149,5	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,8	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	197	—
Secteur libre	102,1	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	201	N. C.
Val. franç. à rev. variable	532,9	537,8
Valeurs étrangères	759	780,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	60,7	61,5
Produits de base	38,1	39,1
Construction	86	87
Biens d'équipement	56,6	57
Biens de consom. durables	104,8	106,6
Biens de cons. non durabl.	55,2	55,4
Biens de consom. aliment.	65,2	65,9
Services	91,1	92,3
Sociétés financières	69,8	70,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	158,3	160
Valeurs industrielles	53,8	54,6

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bis Dérouf. Océan, c. 17	104 p. 7	.. ..
Nord (Le), ass., c. 9	4 p. 6	.. ..
Jefinse, c. 30	1 p. 2	0 18
Jellnos, c. 18	1 p. 20	1 11

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 3/4 %

LONDRES

La marché est bien orienté à l'ouverture, notamment les pétroles. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 75 contre 146 40

VALEURS	CLOTURE 4/3	COURS 7/3
War Loan 2 1/2 %	27 3/4	27 7/8
Beecham	424 ..	424 ...
British Petroleum	888 ...	892 ...
Shell	508 ...	514 1/2
Vickers	157 ...	166 ...
Imperial Chemical	332 ...	333 1/2
Courtaulds	116 ...	115 ...
De Beers	228 ...	237 1/2
*Western Holdings	14 1/4	14 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	200 ...	207 ..
*West Driefontein	18 ...	18 1/2

(*) En livres.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoire* daté du lundi 7 mars publie notamment les insertions suivantes :

Rhône-Poulenc S.A. — Emission de 350 000 obligations de 1 000 F nominal, portant intérêt à 11,30 %, amorties en onze ans, à compter du 15 mai 1981 soit par remboursement au pair, par tirage au sort ou par rachats en Bourse.

Radar S.A. — Emprunt de 100 millions de francs, représenté par 100 000 obligations de 1 000 F nominal portant intérêt à 11,30 %, amorties en dix années à partir du 5 avril 1980 soit par remboursement au pair des titres désignés par tirage au sort annuel, soit par rachat en Bourse.

Groupement pour la modernisation de la distribution. — Emission de 100 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 11,30 %, amorties en douze ans à compter du 25 mars 1979, soit par remboursement au pair des titres désignés par des tirages au sort annuels, soit par rachats en Bourse.

L'insertion concerne également l'augmentation du capital de 3 millions 400 000 F à 5 400 000 F par émission au pair de 20 000 actions nouvelles de 100 F (jouissance 1er janvier 1977, dix actions nouvelles pour dix-sept anciennes).

Dumez. — Augmentation de capital de 80 millions de francs à 100 millions par attribution gratuite de 200 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1976 (une pour quatre anciennes).

Alsthom-Atlantique. — Insertion faite en vue de l'admission à la cote officielle (Bourse de Paris) des 46 782 actions de 50 F nominal créées en rémunération des apports et représentant l'augmentation du capital de 356 520 900 F à 358 860 000 F.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

U.I.S. — ERRATUM : le bénéfice net pour 1976 atteint 24,02 millions contre 19,75 millions, et non l'inverse comme indiqué par erreur dans « le Monde » du 4 mars.

LYONNAISE DES DEPOTS ET DE CREDIT INDUSTRIEL. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est élevé à 35,39 millions de francs contre 18,52 millions en 1975. Le dividende global passe de 8,75 F à 10,35 F.

ALLOBROGE. — Bénéfice net pour 1976 : 2,87 millions de francs contre 2,97 millions en 1975. Dividende global . 6 F par titre contre 5,70 F.

COMPAGNIE BANCAIRE. — Résultat d'exploitation net pour 1976 : 58,5 millions de francs (+ 36 %). Bénéfice net : 50,4 millions de francs contre 33,8 millions de francs en 1975 et dividende global de 12 F (inchangé). Le résultat consolidé devrait être supérieur de 30 % environ à celui de 1975, qui était de 168 millions de francs, soit 55 F par titre.

ALSACIENNE DE BANQUE. — Le bénéfice net de l'exercice 1976 s'est élevé à 14,73 millions de francs contre 13,54 millions en 1975. Dividende global : 15 francs par titre, inchangé, mais sur un capital augmenté par la distribution gratuite d'une action pour neuf anciennes.

D'autre part, la société va procéder à la distribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

GROUPE S.K.F. — Le bénéfice net a atteint, pour 1976, 159 millions de couronnes contre 268 millions en 1975. Dividende par action inchangé à 4,5 couronnes.

FONCIER INVESTISSEMENT. — Dividende global pour l'exercice 1976 : 17,34 francs par titre contre 15,55 francs en 1975.

LE LIVRET PORTEFEUILLE. — Le dividende global pour 1976 s'élève à 11,36 francs contre 11,19 francs en 1975.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/3	7/3
1 dollar (en yens)	281 90	282 10

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises	94,6	95
Valeurs étrangères	101,6	101,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE. (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,1	61,5

BOURSE DE PARIS - 4 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 50	1 274
5 %	53 50	6 438
5 % 1920-1960	140	8 438
3 % amort. 45-54	68	1 775

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
613	4,50 % 1973	622 60	621 ..	619	620 ..
1645	C.N.E. 3 %	1640	1630	1630	1625 10
390	Afrique Occ.	393 50	395	395	394 ..
329	Air Liquide	329 50	337	338	338 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
13 50	Ang. Am. C.	15 15	15 30	15 40	15 15
86	Angold	103	102 50	103 50	106 40
153	Astur. Mines	134	154 60	134 80	133 10
255	B. Ottoman	257	256 20	256 20	256 20
320	BASF (Akt.)	327 ..	327 50	327 50	327 50
275	Bayer	280 20	283	283 ..	283
39	Buffelsfont.	51 30	50 70	52 10	50 70
10 50	Charter	11 50	11 45	11 50	11 30
157	Chase Manh.	152 90	154 60	155 10	154 40
114	Cie Pet. Imp.	105 50	106 30	106 30	104 40
400	C.F. Fr.-Can.	409 ..	406	406	404 90
13	De Beers (S.)	14 ..	14 35	14 45	14 35
565	Deuts. Bank	567 ..	568	568	570
235	Dome Mines	257 80	c251 ..	253 50	251 50
650	Du Pont Nem	646	654	654	644
360	East Kodak	376 50	384 ..	384 ..	384 ..
13 50	East Rand	16 15	16 50	16 90	16 30
112	Ericsson	125 50	124 ..	123 ..	124 ..
280	Exxon Corp.	261 ..	261 90	261 90	262 ..
285	Ford Motor	290 50	c290 20	289 20	287 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
153	Randfontein	151 ..	151 90	152 50	151 50
24 50	Rand. Select.	27 05	27 ..	27	28 60
270	Royal Dutch	269 50	271 20	271	271
15	Rio Tinto Zinc	17 ..	16 90	16 90	16 70
64	St-Helena Co	71 80	72	72 60	72
295	Schlumberg.	287 90	292	292 80	291 90
43	Shell Tr. (S).	42 70	42 50	42 70	42 10
520	Siemens A.G.	521	528	531	530
44	Sony	46 10	45 90	46 40	45 60
13	Tanganyika	13 40	13 30	13 40	13 35
245	Unilever	247 40	247 90	247 80	246 50
11 50	Union Corp.	14 20	13 95	13 95	14 05
133	U. Min. 1/10	133 20	131 60	131 90	131 20
98	West Drief.	114 ..	113 40	113 30	111 50
39	West Deep.	46 ..	45 50	46	45 ..
78	West Hold.	90 ..	90	90 20	90 ..
1 83	Zambia Cop.	1 43	1 41	1 42	1 38

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 984	4 989	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 788	4 765	4 71
Allemagne (100 DM)	208 490	209 ...	206 50
Autriche (100 sch.)	29 330	29 370	29 35
Belgique (100 F.)	13 602	13 612	13 45
Danemark (100 krd)	84 980	85 270	83 50
Espagne (100 pes.)	7 232	7 239	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 549	8 558	8 57
Italie (1 000 lires)	5 636	5 642	5 525
Norvège (100 k.)	94 840	95 140	94 ..
Pays-Bas (100 fl.)	209 815	209 400	198 50
Portugal (100 esc.)	12 900	12 910	12 75
Suède (100 krs)	118 210	118 850	117 50
Suisse (100 fr.)	195 215	198 150	196 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4 3
Or fin (kilo en barre)	23550	23575
Or fin (kilo en lingot)	23530	23595
Pièce française (20 fr.)	238	237 40
Pièce française (10 fr.)	206	203 10
Pièce suisse (20 fr.)	216 50	217 90
Union latine (20 fr.)	203 50	197
Souverain	215 20	219 90
Pièce de 20 dollars	1059 80	1097 50
Pièce de 10 dollars	570	578 50
Pièce de 5 dollars	360 ..	..
Pièce de 50 Pesos	949 ..	938 ..
Pièce de 10 florins	218 10	212 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 6-7 mars 1977 a été tiré à 537 064 exemplaires.

Le tremblement de terre en Roumanie

• Près de 800 morts ont déjà été dénombrés

• De nombreuses installations industrielles sont endommagées

Bucarest (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Il est encore impossible d'évaluer précisément les dégâts du violent tremblement de terre qui a ravagé la Roumanie et le nord-est de la Bulgarie, le 4 mars dernier.

Vingt-quatre heures après la catastrophe, on avait dégagé près de huit cents morts et six mille blessés (dont la majorité à Bucarest). Mais, de source bien informée, on craint que le nombre de morts n'atteigne plusieurs milliers. D'après les premiers comptages, il y aurait près de trente mille immeubles ou maisons détruits. Le déblaiement des ruines n'avance que lentement : les sauveteurs doivent, en effet, fouiller les décombres avec précaution pour ne pas provoquer l'écrasement de survivants coincés sous les débris. Quarante-huit heures après la catastrophe, on a encore dégagé des blessés. La Croix Rouge suisse a envoyé quatre chiens spécialement dressés pour repérer les victimes ensevelies dans les ruines.

A Bucarest, presque tous les immeubles ont été endommagés par le séisme. Une quarantaine de constructions, assez anciennes le plus souvent, se sont complètement effondrées, notamment plusieurs immeubles d'appartements, un cinéma et un restaurant à la mode qui, à l'heure du tremblement de terre (21 h. 21, heure locale) devaient être pleins. Les bâtiments récents, comme l'Hôtel Intercontinental, qui est haut de vingt-deux étages, ont, pour la plupart, bien supporté la secousse, mais leurs façades sont lézardées ou leurs fenêtres cassées. C'est le centre de la capitale qui a été le plus atteint, les banlieues modernes ayant mieux résisté.

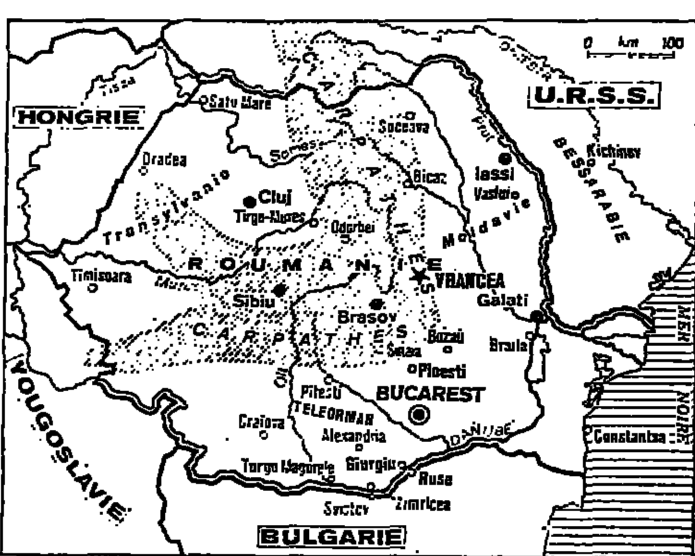
Craiova, ville de 130 000 habitants, semble avoir été, elle aussi, gravement touchée par le tremblement de terre. Un millier d'immeubles anciens ont été très sérieusement endommagés (six cents devront être démolis). Le président Ceausescu, qui a visité la ville dimanche, a annoncé que le centre historique serait reconstruit.

Les nouvelles concernant la région pétrolifère de Ploesti sont contradictoires. Mais il semble qu'un peu partout dans le pays les dégâts subis par les installations industrielles soient assez considérables, notamment à Pitesti, à Galati, à Zimnicéa, à Braila, à Turnu Margulere. La production y a cependant repris dès le lendemain du tremblement de terre.

A Bucarest, l'immeuble pourtant récent du centre de calcul du ministère des transports se serait effondré. Le Centre national de recherche de physique nucléaire, la faculté de chimie, l'usine d'industrie mécanique lourde, les Aciéries du 23-Août et trois centrales électriques auraient été plus ou moins gravement endommagées.

Enfin, les villes d'Alexandria, Iasi, Dolj, Buzau, Teleormanul, Prahova, Dimbovita, Vaslui, Giurgiu, ont été, elles aussi, sérieusement touchées par le séisme.

Tous les témoignages concordent pour louer la rapidité des secours. Moins d'une heure après la catastrophe, les travaux de dégagement commençaient. La distribution de l'eau a repris à certaines heures ; par précaution, il est recommandé à la population de faire bouillir pendant dix minutes l'eau de boisson, pourtant fortement chlorée. L'électricité et le téléphone ont été rétablis dès dimanche. Des queues ont commencé à se former dimanche matin devant les magasins d'alimentation, mais les autorités ont demandé de ne pas faire de stocks, l'approvisionnement étant suffisant. La plupart des taxis ont été réquisitionnés pour servir d'ambulance. Bien qu'endommagés, neuf hôpitaux de la capitale continuent à fonctionner, et des hôpitaux de campagne ont été installés sur les stades de la capitale. Radio-Bucarest a annoncé que les équipes médicales avaient suffisamment de sang et d'oxygène pour assurer les soins aux blessés.



Une centaine de victimes en Bulgarie

La Bulgarie a également été touchée par le séisme du 4 mars, en particulier les villes de Svistov et de Ruse. Selon les informations reçues, il y aurait vingt morts et cent soixante-quatorze blessés, et les dégâts matériels sont importants dans ces deux villes, mais aussi à Nikopol et à Razgrad.

A Kichinev, capitale de la Moldavie soviétique, de nombreuses maisons ont été endommagées ou même détruites. Mais il n'y aurait pas de victimes.

La secousse du 4 mars a été ressentie en Pologne, en Turquie, en Tchécoslovaquie, en Ukraine, en Crimée, en Albanie, mais il n'y a fait ni victimes ni dégâts.

● *Un bateau coule aux Philippines : vingt-neuf morts.* — Un bateau a coulé samedi 5 mars, au cours d'une violente tempête, au sud des Philippines, et vingt-neuf passagers ont péri noyés, rapportent les autorités militaires de Manille. Cinquante-six autres personnes ont pu être secourues.

AU « SOMMET » SYNDICAL EUROPÉEN

MM. Séguy et Maire tentent en vain d'ouvrir un débat sur les libertés

De notre correspondante

Genève. — Dès sa première séance, le deuxième « sommet » syndical européen, qui a réuni, les 5 et 6 mars, dans l'enceinte du B.I.T., à Genève, les responsables de quarante-deux syndicats nationaux de vingt-huit pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest (1), a été marqué par deux intervention françaises qui produisirent une vive impression au milieu de discours sans relief particulier : MM. Edmond Maire (C.F.D.T.) et Georges Séguy (C.G.T.) ont clairement manifesté le souhait que la prochaine rencontre Est-Ouest entre syndicats, qui devrait se tenir en mars 1979, se donne notamment pour objectif « la défense et l'extension des droits syndicaux des travailleurs et des libertés syndicales » (l'expression est de M. Séguy ; M. Maire devait la reprendre en évoquant « le respect et l'approfondissement des libertés syndicales »).

Les deux leaders syndicalistes français ont ensuite précisé devant la presse qu'il s'agissait pour eux d'obtenir que tous les syndicalistes européens, à l'Est comme à l'Ouest, jouissent réellement des libertés syndicales qui leur sont reconnues et puissent assumer davantage leurs responsabilités dans toutes les décisions économiques et sociales importantes. « *Il se peut que dans un certain nombre de pays de l'Est toutes les libertés syndicales ne soient pas respectées. Il est normal que nous ayons notre mot à dire là-dessus* », a déclaré le secrétaire général de la C.G.T.

Cependant, aucun des membres présents des trois grandes internationales syndicales (Confédération internationale des syndicats libres, Confédération mondiale du travail, Fédération syndicale mondiale) ne soutint la prise de position française, et la bombe fut, par conséquent, désamorcée. Il y eut bien une légère allusion au respect des accords d'Helsinki de la part d'un délégué italien, mais elle resta sans effet.

Interrogés dans les couloirs, la plupart des militants syndicaux de l'Ouest ont déclaré qu'ils se devaient principalement d'exposer la situation syndicale dans leurs pays, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées, en se tenant à l'ordre du jour de la réunion.

Les syndicalistes des pays de l'Est, qui avait craint d'être embarrassés par des questions gênantes, ne serait-ce que sur les événements récents dans leurs pays, comprirent vite qu'ils ne risquaient rien. Tout le monde n'eut plus dès lors qu'à se féliciter de l'atmosphère de la réunion, sauf sans doute les délégués français.

Deux rapports, l'un sur le milieu de travail et les substances toxiques et l'autre sur l'éducation syndicale, ont été examinés. Aucune décision inédite, par rapport aux travaux habituels du B.I.T. portant sur ces questions, ne fut prise. Le communiqué final se contente de préciser qu' « *il est utile et opportun de procéder régulièrement à des échanges de vues entre toutes les centrales syndicales européennes sur des problèmes intéressant les travailleurs. L'échange de vues aussi ample que constructif qui s'est instauré a confirmé l'importance des questions étudiées pour les syndicats et les travailleurs de tous les pays d'Europe* ». — I. V.

(1) La première conférence syndicale européenne s'était réunie à Genève en février-mars 1975.

Le prince Xavier de Bourbon-Parme a-t-il été réellement séquestré ?

Le prince Xavier de Bourbon-Parme, âgé de quatre-vingt-huit ans, a-t-il été réellement séquestré ? (*Le Monde* daté 6-7 mars.) Dans un communiqué en date du 6 mars, le parti carliste indique que le prince — dont la disparition avait été annoncée vendredi 4 mars à Madrid par un communiqué émanant de la tendance socialiste autogestionnaire dirigée par l'un des fils du prince Xavier, le prince Carlos Hugo, — « *a été retrouvé le 5 mars, à 21 heures, dans une petite propriété que le prince Edouard Lobkowicz* — le beau-frère du prince Sixte — *possède à Grainville (Eure)* ».

« *Le prince Lobkowicz a nié jusqu'au dernier moment qu'il connaissait où se trouvait le prince Xavier*, ajoute le communiqué, *tant à la police française qu'à deux membres de la famille Bourbon-Parme, qui, le soupçonnant, se rendirent sur place, où ils découvrirent le prince Xavier. Ce dernier a été hospitalisé, se trouvant dans un état de choc à cause des pressions reçues et contrarié par le scandale fait autour de lui. Le groupe d'extrême droite de Sixte, en accord avec son beau-frère Lobkowicz, lui avait fait croire qu'il remplissait une importante mission au service de l'Espagne. Quand il réclamait la présence de son fils Don Carlos Hugo, on lui répondait qu'on ne pouvait le trouver.*

» *On a remarqué la présence d'un groupe d'extrême droite dans lequel on a pu identifier au moins deux personnes qui ont été des éléments actifs dans les événements de Montejurra en 1976 au côté de Sixte.* »

De son côté le prince Xavier de Bourbon-Parme dément formellement dans un communiqué publié par l'agence France-Presse les informations selon lesquelles il aurait été enlevé et sequestré par l'un de ses fils. Selon le secrétariat du prince et Mᵉ Jean-Marc Varaut, le prince Xavier de Bourbon-Parme était en réalité depuis le début de la semaine dans la communauté religieuse de Solesmes (Sarthe).

Dans son communiqué, le chef de la maison carliste déclare que « *cette histoire rocambolesque serait risible si elle ne servait pas de prétexte à une basse manœuvre politique* ». « *Cette rumeur mensongère a sans doute pour origine le fait que le chef de la maison carliste a refusé récemment l'initiative de certains de cautionner tout contenu marxiste ou socialiste aux idéaux du carlisme* », ajoute le communiqué.

MORT DU PEINTRE GEER VAN VELDE

Le peintre Geer van Velde est mort le samedi 5 mars, à Paris. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Lorsque Geer van Velde — né à Lisse, en Hollande, en 1898 — avait rejoint son frère aîné Bram dans le Paris de 1925, il n'était pas encore peintre. Il le devint à Montparnasse, où il se forma au contact des autres, mais, en fait, seul. Solitaire et discret, Geer van Velde était d'un caractère qui le portait vers la réflexion poétique, pour ne pas dire vers le rêve vagabond, la contemplation et le silence. Et c'est à quoi tendaient ses premières peintures : rendre au silence le spectacle de la vie et de la nature. L'abstraction est dans l'air, qui descend de l'héritage cubiste. Geer van Velde, qui reste dans le monde de son atelier, le peint, et n'en retient que la structure linéaire. C'est une approche exploratrice, rien ne sera encore très affirmé durant ces années de recherche de soi. Pourtant, l'œuvre est remarquée par Peggy Guggenheim, qui l'accueille dans sa galerie de Londres en 1938. Geer van Velde retourne à Paris l'année suivante et ne tarde pas à descendre vers le Midi, à Cagnes, où il séjourne durant toute la période de la guerre. En 1946, la galerie Maeght, qui vient d'ouvrir rue de Téhéran, expose quelques-unes de ses toiles, accumulées au cours de ces années de maturation.

L'affaire des ventes de beurre aux pays de l'Est rebondit

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décidé, ce lundi matin 7 mars, d'autoriser l'octroi d'une subvention (restitution) de 159,75 unités de compte par 100 kilos (192 dollars), pour un contrat d'exportation de beurre vers la Bulgarie. Il s'agit certes de quantités limitées (400 tonnes) mais qui, en l'occurrence, ont valeur de symbole. La « préfixation de la restitution » avait été demandée à la fin de la semaine passée par un négociant néerlandais.

En prenant cette décision, M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, entend clairement démontrer qu'il n'y a pas d'embargo sur les exportations de beurre vers les pays de l'Est, mais simplement une surveillance accrue sur les opérations engagées par le commerce avec le soutien financier du Fonds européen agricole. Il reste que, ce faisant, il prend délibérément le contre-pied de ce qu'avait annoncé la Commission mercredi dernier. Après avoir indiqué que désormais les « *restitutions* » seraient délivrées non plus automatiquement mais après examen des quantités exportées et du pays destinataire, elle précisait « *qu'aucune nouvelle préfixation ne sera accordée dans un avenir prévisible pour les exportations de beurre vers l'Europe de l'Est* ». Ce n'est un secret pour personne à Bruxelles que M. Gundelach était personnellement opposé à cet ostracisme à l'égard des pays de l'Est que, pour des raisons politiques, M. Jenkins a imposé « *à l'arraché* » à la Commission.

Au cours de la conférence de presse qu'il a obtenue mercredi après-midi, M. Gundelach a, certes, déclaré que, pour l'instant, « *il n'était ni souhaitable ni nécessaire* » de vendre à coups de subventions davantage de beurre à l'U.R.S.S., mais il convient de replacer ses propos dans leur contexte : M. Gundelach, mission difficile, s'employait alors, pour préserver la crédibilité de la Commission, à « *couvrir* », autant que faire se pouvait, la série d'initiatives prises en partie pendant son absence par le collège ou plutôt par son président M. Roy Jenkins.

Pour M. Gundelach, qui entend assurer sa mission — c'est-à-dire gérer la politique agricole commune avec l'appui de ses collègues, mais sans interférences intempestives, même au plus haut niveau. — le problème se pose en termes simples. La Commission est la première à déplorer l'existence d'excédents structurels de produits laitiers et à présenté des propositions pour rétablir un meilleur équilibre de l'offre et de la demande.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Bonnet « étonné » par l'embargo de Bruxelles

A Paris, cette affaire de vente de beurre aux pays de l'Est a été suivie d'un œil critique. En inaugurant, dimanche 6 mars, le salon de l'agriculture, M. Christian Bonnet a laissé tomber une petite phrase : « *On ne peut à la fois vouloir exporter des produits laitiers et bloquer ces exportations vers les pays qui peuvent payer* ». Le ministre de l'agriculture s'est déclaré « *quelque peu étonné par l'embargo de fait décidé par la Commission de Bruxelles à l'égard des exportations de beurre vers les pays de l'Est* ». Le ministre a reconnu que le problème des excédents laitiers était « *extrêmement grave* », mais il a affirmé qu'il valait mieux développer les ventes que limiter la production.

Côté professionnel, on a « *mal compris* » que la Commission ait agi « *sous l'influence d'un des membres de la Communauté européenne* », alors que, faisait-on remarquer à la F.N.S.E.A., « *on ne pouvait qu'approuver une opération d'exportation qui devait faciliter l'équilibre du marché communautaire du beurre* ». Pour la Confédération des organismes mutualistes agricoles (C.N.M.C.C.A.) « *l'impartialité de la Commission dans cette affaire a été mise en doute* ». M. Charles Delatte, président de la C.N.M.C.C.A., a noté : « *Il est essentiel que la gestion des stocks obéisse à des considérations économiques. Or le calcul économique démontre que les subventions à l'exportation coûtent moins cher que l'écoulement du beurre à prix réduit dans la C.E.E., ou le stockage sur une longue période* »

LA HAUSSE DE L'OR SE POURSUIT

La hausse de l'or s'est poursuivie en début de semaine. Le cours de l'once de métal sur le marché libre de Londres s'est élevé, lundi, de 145,40 dollars à 147,75 dollars, frôlant les 148 dollars pour la première fois depuis le 12 septembre 1975. De son côté, le dollar s'est raffermi sur tous les marchés, atteignant 4,9875 francs à Paris contre 4,98 F.



